

GUSTAF ERIKSSON VASA

PRINCE DE SUÈDE

(UNE ÉNIGME HISTORIQUE DU XVI^e SIÈCLE)

I.

PAR

Henry BIAUDET

Chef de la Mission historique finlandaise à Rome



GENÈVE

IMPRIMERIE E. CHAUMONTET

12, rue des Rois

1913

KÖNIGLICHEN THEATRALISCHEN THEATER IN ST. PETERSBURG
ANNALS ACADÉMIQUE SCIENTIFIQUE DE FRANCE, 2e SÉRIE, TOME 13, 1913

Le premier chapitre est consacré à l'étude de la formation de la langue française, en montrant l'influence de l'ancien français et de l'ancien provençal. On y trouve une analyse détaillée de la syntaxe et de la morphologie de cette langue. Le second chapitre traite de la littérature française au Moyen Âge, en abordant les épopées, les romans et les poésies. Le troisième chapitre est consacré à la Renaissance française, en étudiant les œuvres de Rabelais, de Montaigne et de La Fontaine. Le quatrième chapitre porte sur le XVIIIe siècle, en analysant les écrits de Voltaire, de Rousseau et de Diderot. Le cinquième chapitre est consacré à la littérature du XIXe siècle, en abordant les œuvres de Balzac, de Stendhal et de Flaubert. Le sixième chapitre traite de la littérature française au XXe siècle, en étudiant les œuvres de Proust, de Gide et de Sartre.

Henry BIAUDET

Le premier chapitre est consacré à l'étude de la formation de la langue française, en montrant l'influence de l'ancien français et de l'ancien provençal. On y trouve une analyse détaillée de la syntaxe et de la morphologie de cette langue. Le second chapitre traite de la littérature française au Moyen Âge, en abordant les épopées, les romans et les poésies. Le troisième chapitre est consacré à la Renaissance française, en étudiant les œuvres de Rabelais, de Montaigne et de La Fontaine. Le quatrième chapitre porte sur le XVIIIe siècle, en analysant les écrits de Voltaire, de Rousseau et de Diderot. Le cinquième chapitre est consacré à la littérature du XIXe siècle, en abordant les œuvres de Balzac, de Stendhal et de Flaubert. Le sixième chapitre traite de la littérature française au XXe siècle, en étudiant les œuvres de Proust, de Gide et de Sartre.

GÉNÈVE
IMPRIMERIE E. CHAILLOUET

I

Rôle joué par Gustaf Eriksson Vasa dans l'histoire de la Suède. — Son origine et sa naissance. — Sa vie selon la tradition et la légende. — Manque presque absolu de sources documentaires. — Caractère hypothétique de la présente étude.

Dans l'histoire si accidentée de la monarchie suédoise, la fin du seizième siècle constitue une période tout particulièrement agitée. Dans l'espace de moins de vingt-cinq ans la couronne, à peine acquise aux Vasas, passe successivement à trois branches différentes de cette famille, et chaque fois c'est la violence, c'est la trahison qui décide de son sort.

En 1568, c'est Erik XIV, fils aîné et successeur immédiat de Gustaf Vasa, qui est détrôné, jeté en prison, puis enfin empoisonné, par le second des fils du grand roi, le duc Jean de Finlande, qui par ce coup d'Etat devient le roi Jean III¹. Un quart de siècle plus tard ce sera le troisième des frères, le duc Charles de Södermanland, qui à son tour s'emparera de la couronne, l'arrachant par les armes et la révolte à Sigismond, fils de l'usurpateur de 1568.

Ces coups d'Etat successifs devaient nécessairement provoquer des tentatives de réaction d'autant plus violentes que l'aristocratie restait profondément attachée à l'antique tradition de l'éligibilité de la couronne² et que le caractère emporté et bizarre, les tendances autocratiques des trois fils de Gustaf Vasa rendirent leur régime insupportable au pays. En effet, d'un bout à l'autre de la période, les tentatives de restauration de la part des

¹ Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, Introduction, chap. V.

² Cfr BIAUDET, *Les origines de la candidature de Sigismond Vasa au trône de Pologne*.

branches évincées de la famille royale, les complots, les conspirations de toutes sortes se succèdent sans interruption. Le peuple, le clergé, la noblesse, tous conspirent contre le régime du moment en Suède¹. Les princes étrangers même s'en mêlent, tantôt de leur propre initiative, tantôt à l'appel ou à l'incitation des conjurés suédois².

Au début, c'est naturellement au nom d'Erik XIV, pour la libération du roi légitime, prisonnier de Jean III, que s'agite tout ce monde. A partir de l'assassinat du captif, c'est-à-dire à partir de 1577, un autre nom se retrouvera constamment mêlé à tous ces complots, à toutes ces conspirations, celui du prince Gustaf, fils du défunt, et par conséquent prétendant légitime à la couronne de Suède. Les paysans se soulèveront-ils dans n'importe quelle province du pays, ce sera en faveur et au nom de Gustaf Eriksson qu'ils le feront. La soldatesque étrangère méditera-t-elle l'assassinat de Jean III, ce sera sous prétexte de rendre la couronne au prince Gustaf. Et à l'étranger, au Danemark, en Allemagne, en Angleterre, en France, en Espagne, en Italie, en Pologne, voire même dans la lointaine Moscovie, partout en un mot où des trames seront ourdies pour renverser la branche régnante des Vasas, partout ce sera le nom du prince Gustaf qui servira de cri de ralliement et de justification aux mécontents, quels qu'ils soient³.

Pour les deux seconds fils du créateur de la dynastie des Vasas, et tout particulièrement pour Jean III, le nom de leur neveu évincé deviendra ainsi une obsession, un cauchemar, dont l'influence se fera sentir dans nombre de leurs actions les plus importantes, voire même dans la conduite de leur politique étrangère.

¹ Les conspirations des premières années du règne de Jean III ont été étudiées en détail par l'historien suédois ÖDBERG (*Om stämplingarna mot konung Johan III åren 1572-1575*). Les autres sont beaucoup moins connues.

² Cfr Annexes n^{os} VII et VIII. Vu l'importance qu'il y a à bien établir les tendances de l'aristocratie suédoise à rétablir la monarchie élective et à implorer dans ce but le secours des princes étrangers, je reproduis d'après BRICKA (*Indberetninger fra Charles de Dançay*) deux rapports à ce propos de l'ambassadeur de France à Copenhague, Charles de Dançay au roi Charles XI.

³ Nous en verrons de nombreux exemples au cours de la présente étude.

De 1568 à 1607, année où il terminera son existence aventureuse dans une bourgade perdue de la Moscovie centrale, Gustaf Eriksson Vasa est donc un personnage de la plus haute importance, un homme dont les destinées sont si indissolublement liées à celles de la Suède, que seule une étude de la vie du prince Gustaf peut expliquer certains phénomènes de la vie politique tant intérieure qu'extérieure du royaume des Vasas.

Or — et c'est là un des faits les plus curieux de l'histoire moderne — de la vie de ce personnage cependant si important, de l'existence et des aventures de ce prince, héritier légitime du plus puissant des royaumes du Nord, nous ne connaissons presque rien. Observons de suite que les contemporains de Gustaf Eriksson n'étaient guère plus avancés que nous à ce sujet. Deux ans s'étaient à peine écoulés du jour où le jeune prince avait été solennellement proclamé héritier du royaume de Suède, qu'on osait déjà essayer de lancer en Europe la fable absurde qu'il n'était même pas le fils d'Erik XIV!¹

*
* *

Au XVI^{me} siècle les mariages entre rois et *bergères* n'étaient pas aussi rares qu'ils le devinrent plus tard. L'esprit large et libéral de la Renaissance n'avait pas encore été complètement étouffé par la Réforme, tant protestante que catholique, et par

¹ Cfr H. BIAUDET, *Giovanni Ascemins relation* (Hist. Arkisto. XX, p. 115-131). Erik XIV vient d'être fait prisonnier avec son épouse, la reine Karin (traitée de *meretrice* par l'auteur de la relation), et son fils (le prince Gustaf). Sur ce, la relation, inspirée par Jean III, continue : *Sentitosi per la terra il romore et l'assedio della rocca et la presa del Re et della meretrice et figliuolo, una povera donna, moglie di un cortigiano del Re, scapigliata, con pianti et strilli et gridi corse alla rocca et diceva : non amassate quel putto che e mio figliuolo et, havendo in braccio una putta, diceva ; amassate questa che è la sua figliuola* (c.-à-d. de la reine Karin), *che me la cambio havendo io parturito il medesimo giorno et mi lasso la sua femina* (Erik XIV n'aurait consenti à épouser officiellement la reine Karin, jadis sa maîtresse, que si elle lui donnait un fils). *Cosa che si trovo verissima.*

l'évolution du principe de la monarchie « de par la grâce de Dieu ». En Italie le grand-duc de Toscane épousait Bianca Capello, au Tyrol Philippine Welser devenait archiduchesse d'Autriche, en France Louise de Vaudémont partageait le trône d'Henri III, et en Angleterre cinq des six femmes d'Henri VIII n'avaient aucun sang royal dans les veines.

C'est d'une alliance analogue que naquit Gustaf Eriksson Vasa. Sa mère fut-elle la fille d'un simple soldat devenu plus tard geôlier, comme le prétendirent ses ennemis¹, ou celle d'un noble couvert de gloire militaire comme l'affirmeront ses amis², peu importe. Ce qui est certain — car ses ennemis eux-mêmes le reconnaissent³ — c'est que du jour où Karin Månsdotter devint la maîtresse d'Erik XIV, son influence sur ce roi sujet à des accès de folies fut des plus bienfaisantes et valut à la jeune fille une popularité aussi générale que méritée. Épousée légitimement par le roi, bien qu'en secret, dès 1567⁴, elle eut l'année suivante le bonheur de voir son mariage officiellement reconnu et d'être solennellement couronnée reine de Suède.

Hélas, ce bonheur fut de courte durée. Le duc Jean de Finlande, que le mariage de son aîné privait de toute espérance à la succession au trône, souleva l'aristocratie du royaume, mécontente du régime démocratique d'Erik XIV, et, quelques semaines à peine après son couronnement, la reine Karin partageait la prison de son malheureux époux⁵.

C'est de cette union que naquit le prince Gustaf.

Au sujet de la date exacte, de l'année même de sa nais-

¹ Cfr TYPOTIUS, *Relatio historica de Regno Sueciae*, p. 14, PRZEZDZIECKI, *Jagiellonki polskie* III, p. 86 et surtout Jean lui-même, p. ex. dans sa lettre à l'empereur Maximilien du 13 octobre 1569 (*Wien. H. H. u. St.-Archiv*).

² Cfr annexe n° XX, « Oratio » de Chadzinski à l'empereur Rudolf II.

³ Voir à ce sujet l'excellente monographie publiée par l'historien suédois A. G. AHLQVIST; *Karin Månsdotter*.

⁴ Cfr annexe n° IV extrait d'un accord stipulé le 4 octobre 1567 entre Erik XIV et Jean de Finlande, accord dans lequel il est catégoriquement affirmé que Karin avait depuis longtemps déjà été légitimement unie au roi par l'archevêque d'Upsala.

⁵ Pour plus de détails au sujet de ces événements voir BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède, Etudes politiques*, vol. I; introduction, chap. IV et V.

sance, l'incertitude règne. Les historiens modernes admettent généralement que Gustaf naquit en janvier ou en février 1568, mais, pour des raisons que j'exposerai plus loin, j'incline fortement vers l'opinion de plusieurs contemporains des événements, qui font remonter à deux ans plus tôt, c'est-à-dire à l'année 1566, la naissance de Gustaf¹.

La seule donnée parfaitement certaine que nous ait conservée l'histoire au sujet des premières années du jeune prince est sa présence à la cérémonie du mariage solennel et du couronnement de sa mère, la reine Karin, le 4 juillet 1568. Gustaf joua même à cette occasion un rôle important bien qu'inconscient : c'est alors en effet qu'il fut proclamé officiellement prince héritier du royaume de Suède².

Nous savons encore que trois mois plus tard, lors de la prise de Stockholm par les insurgés, Gustaf Eriksson tomba

¹ A la fin de la seconde partie de cette étude, lorsque tous les éléments nécessaires auront été cités et passés en revue, je reviendrai en détail sur la question si souvent débattue et cependant non encore définitivement résolue du nombre des enfants d'Erik XIV et de Karin Månsdotter, et surtout sur celle des dates de leurs naissances. Pour le moment je me bornerai à faire observer que dans la relation ci-dessus citée d'Ascemin Pruteno (p. 5, note), écrite en 1570, il est dit, qu'au moment de la prise de Stockholm, c'est-à-dire en 1568, *la meretrice* (Karin Månsdotter), *che haveva di esser sposata et coronata regina, che così si haveva fatto prometter et li era stato promesso se faceva un figlio maschio al Re, come haveva fatto DUE ANNI AVANTI..... si trovava con il re in dettà rocha di Stoccolmia*. Or cette déclaration concorde singulièrement avec celle de Messenius, lui aussi un contemporain, lequel dans sa *Scandia ill.* (l. XV, p. 126) note à la date de l'année 1566 : *Quo etiam tempore, Gustavus, ex concubina genitus regi Erico, matri ut regina evaderet praebuit occasionem*. Enfin un troisième contemporain, et cela par dessus le marché un, qui tenait ses renseignements de Gustaf Eriksson lui-même, Chadzinski (cfr annexe n° XX), affirmera dans son « oratio » à l'empereur, revue et corrigée par Gustaf et par les partisans de celui-ci, que le jeune prince est né en 1566.

² *le X:me de juillet dernier passe..... il (Erik XIV) espousa sollennellement vne fille dung bourgeois de Stocholme, de la quelle il auoit enffans et mesmement peu auparavant vng filz, quil porta entre ses bras en leglise, le declarant son vray et legitime successeur.....* Lettre de l'ambassadeur de France, Dançay, à Catherine de Médicis du 18 septembre 1568 (*Archives de Copenhague*). Dançay se trompe du reste de date. Le mariage et le couronnement de la reine Karin eurent lieu non le 10, mais le 4 juillet 1568. Cfr ALMQUIST, *Från Erik XIV:s sista regeringstid*.

entre les mains de ses oncles, les ducs Jean et Charles, et qu'il partagea, du moins pendant les premiers temps, la prison d'Erik XIV, de Karin Månsdotter et des autres enfants du malheureux couple royal¹. Mais ici s'arrêtent nos connaissances positives au sujet de Gustaf, et jusqu'au jour où, dix-neuf ans plus tard, en 1587, nous le retrouverons à la cour de son cousin, Sigismond Vasa, élu quelques semaines plus tôt roi de Pologne, jusqu'à ce jour, dis-je, nous ne possédons *aucun* document historique, aucune donnée contrôlée et certaine, qui puisse nous renseigner au sujet de la vie du malheureux prince. La légende, la tradition populaire seules nous ont conservé le souvenir de ses aventures, mais cela sous une forme qui à première vue déjà ne peut que prêter à soupçons. Voici en effet comment les choses se seraient passées².

Durant les premiers temps qui suivirent le coup d'Etat de 1568, le duc de Finlande, désormais le roi Jean III de Suède, n'aurait ressenti ni inquiétude ni mauvais vouloir à l'égard de son neveu. Celui-ci n'aurait même pas partagé d'une manière constante la prison de son père. Ce n'est qu'à mesure qu'éclatèrent les complots destinés à libérer Erik XIV et à le rétablir sur le trône que les sentiments du nouveau roi se seraient modifiés peu à peu. Après la découverte de la conspiration ourdie par Charles de Mornay³, c'est-à-dire vers 1573, Jean III, sérieu-

¹ Au sujet de la durée de cet emprisonnement voir plus loin chapitre II.

² Pour tout ce qui concerne la tradition et la légende je me tiens strictement aux *Berättelser ur svenska historien* de A. FRYXELL dont tout le récit concernant Gustaf Eriksson (Cfr annexe I) n'est qu'un résumé des différentes traditions populaires à ce sujet.

³ Charles de Mornay, seigneur de Varennes et apparenté à la maison royale de France, était venu en Suède en 1558 sous le règne de Gustaf I. Il avait servi fidèlement Erik XIV durant la longue guerre Septennale du Nord et avait conservé un dévouement profond à son malheureux maître. Selon la tradition il aurait été l'instigateur et le chef d'un complot contre la vie de Jean III. Celui-ci devait être assassiné au cours d'une danse guerrière exécutée par des mercenaires écossais gagnés aux vues des conspirateurs, après quoi Erik XIV aurait été rétabli sur le trône. Dénoncé par un aventurier français, Pontus de la Gardie, que nous retrouverons maintes fois au cours de cette étude, Charles de

sement inquiet de la persistance des sympathies pour la dynastie déchue, aurait décidé de se débarrasser par un crime de son neveu, afin que celui-ci ne pût un jour devenir un compétiteur dangereux, un ennemi. Appelé au château royal, Gustaf Eriksson, âgé alors de six ans, fut remis entre les mains d'un serviteur chargé de mettre à exécution l'assassinat voulu par Jean III. Le lendemain matin le dit serviteur emmena le jeune prince au bord du violent courant qui réunit le lac Mälaren à la mer, et, après avoir mis le malheureux garçon dans un sac lesté de grosses pierres, il se préparait à le jeter à l'eau, lorsque survint un gentilhomme du nom de Sparre, lequel, indigné de ce lâche assassinat, arracha Gustaf des mains du sicaire royal, et, pour le soustraire à toute tentative ultérieure du même genre, l'envoya à l'étranger dans un collège de jésuites.

Selon une autre version la conduite de Jean III n'aurait pas été aussi noire. Il n'aurait pas tenté directement de faire assassiner son neveu; il se serait contenté de l'expédier en Prusse sous la conduite d'un serviteur à toute épreuve, lequel avait été chargé d'abandonner l'enfant dans une forêt déserte. Les pleurs de Gustaf resté seul auraient été entendus par deux « moines » de Braunsberg (de nouveau donc des jésuites) qui passaient par là par hasard, et qui auraient recueilli le jeune prince et l'auraient fait élever dans leur collège¹.

D'une manière ou d'une autre, c'est en tout cas entre les mains des jésuites que la légende remet Gustaf². Ceux-ci à vrai dire ne surent guère tirer parti de l'aubaine que leur envoyait la providence. Au moment où le catholicisme faisait des efforts surhumains pour reconquérir la Suède, l'arrivée à Brauns-

Mornay fut condamné à mort et exécuté le 4 septembre 1574. Sa culpabilité n'a jamais été bien démontrée et il ne serait nullement impossible qu'il ait été une victime de la jalousie de Pontus de la Gardie.

¹ Cfr FRYXELL, *Op. cit.*, ainsi que les annexes I et II à la présente étude.

² Toutes les traditions sont concordantes sur ce point. Observons que ces traditions remontent à une époque où dans le Nord le mot « jésuite » résumait tout ce qu'il y a de plus monstrueux au monde. Faire élever Gustaf Eriksson par les jésuites équivalait aux yeux de ses compatriotes à en faire un ennemi irréconciliable de son peuple.

berg, centre principal de la mission suédoise¹, de l'héritier légitime du trône des Vasas aurait dû, semble-t-il, constituer une acquisition inappréciable pour les bons Pères. Plus Jean III lui-même échappait à leur influence², plus ils auraient dû, semble-t-il toujours, concentrer leurs efforts à s'assurer de celui qui un jour pouvait rentrer en possession du trône de son père. Au lieu de cela la tradition nous raconte que les jésuites ne s'occupèrent de Gustaf que tant que celui-ci reçut des secours pécuniaires de sa sœur et de la reine Catherine Jagellon, prise de pitié pour le pauvre orphelin. Le jour où ces secours prirent fin, le jeune prince ne put continuer ses études qu'en gagnant sa vie comme domestique. C'est ainsi qu'il aurait vécu jusqu'au jour où il apprit l'élection de son cousin au trône de Pologne, en 1587.

Logiquement cette nouvelle n'aurait pas dû causer un grand plaisir à Gustaf Eriksson : Sigismond, le nouveau roi de Pologne, n'était-il pas le fils de Jean III, le fils de celui à qui Gustaf devait tous ses malheurs ! Mais la légende, négligeant la logique, nous assure que le premier mouvement du prince à l'ouïe de l'élection fut de courir à Cracovie, déguisé en mendiant — Dieu sait pourquoi, puisque personne ne le connaissait là-bas. Et la suite est à l'avenant. A peine arrivé à Cracovie, Gustaf, parmi tous les mendiants attirés par les fêtes du couronnement, est instinctivement distingué par sa propre sœur, la princesse Sigrid Vasa, venue en Pologne dans la suite du nouveau roi. Elle appelle le jeune prince à elle, Gustaf se fait connaître et grâce à l'intervention de Sigrid, Sigismond fait bon accueil à son cousin³.

¹ Selon la légende Gustaf Eriksson aurait dû séjourner à Braunsberg à l'époque où le jésuite Antonio Possevino créait ici un séminaire destiné tout particulièrement à la conversion de la Suède, séminaire où ne tardèrent pas à affluer de nombreux jeunes Suédois.

² Pour tout ce qui concerne les relations entre Rome et la Suède vers cette époque voir THEINER, *Schweden und seine Stellung zum Heiligen Stuhl* et LIISI KARTTUNEN, *Antonio Possevino*.

³ FRYXELL, *Op. cit.* et annexe n° I à la présente étude.

Ici nous quittons enfin le domaine de la légende pour rentrer dans celui de l'histoire. La présence de Gustaf Eriksson aux fêtes du couronnement de Sigismond Vasa à Cracovie, la rencontre avec Sigrid, la réconciliation avec Sigismond, tout cela est historique. Historique aussi le peu de durée de cette période d'accalmie, les intrigues de Jean III, qui à l'ouïe de ce qui vient de se passer, exhorte son fils à se méfier de Gustaf, à s'assurer de sa personne, et oblige ainsi le prince fugitif à quitter la cour hospitalière de son cousin. Historique aussi la venue de Gustaf à Prague. Historique enfin l'accueil bienveillant fait au fugitif par Rudolf II¹.

Mais à partir de ce moment, la légende se mélange de nouveau à l'histoire. Gustaf Eriksson n'est plus un enfant cependant, et, vu son nom, vu ses droits indéniables au trône de Suède, ses actions ne peuvent plus passer absolument inaperçues. Et de fait, à de longs intervalles quelque rare document historique le mentionne. Nous savons ainsi que pendant un certain temps il vit en paix à la cour de l'empereur², qu'il s'y acquiert par ses connaissances en médecine et en chimie — ou mieux en alchimie — une certaine réputation. Messenius, qui fut son contemporain, nous assure qu'on l'y appelait même le « second Paracelsus »³. Mais nous savons aussi que cette seconde période d'accalmie ne fut guère plus durable que la première. En 1595, Gustaf Eriksson Vasa est prisonnier de l'empereur au donjon de Braunau⁴. Quelles sont les raisons qui l'ont amené ici ? L'histoire l'ignore, la tradition même n'en souffle mot. La captivité du reste ne dura guère longtemps. En 1596 Gustaf est à Reval. Jean III, son persécuteur irréconciliable, est mort en 1592 et Charles de Södermanland, qui gouverne la Suède au nom de Sigismond Vasa en attendant qu'il arrache à ce dernier même le titre de roi, Charles de Södermanland, dis-je, est

¹ Voir plus loin, chap. V de la présente étude.

² MESSENIUS, *Op. cit.*

³ *Ibid.*

⁴ Cfr WINTERA, *Ein Act politischer Tragödie innerhalb der Mauer von Braunau.*

moins hostile à son neveu que ne l'était le défunt. Gustaf Eriksson obtient l'autorisation de venir en Esthonie où il a une courte entrevue avec sa mère, la reine Karin, qu'il n'a revue du jour où il a quitté la Suède, un quart de siècle plus tôt.¹

Après l'entrevue de Reval Gustaf séjourne quelques temps à Thorn et dans d'autres villes de la Prusse polonaise. Il jouit des revenus d'un bénéfice ecclésiastique que lui a concédé le pape à la demande de Sigismond de Pologne. Les partisans les plus exaltés d'une restauration catholique en Suède parlent même de le faire nommer archevêque d'Upsala². Mais décidément Gustaf Eriksson est prédestiné à la vie d'aventures. Il disparaît de nouveau, tant du domaine de l'histoire, qui l'ignore absolument, que de celui de la légende, qui se borgne à signaler sa présence en différents endroits, comme par exemple à l'Université de Padova, où il aurait été l'élève de Galileo Galilei³.

Nous ne le retrouverons, tant par l'histoire que par la légende, que quelques années plus tard. Cette fois-ci en Moscovie, auprès du tsar Boris Godounoff, dont il est question qu'il épouse la fille, la grande duchesse Xenia. Son séjour à Moscou appartient au domaine de l'histoire, les raisons qui l'y amenèrent tiennent de celui de la légende. Deux traditions sont ici en présence : l'une suédoise, l'autre russe. Selon la première, c'est le tsar qui aurait invité Gustaf à venir à sa cour, et cela dans le but de se servir de lui contre la Suède, dans le but d'opposer à Charles de Södermanland, désormais Charles IX de Suède, avec lequel il était en guerre, la légimité des prétentions de Gustaf au trône des Vasas. Selon cette version ce serait le refus de Gustaf Eriksson de se prêter à cette combinaison machiavélique, son refus de commettre la moindre action qui put être nuisible à sa patrie, qui valut au prince la disgrâce du tsar et la dernière épreuve de sa vie si riche en vicissitudes, la relégation, ou mieux l'exil à Kaschin⁴.

¹ Cfr AHLQVIST, *Karin Månsdotter*, p. 97 et suiv.

² Je reviendrai en détail sur cette phase de la vie de Gustaf Eriksson dans la seconde partie de cette étude.

³ Cfr plus loin, chap. IV de la présente étude.

⁴ Cfr l'annexe n° II à la présente étude, ainsi que FRYXELL, *Op. cit.*

Selon la tradition russe, au contraire, Gustaf Eriksson serait venu de son propre mouvement à Moscou¹, mais ici il se serait aliéné le tsar et la cour entière par la vie scandaleuse qu'il menait avec une femme de basse qualité ramassée dans un bouge d'Allemagne et dont il aurait refusé de se séparer, même pour épouser une princesse moscovite².

Quoiqu'il en soit, il est certain que l'expédition de Moscou se termina par un nouvel exil, le dernier cette fois-ci. Le 22 février 1607, la mort venait enfin *libérer* le prince Gustaf Eriksson d'une existence, qui très probablement ne connut jamais un seul jour de vrai bonheur.

Voilà en résumé le peu de renseignements que nous avons au sujet de la vie aventureuse du prince suédois.

* * *

Au cours de mes pérégrinations à travers les principales archives de l'Europe, j'avais déjà glané ci et là quelque pièce isolée, quelque détail inédit, au sujet de Gustaf Eriksson. Je n'espérais cependant en aucune façon arriver à reconstruire jamais cette existence si mystérieuse, lorsque le hasard un beau jour vint à mon aide. Dépouillant, en vue de recherches qui ne regardaient

¹ Cfr p. 42 et suiv. La tradition est du reste double à ce propos. WALISZEWSKI, p. ex. (*La Crise révolutionnaire 1584-1614*) prétend d'après TSVIETAIEFF, qui lui à son tour se fonde sur la tradition populaire et les vieilles chroniques, que Boris s'était mis en rapport avec Gustaf, moitié fou, moitié homme de génie, du vivant encore du tsar Feodor sur le rapport que Warkotsch lui en avait fait. Il l'avait engagé à venir à Moscou, où on l'aiderait à reconquérir son royaume et où, en attendant, il obtiendrait un magnifique apanage. Mourant alors de faim et réconforté par l'envoi d'un présent qui accompagnait la lettre du favori, le prince palefrenier répondit avec empressement à une invitation aussi engageante. Il ne se vit pas en passe de devenir roi de Suède, mais il eut comme pis aller, Kalouga avec trois autres villes, « pour se nourrir », et, persistant dans ses bonnes dispositions, Boris, devenu tsar, imagina de lui faire épouser sa fille Xénia, qui aurait chance ainsi de devenir reine.

² PIERLING, *La Russie et le Saint-Siège*, vol. III, p. 253, ainsi que WALISZEWSKI, *Op. cit.* p. 80.

même pas directement l'histoire de la Suède, un codex des archives de Simancas, où, certes, je ne m'attendais pas à trouver la moindre trace du fils d'Erik XIV, je tombais à l'improviste sur l'original d'une lettre de Gustaf Eriksson à Philippe II. Il va de soi que je me jetais de suite sur cette piste inattendue. Et c'est ainsi que j'ai réuni les plus importants des documents qu'on trouvera en annexe à la présente étude. Même joints à ceux recueillis auparavant, ces documents ne suffisent pas, il est vrai, à donner de la vie de Gustaf Eriksson Vasa une idée nette et complète. Ils pourront néanmoins servir en quelque sorte de points de repère, de jalons, dont les intervalles, les vides devront être complétés par le raisonnement, voire même par l'hypothèse.

Selon toute probabilité, c'est d'une biographie de ce genre, hypothétique et sujette à caution, que devra à jamais se contenter l'historien à propos de Gustaf Eriksson. Des documents publiés ci-après, il ressortira en effet que seuls quelques rares personnages ont été initiés aux diverses péripéties de cette existence extraordinaire. Personne, pas même Gustaf lui-même, n'en a jamais connu tout le mystère, et ceux qui ont été mêlés à quelque phase particulière de la vie du prince suédois ont tous été des personnages qui avaient tout intérêt à taire ce qu'ils savaient à ce propos, ou à le représenter sous un jour coloré à dessein. De toute sa vie Gustaf n'a très probablement jamais conspiré, et cependant son nom représente une conspiration ininterrompue, allant de sa naissance à sa mort. Mais ceux qui conspiraient ainsi de toutes part au nom de Gustaf savaient trop bien ce qu'ils risquaient à agir ainsi, pour qu'ils aient confiés leurs trames au papier.

C'est justement la persuasion de ne jamais arriver à pouvoir reconstruire la biographie *documentée* de Gustaf Eriksson Vasa qui me décide à tenter l'étude pour ainsi dire hypothétique que je sou mets aujourd'hui à l'Académie. L'importance de Gustaf Eriksson dans l'histoire des pays du Nord-Baltique est trop considérable pour pouvoir être négligée et la tentative de reconstruction de sa biographie que voici pourra, même si de nouvelles découvertes venaient en modifier certaines parties,

servir à expliquer nombre de faits jusqu'à présent incompréhensibles.

La présente étude comprendra deux parties. Dans la première j'étudierai la vie de Gustaf jusqu'au jour de son arrivée à la cour impériale à Prague. Gustaf jusqu'alors n'a été qu'un enfant, un instrument aveugle, inconscient et sans volonté, entre les mains d'autrui. A partir de son apparition à Prague tout change. Le prince suédois restera il est vrai un instrument entre les mains d'autrui — il le restera hélas toute sa vie — mais cet instrument n'est plus inconscient, cet instrument a sa propre volonté, ne se laisse employer — quand on le consulte — que dans le cas où cela lui convient, et sous les conditions qu'il lui plaît de déterminer. Instrument par sa naissance des intrigues politiques de l'époque, il n'en est pas moins désormais un homme, un homme avec un caractère parfaitement déterminé, doué d'une volonté bien arrêtée et par conséquent responsable de sa conduite. Cette seconde phase de la vie de Gustaf Eriksson fera le sujet d'une continuation à la communication d'aujourd'hui.

II

Jean III n'a pas tenté d'assassiner son neveu — Envoi de Gustaf Eriksson en Pologne — But de cet envoi — Complicité d'Anna Jagellon — Gustaf Eriksson confié à Laurentius Rilski — Date de l'exil du jeune prince — Réfutation de la version de Giuseppe Riva — Gustaf Eriksson chez les Rilskis — Sa *dénationalisation* — Sa fuite de chez ses « parents adoptifs ».

Reprenons maintenant un à un les différents épisodes de cette existence aventureuse tels que nous venons de les esquisser d'après les données de la tradition et de la légende et examinons les critiquement à la lumière des documents ci-après publiés¹.

Commençons par détruire à tout jamais et irrévocablement la légende selon laquelle Jean III aurait tenté, soit de faire assassiner son neveu, soit de le faire abandonner dans une forêt déserte². Le rôle du tyran quattrocentiste, s'emparant d'un trône et faisant massacrer tous ses compétiteurs présumables, était absolument au-dessus des forces du faible et indécis Jean III de Suède. Sanguinaire il le fut sans doute — la fin d'Erik XIV en est une des nombreuses preuves — mais seulement lorsque la terreur lui prêtait pour un instant la force et le courage du désespoir. Or, aux débuts du règne, alors que durait encore la lune de miel des conjurés de 1568, quelle terreur pouvait bien inspirer à cet usurpateur de par la grâce de ses complices le chétif enfant captif au donjon de Gripsholm! Et comment supposer que Jean III, qui, bien que couvert par la servile complaisance de son clergé et de son Sénat³, hésitait encore faire adminis-

¹ Voir les annexes à la présente étude.

² Cfr. FRYXELL, *Berättelser ur svenska historien*, vol. III, p. 317 (édit. 1843), ainsi qu'annexe n° I à la présente étude.

³ Déjà le 13 septembre 1569 l'archevêque d'Upsala et les évêques de Strengnäs de Vesterås déclaraient, à la demande de Jean III, que selon leur opinion Erik XIV devait être mis à mort. Le Sénat semble déjà alors avoir ap-

trer à Erik XIV lui-même la lugubre *soupe aux pois* qui mit fin à son martyre¹, que Jean III, dis-je, se fut décidé à commettre un crime absolument inutile en faisant assassiner *le fils* de celui qui, seul encore, pouvait avancer des *droits* à la couronne des Vasas !

Au contraire, l'expédition de Gustaf Eriksson à Anna Jagellon (selon la nouvelle version que nous fournit Bartolomeo Chadzinski), dans le but de l'*obliterare et obscurare adeo, ut ne aliquando regia virtus in illo reluceret*², ou aussi *ut sacris initiaretur*³, est en harmonie parfaite avec le caractère de Jean III. Etant donné le bas âge du malheureux enfant⁴ et sa rélévation dans un pays qui n'avait alors presque aucune relation avec la Suède, c'était là se débarrasser de Gustaf aussi sûrement que par un crime, mais sans s'exposer à l'indignation qu'aurait provoqué un crime⁵. C'était enfin remettre à un tiers, à un complice, la besogne qu'on n'osait faire soi-même⁶, car Jean III avait toutes les raisons du monde d'espérer que son énergique et fort peu scrupuleuse belle-sœur abonderait dans le sens voulu.

L'infante Anna de Pologne avait alors cinquante ans et une seule passion la dévorait : la soif du pouvoir. Entichés des Jagellons, dont elle était la dernière représentante, les Polonais imposaient à tout candidat à leur trône d'épouser la vieille princesse, mais celle-ci

prouvé la décision de l'épiscopat. En tout cas il le fit plus tard et le 10 mars 1577 il prononçait et signait une sentence formelle de mort contre le roi prisonnier. (cfr BIAUDET, *Documents concernant les relations entre le Saint-Siège et la Suède* II^e partie, vol. I, doc. n^o 139.

¹ Erik XIV fut empoisonné par ordre de Jean III le 26 février 1577 (Cfr BIAUDET, *Loc. cit.*). Selon la tradition le poison aurait été donné au captif dans une soupe aux pois.

² Cfr annexe n^o XX.

³ Cfr annexe n^o XXII.

⁴ Nous reviendrons plus loin à la question de l'âge de Gustaf Eriksson lors de son exil.

⁵ C'était surtout l'opposition de son frère cadet, le duc Charles de Södermanland, que craignait Jean III. Le duc avait promis à Erik XIV lors de la capitulation de Stockholm qu'il serait traité, lui et sa famille, avec tous les égards dus à son rang.

⁶ Le besoin de faire partager à d'autres la responsabilité de ses actes est un des traits les plus caractéristiques chez Jean III. Nous aurons occasion d'en citer d'autres exemples plus loin.

n'osait — avec raison du reste — se fier à l'espérance de parvenir par ce moyen à la couronne et au pouvoir¹. Le coup d'Etat de 1568 en Suède lui avait ouvert de nouveaux horizons. Sigismond, le fils de l'usurpateur du trône des Vasas, n'était-il pas par sa mère, Catherine Jagellon, la propre sœur d'Anna, un Jagellon lui aussi! Faire de son neveu un futur roi de Pologne, tel fut dès lors le rêve d'Anna². Une contre-révolution légitimiste en Suède menaçait donc Anna autant qu'elle menaçait Jean III, et ce dernier, confiant à sa belle-sœur la responsabilité de l'avenir de Gustaf Eriksson, pouvait dormir sur les deux oreilles.

Voilà donc la conduite de Jean III vis-à-vis de Gustaf Eriksson *logiquement* exposée, et cela, notons-le bien, en conformité aux documents du temps.

En effet, aucun des contemporains de Gustaf Eriksson ne connaît les lugubres légendes rapportées par Fryxell. Tous, à commencer par Gustaf lui-même, qui parle de son *long exil*³, s'accordent parfaitement en cela que le jeune prince fut envoyé hors de Suède: en Allemagne selon Riva⁴ et l'anconyme de Dresden⁵, en Pologne selon les magnats polonais⁶ et Chadzinski⁷, *in transmarinas regiones* en un mot, comme l'écrit Messenius⁸, mais chez aucun d'eux nous ne trouvons la moindre allusion aux intentions sanguinaires prêtées à Jean III par les légendes rapportées par Fryxell. Et, notons-le bien, sauf Gustaf Eriksson, obligé à certains ménagements dans une lettre adressée à Jean III, et Messenius, Sué-

¹ Même en pleine lutte électorale les candidats au trône de Pologne se regimbaient à la prétention des Polonais de les obliger à épouser la vieille princesse. Henri d'Anjou, qui finit par y consentir et qui dut en grande partie à cette promesse son élection, refusa on le sait, une fois élu roi, de faire honneur à ses engagements. Cfr NOAILLES, *Henri de Valois et la Pologne*.

² Pour plus de détails sur l'attitude d'Anna par rapport aux élections royales en Pologne, voir BIAUDET, *Les origines de la candidature de Sigismond Vasa*.

³ Cfr annexe n° XXIV.

⁴ Cfr annexe n° XIX.

⁵ Cfr annexe n° II.

⁶ Cfr annexe n° XXII.

⁷ Cfr annexe n° XX.

⁸ Cfr MESSENIUS, *Op. cit.*, I. VII, p. 10.

dois d'origine et de cœur, tous les auteurs nominalement cités ici sont des ennemis déclarés tant de Jean III, que de la Suède. Plus ils auront l'occasion de noircir Jean III, mieux cela vaudra pour leur cause¹; il est donc certain que si les légendes en question avaient eu la moindre raison d'être, si elles avaient été seulement connues alors, ils se seraient fait un vrai régal à les rapporter intégralement.

En résumé, nous pouvons donc écarter comme manquant absolument de tout fondement les prétendues tentatives d'assassinat commises par Jean III contre son neveu. Ce sont là de pures fables. Des fables, qui selon la maxime *vox populi vox Dei*, indiquent à la rigueur de quoi le peuple suédois jugeait Jean III capable, mais des fables en tout cas, et des fables qui n'ont aucun fondement historique.

Quant au fait que Gustaf Eriksson fut envoyé à Anna Jagellon, et cela dans le but de le dénationaliser, de le déclasser, de faire de lui un être à jamais inoffensif, qui ne connaîtrait rien de son passé et qui par conséquent ne pourrait jamais revendiquer la couronne usurpée par son oncle, il nous est affirmé par des témoignages catégoriques de personnages absolument dignes de foi.

Il est vrai que je n'ai jusqu'à présent pas réussi à identifier Chadzinski, mais il suffit de parcourir son *oratio* à l'empereur² pour être convaincu du fait qu'il tenait ses renseignements soit de Gustaf Eriksson lui-même, soit de personnes parfaitement au courant de toute l'affaire. Et lorsque Chadzinski déclare que Jean III *curavit Principem Gustavum... ad Annam Reginam Poloniae... exportandum*, dans le but de *obliterare et obscurare adeo, ut ne aliquando regia virtus in illo reluceret*³, il ne fait que paraphraser le passage où les magnats polonais déclarent que le roi de Suède *Gostavum in Poloniam ablegavit, atque sic instituendum curavit, ut non Reipublicae gubernacula tractanda, sed tanquam infimae sortis homo vitam suam degat, aut si ita*

¹ Nous reviendrons sur cette question plus loin, cfr p. 69 et suiv.

² Annexe n° XX à la présente étude.

³ Cfr annexe n° XX.

*visum fuerit superis, ut Sacris initiaretur*¹. Et ces magnats, eux, ne sont certes pas des inconnus! Qui pouvait bien être mieux placé pour connaître les secrets de la cour de Pologne — car évidemment l'existence de Gustaf Eriksson en Pologne dut être un secret d'Etat — que Petrus Dunin Wolski et Christophe Warszewicki, surtout ce dernier, qui, lui-même confident et secrétaire intime d'Anna² était de plus frère du confesseur de la reine Catherine de Suède, le jésuite Stanislas Warszewicki³.

Chadzinski nous raconte que la princesse Anna *illustrissimum principem dominum Gostavum nobili quidam Laurentio Rilsky nutriendum dedit, qui illum ex patria transtulit, utque illustrissimum Gostavum iam pro filio haberet facile obtinuit*⁴. Tout indique que ce passage aussi est parfaitement exact. Laurentius Rilski (ou Rylski), dont il est question ici, n'est nullement un inconnu pour nous. Il nous apparaît pour la première fois dans la liste des serviteurs qui accompagnèrent en 1562 la princesse Catherine Jagellon⁵, lorsqu'après son mariage avec celui qui n'était encore que le duc Jean de Finlande, elle quitta pour toujours Vilna afin d'aller s'établir en Suède. C'est indiquer que Rilski était un des plus anciens et un des plus dévoués serviteurs de Catherine, un des hommes de confiance du jeune ménage. Et en effet, du jour où Jean de Finlande devient Jean III de Suède, Rilski monte en grade. De simple *pacholat* qu'il était en 1562, il devient un des agents les plus appréciés du nouveau roi pour les nombreuses missions que nécessitaient les relations avec la Pologne. C'est lui entre autres qui apportera en Suède la première nouvelle de la mort de Sigismond-Auguste⁶ et les documents de l'époque

¹ Cfr annexe n° XXII.

² Cfr WIERZBOWSKI, *Krzysztof Warszewicki i jego dzieła*, ainsi que BIAUDET, *Jean III de Suède et sa cour*.

³ Stanislas Warszewicki, qui avait déjà en 1574 été envoyé en mission en Suède (cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I), revint à Stockholm en 1578, cette fois-ci en qualité de chapelain et de confesseur de la reine Catherine.

⁴ Cfr annexe n° XX.

⁵ Cfr PRZEZDZIECKI, *Jagiellonki polskie*, vol. III, p. 325, *Spisanie dworu i slug wszystkich którzy z Ksieźna J. M. do Philandyi z Wilna jachali*.

⁶ Cfr HILDEBRAND. K., *Johan III och Europas katolska makter*, p. 61.

nous le montrent faisant continuellement la navette entre Stockholm et Cracovie¹, jusque vers 1574, époque vers laquelle il semble s'être retiré dans une terre qu'il possédait en Mazowie². Serviteur de confiance des Jagellons, éprouvé en maintes missions délicates, et avec cela de position sociale suffisamment humble pour que sa famille ne frayât en aucune façon avec l'aristocratie proprement dite, surtout pas avec le cercle de la cour, Laurentius Rilski était évidemment tout indiqué pour le rôle de père adoptif du malheureux fils d'Erik XIV.

Essayons maintenant de déterminer à quelle date à peu près eut lieu l'envoi en Pologne du jeune prince. Le seul de nos auteurs qui s'exprime nettement à ce sujet est Chadzinski, qui écrit que Jean III *Reginam*³ *cum filia Syrin* (Sigrid)⁴ *satis iniquissima conditione tractavit, illustrissimum autem principem Gostavum... ad Annam Reginam Poloniae... exportandum curavit anno 1570*⁵. Et ceci confirmerait en quelque sorte l'assertion moins précise de Messenius, lequel, après avoir raconté le transfert d'Erik XIV du château de Stockholm à celui d'Åbo, en Finlande, transfert qui eut lieu en juillet 1570, ajoute: *Illuc simul uxor, liberique deferentur, praeter Gustavum, Erics primogenitum, qui deinceps in transmarinas regiones... fuit imbutus*⁶. Ajoutons encore que dans sa lettre à Philippe II, Giuseppe Riva semble confirmer cette date de 1570, lorsqu'il déclare que Jean III *embio en Filandia la dicha Reyna Catlerina y la Princessa Serina*, tandis que Gustaf était expédié en Pologne⁷, présentant ainsi les deux mesures comme simultanées.

Et cependant tout porte à croire que cette date de 1570 n'est pas la vraie. Dans une conférence faite tout dernièrement à la Société des Sciences de Finlande, l'archiviste J. W. Ruuth,

¹ Cfr PRZEZDZIECKI, *Op. cit.*

² Il se pourrait fort bien qu'un des motifs de cette retraite ait été justement la surveillance et l'éducation de Gustaf Eriksson.

³ C.-à-d. Karin Månsdotter.

⁴ La princesse Sigrid, sœur de Gustaf.

⁵ Cfr annexe n° XX.

⁶ Cfr MESSENIUS, *Scandia ill.*, VII, p. 10.

⁷ Cfr annexe n° XIX.

basant son affirmation sur un examen minutieux des comptes du château d'Åbo, affirme catégoriquement que lors de l'arrivée à Åbo du roi Erik XIV, le 17 juillet 1570, la famille du prisonnier comprenait son épouse, la reine Karin, sa fille Sigrïd ainsi que ses fils Gustaf et Arnold¹. Et cette affirmation, en tant du moins qu'elle concerne Gustaf, semble corroborée par plusieurs indications, assez vagues il est vrai, soit d'autres comptes de l'époque, soit des lettres d'Erik XIV².

Observons du reste que même les trois auteurs cités plus haut sont tous d'accord sur un point: à savoir que l'envoi en exil de Gustaf Eriksson eut lieu à l'occasion de, et plus ou moins immédiatement après le dispersement de la famille du roi captif³. Or, si nous ne pouvons rien affirmer au sujet de Gustaf, il est en revanche absolument hors de doute que la reine Karin et les autres enfants d'Erik suivirent leur père à Åbo. Quel intérêt Jean III aurait-il bien pu avoir à faire une exception pour Gustaf et à le séparer des autres membres de la famille captive!

La dispersion de la famille eut lieu en réalité trois ans plus tard. Jean III, craignant que le tsar ne tentât de libérer son ancien allié⁴, avait fait transporter Erik XIV et sa famille d'Åbo, trop exposé aux incursions moscovites, au château de Gripsholm⁵ en Suède même. Mais ce château se trouvait dans les domaines du duc Charles de Södermanland, et, à la suite de la découverte de certains complots auxquels le frère cadet du roi

¹ *Vanhastaan on tietty, että kuningas Erik tuotiin Turun linnaan perheineen 17 p. heinäk. 1570. Perheesen kuului paitsi Kaarina Maununtytär, heidän kolme lastaan Sigrïd, Gustaf, ja Arnold....*

² Observons à ce propos que la date citée par Chadzinski peut à la rigueur se rapporter à la première partie seule de la phrase citée, ce qui la rendrait parfaitement exacte.

³ Il est vrai qu'aucun d'eux ne met les deux mesures en dépendance l'une de l'autre.

⁴ Cfr AHLQVIST, *Erik XIV:s fängelse och död*, p. 30.

⁵ Erik fut transféré d'Åbo à Kastelholm dans l'archipel d'Åland, entre la Finlande et la Suède, en août 1571, puis de là à Gripsholm en novembre de la même année.

semble avoir été mêlé¹, Jean III crut devoir transférer Erik en un endroit plus sûr, situé sous sa juridiction immédiate et directe. En même temps pour éviter un accroissement ultérieur de la famille du roi captif², il ordonna que la reine Karin fût désormais séparée de son époux et renvoyée en Finlande. C'est ainsi qu'advint la dispersion de la famille et c'est très probablement à ce moment-là, c'est-à-dire au cours de l'été de l'année 1573, que Gustaf Eriksson fut arraché des bras de sa mère.

Parfaitement inutile en 1570, une telle mesure est en effet compréhensible en 1573. Durant les trois années qui viennent de s'écouler de nombreux complots ont démontré que les partisans de l'ancien régime n'ont nullement perdu courage³. A défaut d'Erik XIV, étroitement surveillé, et que Jean médite depuis longtemps déjà de faire assassiner, il est à prévoir qu'il se rabatteront sur son fils, héritier légitime du trône⁴. Celui-ci devient donc un personnage dangereux, un personnage dont il faut à tout prix se débarrasser. Le laisser en Suède même, où pullulent les partisans d'Erik, est dangereux, l'envoyer avec sa mère en Finlande, où le tsar pourrait tenter de s'emparer de lui, ne l'est pas moins⁵. C'est évidemment alors qu'a dû se présenter l'idée d'envoyer l'enfant en Pologne⁶.

¹ Cfr AHLQVIST, *Erik XIV:s fängelse och död*, p. 45. A tort ou à raison, le duc Charles fut soupçonné de participation à la majeure part des complots dirigés contre Jean III et particulièrement à ceux auxquels furent mêlés Charles de Mornay, dont il a été question plus haut et le Français Jean Allard, que nous retrouverons plus loin.

² Depuis l'emprisonnement de la famille royale la reine Karin avait déjà donné à son mari un fils. Jean III craignant une répétition de l'événement, avait ordonné déjà en 1572 que la reine fut séparée de son époux. Cet ordre arriva trop tard, et Jean III renonça pour le moment à son projet sur l'avis que la reine était déjà en grossesse. Cfr AHLQVIST, *Erik XIV:s fängelse och död*, p. 38.

³ Cfr ÖDBERG, *Stämplingar mot konung Johan III åren 1572 till 1575*.

⁴ C'est naturellement ce qui arriva plus tard. Cfr annexe n° XIII.

⁵ N'oublions pas que durant tout l'hiver, c. a. d. pendant six mois de l'année, les glaces rendaient presque impossible toute communication entre la Finlande et la Suède.

⁶ Il est curieux de constater chez Jean III cette crainte de voir Ivan Le Terrible prendre parti pour Gustaf Eriksson, un quart de siècle avant que le fait se produisit réellement.

Cela d'autant plus que jamais les relations avec Anna de Pologne n'ont été aussi cordiales qu'en ce moment-là. La mort de Sigismond-Auguste¹ a rapproché l'un de l'autre Jean III et sa belle-sœur²; l'un rêve de voir son fils devenir roi de Pologne, l'autre de conserver par l'élection de son neveu son rang de membre de la famille régnante³. Sans doute les électeurs viennent de se prononcer pour Henri d'Anjou, mais le bruit court déjà qu'il refusera la couronne⁴. Et s'il l'accepte, s'il épouse la princesse, qu'importe! Anna a cinquante ans, il n'est guère probable qu'elle ait jamais des enfants. Sigismond Vasa restera donc toujours le seul prétendant de sang Jagellonien, et ce qui n'a pu se faire aujourd'hui se fera peut-être demain⁵. Aussi l'entente est-elle si parfaite que Jean III et Anna, modèles tous les deux d'avarice, de cupidité et de méfiance, en arrivent à se fier l'un à l'autre même en matière d'argent. Autorisée à cela par son époux, Catherine Jagellon abandonne à sa sœur tous ses droits à l'énorme héritage Sforza⁶, de la récupération duquel dépendent les finances de Jean III⁷.

Quel moment favorable pour proposer à l'infante une complicité active dans l'odieuse trame qu'on ourdit contre un enfant sans défense!

Et notons-le bien, les documents du temps, critiquement examinés, sont parfaitement d'accord avec cette date de 1573, conforme du reste aussi avec la tradition populaire. Nous ve-

¹ Survenue le 7 juillet 1572.

² Depuis que Jean III alors encore simple duc de Finlande avait refusé de l'épouser (cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, p. 81) les relations entre le roi de Suède et sa belle-sœur avaient été des plus froides.

³ Cfr BIAUDET, *Les origines de la candidature de Sigismond Vasa*.

⁴ Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, p. 268.

⁵ De 1572 jusqu'au jour où il est enfin élu roi de Pologne en 1587, on peut dire que la candidature de Sigismond Vasa a toujours été sur le tapis. Si le trône est vacant on la présente ouvertement, s'il ne l'est pas, comme par exemple durant le règne de Batory, on travaille à faire déclarer le jeune prince héritier de la couronne. Et toujours c'est Anna Jagellon qui fomenté l'agitation en sa faveur. Cfr BIAUDET, *Les origines de la candidature de Sigismond Vasa*.

⁶ Cfr. BIAUDET, *Documents...* II^e partie, vol. I, doc. n^o 2.

⁷ Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, Annexe, p. 536 et suiv.

nons de voir plus haut que Chadzinski, Messenius, Riva et autres contemporains sont tous d'accord en ce point, qu'ils mettent en corrélation l'expatriement de Gustaf, avec la dispersion de la famille d'Erik XIV, ce qui nous porte justement à 1573. Observons de plus que Riva, qui connaît, ou du moins prétend connaître personnellement Gustaf Eriksson¹, ajoute que le jeune prince *se huyo del dicho reyno di Suetia y vino a Alemania... siendo ya de once años*². Or, ceci correspond justement à l'année 1573, si nous prenons en considération que selon Riva Gustaf était né en 1562, puisqu'il déclare que *siendo de seys años fue jurado y coronado Rey de Suecia*³ et qu'à propos de cette dernière date aucune erreur n'était admissible pour des contemporains.

Enfin — et c'est là mon argument le plus sérieux — le 1^{er} août 1591 Gustaf Eriksson écrira lui-même, et cela à Jean III: *octodecim et amplius annos miserabile exilium patior*⁴, ce qui confirmerait en tous points l'hypothèse de l'envoi en Pologne immédiatement après la séparation de Gripsholm⁵. En présence de cette indication si précise de l'intéressé lui-même, que signifie bien la date erronée citée par Chadzinski⁶?

Resterait à expliquer la décision du Sénat de Suède du 8 mars 1575, selon laquelle Gustaf Eriksson se serait trouvé à cette époque-là auprès de sa mère à Åbo (*vore nyttigt... att. k. Erichs son Göstaf icke lenger blifver hos Karin Månsdotter på Åbo*)⁷. Selon mon avis ce n'est là qu'une manœuvre de Jean III, destinée à faire partager par le Sénat la responsabilité d'un fait déjà accompli, mais jusqu'alors ignoré encore, même des membres de la haute assemblée.

¹ Cfr annexe n° XIX.

² Cfr annexe n° XIX.

³ Cfr annexe n° XIX.

⁴ Cfr annexe n° XXIV.

⁵ Celle-ci avait eu lieu en juin 1573.

⁶ Celle de 1570 (cfr p. 22). Nous aurons l'occasion de constater que ce n'est nullement là la seule date erronée citée par Chadzinski.

⁷ Cfr annexe n° IX.

Pour terminer la discussion à ce sujet, notons que selon Chadzinski, le mieux renseigné de tous nos informateurs, Gustaf aurait été emmené en Pologne par Rilski lui-même (*qui illum ex patria transtulit*)¹, tandis que selon Riva le jeune prince *vino a Alemania acompañado da un Andreas Lorechia de Suecia*². La première version, conforme du reste à celle de l'anonyme de Dresden³, me paraît plus digne de foi que la seconde. Cette dernière est en tout cas inadmissible si l'expatriement eut réellement lieu durant l'été 1573, vu que Lorichs, occupé par l'élection royale, ne quitta pas la Pologne cette année-là⁴, tandis qu'il est prouvé que Rilski, lui, vint en Suède justement à cette époque-là⁵. De plus nous verrons plus loin Lorichs ignorer l'existence de Gustaf en Pologne, ce qui n'est guère admissible, si c'était lui qui l'avait amené en Pologne. Enfin, dans le cas présent au moins, Jean III devait évidemment avoir plus de confiance en Laurentius Rilski, dévoué serviteur des Jagellons, qu'en Lorichs, dont les antécédents n'étaient pas des plus nets à ce propos et qui, du reste, tant comme étranger soit à la Pologne, soit à la Suède, que par sa position même d'ambassadeur officiel, était trop en vue et trop surveillé pour pouvoir être chargé d'une mission aussi délicate et secrète que celle dont il est ici question⁶.

¹ Cfr annexe n° XX.

² Cfr annexe n° XIX.

³ Cfr annexe n° II. *med enn Pálnisk Herre*, ce qui ne peut évidemment s'appliquer à Lorichs, qui était Danois d'origine et Suédois par sa qualité d'ambassadeur de Jean III en Pologne.

⁴ Cfr ÖDBERG, *Anders Lorichs*.

⁵ Le 16 avril 1573 Sigismond Vasa écrit à sa tante: *dziękuje za upominki ktòres W. K. M. raczyła nam posłać przez Wawrzynca Rylskiego, khtorych do tych czasow acz jeszcze ne mamy*. Rilski est donc attendu, mais n'est pas encore arrivé en Suède. Et d'une lettre d'Anna Jagellon à sa sœur Sophie de Braunschweig du 6 novembre de la même année, il ressort que Rilski est *revenu déjà* de Suède en Pologne. Entre ces deux dates Rilski a donc été en Suède et ce serait très probablement au cours de ce voyage qu'il aurait ramené avec lui le jeune Gustaf Eriksson.

⁶ Cfr ÖDBERG, *Lorichs*. Observons du reste que Jean III ne semble jamais s'être fié sans réserve à son ambassadeur en Pologne.

Avant d'aller plus loin, notons qu'un des documents publiés ci-après donne de l'*expatriement* de Gustaf Eriksson une version qui diffère du tout au tout de celle que nous venons d'examiner.

Dans sa lettre à Philippe II du 29 octobre 1588¹, Giuseppe Riva prétend en effet que le fils d'Erik XIV aurait quitté la Suède, non par la volonté de Jean III, en exilé, mais à l'instigation et sous la conduite d'Anders Lorichs, en fugitif, et dans le but de demander *socorro y aida a algunos Principes alemanos para la recuperacion de su Reyno*. Et, pour bien montrer que ses informations sont puisées à bonne source et digne de toute confiance, Riva ajoute: *En el qual tiempo yo me halle en dicho Reyno sono ya nueve años a cerca por la causa ya nota a Vuestra Magestad, y muy bien conosci el dicho Principe Gustavo*².

Giuseppe Riva avait en effet été en Suède, non *neuf* ans auparavant, mais sept. Docteur en droit et juriste des plus distingués, il s'était trouvé attaché au tribunal de la *Summaria* à Naples, sa ville natale, à l'époque où l'arrivée en Italie de l'ambassadeur suédois Pontus de la Gardie, en 1577, déclencha toute une série de procès entre Catherine de Suède et Anna de Pologne au sujet de l'héritage Sforza³. Ne pouvant arriver, vu la contradiction des documents présentés par les avocats des deux reines, à savoir au juste quelles étaient les intentions de celles-ci, la cour, par décret du 14 mai 1581⁴, avait fini par décider d'expédier aux deux reines des commissaires spéciaux chargés de les interroger sur place. Giuseppe Riva fut un de ces commissaires, et c'est ainsi que nous le trouvons à Stockholm vers la fin de l'été de l'année 1581⁵.

¹ Cfr annexe n° XIX.

² Ibid.

³ Au sujet de la mission de Pontus de la Gardie et des procès qui en résultèrent, voir BIAUDET, *Carlo Brancaccio*, ainsi que *Documents...* II^e partie, vol. I.

⁴ Cfr BIAUDET, *Carlo Brancaccio*.

⁵ Le départ de Naples eut lieu en juin 1581, ainsi qu'il ressort des instructions données aux commissaires. *Arch. R. Suède, Polonica, Fragments d'archives polonaises*. Giuseppe Riva resta du reste à Stockholm longtemps après avoir terminé les affaires pour lesquelles il était venu. Le 8 décembre 1581 nous retrouvons encore son nom au bas d'un contrat commercial signé à Stock-

C'est donc à cette époque que notre homme aurait fait à *Stockholm*¹, la connaissance du prince Gustaf Eriksson, et que ce dernier, accompagné d'Anders Lorichs, se serait enfui de Suède, afin d'aller quémander l'appui des princes allemands pour reconquérir son royaume paternel.

Or, ceci est tout simplement impossible. Un événement d'une gravité pareille n'aurait pu échapper aux nombreux agents pontificaux qui se trouvaient alors à Stockholm et en Pologne et dont la correspondance a été conservée jusqu'à nos jours². Le fait seul qu'*aucun* d'entre eux n'a jamais soufflé mot au sujet de Gustaf Eriksson suffirait à démontrer que celui-ci avait disparu avant leur arrivée en Suède, c'est-à-dire avant l'année 1576³.

Il est donc inadmissible que Riva ait connu à *Stockholm* Gustaf Eriksson. Son assertion à ce sujet est simplement destinée à donner plus de poids à son affirmation de l'identité de Gustaf Eriksson. Ambitieux au-delà de toute mesure⁴ et enhardi par les succès remportés sept ans auparavant en Pologne et en

holm entre Alessandro Guagnini et Angelo Ventura (cfr CIPOLLA, *Aless. Guagnini*) et ce n'est qu'en avril 1582 qu'il arrive à Prague, retournant en Italie (Cfr *Wien, H. H. u. Staats-Arch. Hispanica, Hofkorrespondenz 1580-1590*).

¹ Cfr annexe n° XIX.

² Les principaux de ces agents, et particulièrement les jésuites Antonio Possevino qui justement alors séjournait à la cour de Pologne et Stanislas Warszewicki établi, lui, à Stockholm, comme confesseur de la reine Catherine, étaient en relations très suivies avec Anders Lorichs. Ils n'auraient pu ignorer un fait aussi important. Observons du reste que le dernier séjour d'Anders Lorichs en Suède date de l'année 1580, donc d'un an *avant* l'arrivée à Stockholm de Giuseppe Riva.

³ Dans la correspondance très considérable de Laurentius Norvegus (à Stockholm de 1576 à 1580), d'Antonio Possevino (à Stockholm de 1577 à 1580) et de Stanislas Warszewicki (à Stockholm à partir de 1578) il n'est pas fait mention *une seule fois* du prince Gustaf, pas plus du reste que dans *aucune autre* pièce de l'époque. Celui-ci était donc à ce moment complètement disparu et ignoré.

⁴ Aux archives de Vienne et de Simancas il existe à ce sujet des documents fort éloquents. Dès son retour de Suède, en 1582, Riva arrache à l'empereur une recommandation auprès de Philippe II, afin qu'il lui soit accordé le poste de Président de la *Summaria*. La roi n'y ayant pas consenti, Riva se met en tête de passer au service diplomatique et harcèle Philippe II de lettres dans lesquelles il offre ses services comme ambassadeur.

Suède¹, notre Napolitain croit avoir trouvé, dans l'apparition à Prague du fils d'Erik XIV, l'occasion guettée depuis des années² de faire quelque chose de remarquable et de s'assurer d'un seul coup la reconnaissance de l'empereur et de l'archiduc Maximilien, qu'il voit déjà roi de Pologne le jour où, par ses récits colorés, il aura décidé Philippe II à prendre parti pour Gustaf Eriksson Vasa³.

Pour ce qui est des affirmations de Riva au sujet des prétendues tentatives de restauration légitimiste auxquelles aurait trempé le fils d'Erik XIV, nous reviendrons à ce sujet plus bas⁴.

Somme toute, nous voyons donc que la version rapportée par Giuseppe Riva au sujet de la manière dont Gustaf Eriksson quitta la Suède, et du moment auquel eut lieu cet événement, est absolument inadmissible et n'infirme par conséquent en aucune façon celle étudiée plus haut de Bartolomeo Chadzinski.

Après avoir ainsi déterminé la date la plus probable de l'*exil* de Gustaf Eriksson Vasa, revenons à l'*oratio* de Bartolomeo Chadzinski, le seul document que nous possédions concernant les péripéties de la vie du jeune prince durant les premières années de son séjour forcé en Pologne.

Nous savons déjà que Chadzinski tenait ses informations de très bonne source, de Gustaf Eriksson en personne et de l'en-

¹ L'envoi des commissaires napolitains en Suède eut pour résultat de mettre fin aux procès engagés à Naples entre les deux reines de Pologne et de Suède (cfr BIAUDET, *Carlo Brancaccio*). Les commissaires ne manquèrent pas de s'attribuer tout le mérite de ce succès, dû en réalité à des circonstances absolument étrangères à leur action personnelle.

² Nous venons de voir que Riva harcelait Philippe II de lettres dans lesquelles il s'offrait comme ambassadeur. Du jour où la couronne de Pologne est vacante les efforts de Riva redoublent. Il adresse au roi de longs rapports sur les affaires de Suède et de Pologne et il supplie qu'on l'envoie dans ces pays. C'est à la suite de ces suppliques que Philippe II finit par l'adjoindre à Vespasiano Gonzaga, envoyé à la cour impériale en 1588. Le commencement de la lettre du 29 octobre 1588 indique assez combien Riva était mécontent du rôle secondaire que lui assignait l'ambassadeur et quelle haute idée il avait de ses propres talents diplomatiques. Cfr annexe n° XIX.

³ Le but auquel vise Giuseppe Riva ressort nettement de la fin de sa lettre à Philippe II du 29 octobre 1588.

⁴ Cfr chap. V.

tourage immédiat d'Anna Jagellon¹. Et en effet, pour tout ce qui a trait aux *faits* mêmes, son récit, du reste parfaitement logique et plausible, nous est confirmé par diverses circonstances.

Choisissant Laurentius Rilski pour exécuteur de leur infame dessein d'*obliterare* et d'*obscurare* le jeune prince, Jean III et Anna Jagellon avaient eu la main heureuse. Fils de parents foncièrement suédois, protestants fanatiques et ne sachant ni l'un ni l'autre un seul mot de polonais, Gustaf Eriksson, encore tout jeune homme, sera bientôt un catholique enthousiaste², dénationalisé au point d'être *longe peritior in lingua polonica quam in sua nativa suetica*³. C'est évidemment le séjour chez les Rilski qui l'a transformé à ce point et ceci ne peut que confirmer l'assertion de Chadzinski que ce séjour dura *aliquos annos*⁴. De même il est certain que Gustaf Eriksson a dû recevoir chez ses *parents adoptifs* une certaine instruction élémentaire⁵, puisque plus tard nous allons le voir entrer d'emblée dans une classe assez avancée du collège de Braunsberg et terminer ses études très rapidement⁶. L'intérêt témoigné selon Chadzinski par Catherine Jagellon au jeune prince, — intérêt qui constitue une des meilleures preuves de l'entente entre les cours de Pologne et de Suède au sujet du malheureux enfant, — nous est confirmé par d'autres sources⁷. Enfin le point culminant du séjour chez les Rilski, la fuite de Gustaf de chez cette famille qu'on voulait faire sienne, n'a besoin d'aucune confirmation. Seule une évasion du genre de celle relatée par Chadzinski peut expliquer la disparition totale du prince suédois et la tournure que va prendre à partir de ce moment son existence.

Mais où Chadzinski *colore* évidemment, c'est dans la motivation de cette fuite. Nous reviendrons à ce sujet plus loin⁸. Bornons-nous ici à constater le fait seul de l'évasion, sans nous préoccuper des raisons qui la provoquèrent.

¹ Cfr p. 19.

² Il resta du reste fidèle à la religion romaine durant sa vie entière.

³ Cfr aussi MESSENIUS, *Op. cit.*, t. VIII, p. 100.

⁴ Cfr annexe n° XX.

⁵ *Ibd.* *Ac primum in Mazovia apud illum Laurentium Rilsky educatus est.*

⁶ Cfr chap. III.

⁷ Cfr par exemple annexe I et AHLQUIST, *Karin Månsdotter*.

⁸ Cfr chapitre suivant.

III

Misère et souffrances — Revirement : Braunsberg, Vilna, les Zaporogues — Gustaf Eriksson à la cour de Pologne — Incohérence de la version de Chadzinski — Anders Lorichs et son procès — Gustaf Eriksson, retrouvé par Lorichs, passe sous la protection d'Anna Jagellon — Anna brouillée avec Jean III se sert de Gustaf comme d'une menace de revendication légitimiste — Effet du « fantôme » sur Jean III.

Pour ce qui a trait à la période qui suit immédiatement la fuite de Gustaf Eriksson de chez Laurentius Rilski, et qui va jusqu'au jour où le jeune prince fera enfin sa réapparition officielle, à la cour de Pologne, les documents recueillis par moi ne nous fournissent malheureusement que fort peu de détails nouveaux.

Nous savions déjà, soit par la tradition populaire, soit par les récits rapportés par Fryxell¹ et autres, que ce fut une période dure et pleine de privations. Nous savions que Gustaf Eriksson eut à souffrir durant cette phase de son existence de la misère la plus noire, qu'il fut obligé, pour gagner sa vie, de faire les métiers les plus humbles², qu'il fut secouru par des jésuites ou des moines et que, grâce à ce secours, il parvint à faire des études assez complètes.

Les pièces publiées ci-après confirment en tous points ces récits, ils précisent quelque peu les faits et les lient entre eux chronologiquement. Mais, à part cela, ils ne nous apportent rien de nouveau, sauf l'épisode, rapporté par Chadzinski, du séjour de Gustaf Eriksson parmi les cosaques Zaporogues et sa participation aux combats de ceux-ci contre les Turcs³.

Les premiers temps surtout furent terribles. *Frigora, aestus, famem cum lacrimis tolerare coactus sum*, écrit Gustaf lui-même,

¹ Cfr FRYXELL, *Berättelser*, loc. cit. annexe n° I.

² Cfr FRYXELL et l'anonyme de Dresden, annexes n°s I et II.

³ Cfr annexe n° XX.

*Nulla civitas in Polonia, nullus locus, nullum praedium, nullus ut ita dicam angulus quem non adierim, quem non peragraverim, victum mihi emendicando, durissimos labores exercendo, insidias mihi structas fugiendo*¹. Et Chadzinski, paraphrasant ce passage, ajoute que le malheureux prince en fut même réduit parfois à se cacher *in aquis et paludibus*².

Tout ceci semble du reste fort naturel. Il va de soi que la fuite de Gustaf dut provoquer une émotion considérable, tant à la cour de Suède qu'à celle de Pologne, et que toutes les mesures possibles furent prises pour reprendre le fugitif.

Observons néanmoins de suite qu'aucune trace de ces recherches ne se retrouve dans l'énorme masse de documents que nous possédons de cette époque. Evidemment, visant un être dont l'existence devait rester un mystère, elles durent nécessairement, elles aussi, être poursuivies dans le plus profond mystère, et seuls les familiers les plus sûrs, les plus discrets, les plus dévoués des Jagellons en furent chargés.

Ce qui est certain, c'est qu'elles ne donnèrent aucun résultat — officiellement du moins — et qu'au bout d'un certain temps Gustaf Eriksson put se hasarder premièrement à prendre service auprès de quelque magnat polonais, puis à se présenter au collège des jésuites de Braunsberg³, l'institut d'éducation peut-être le plus en vue, le plus en vogue de tout le royaume à cette époque-là, un institut, notons-le bien, que visitaient continuellement soit les agents du roi de Pologne, soit ceux du roi de Suède, un institut, enfin, où le *roi légitime* de la Suède, car telle était la qualité de Gustaf depuis la mort d'Erik XIV, a dû se trouver en contact immédiat avec nombre de ses propres « sujets »⁴.

¹ Annexe n° XXIV.

² Annexe n° XX.

³ Cfr annexes n°s I, II et XX.

⁴ Les premiers élèves suédois arrivèrent au collège de Braunsberg pendant l'été de l'année 1578 et leur nombre s'accrut rapidement. De 1578 à 1585 une centaine de jeunes Suédois au moins ont étudié soit à Braunsberg, soit à Olmutz, soit enfin à Vilna. Braunsberg surtout acquit dès les débuts une importance considérable par rapport aux relations avec la Suède, et de nombreuses familles suédoises s'établirent dans cette ville.

Les très nombreux catalogues d'élèves de Braunsberg que nous possédons encore ne conservent il est vrai aucune trace du séjour au collège de notre héros, et de la correspondance des Pères jésuites du temps il ressort qu'aucun d'eux n'a jamais soupçonné la présence dans l'établissement d'un personnage aussi important¹.

Et cependant nous n'avons aucune raison de douter du fait lui-même. En premier lieu, parce que toutes les traditions, toutes les légendes concordent absolument à ce propos, et qu'une telle concordance doit avoir une certaine raison d'être. En second lieu, parce que le séjour de Gustaf Eriksson à Braunsberg nous est affirmé par Bartolomeo Chadzinski, et qu'il suffit, ainsi que je l'ai déjà fait noter, de comparer l'*oratio* de ce dernier avec la lettre de Gustaf lui-même à Philippe II, pour être persuadé que les deux pièces sont inspirées par la même personne et que cette personne ne peut être que Gustaf lui-même. Enfin, parce qu'il est absolument hors de doute que le jeune prince reçut une instruction des plus complètes, une instruction à caractère nettement ecclésiastique², et que cette éducation il ne peut l'avoir reçue que durant la période qui nous occupe ici.

¹ Ainsi dans la correspondance très complète du Père Antonio Possevino, conservée actuellement au Vatican, aucune mention n'est faite de Gustaf Eriksson, et cependant Possevino passa la majeure part des années 1577 à 1586 en Suède, en Pologne, à Braunsberg et en Russie. Il en est de même pour la correspondance de Laurentius Nicolai Norvegus. Norvégien d'origine, ce Père séjourne en Suède de 1576 à 1581, et de suite après il occupe pendant plusieurs années une chaire justement au collège de Braunsberg. Il est du reste en relation constante avec tous les jeunes convertis des pays scandinaves. Et cependant lui non plus ne fait nulle part la moindre allusion à Gustaf Eriksson. Ce n'est qu'en 1586, alors que l'incognito du jeune prince est depuis longtemps dévoilé, que Laurentius Norvegus parle de lui dans une lettre adressée au général de la Compagnie de Jésus, et cela dans des termes qui semblent indiquer que notre jésuite ne connaît pas personnellement le fils d'Erik XIV. Cfr p. 54.

² Ainsi qu'on le verra dans la seconde partie de cette étude, il sera question plus tard de faire de Gustaf Eriksson un ecclésiastique (cfr anonyme de Dresden, annexe n° II). Sigismond aura même un instant l'intention de le faire nommer archevêque d'Upsala (cfr annexe n° XXVI), et de la correspondance à ce sujet il ressort que notre héros possédait les connaissances nécessaires pour recevoir les ordres sacrés.

L'absence de toute trace du passage de Gustaf Eriksson à Braunsberg est du reste parfaitement logique. Evidemment, à supposer que le récit de Chadzinski soit exact, le prince fugitif ne s'est hasardé à se présenter à Braunsberg que le jour où il a pu être parfaitement certain que son identité ne risquait pas d'être dévoilée, et, bien entendu, il ne l'a fait ni sous son nom réel, ni sous celui de son père adoptif, Rilski. L'empoisonnement de son père, le roi Erik XIV, qu'il ne pouvait guère ignorer¹, puisqu'on en parlait partout en Pologne, était un avertissement des dangers dont le menaçait le dévoilement de son identité.

De Braunsberg, qui correspondait aux écoles moyennes de notre temps, Gustaf Eriksson passe à l'Académie de Vilna², où il paraît avoir terminé ses études et où, bien entendu, son passage laisse tout aussi peu de traces qu'à Braunsberg.

Puis enfin, ses études terminées, il s'adonne quelques temps à la carrière militaire et dans ce but il va s'engager parmi les cosaques Zaporogues³ et combattre avec eux les Tartares et les Turcs sur les bords du Dnièpr. Tout ceci est parfaitement conforme aux us et coutumes du temps, aux méthodes éducatives suivies parmi la noblesse polonaise.

C'est après ce séjour parmi les Zaporogues que Gustaf Eriksson rentre en Pologne et que nous entendons de nouveau parler de lui, et cette fois-ci sous son vrai nom⁴.

Afin de mieux juger de la valeur du récit que fait Chadzinski des pérégrinations de Gustaf Eriksson Vasa, il est nécessaire de remédier au manque d'indications chronologiques qui caractérise son *oratio*⁵. Malheureusement, pour toute cette période de la vie

¹ Jusqu'à nouvel ordre je m'en tiens ici à la version que nous donne Bartolomeo Chadzinski des événements, c'est-à-dire que je suppose que Gustaf Eriksson en venant à Braunsberg agissait *de sa propre initiative*. Plus loin, p. 43, je démontrerai l'inadmissibilité de cette version.

² Cfr annexe n° XX. Chadzinski cite Vilna avant Braunsberg, mais le caractère même des deux célèbres écoles de ces villes — collège à Braunsberg, académie à Vilna — dénote une interversion chronologique.

³ Cfr annexe n° XX.

⁴ Annexe n° XIV.

⁵ Notons que Chadzinski, qui cite de nombreuses dates tant qu'il est question de faits universellement connus, n'en donne aucune concernant la

du jeune prince nos documents ne nous donnent aucune date fixe. Essayons d'y suppléer par voie de déductions.

La période débute par la fuite de Gustaf de chez ses parents adoptifs, les Rilskis. Il n'est guère admissible qu'un gamin se décide à un acte pareil ayant l'âge de dix à douze ans au moins. En admettant donc, conformément à la majorité des auteurs, que Gustaf soit né aux débuts de l'année 1568¹, son escapade aurait eu lieu vers 1578 où 1579 à peu près, ce qui correspond parfaitement à la vague affirmation de Chadzinski, qui place cet événement *post aliquos annos* du jour où Gustaf fut confié à Rilski², c'est-à-dire *quelques années après 1573*.

Plusieurs autres circonstances viennent appuyer cette hypothèse d'une évasion du jeune prince à un âge relativement très tendre. Durant les premiers temps qui suivent sa fuite, Gustaf en est réduit à mendier. Un peu plus tard il gagne sa vie par de humbles et durs travaux³. Fryxell aussi bien que l'anonyme de Dresden, généralement assez bien informé, spécifie ces travaux : notre fugitif est tout simplement garçon d'auberge et d'écurie, il fait des commissions, il tire les bottes aux voyageurs⁴, il rend en un mot les services que peut rendre un *très jeune garçon*. Il parvient enfin à se faire accepter à la cour d'un seigneur, et les termes qu'emploie Chadzinski en parlant de ceci nous permettent de supposer que ce fut en qualité de page⁵, donc de nouveau un emploi de jeune garçon.

Sur ces entrefaites Gustaf est reçu à Braunsberg. Le célèbre

période de la vie de Gustaf Eriksson qui nous occupe ici. Comme il tenait ses renseignements de Gustaf lui-même, on pourrait peut-être en conclure que les événements en question ont eu lieu alors que le prince était encore trop jeune pour qu'il ait conservé la mémoire exacte des dates.

¹ Il est bon d'observer que la discussion qui va suivre ne fait que gagner en plausibilité par l'acceptation, comme date réelle de la naissance de Gustaf Eriksson, de l'année 1566 au lieu de 1568. Cfr p. 7, note 1.

² Annexe n° XX.

³ *victum mihi emendicando durissimos labores exercendo* écrira Gustaf lui-même (cfr annexe n° XVII).

⁴ Cfr annexes n°s I et II.

⁵ *Deinceps post habita aula, animum af capessendas honestas disciplinas appulit* (annexe n° XX).

collège de cette ville, institué particulièrement en vue de la propagande catholique, se distinguait par des cours pour ainsi dire condensés. Dans la règle, on n'y entrait qu'une fois les études élémentaires achevées. On y restait généralement deux ans, après quoi les élèves étaient soit renvoyés chez eux, soit transférés à quelque établissement à cours plus complets, si leurs aptitudes aux études les en rendaient dignes¹. Tel fut le cas de Gustaf Eriksson, qui, nous le savons, avait reçu chez les Rilskis les premières connaissances scolaires² et qui était d'une intelligence remarquable. Le voilà donc envoyé à l'Académie de Vilna, où ceux qui ne se vouaient pas à la carrière ecclésiastique ne séjournèrent guère plus d'un an³.

En supposant que Gustaf se soit enfui de chez les Rilskis à douze ans, que la période de misère noire et d'humiliation ait duré un an, ses études à Braunsberg deux et celles à Vilna une année, il aurait donc été un jeune homme de seize à dix-sept ans à sa sortie de la célèbre académie.

C'était l'âge auquel les jeunes gens qui désiraient se vouer à la carrière des armes s'engageaient, et Gustaf Eriksson ne fait, en se rendant auprès des Zaporogues, que ce que faisaient annuellement des centaines de jeunes Polonais de son âge. Son séjour parmi les rudes cosaques du Dnièpr ne fut du reste guère long, les Vasas n'avaient pas le tempérament militaire et Gustaf fut toujours un être faible et maladif. Et en effet, déjà en mars 1585 nous le retrouvons en Pologne, et cette fois-ci sous son vrai nom⁴. Il est alors probablement dans sa dix-huitième année.

Au point de vue *chronologique*, les vicissitudes du jeune prince, telles que les raconte Chadzinski, sont donc parfaitement admissibles et logiques.

¹ L'organisation du collège de Braunsberg était modelée sur celle du collège de Douai, destiné aux jeunes Anglais. On en trouvera une description dans l'ouvrage de MEYER, *England und die katholische Kirche*.

² Cfr p. 30.

³ Nous verrons dans la seconde partie de cette étude que Gustaf Eriksson, tout catholique très convaincu et pratiquant qu'il ait été, n'en refusa pas moins toujours de se vouer à la carrière ecclésiastique.

⁴ Annexe n° XIV.

Et, je l'ai déjà dit, d'autres circonstances semblent confirmer ce récit. Nous avons vu plus haut que la fuite de Gustaf Eriksson et les recherches auxquelles cette fuite dut nécessairement donner lieu, n'ont laissé aucune trace dans les documents de l'époque. Jean III, lui, n'a pu ignorer cette fuite, et cependant rien n'indique qu'il ait déployé beaucoup d'énergie pour retrouver les traces de son neveu¹.

Or *une* des raisons qui pourrait expliquer ce fait, est que le roi a dû croire que le but qu'il s'était proposé en envoyant Gustaf en Pologne était déjà atteint ; en d'autres mots, Jean III a dû croire que le séjour chez les Rilskis avait déjà eu le temps d'*obliterare et obscurare* Gustaf *ut ne aliquando regia virtus in illo reluceret*². Et ce qui prouve que le roi n'avait pas tout à fait tort, est le fait que Gustaf Eriksson, réputé plus tard un polyglotte remarquable, ne parvint jamais à parler convenablement sa langue maternelle, le suédois. Le travail de *dénationalisation* et de dépersonnalisation a dû être très complet et par conséquent le séjour chez les Rilskis assez long. Agé de près de six ans au moins lors de son arrivée en Pologne, Gustaf Eriksson a dû séjourner au moins cinq ou six ans chez son *père adoptif* pour en arriver à ne plus même parler sa propre langue³.

A mon avis il n'est donc guère possible de placer le commencement de la période qui nous occupe ici de la vie du malheureux prince avant les années 1579 ou 1580.

¹ Lors de la fuite de Gustaf Eriksson, Jean III avait en Pologne un résident fixe, Anders Lorichs, dont la correspondance a été parcourue avec soin et minutieusement par l'historien suédois Ödberg. Or, rien dans cette correspondance n'indique que Lorichs ait été chargé de retrouver les traces de Gustaf Eriksson.

² Nous reviendrons plus loin à ce sujet. Cfr p. 46.

³ A ce sujet tous nos informateurs sont d'accord. Les magnats polonais déclarent que Gustaf est *in lingua polonica longe peritior quam in sua nativa suetica*, Messenius citant les langues que parle Gustaf ajoute *et minus sueticam, quod raro esset sum patriotis conversatus*, Lorichs déclarera au cours de son procès que ne sachant pas le polonais il lui fut impossible de s'entendre avec Gustaf. Enfin Adlerbeth, qui a dû avoir à sa disposition des pièces aujourd'hui disparues, ne cite pas le suédois au nombre des langues parlées par Gustaf (cfr annexe n° III).

La fin de cette période est en revanche plus facile à déterminer. De la décision du Sénat de Suède dont je reproduis le texte à l'annexe n° XIV, il ressort, qu'en mars 1585, Gustaf Eriksson est en Pologne, où il est honoré et appuyé (*achtet och framsatt*); et la rédaction de la pièce indique clairement que cette nouvelle venait seulement de parvenir en Suède et que jusqu'alors on avait cru ici généralement que le jeune prince était mort¹. Comme il est absolument inadmissible que l'apparition de Gustaf Eriksson en Pologne, et cela sous son vrai nom, ait pu rester ignorée en Suède, ne serait-ce que quelques mois, nous sommes en droit de conclure de ce document que la réapparition du jeune prince était relativement toute récente².

En résumé donc, voici quel aurait été le cours des événements si nous nous en tenons strictement au seul document que nous possédions à ce propos, c'est-à-dire à l'*oratio* de Chadzinski.

Amené en Pologne durant l'été de l'année 1573, Gustaf Eriksson est confié à Laurentius Rilski, qui réussit en quelques années à faire oublier au jeune garçon son nom, sa langue et sa nationalité. Vers 1578 ou 1579, Gustaf s'échappe et mène pendant un certain temps une vie d'aventures, de privations et de misère. Puis subitement un revirement se produit. Par une suite de circonstances fort peu claires, notre héros est arraché à la vie d'aventures. Il entre au collège de Braunsberg, où il séjourne longuement; il continue ses études à l'académie de Vilna, il fait un stage chez les cosaques du Dnièpr, il suit en un mot la filière que suivent dans leur éducation la majeure part des jeunes gens de la noblesse polonaise. Et

¹ Le texte de l'annexe XIV prête à réflexion. *On apprend, y est-il dit, que le fils du roi Erik est encore en vie...* C'est donc que jusqu'alors on l'a cru mort ! Et ce *on*, ce sont les sénateurs de Suède, presque tous plus ou moins proches parents de Jean III et par conséquent de Gustaf Eriksson ! Si *eux* ont pu considérer le jeune prince comme mort, c'est évidemment qu'*on* leur a fait croire qu'il en était ainsi, et ce *on* aurait nécessairement dû être Anna Jagellon, qui aurait essayer d'expliquer ainsi la disparition du précieux otage commis à sa garde. Et ce qui rend une telle hypothèse encore plus plausible est que seule elle pourrait expliquer d'une manière absolument satisfaisante le manque absolu de mesures, de la part de Jean III, en vue de retrouver son neveu.

² Voir plus bas p. 49.

cette éducation terminée, et terminée dans des limites excessivement brèves, nous retrouvons un beau jour Gustaf Eriksson — redevenu prince suédois et prétendant légitimiste au trône des Vasas — en Pologne, où il est honoré et soutenu. La décision du Sénat de Suède ne nous dit pas par qui, il est vrai, mais évidemment ce ne peut être que par la cour, ou du moins de l'assentiment de la cour, de l'assentiment de Stefan Batory et d'Anna Jagellon, cette même Anna, qui, douze ans plus tôt, est, après Jean III, la plus acharnée à la perte de Gustaf Eriksson!

Et le plus curieux de l'affaire c'est que ce prince suédois dont l'apparition inattendue épouvante Jean III et ses sénateurs au point de leur faire discuter sérieusement la question de s'en débarrasser, voire même par un attentat¹, ce prince suédois apparu en Pologne est absolument ignoré en Pologne même. Les nonces, les ambassadeurs étrangers, les innombrables auteurs d'*avvisi*, qui tous envoient des dépêches de plusieurs pages sur le moindre événement de la vie polonaise, l'ignorent absolument, ne citent son nom nulle part². Il ne joue évidemment aucun rôle à la cour, mais son séjour y est tout naturel et son apparition n'a étonné personne.

Il y a évidemment ici toute une série de contradictions, de circonstances encore non expliquées, mystérieuses.

Essayons de pénétrer quelque peu ce mystère.

Au cours de l'été de l'année 1584, c'est-à-dire l'année *avant* la réapparition de Gustaf Eriksson en Pologne, l'ambassadeur de Jean III à la cour de Varsovie, Anders Lorichs, était traitreusement arrêté à Danzig par les agents du roi de Suède et emmené à Stockholm, où, après une parodie de jugement, il fut condamné à mort et exécuté de la manière la plus barbare en octobre 1584³.

Les accusations portées contre Lorichs peuvent se résumer en

¹ Cfr annexe n° XIV.

² Ainsi pour la période qui nous intéresse ici, j'ai parcouru la correspondance, tant au clair que chiffrée, des nonces de Pologne, des ambassadeurs espagnols, des agents florentins, les liasses d'*avvisi*, etc., sans jamais y avoir trouvé la moindre allusion à Gustaf Eriksson.

³ Cfr ÖDBERG, *Om Anders Lorichs*, pp. 98 et suiv.

trois points principaux ¹. En premier lieu il aurait promis de livrer au roi de Pologne la ville de Reval en Esthonie, mais, voyant son projet découvert, il se serait enfui en Pologne. En second lieu il aurait violé le serment de fidélité prêté à Jean III et aurait trahi celui-ci en offrant ses services à d'autres monarques. En troisième lieu enfin *il aurait été mêlé à des négociations entre le roi de Danemark et le tsar, en vue de rétablir sur le trône de Suède le prince Gustaf, fils d'Erik XIV* ².

Lorichs nia catégoriquement le premier chef d'accusation, et il ne dut avoir aucune peine à persuader ses juges à ce propos ³.

¹ Pour tout ce qui concerne Lorichs, je me base sur le résumé très détaillé que donne ÖDBERG (*Op. cit.*) des pièces du procès de l'ambassadeur, pièces conservées actuellement aux archives royales de Suède.

² *Suetico interea dominio Fridericum Danum & Theodorum Ruthenum insidiatos fuisse quidam referunt; Illud tamen sibimet procurare non machinabantur, sed Gustavo Regis Erii filio, ille velut cognato, hic quod pater singularis Tyranni amicus fuisset. Quocirca intelligens Rex Johannes adversarios in hoc negotio uti potissimum Andreae Lorichii opera, modo in Prussia commorantis, Nicolao Rascio in Poloniam legato mandavit, ut in reditu omnem adhiberet industriam proditori captivando praemium tali conveniens facinori percepturus. Hinc Rascius vir admodum industrius non parum accensus, cum ex Polonia Dantiscum rediisset, cognoscit Lorichium in suburbio, Scotlandia vocato, quod asyli praerogativa esset ornatum, diversari. Et proinde sceleratum ibi prohibitus capere, prodeunti quadam vice struit insidias, captumque inter urbem & prourbium, ad navim ocissime devehit, in ostio Vistulae paratam molitioni.*

Actutum velis igitur pansis, Sueciae proram obvertit, & Stockholmiam perlatus, captivum judicio praesentat, in quo propriis convictus literis, horrendo macatur supplicio; verum Nicolaus inter patritios relatus, fundis amplissimis donatur. Ita quievit aliquandiu ista conspiratio, hujusque socium fuisse Pontificem, quoque Romanum nonnulli sentiunt, Gustavo integram fidei Catholicae dogma confitentem magis forsitan addictum, quam Regi Johanni, doctrinam schismaticis affinem profitenti..... (MESSENIUS, Scondia... VII, p. 71).

Par sa mère, la princesse Catherine de Sachsen-Lauenburg, Erik XIV se trouvait apparenté à la maison royale de Danemark. Quant au tsar Iwan le Terrible, il avait toujours été en excellents rapports avec Erik.

³ Voici en quels termes Alberto Bolognetti, évêque de Massa et nonce apostolique en Pologne annonce au cardinal secrétaire d'Etat la fuite de Reval de Lorichs:

Si troua qui un gentiluomo, chiamato il S:r And:a Loritio, che serui gia il Re di Dania suo natural signore, poi il Re di Suetia, che lo tenne molt'anni Amb:re in Polonia, et gl'hauea assegnato per remunerazione duo mila scudi l'anno in uita, et mille in perpetuo di questi denari, che se gli deuono dal Regno di Po-

Il reconnut la justesse du second, tout en soutenant qu'en sa qualité de non-Suédois il était libre de changer de maître comme bon

*lonia; sopra che già hebbe da questi Ser:mo Re et Regina bonissima intentione. Hora doppo la presa di Narua è uenuto di nuouo in Polonia, dicendo d'esser fugito da esso Re di Suetia, per certa differenza occorsa tra lui et il S:r Ponto, gran fauorito di quel Re, et fa istanza doppo hauer taciuto un pezzo per l'espediti-
one di quel suo assegnamento. Vuol ualersi dell'opera mia, si come già fece de i miei antecessori, et vuol insieme ch'io parli al Re del negocio di Narua, con dire, che i Polacchi non l'intendono à prendere quella guerra, et presupporla così facile; non sapendo essi quanto importi alla difesa di quel porto l'esser quel Re potente in mare, come è. Et s'offerisce di far opera di ridurre questi due Re à concordia, dicendo, che la cosa non sarà tanto difficile quanto si crede. Può esser, che questo huomo s'ingerisca da se, o per speranza di facilitar in questo modo il suo negotio. Tuttavia da simili officij, che non sono corrispondenti alla mala soddisfazione, che prima mostraua d'hauere, come anco dall'esser egli uenuto appunto in questi tempi, et finalmente dal parer poco uerisimile una rottura tale doppo il seruitio di tant'annij, et seruitio grato à quel Re, potrà forse nascer qualche sospetto ch'egli non sia uenuto per sottrahere, ò tentare alcuna cosa nel negotio del P:rone. Come si sia; io non mancherò di raccomandare al Ser:mo Re il priuato suo; come hanno fatto i miei antecessori, di quali esso mi mostra le lettere, ma lo farò con quel riguardo, che ricercano le sopradette considerationi;*

Et quant aux relations entre Lorichs et le roi de Pologne, auquel l'ambassadeur suédois aurait voulu vendre Reval, voici un autre extrait tiré d'une lettre d'Antonio Posseuino au cardinal de Como, secrétaire d'Etat de Grégoire XIII, du 23 octobre 1581 (écrite à Pskoff).

..... Il Re sta con grave risentimento perchè il Re di Suetia habbia posto tanto il piede nella Livonia, la quale egli pretendeva di voler intieramente, massimamente che mi disse di averlo avvertito, che non ponesse la falce nell'altrui messe: et resta alterato contra il Lorichio, il quale scrivendo a S. M:tà per ottenere un salvacondotto, accioche alc:i soldati germani potessero nelle navi del Re di Suetia osservare Thomasso Severigeno, che non passasse in Moscovia, si serve del detto passaporto per far una levata di due mille tedeschi, che tragettati in Livonia sotto la condotta del signore Ponto della Guardia generale del Re di Suetia hanno ajutato molto il progresso di quelle vittorie. Per tanto il neg:o porterà seco intrichi, se auiene che il Moscovita si pacefichi con q:o Re senza cedere le sue pretenzioni nella Livonia.....

Il suffit évidemment de comparer ces deux pièces avec les réponses faites par Lorichs à ses juges au cours du procès pour être persuadé que ces réponses étaient en tout conformes à la vérité et que Lorichs n'avait aucunement l'intention de livrer Reval aux Polonais et de trahir Jean III.

Observons de plus que le premier document confirme le fait que la fuite de Reval fut due à une brouille avec Pontus de la Gardie, brouille à la suite de laquelle le favori de Jean III dénonça son ancien ami au roi et dévoila ses relations avec le tsar au sujet de Gustaf Eriksson. Cfr MESSENIUS, *Scondia ill.*, livre VII, p. 71 ff.

lui semblait¹ et comme une telle théorie était universellement admise à cette époque-là, il en résulte que Lorichs aurait dû être absous, s'il ne s'était agi que des deux premiers chefs d'accusation.

Par rapport à ses relations avec Gustaf Eriksson en revanche ses réponses furent indécises et évasives. Il reconnut avoir eu une entrevue avec le jeune prince, ajoutant qu'il n'avait pu s'entendre avec lui, ne sachant pas le polonais. Il nie avoir visé au rétablissement de Gustaf Eriksson sur le trône, mais il avoue avoir été en relation avec le tsar au sujet de Gustaf. Il reconnaît même que si Iwan IV l'avait aidé à recouvrir des bourgeois de Lübeck une somme de 3,000 roubles que ceux-ci lui devaient, ou bien si le tsar lui avait lui-même remboursé la dite somme, il aurait conduit Gustaf à Moscou².

¹ Lorichs soutint la thèse qu'un étranger au service d'un souverain qui ne le payait pas — et Lorichs n'avait pas reçu de paye depuis des années — était parfaitement libre de passer au service de quelque autre monarque, thèse généralement admise à cette époque-là. Lorichs n'était pas Suédois; Jean III n'ayant pas tenu ses engagements envers lui (cfr ÖDBERG, *loc. cit.*), il était dans son plein droit en abandonnant le service de cet ingrat monarque. Et la recommandation suivante, délivrée à Lorichs par l'empereur pour Philippe II, indique clairement que Lorichs ne méditait aucune trahison dans l'acceptation contemporaine de ce mot.

Rudolphus etc.

Exposuit nobis humiliter noster & Imperij Sacri fidelis dilectus Andreas Lorichs, se peragratis iam pridem non modo Hispaniae, sed alijs etiam, praesertim vero septentrionalibus Regnis atque provincijs, istud nunc maxime in votis habere, ut Ser: i V. suam in bellicis alijsve rebus praestare possit operam, de petendo ut nos nostra commendatione ipsi tanto faciliorem ad Ser: tis V. seruitia aditum patefacere dignaremur. Cum igitur eiusdem Andreae Lorichs eas qualitates, ac tum aliarum rerum experientiam longo usu nec sine periculo partam eamque diuersarum linguarum cognitionem esse acceperimus et eundem Ser: ti V. non incommodam operam praestare posse nobis persuasum sit, eiusmodi petitioni suae deesse noluimus. Quapropter Ser: ti V. benevolo fraternoque studio rogamus ut p: tum Andream Lorichs benigne commendatum habere eundemque Ser: ti seruitii sicubi occasio tulerit adhibitum suo fauore et gratia ita complecti velit, ut nostrae promotionis haud exiguam rationem habitam fuisse intelligat. In quo nobis rem gratam mutuis fraternae benevolentiae et synceri amoris studijs data occasione repouendam factum est Ser: ti V. Quam properrime valere ac omni felicitate frui ex animo optamus. Dat. Viennae die XI Martij 1583. (Wien, H. H. u. St. Arch.).

² Cfr ÖDBERG, *Op. cit.* p. 114.

Les détails du procès de Lorichs, une des pires iniquités commises par Jean III, ne nous intéressent qu'indirectement. Bornons-nous à constater que d'après les pièces du procès les pourpalers entre le Terrible et Anders Lorichs au sujet de Gustaf Eriksson sont entamés *de suite après la fuite de Lorichs de Reval*, c'est-à-dire en automne 1581¹. Et comme ce n'est pas à Reval qu'il a pu retrouver les traces du pseudo-fils fugitif de Laurentius Rilski, force nous est de conclure que ceci a dû avoir lieu *avant* le départ de Lorichs pour la guerre, c'est-à-dire au printemps de la même année, peu avant le moment où, ainsi que nous l'avons vu plus haut, un revirement s'opère dans l'existence de Gustaf et celui-ci, de mendiant et de garçon d'auberge qu'il était depuis sa fuite, entre inopinément dans la filière normale suivie par les fils des familles aristocratiques de Pologne².

Des pièces du procès du malheureux ambassadeur il ressort de plus que ce n'est pas Lorichs lui-même qui retrouve les traces de l'enfant fugitif. C'est un tiers qui le lui amène, et son premier mouvement — fort naturel pour un ambassadeur du roi de Suède et ami intime de Laurentius Rilski — est d'envoyer Gustaf à un évêque polonais, afin que celui-ci le remette soit à Jean III, soit à Anna Jagellon³.

Mais cette remise n'a pas lieu.

Et ici l'inouï commence. Reconnu par un ambassadeur du roi de Suède et livré à un membre du Sénat de Pologne⁴, Gustaf Eriksson n'en continue pas moins à rester *officiellement* disparu, tandis qu'en réalité il est inscrit sous un faux nom au collège des jésuites de Braunsberg et qu'il va résider deux ans dans la ville où il a le plus de chances d'être reconnu de toute la Pologne.

Et après Braunsberg il ira compléter ses études à Vilna, où la cour fait de longs séjours, et où cependant son incognito reste tout aussi respecté qu'à Braunsberg.

¹ Ibid. p. 99.

² Cfr. p. 38.

³ Cfr. ÖDBERG, *Op. cit.*, p. 105.

⁴ Les évêques étaient membres du Sénat en Pologne.

Si telle chose a pu se passer, si Lorichs oublie ses devoirs au point de taire à son roi le fait que Gustaf est retrouvé¹, si l'évêque polonais et Rilski se font ses complices, si enfin la cour de Pologne ferme obstinément les yeux à ce qui se passe, c'est évidemment qu'on *ne veut pas* retrouver le jeune prince; c'est qu'on sait parfaitement à quoi s'en tenir, mais que, pour certaines raisons, on désire ne pas le savoir, c'est, en un mot, que désormais la vie de Gustaf Eriksson sera dirigée par quelqu'un qui voudra se servir de lui, et qui sera suffisamment puissant pour imposer sa volonté à Lorichs, aux sénateurs, à Rilsky, et pour protéger notre héros contre tout risque d'être reconnu à Braunsberg, à Vilna ou ailleurs.

Et ce quelqu'un n'est et *ne peut être* que l'ancienne complice de Jean III, l'ancienne ennemie la plus acharnée de Gustaf Eriksson, la princesse — désormais, par son mariage avec Batory, la reine de Pologne — Anna Jagellon, cette Catherine de Médicis de l'Europe orientale, dont les historiens ont jusqu'à présent trop ignoré le rôle énorme dans les événements du temps.

Depuis 1573 les relations jadis si cordiales entre Anna de Pologne et la cour de Suède étaient devenues de plus en plus tendues. D'un côté l'élection royale de 1575 en Pologne avait mis à jour l'antipathie profonde des Polonais pour toute candidature suédoise et profondément mortifié Jean III. De l'autre côté Anna, dont le rêve de devenir reine s'était enfin réalisé par son mariage avec Stefan Batory, n'avait plus les raisons de jadis de s'intéresser à la famille royale de Suède². Un conflit violent ne tarda pas du reste à éclater entre elle et son beau-frère. Furieux de l'élection de Batory, due à Anna Jagellon, les Habsbourgs, pour se venger de la princesse, s'efforcèrent de la faire déclarer déchu de ses droits à l'énorme héritage de Bona Sforza, sa mère, dans le

¹ Par la mauvaise foi de Jean III et de ses agents, Lorichs avait perdu des sommes énormes et dans la défense qu'il présente à ses juges à Stockholm il laisse entendre qu'il était prêt à passer au service de qui l'indemniserait (cfr p. 44). C'est ce sentiment, parfaitement conforme du reste aux vues de l'époque, qu'ont dû exploiter ceux qui obtinrent que Lorichs gardât le silence au sujet de Gustaf Eriksson Vasa.

² Cfr p. 18.

royaume de Naples¹, comme ayant épousé un hérétique (Batory). Craignant que Philippe II ne se rangeât pas à leur manière de voir, et peut-être aussi pour paraître eux-mêmes désintéressés, ils proposèrent, au lieu d'un déshéritement pur et simple, de transférer les droits de succession d'Anna à sa sœur, la reine de Suède, qui, nous l'avons vu plus haut, avait officiellement cédé toutes ses prétentions à Anna². Trompée par des rapports inexacts sur l'état réel des choses, Catherine, afin de sauver aux Jagellons, à Anna autant qu'à elle-même, l'héritage menacé, consentit à laisser envoyer à Naples Pontus de la Gardie, afin que celui-ci réclamât au moins la part non mise en cause qui lui revenait de droit, à elle, Catherine, de la succession. Mais le rapace Jean III ordonna en secret à son ambassadeur de réclamer *tout* l'héritage, la part de Catherine aussi bien que celle d'Anna, et, en dépit des ordres formels de la reine, Pontus engagea à ce propos un procès contre Anna. Par suite des falsifications de Jean III, le procès prit bientôt toutes les allures d'une affaire scandaleuse. Des deux côtés on s'accusa de faux, de mensonges et de vol et, bien entendu, il s'en suivit une rupture complète entre les deux cours³.

Ceci se passait vers 1579, c'est-à-dire à l'époque vers laquelle Gustaf Eriksson disparaissait de chez les Rilskis. On comprend dès lors que cette disparition, par le fait même qu'elle était si dangereuse pour Jean III, ne pouvait guère désoler la vindicative Anna, et ceci nous explique le peu d'entrain qu'on mit, du côté polonais du moins, à retrouver les traces du fugitif⁴.

Le jour où celles-ci furent enfin retrouvées, c'est-à-dire très probablement en 1580, les relations entre les cours de Stockholm et de Varsovie n'avaient fait que s'envenimer. Aux discordes per-

¹ Pour plus de détails au sujet de l'affaire Sforza cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, Appendice.

² Cfr p. 24.

³ Au sujet de toute cette affaire cfr BIAUDET, *Carlo Brancaccio*.

⁴ Cfr p. 37. Dans les documents de l'époque rien n'indique que des mesures aient été prises pour retrouver le fugitif, et le fait que Gustaf Eriksson a pu parcourir la Pologne en tous sens (*Nulla est Polonia provincia, nullus districtus, nulla civitas, quam non adierit*) suffit à montrer que rien ou presque rien ne fut fait pour le retrouver.

sonnelles entre Jean III et Anna étaient venues s'ajouter de graves dissensions politiques entre Jean III et Batory, le roi de Suède ayant profité du fait que Batory avait sur les bras une guerre avec le tsar pour s'emparer de certains territoires livoniens qui d'après d'anciens traités appartenaient à la Pologne. Une guerre semblait sur le point d'éclater entre les deux beaux-frères¹.

Dans de telles conditions, Gustaf Eriksson pouvait devenir entre les mains d'Anna une arme contre son beau-frère, un fantôme de revendications légitimistes, qu'il suffirait de faire paraître pour agir sur l'esprit maladivement pusillanime et méfiant de Jean III.

C'était, en effet, beaucoup plus en qualité de fantôme que comme réalité que cette arme était dangereuse. En Suède les sympathies légitimistes avaient fini par s'affaiblir quelque peu. Produire officiellement Gustaf comme prétendant légitimiste aurait été une faute de tactique : la nation ne se serait très probablement pas soulevée en faveur d'un garçon de treize ans, catholique, polonisé au point d'avoir oublié sa langue maternelle et de caractère irrésolu et faible². Mieux valait infiniment le garder comme réserve, le cacher soigneusement, afin que Jean III ne réussisse pas à le faire assassiner³, et s'en servir à l'occasion uniquement comme moyen d'intimidation sur l'imagination surexcitée de Jean III, disposé à la folie comme tous les Vasa⁴.

Et dès lors tout ce qu'il y a d'incompréhensible dans l'existence de Gustaf Eriksson de 1580 à 1585 s'explique parfaitement. De mendiant il passe élève d'une école aristocratique, parce que la

¹ Cfr K. KARTTUNEN, *Jean III et Stefan Batory*.

² *Plus tamen inde laudandus, quod pietatis, sobrietatis, castitatis et veritatis fuerit amator singularis, frequens, ardensque in orationibus quotidianis, jejuniis, et pauperibus sublevandis, quibus manu propria elemosynas impertiverit, tantaque fuerit plenus commiseratione, ut ne passeris quidem, multo minus hominis, intueri potuerit interneccionem. Hincque plus aequo fuerit pusilanimis, quae submissio mentis, non raro illius posuit fortunae obstaculum* (Jugement de MESSENIUS sur Gustaf Eriksson, *Scondia*, VIII, p. 100).

³ Faire assassiner Gustaf, telle fut en effet la première pensée de Jean III le jour où il apprit que celui-ci était en vie. Cfr. annexe n° XIV.

⁴ Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, p. 117.

reine le veut ainsi, et s'il se hasarde à Braunsberg et à Vilna, dans les lieux où il risque le plus d'être reconnu, c'est que ceux qui pourraient seuls le reconnaître, les Lorichs, les Rilskis, etc., se garderont bien de le faire, qu'ils seront au contraire les premiers à veiller à sa sûreté. Enfin le silence qui couvre toute cette phase de la vie du jeune prince s'explique tout aussi naturellement : Si personne ne parle de lui, c'est que les très rares fidèles qui savent à quoi s'en tenir à son sujet ont tous l'intérêt le plus grave à ce que le mystère reste impénétrable.

Et il en sera ainsi jusqu'au jour où l'arrestation d'Anders Lorichs et son procès rendront impossible toute continuation du mystère¹. Ce jour-là Gustaf Eriksson, qui entre temps aura terminé son éducation, reprendra son vrai nom et se trouvera *honoré et appuyé*² à la cour de Pologne sans que son apparition, qui très probablement s'est bornée à un changement de nom, y produise l'effet d'un événement inattendu³.

Cette hypothèse au sujet de la vie de Gustaf Eriksson de 1580 à 1585 expliquerait aussi certains faits incompréhensibles des relations entre Jean III et Stefan Batory durant la même époque. Ces relations sont durant toutes ces années aussi tendues qu'elles peuvent l'être, mais, chose extraordinaire, on n'en vient jamais à une rupture⁴. De la part de Batory, en brouille avec l'empire, en guerre ouverte avec Moscou et n'ayant aucune flotte à sa disposition, une telle prudence est encore compréhensible; de la part de Jean III, qui, en cas d'une guerre avec la Pologne, trouverait de nombreux alliés, elle l'est d'autant moins qu'elle est absolument contraire à l'esprit orgueilleux, violent et emporté de ce roi. Lui, si arrogant envers Moscou, envers l'Espagne, l'empire, la France et l'Angleterre, nous le verrons toujours, après un premier mouvement de révolte, deve-

¹ Lorichs fut attiré dans un guet-apens et arrêté à Danzig sur territoire polonais en août 1584 et son procès eut lieu à Stockholm en septembre et en octobre de la même année. C'est de suite après, c'est-à-dire vers la fin de l'année que Gustaf réapparaît sous son vrai nom à la cour de Pologne.

² Cfr annexe n° XIV.

³ La rédaction de l'annexe n° XIV indique à elle seule que Gustaf Eriksson se trouve déjà depuis un certain temps à la cour de Pologne.

⁴ Cfr K. KARTTUNNEN, *Op. cit.* passim.

nir conciliant, je dirais presque humble, lorsqu'il s'agit de la Pologne, que cependant il hait au point d'insulter grossièrement les ambassadeurs que Batory lui envoie¹. Dès 1580 nous le voyons consentir à ce que son épouse, la reine Catherine, convaincue enfin de la trahison dont elle a été victime à propos des affaires Sforza, abandonne d'un trait de plume et irrévocablement ces millions², pour lesquels tant de fois il a menacé la Pologne de guerre, et, plus tard, chaque fois qu'il se sera laissé emporter à quelque parole violente contre les Polonais, il fera amende honorable et tâchera d'éviter la rupture menaçante.

Comment expliquer cette attitude, si contraire à tout son caractère, sinon par la terreur que lui inspire la possibilité qu'Anna ne s'avise un jour d'avancer dans cette Suède si agitée, si prête à la révolte — surtout aux yeux de cet usurpateur qui craint la loi du talion — la candidature revendicatrice de ce Gustaf Eriksson, dont il connaît l'existence sans parvenir à en découvrir la cachette. Et peut-on expliquer autrement sa haine aveugle contre Lorichs³ et cette discussion en plein Sénat d'un assassinat contre Gustaf⁴, le jour où la retraite de celui-ci, qui cependant n'a jamais même tenté de faire le moindre mal à son oncle, est enfin dévoilée⁵.

¹ Cfr K. KARTTUNEN, *La légation de Domenico Alamanni*.

² Cfr BIAUDET, *Carlo Brancaccio*.

³ Il est évident en effet que la vraie, la seule raison de la condamnation de Lorichs fut son attitude dans l'affaire de Gustaf Eriksson.

⁴ Annexe n° XIV.

⁵ Nous verrons plus loin les Habsbourg adopter vis-à-vis de Jean III une tactique absolument identique à celle adoptée par Anna de Pologne et cela avec des résultats tout aussi remarquables.

Il est hors de doute que jusqu'à sa mort Jean III vécut sous la terreur de l'éventualité d'un complot légitimiste en faveur de Gustaf Eriksson et que cette terreur joua un rôle considérable dans la politique des dernières années de son règne.

IV

Rupture entre Anna Jagellon et Jean III — Gustaf Eriksson *choyé et soutenu* à la cour de Pologne — Exaspération de Jean III — Voyages et études de Gustaf Eriksson — Séjour à l'université de Padoue — Mort de Stefan Batory — Anna Jagellon se réconcilie avec Jean III — Election de Sigismond Vasa au trône de Pologne — Gustaf Eriksson accourt à Cracovie — Sigrid Vasa le réconcilie avec Sigismond — Attitude hostile de Jean III — Ses intrigues — Gustaf Eriksson jugeant sa vie en péril s'enfuit de Varsovie — Il cherche aide et refuge à la cour impériale.

La réapparition de Gustaf Eriksson à la cour de Pologne, et cette fois-ci sous son vrai nom et avec son titre de prince suédois, fut, nous venons de le voir, une conséquence directe de l'arrestation d'Anders Lorichs. Après les aveux qu'arrachèrent au malheureux ambassadeur les juges de Stockholm par la torture¹, il n'était plus possible de maintenir l'incognito du jeune prince. Lui laisser reprendre hautement son nom et son titre constituait une réponse directe à l'acte audacieux et insultant du roi de Suède de faire arrêter Lorichs par ses agents en plein territoire polonais². Reconnaître officiellement Gustaf Eriksson comme *prince suédois* équivalait à le reconnaître comme *prétendant au trône* des Vasas. C'était donc une menace, et une menace à peine voilée, à l'adresse de Jean III, une première tentative du « chantage politique » inventé par l'astuce d'Anna Jagellon à l'adresse de son beau-frère.

En Pologne on était en effet en ce moment-là au plus mal avec la Suède. La reine Catherine Jagellon était morte le 16 septembre 1583, et sa mort avait rompu le dernier lien d'affection et d'intérêt commun qui unissait encore les cours de Stockholm et de Varsovie. Ce

¹ Voir plus haut, page 39.

² Cfr le récit de Messenius à ce propos, p. 40, note 2.

n'était que grâce à l'intervention des deux reines-sœurs que la guerre avait pu être évitée entre Jean III et Batory¹, et la mort de son épouse détruisait à tout jamais les espérances du roi de Suède à la gigantesque succession des Sforza² et au remboursement des sommes prêtées jadis à Sigismond-Auguste³. Tout espoir enfin de voir un jour Sigismond Vasa parvenir au trône de ses ancêtres maternels semblait à jamais perdu. Anna de Pologne, âgée de soixante ans ne pouvait guère vivre longtemps⁴, Batory, devenu populaire grâce à ses victoires contre les Russes, se remarierait; une nouvelle dynastie viendrait évincer celle des Jagellons. N'était-il pas question, en ce moment même du reste, de faire proclamer successeur de Batory un de ses neveux, et Anna Jagellon ne s'était-elle pas prononcée la première en faveur de ce projet!⁵

C'était l'écrasement général, la ruine définitive de toute la politique d'alliance catholique de Jean III, et cela au moment où cette même politique, contraire aux sentiments de la nation entière, menaçait le roi d'une insurrection à l'intérieur du royaume, d'une guerre civile, au cours de laquelle l'opposition aurait eu pour chef son propre frère, le duc Charles de Södermanland, le seul des fils de Gustaf Vasa qui ait hérité du génie paternel⁶.

Jean III comprit le danger et s'empressa d'y parer par une volte-

¹ Cfr K. J. KARTTUNEN, *Jean III et Stefan Batory*, passim.

² Conformément aux stipulations des testaments de Bona-Sforza et de Sigismond II Auguste, la part d'héritage revenant à chacune des sœurs du second devait, à la mort de celles-ci, être partagée entre les survivantes, et la dernière en vie devenait héritière du tout. Catherine morte, sa part passait donc intégralement à la seule des trois sœurs encore en vie, c.-à.-d. à Anna Jagellon.

³ La Diète de Pologne refusait de s'occuper de ce prêt, le considérant, avec raison du reste, comme une affaire privée de la famille royale. Quant à Anna Jagellon, Jean III connaissait par trop son avarice pour pouvoir espérer d'elle un remboursement. Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, Appendice.

⁴ Depuis la mort de sa sœur et la rupture des relations entre les deux cours, Anna avait du reste abandonné l'idée d'une candidature suédoise; elle avait noué des relations soit avec les Halsbourgs, soit avec les partisans du neveu de son époux le roi Stefan Batory.

⁵ Cfr BIAUDET, *Les origines de la candidature de Sigismond Vasa au trône de Pologne en 1587*, p. 10 et suiv.

⁶ Cfr BIAUDET, *Ibid.* p. 29 et suiv.

face complète de toute sa politique. Les relations avec Rome et l'Europe catholique, déjà fort refroidies, furent définitivement abandonnées. Des tentatives de rapprochement furent engagées avec le Danemark et l'Allemagne protestante. Trois mariages devaient couronner l'édifice. L'un — il eut lieu en février 1585 — entre Jean III lui-même et la fille d'un des plus puissants magnats du pays, la jeune Gunilla Bielke, qui aurait dû, semble-t-il, réconcilier la dynastie avec la noblesse, eut pour seul effet de livrer le roi pieds et poings liés entre les mains de l'aristocratie¹. Le second, entre le prince héritier Sigismond Vasa et Christine de Holstein, et le troisième entre Anna Vasa, sœur de Sigismond, et le prince héritier Kristian de Danemark, devaient à tout jamais sceller le retour de la Suède au camp protestant-germanique². Des événements politiques absolument inattendus, auxquels nous allons revenir tout à l'heure, vinrent briser ces deux derniers mariages au moment même où ils allaient être conclus.

Toute cette évolution de la politique suédoise devait évidemment aigrir ultérieurement les rapports déjà si tendus entre la Suède et la Pologne et par conséquent, indirectement, par contre-coup, être favorable à Gustaf Eriksson. A mesure que se dessinait de jour en jour plus nettement la nouvelle orientation politique de Jean III, tous ceux que cette nouvelle orientation menaçait, et les Polonais plus que quiconque d'autre, devaient naturellement tourner leur regard vers ce jeune homme, qui, au prestige de la légitimité indiscutable de ses prétentions, ajoutait encore celui d'une orthodoxie catholique parfaite et d'une éducation absolument polonaise. En cas d'une rupture définitive avec la Suède, quelle arme dangereuse ne constituerait pas le nom seul du fils de cet Erik XIV, que regrettait encore une bonne part de ses anciens sujets!³

¹ Cfr BIAUDET, *Saint-Siège et la Suède*, vol. I, p. 12, tableau généalogique des Lejonhufvud, qui montre à quel point les mariages successifs de Gustaf I et de Jean III apparentèrent et assujettirent la dynastie aux familles de la haute aristocratie suédoise.

² Cfr BIAUDET, *Les origines de la candidature de Sigismond Vasa au trône de Pologne en 1587*.

³ Plus le régime tyrannique de Jean III s'accroissait, plus les conspirations se faisaient fréquentes, et toutes avaient lieu au nom d'Erik XIV ou de son fils.

Nous n'avons, il est vrai, aucune preuve *matérielle* du fait qu'à la cour de Pologne on ait raisonné ainsi. Nous en possédons en revanche une preuve morale: l'exaspération de Jean III à la nouvelle que Gustaf Eriksson est *honoré et appuyé* à Varsovie, ainsi que cette déclaration à signification sinistre faite en plein Sénat de Suède qu'il *våre nyttigt att man kunde komme honnom udaf vegen på den stad, där man finge se honom på skantzen, håller och till de vänner, där han inted kunde uuderstå sigh ehuru gierne han och ville*¹. La terreur qui perce entre ces lignes n'est-elle pas la meilleure preuve de l'existence d'intrigues dont nous ne connaissons pas les détails. Jean III connaissait suffisamment Anna Jagellon pour savoir qu'elle n'était certes pas femme à « honorer et choyer » Gustaf, si elle n'avait eu pour cela des raisons toutes particulières. Quelles pouvaient seules être ces raisons, la suite de cette étude va nous le montrer.

Quoi qu'il en soit, la période qui suit la réapparition de Gustaf Eriksson à la cour de Pologne a sans aucun doute dû être la phase la plus heureuse — ou du moins la moins malheureuse — de sa vie, la seule pendant laquelle il ait jamais été « choyé et appuyé ».

Nous ne possédons malheureusement aucun renseignement positif au sujet de ses faits et gestes durant cette phase de sa vie. Il est certain que le jeune prince profita de cette période de calme et d'*appui* pour voyager et pour étudier. A ce sujet, en effet, aucun doute n'est possible. Nous verrons plus loin² Gustaf Eriksson venir s'établir à Prague vers la fin de l'année 1588 et y séjourner assez longtemps, protégé et secouru cette fois-ci par l'Empereur Rudolf II³. Or, ce qui valut à notre héros la bienveillance de Rudolf, ce furent ses connaissances en médecine, en chimie et surtout en alchimie⁴. Les chroniqueurs sont tous d'accord en ce point.

¹ Cfr annexe n° XIV.

² Cfr p. 62.

³ Dans une lettre adressée à son frère, le duc Charles de Södermanland, le 16 février 1592, Jean III se plaint amèrement des honneurs que fait rendre à Gustaf Eriksson l'empereur Rudolf, qui autorise entre autres le fils d'Erik XIV à porter les armes royales et le titre de prince héritier de Suède (cfr LÖFBOM, *Upplysningar till Sveriges historia*, vol. III, p. 13.

⁴ Rudolf II était, on le sait, lui-même un alchimiste passionné et convaincu.

C'est comme médecin, c'est comme alchimiste que Gustaf Eriksson est connu à la cour impériale.¹ Dès lors la question suivante se pose: Où, et quand le prince suédois a-t-il fait des études de médecine et de chimie²? Nous avons vu plus haut que son séjour au collège de Braunsberg et à l'académie de Vilna ne put guère durer plus de trois ans en tout. Du reste, ni à Braunsberg ni à Vilna on n'enseignait alors la médecine. De Vilna Gustaf Eriksson s'en va directement chez les Zaporogues et au bout de quelques mois de vie exclusivement militaire nous le retrouvons à Varsovie.

C'est donc nécessairement pendant le laps de trois ans qui s'écoule depuis son apparition à Varsovie en 1585 et celle à Prague en 1588 qu'il a dû faire ses études de médecine.

Où les a-t-il faites? Ici aussi la réponse est facile: en Italie; et très probablement à l'université de Padoue. Gustaf Eriksson a su l'italien à perfection³; à Prague, en 1588, c'est en italien qu'il s'entretient avec Giuseppe Riva⁴. Or, comme il n'a pu apprendre cette langue ni à Braunsberg, ni à Vilna, ni enfin chez les Zaporogues, force nous est d'admettre que c'est de 1585 à 1588 qu'il l'a fait, et cela en Italie même. Le fait nous est du reste confirmé par les documents des archives russes que je publierai dans la seconde partie de cette étude, et desquels il ressort que lorsque les ambassadeurs du tsar nouèrent pour la première fois des relations directes avec Gustaf Eriksson à Prague, ce dernier revenait d'Italie⁵.

¹ Cfr FRYXELL, l'anonyme de Dresden, etc.

MESSENIUS (*Scondia* VII, p. 93), parlant du second séjour de Gustaf Eriksson à Prague, alors que l'empereur ne soutient plus le jeune prince, écrit que Gustaf *tantum ex arte chimica* (ici la médecine) *pecuniae congescit, quantum sibi et famulitio pro liberaliore sufficeret sustentatione*. Nous voyons donc que les connaissances en médecine du prince suédois étaient des plus sérieuses.

² MESSENIUS (*loc. cit.*) écrit: *Ubi* (à Prague) *instar cognati et tanquam potentissimi quondam Regis filius à Rudolpho Caesare clementer admodum susceptus est. Interim quando in aula versatur imperatoria, alchimiae sedulam navando operam, cognitionem illius insignem acquirit*. Mais ici il est question d'alchimie proprement dite, plutôt que de médecine, science que Gustaf Eriksson connaissait déjà lors de son arrivée à la cour impériale.

³ Cfr p. 37, note 3.

⁴ Notons que ces entretiens ont lieu *de suite après l'arrivée à Prague* de Gustaf Eriksson.

⁵ Cfr. СОЛОВЬЕВА, *Исторія Россіи*, Т. VIII, гл. I, стр. 704. Наследовавъ мысль Грознова о необходимости Ливоніи, Годуновъ подражалъ ему и относительно средства приобрести расположеніе жителей; какъ Грозный

Et ceci nous est enfin confirmé par la lettre déjà citée du jésuite norvégien Laurentius Nicolai Norvegus, qui, le 3 août 1586, écrivait à son général, le Père Claudius Aquaviva à Rome: *Existimo isthuc in peregrino habitu venisse filium Erici Regis demortui*, ajoutant: *Si is ad Ecclesiasticum statum promoveretur, non ingratum fore crediderim Regi Suetiae, neque Regno illius inconsultum. Verum si adhuc Romae sit, sub illud tempus quo isthuc venient legati Principis Suetiae ut alio mittatur expedire existimarem*¹.

Quant à la question des études de Gustaf Erikssón à l'université de Padoue, elle a été déjà souvent discutée². Sur le *Prato della Valle* (aujourd'hui place Vittorio Emanuele) les Padouans ont élevé des statues aux principaux parmi les anciens élèves de leur célèbre université. Sur le socle d'une d'elles, représentant Gustaf II Adolf, le héros de la guerre de Trente-Ans, et à l'érection de laquelle contribua Gustaf III de Suède, se trouve l'inscription suivante :

GUSTAVO ADOLPHO
 QUOD PATAVII EX FIDE ITALIC. SCRIPT.
 GALILEUM AUDIVISSE PUTATUR
 INDE
 MAGNO GENTIS SUAE REGI
 GUSTAVUS III
 SVEC. GOTH. VANDALORUMQUE REX
 EIUSDEM SUCCESSOR
 GENIO LOCI OBSECUNDANS
 P. C.
 AN. MDCCLXXXIV.

хотѣлъ сдѣлать изъ Ливоніи вассальное королевство и назначалъ изъ своей руки королемъ Датскаго принца Магнуса: такъ Годуновъ для той же цѣли еще при царѣ Ѳеодорѣ завелъ сношеніе съ Шведскимъ принцемъ Густавомъ, сыномъ Эрика XIV изгнаннымъ изъ Швеціи и жившимъ въ Италіи.

¹ Cfr THEINER, *Schweden und seine Stellung zum heiligen Stuhl* Urkunden-Buch, p. 347 (éd. Augsburg, 1838).

² Cfr ADLERBETH, *Anmärkningar rörande svenska prinsen Gustafs vistande i Padua*, FAVARO, *L'episodio di Gustavo Adolfo di Svezia*, ENESTRÖM, *La leggenda sulla dimora del Re svedese Gustavo Adolfo II in Padova*, BILDT, *Svenska minnen i Rom*, chap. VIII, etc., etc. Reproduisons ici la conclusion d'Adlerbeth, la plus ancienne de toutes, à laquelle du reste les autres auteurs ont fini par devoir se ranger: *Dock syntes mig ur flere skäl sannolikare att den ähörare, hvaraf Gallileo berömt sig, varit Prins Gustaf Eriksson. Den titel honom uttryckligen gifves af PRINCIPE DI SVEZIA, hans vistande flere månader i Padova, och framför allt den omständighet att Gustaf Magnusson var Lutheran, då däremot Gustaf Eriksson bekände sig till Romersk Catholska Religionen, samt att Protestanter i det Tidhvarfvet mindre vanligen besökte Romersk-Catholska Läro-Säten, styrkte mig i denna mening.*

La forme dubitative de l'inscription est due au secrétaire royal G. J. Adlerbeth, qui avait accompagné Gustaf III lors de son voyage en Italie (1783-1784), et qui avait de suite avancé des doutes très sérieux au sujet du prétendu séjour de Gustaf-Adolf à Padoue. Revenu en Suède, Adlerbeth étudia la question plus à fond et démontra sans aucune difficulté qu'en effet Gustaf-Adolf n'avait jamais mis les pieds en Italie. Comme cependant la tradition aussi bien que certains documents soutenaient le fait d'un « prince suédois Gustaf »¹, qui aurait étudié à Padoue, Adlerbeth continua ses recherches et émit le premier la supposition que ce mystérieux Gustaf pouvait très bien être le nôtre, le fils d'Erik XIV².

Mais les braves Padouans tenaient à leur « roi », et en dépit de toutes les preuves d'Adlerbeth, ils érigèrent leur statue. La seule concession à laquelle ils consentirent fut celle de la forme dubitative de l'inscription. Et encore fallut-il pour obtenir cette concession une menace de la part du gouvernement suédois de retirer son appui à l'entreprise si on s'entêtait à affubler le monument d'une inscription affirmant catégoriquement un fait manifestement faux.

Sans vouloir — pour le moment du moins³ — me lancer dans une discussion détaillée de la question, je me bornerai à faire observer ici, que deux des principales objections avancées par les auteurs suédois contre cette hypothèse sont démenties par ce qui pré-

¹ Le principal argument invoqué en faveur d'un séjour de Gustaf Adolphe à Padoue est le passage suivant d'une lettre de Galileo Galilei : *Alcuna cosa su questo proposito mi uscì di bocca, allorchè si degnò di sentirmi a Padova il Principe Gustavo di Svezia, che da giovane, facendo l'incognito per l'Italia, si fermo quivi colla sua comitiva per molti mesi, ed ebbi la sorte di contrarvi servitù mediante le nuove mie speculazioni e curiosi problemi che venivan giornalmente promossi e da me risolti, e volle ancora che io g'insegnassi la lingua toscana.* Or il est bon de noter que dans cette lettre, dont du reste l'authenticité a été niée, Galileo Galilei dit *il Principe Gustavo di Svezia* et nullement *Gustavo Adolfo*. Et cette appellation de *Gustavo* tout court s'adapte infiniment mieux, de même que du reste le récit entier du grand homme, à Gustaf Eriksson qu'au héros de la guerre de Trente-Ans.

² Cfr page précédente, note 2.

³ Ayant eu le bonheur de trouver quelques nouveaux documents concernant cette question tant débattue, je me propose de les analyser dans une étude à part.

cède. On a avancé en effet que Gustaf Eriksson n'aurait pas pu porter à Padoue le titre de « prince », et que ses conditions de fortune ne lui permettaient pas d'avoir la *suite*¹ dont parlent Viviani et Papadopoli². Ces objections seraient valables pour n'importe quelle période de la vie de Gustaf Eriksson, *sauf justement pour celle qui comprend les années 1585 à 1587*. Pendant ce laps de temps le jeune prince est en effet *honoré et soutenu* par la cour de Pologne, et par conséquent il a dû au contraire, justement durant cette courte période, porter hautement son titre de prince suédois et être accompagné d'une suite, car en ce moment-là, en ce moment seul, il était dans l'intérêt de la cour de Pologne de donner quelque apparat à l'existence de Gustaf³.

Ce moment fut du reste fort court. Un événement imprévu ne tarda pas à venir modifier du tout au tout l'attitude de la cour de Pologne envers Gustaf Eriksson et précipiter à nouveau celui-ci dans la vie inquiète et tourmentée qu'il avait mené, jusqu'en 1585.

Le 13 décembre 1586 Stefan Batory mourait inopinément.

Pour la troisième fois Anna Jagellon, veuve du défunt roi, voyait son influence, sa position comme membre de la famille royale mise en cause, car aucun des nombreux projets agités du vivant du roi pour assurer sa succession n'avait été mis à exécution, et tout le monde avait été pris au dépourvu par la mort inattendue et subite de Stefan.

Tout le monde, sauf Anna Jagellon elle-même, qui ne se laissait jamais prendre à dépourvu, et qui depuis longtemps avait sa ligne de conduite parfaitement arrêtée.

¹ Cfr ENESTRÖM, *Op. cit.*, p. 37. *Sono poi da rigettarsi completamente le notizie del Viviani e del Papadopoli circa le comitive del Principe svedese, poiché il Principe Gustavo Eriksson era troppo povero per potersi permettere il lusso di un seguito. Al contrario deve essergli riuscito molto facile di restare completamente incognito in tutto il tempo della eventuale sua dimora in Padova.*

² PAPADOPOLI, *Historia Gymnasii Patavini*, VIVIANI, *Vita Galilaei*.

³ Au moment où les relations, jadis intenses, entre Jean III et l'Italie se relâchaient (cfr p. 51) il était évidemment de bonne tactique de la part de Batory de faire connaître aux Italiens un prince suédois catholique, prétendant au trône de Jean III et capable, le jour où il deviendrait roi, de renouer les relations périlicantes avec le Saint-Siège et avec les centres commerciaux de l'Italie du Nord.

Des nombreuses candidatures au trône vacant, seules celles des divers archiducs d'Autriche semblaient cette fois-ci devoir entrer en ligne de compte¹. Comment, en effet, pouvait-on prendre au sérieux celle avancée par Anna, de Sigismond Vasa, alors qu'on en était à couteaux tirés avec la Suède, alors que Jean III, aussi bien que Sigismond lui-même avaient renoncé définitivement au rêve de ceindre la couronne des Jagellons, alors enfin que le jeune prince était officiellement fiancé à la cousine du très-protestant Frédéric II de Danemark²!

Mais pour Anna Jagellon *personnellement*, la candidature de Sigismond était plus avantageuse que celle d'un Habsbourg. Ces derniers étaient des hommes, des hommes énergiques, habitués à commander, ayant un programme politique bien arrêté et en Pologne même des partisans nombreux et puissants. Sigismond, lui, était un enfant, un enfant de caractère faible et sans énergie, un être qu'elle dirigerait à sa guise. Anna résolut de faire élire son neveu.

Ce fut le chef-d'œuvre de cette femme extraordinaire. A soixante-six ans, ayant tout le monde contre elle, nous la voyons par un effort d'énergie réellement incroyable, atteindre son but. En six mois elle trouve moyen de se réconcilier avec Jean III, de décider celui-ci à consentir à la candidature de son fils, elle gagne à ses vues ce dernier, elle fait suspendre le mariage avec Christine de Holstein, qui éloignerait de Sigismond le parti catholique. Elle recrute des partisans, elle gagne à ses vues les ambassadeurs suédois, elle ne recule devant aucun moyen, mettant en jeu les fourberies les plus raffinées et jetant dans la balance toute sa fortune. Et lorsqu'enfin la lutte acharnée des partis se termine par une élection double, lorsqu'enfin deux candidats sont proclamés, que la guerre civile est inévitable et que Sigismond lui-même hésite à accepter la couronne, c'est elle de nouveau qui surmonte la dernière et plus grosse difficulté, c'est elle qui gagne à Sigismond l'énergique Zamoiski, c'est elle qui décide la campagne qui se terminera par la défaite et l'emprisonnement de l'élu du camp adverse, l'archiduc Maximilien d'Autriche³.

¹ Cfr BIAUDET, *Sixte-Quint et la candidature de Sigismond de Suède*.

² Cfr p. 51, ainsi que BIAUDET, *Les origines de la candidature de Sigismond Vasa au trône de Pologne*.

³ Cfr BIAUDET, *Ibid.*

Que faisait Gustaf Eriksson Vasa pendant que s'opérait ce revirement extraordinaire des circonstances desquelles dépendait son existence, pendant que les deux ennemis les plus acharnés de sa première enfance, Jean III et Anna de Pologne, se réconciliaient à ses dépens¹, et que cette réconciliation portait au trône de sa seconde patrie son propre cousin, le fils de son irréductible persécuteur, le fils de l'assassin de son père?

Les sources sont muettes à ce sujet. Et ce silence même est pour nous une preuve du fait que Gustaf Eriksson resta complètement étranger aux événements. En effet, s'il y avait pris part, si même il avait été en Pologne au cours de l'élection, il est certain qu'il n'aurait pu passer complètement inaperçu². Dans la lutte d'intrigues qui aboutit à la double élection de 1587 il aurait été un facteur par trop important pour qu'on n'ait pas essayé de tirer parti de lui, de son nom. Nous allons en avoir des preuves dans le chapitre suivant. Si donc il avait été présent nous retrouverions son nom dans quelques-uns des innombrables rapports et dépêches que nous possédons de cette époque.

Or, cela n'étant pas le cas, nous sommes en droit d'en conclure que Gustaf Eriksson attendit tranquillement, à Padoue ou ailleurs, l'issue de la lutte. C'était du reste ce qu'il avait le mieux à faire. Rentrer en Pologne au moment où Anna Jagellon mettait tout en œuvre pour gagner les faveurs de Jean III et décider celui-ci à laisser poser la candidature de Sigismond, eût été folie. Anna, qui quatorze ans plus tôt n'avait pas hésité à *obliterare et obscurare*, n'aurait certes pas hésité une minute à le livrer à Jean III, maintenant qu'il était, bien malgré lui, redevenu pour elle le spectre menaçant de la légitimité³.

¹ Il va de soi, en effet, que du jour où Anna Jagellon prenait parti pour l'héritier du trône de Suède, elle ne pouvait continuer à soutenir le prétendant légitimiste au même trône.

² Les sources documentaires concernant l'élection royale de 1587 sont extraordinairement riches et variées, mais nulle part je n'ai trouvé dans les innombrables pièces que j'ai eu entre les mains la moindre allusion à Gustaf Eriksson.

³ Le fait que Gustaf Eriksson n'ait été ni interné, ni inquiété d'autre façon durant la lutte, indique à lui seul que le jeune prince a dû être hors de Pologne à ce moment-là.

Il est donc tout naturel que Gustaf Eriksson ait soigneusement évité de reparaitre en Pologne durant l'interrègne.

Ce qui ne l'est en revanche pas, c'est qu'à peine la lutte finie, et finie dans les conditions les plus désastreuses pour lui, c'est-à-dire par l'élection de Sigismond, nous voyons Gustaf Eriksson se rendre en Pologne et se présenter directement à la cour¹.

Dans la suite de la princesse Anna Vasa, sœur de Sigismond, et venue en même temps que lui en Pologne, se trouvait Sigrid Vasa, la sœur de Gustaf Eriksson, qui venait d'épouser Henrik Klasson Tott, un des grands dignitaires de la cour de Suède. Ce ne fut certainement pas elle qui prépara l'arrivée de Gustaf²; ce fut en tout cas elle qui lui ménagea une entrevue avec le roi nouvellement élu, leur cousin à tous deux, Sigismond Vasa³.

Caractère faible, je l'ai déjà dit, mais nullement méchant, ce dernier fit à son cousin assez bonne mine et Gustaf Eriksson fut accueilli à la cour. Il n'y fut sans doute plus *honoré et soutenu* comme jadis; il y fut en tout cas toléré, et pendant quelques mois sa vie semble s'être écoulée paisible et tranquille.

Ce fait à lui seul indique déjà chez Gustaf Eriksson des dispositions parfaitement pacifiques. Se fût-il présenté en prétendant,

¹ Le fait même de la venue de Gustaf Eriksson à la cour de Sigismond de suite après l'arrivée de ce dernier en Pologne est historiquement établi. Les circonstances dans lesquelles il se produisit ne sont en revanche pas certaines.

² Frère et sœur s'étaient complètement perdus de vue depuis la fuite de Gustaf de chez les Rilski.

³ Voici le récit de MESSENIUS à ce propos (*Scondia* VII, p. 93) : *Comperio hunc, cognito Regis Sigismundi patruelis in Poloniam adventu, Cracoviam, (ex Prussia vel Lithunia nondum mihi omnino constat) habitu mendicum simulantem, ne proditus ibi periclitaretur, pervenisse. Degit soror eius germana Sigridis nomine tunc temporis in gynaeceo Principis Annae, quae illum inter mendicos die quadam conspicata, ignoraverit licet fratrem esse, praesagit tamen eidem quid animus. Nec Gustavus sororem agnovit. Quandoquidem vero jam antea rescriverat in regia ipsam aula versari, nuncio clam submisso se prodidit, et colloquium illius petivit. Convenerunt igitur sine arbitris. Atque post mutuos amplexus et lacrymas ad invicem profusas, exponit Sigridi Gustavus totam hactenus transactae vitae seriem. Illi pro rerum statu praesenti suppeditat soror concilium. Nonnullum quoque a patruelibus Sigismundo et Anna impetrat subsidium.*

Notons que cette version peut parfaitement s'accorder avec celle que donne Chadzinski. Cfr annexe n° XX.

voire même en prince suédois, il est certain que l'accueil eût été tout autre. Mais non, Gustaf n'a aucune prétention de ce genre. La paix faite avec Sigismond, il n'a plus qu'un désir: se réconcilier aussi avec Jean III, auquel il demande humblement de pouvoir rentrer en Suède et de pouvoir revoir sa mère¹.

Notons cette attitude du jeune prince, car c'est la première fois que nous le voyons agir de sa propre initiative² et cela par rapport à la question la plus importante dans toute son existence, celle de sa position comme prétendant incontestablement légitime au trône de Suède.

Cette attitude conciliante ne lui procura néanmoins qu'une courte trêve de paix dans son existence aventureuse. En effet, aussitôt informé de la présence du jeune prince à Varsovie, Jean III de Suède mit tout en œuvre pour lui rendre l'existence insupportable. Il lui refusa non seulement l'autorisation de rentrer en Suède, mais même celle de pouvoir correspondre librement avec sa mère, exilée en Finlande³. Et comme Sigismond, indigné d'une persécution aussi injuste, aussi acharnée, s'était hasardé à intercéder en faveur de son malheureux cousin, Jean III lui répondit le 12 juillet 1588 en lui conseillant de ne *pas laisser croître les ailes à un pareil oiseau*⁴.

¹ Cfr annexes n^{os} XVII et XX.

² Durant les années qui viennent de s'écouler, Gustaf Eriksson a agi et vécu sous la conduite d'Anna Jagellon. Dans le cas présent, il a évidemment agi de sa propre impulsion, car sans cela il n'aurait pas eu besoin de se présenter à la cour de Sigismond sous un déguisement, ni de recourir à l'intermédiaire de sa sœur pour avoir une audience de son cousin.

³ Cfr annexes n^{os} XVII et XX.

⁴ Cfr WERWING, *Konung Sigismunds och Konung Carl den IX:des historier*, vol. I, p. 82.

Uppå Kon. Sigismundi ankomne bref med en Konung Johans Betient, Mester Didric wid namn, swarade Han d. 12 Julii, at hwad Konung Erics Son Gustaf widkomme, om hwilken Konung Sigismund uti förbem:te sitt bref synes något hafwa skrifwit, så ehuruwäl Konung Johan hade tilförene haft medlidande och warkunsamhet öfwer Hans fattigdom och släta tilstånd; dock likwäl, emedan man hade inhämtat kundskap, huru som Han begifwit sig til Biskopen uti Olmutz under Kejsarens försvar, der han mycket otillbör- och förackteligit tal, samt stygge och wanskapelige målningar utspridt, kunde Konung Johan ick weta, hwad tankar och förhoppning man om Honom hafwa skulle. Och så framt detta förberörde skulle, igenom efterfrågande, befinnas wara sant, då hölt K.

Au dire des chroniqueurs et de Gustaf Eriksson lui-même¹, le roi de Suède ne s'en serait pas tenu à des mesures aussi platoniques. La liberté, la vie même du jeune prince aurait été sérieusement menacée² et cela non seulement de la part de Jean III, mais aussi de celle de Sigismond, que son père aurait fini par persuader de la nécessité de se défaire de Gustaf Eriksson³.

De la part de Jean III il n'y a rien d'étonnant à de pareils desseins⁴. De la part de Sigismond, qui a déjà témoigné, et qui plus tard témoignera encore à maintes reprises de sentiments bienveillants à l'égard de son malheureux cousin⁵, la chose paraît suspecte au plus haut degré⁶.

Ce qui en revanche est absolument hors de doute c'est que Gustaf Eriksson lui-même resta profondément convaincu que tous

Johan före wara bäst och rådligast så laga, at fiedrarne på en sådan Fogel icke måtte blifwa för länge, rådandes derjente, at Kon. Sigismund icke måtte Honom bruka uti sitt Håf eller Krigs-Saker.

¹ Pour ce qui est des affirmations de Gustaf Eriksson lui-même à ce propos, j'y reviendrai plus loin, cfr p. 67.

² Cfr le récit de Gustaf Eriksson lui-même à ce sujet annexe n° XVII.

³ Notons à ce propos la version atténuée que donne Werwing (texte cité dans la note 4, page 60) de ces intrigues. Selon cette version ce serait Gustaf Eriksson lui-même qui aurait provoqué la colère de Jean III en le dénigrant auprès de l'« évêque d'Olmütz », c'est-à-dire auprès du célèbre Stanislas Pawłowski, ambassadeur des Habsburgs à la Diète d'élection. Observons de plus que l'explication atténuée que donne Werwing du conseil de Jean III à Sigismond de ne pas laisser croître les ailes à un tel oiseau est confirmée en quelque sorte par Messenius, généralement très bien informé, qui écrit que *Rex Johannes intelligens Gustavum ibi loci vivere, datis ad filium literis, etiam ille intercedit, prout quorundam relatione constat, ut ad muno Ecclesiasticum quoddam nepotem ex fratre promoveret, hinc patrueli innoxium futurum* (MESSENIUS, *Scandia*, VII, 93).

⁴ Jean III qui ne s'était senti en sécurité qu'après avoir fait assassiner Erik XIV, que cependant il avait sous la main, dans une de ses prisons à lui, ne pouvait évidemment se croire à l'abri de conspirations tant que vivrait ce nouveau prétendant, qui, lui, était à l'étranger, libre, et hors de portée et de contrôle.

⁵ Nous en verrons des preuves nombreuses dans la seconde partie de la présente étude. Notons de plus que Sigismond fut de tout temps un adversaire convaincu des moyens violents, même légitimes.

⁶ Je reviendrai plus loin (p. 104) à l'importante question de l'attitude de Sigismond à l'égard de Gustaf Eriksson Vasa.

deux en voulaient à sa vie¹, et que sous l'impression de ce nouveau danger il s'enfuit de Varsovie vers la fin de l'été de l'année 1588.

Le 4 octobre de cette même année, Monseigneur Antonio Puteo, archevêque de Bari et nonce apostolique à la cour impériale, annonçait, dans une de ses dépêches au cardinal secrétaire d'Etat Montalto: *E qui* (c'est-à-dire à Prague) *un giovane riputato figlio di Henrico* (Erik) *già Re di Suetia, che dal Re Gionanni presente fu carcerato e mori. Si aiuta quanto puo per ottenere dalla Maestà del Imperatore qualche trattenimento. Et come fin qui si trovano molti riscontri di suoi natali, et che piccolo fusse ancora fatto coronare dal Padre, ch'e viva tuttavia la madre, et che una sorella di lui sta apresso la Principessa di Suetia, si crede che la Maestà Sua inclinà a provederlo*².

Ainsi donc c'est à Prague, à la cour de Rudolf II, pour le moment l'ennemi déclaré de Sigismond de Pologne³, que Gustaf Eriksson est venu chercher aide et secours après sa fuite de Varsovie.

Avant d'aller plus loin dans notre étude, avant de chercher à expliquer et à élucider ce nouveau revirement dans la vie de Gustaf Eriksson, examinons un peu quelle était la situation politique du moment.

¹ Il le déclare lui-même dans sa lettre à Philippe II du 11 octobre 1588. Cfr annexe n° XVII.

² *Orig.*, Arch. S. S. Nunz. Germ, vol. III, f. 349.

³ Voir le chapitre suivant.

V

Sigismond Vasa élu roi de Pologne — Le mérite de l'élection revient à Anna Jagellon — Difficultés et découragement du nouveau roi — Les Habsbourgs reprennent courage — Gustaf Eriksson s'enfuit de Cracovie — Il vient à Prague — Comment et pourquoi — Les Maximilianistes veulent se servir de lui pour agir par intimidation sur Jean III — Attitude de Gustaf Eriksson au milieu de toutes ces intrigues — Pour y échapper, il demande à être reçu à la cour d'Espagne — Refus de Philippe II.

L'avènement de Sigismond Vasa au trône des Jagellons est un des faits les plus extraordinaires que connaisse l'histoire moderne. C'est le résultat final d'un duel homérique entre deux forces si disproportionnées, que toute possibilité d'une lutte entre elles semblait *a priori* exclue. D'un côté c'est la famille régnante la plus puissante de l'Europe, celle des Habsbourgs, soutenue par toutes les forces du catholicisme, par le Pape aussi bien que par l'Espagne de Philippe II, secondée par tous les princes de l'Empire, ayant à sa disposition des forces et des ressources presque illimitées¹. De l'autre c'est une femme, une femme seule, Anna Jagellon; une vieille et malade princesse de soixante-six ans, qui n'a pour elle personne; qui au contraire a contre elle ceux-là mêmes en faveur de qui elle combat².

Nous avons vu au chapitre précédent que ce n'est que par ruse, que par un macchiavélisme digne des Sforzas ses ancêtres

¹ On trouvera dans l'ouvrage classique de MAYER, *Stanislaus Pawłowski* un tableau singulièrement éloquent des forces qui furent déployées dans tout l'Empire en faveur des différentes candidatures autrichiennes. Pour ce qui est de l'attitude du Saint-Siège à ce propos on en trouvera un exposé succinct chez BIAUDET, *Sixte-Quint et la candidature de Sigismond de Suède au trône de Pologne en 1587*.

² Cfr. BIAUDET, *Les origines de la candidature de Sigismond Vasa au trône de Pologne*.

qu'Anna a réussi à décider Jean III et Sigismond lui-même à postuler une couronne à laquelle ni l'un ni l'autre ne tiennent plus. Ce n'est que par ruse, par mensonge — en promettant aux Polonais la Livonie, qu'elle savait parfaitement que la Suède n'entendait à aucun prix céder — et en mettant en jeu son énorme fortune personnelle, qu'elle réussit à arracher à *une part* des électeurs la proclamation de son neveu¹.

Mais la victoire définitive est encore loin. L'archiduc Maximilien, l'élu de l'autre camp, est parfaitement décidé à ne pas céder; et il ne perd pas son temps. A la tête d'une armée tenue en réserve exprès, il pénètre en Pologne pour conquérir par la force, ainsi que l'a fait jadis Stefan Batory, cette couronne que lui dispute Anna Jagellon seule. Car Sigismond, lui, l'élu de hier, ne fait rien pour défendre ses droits.

Bien au contraire. Arrivé à Dantzig il refuse catégoriquement de débarquer en apprenant l'existence de la clause secrète concernant la cession de la Livonie. Il faudra toute la ruse d'Anna pour vaincre son indécision. Et, lors du couronnement, la même histoire se renouvellera. Un nouveau compromis — dû bien entendu lui aussi à Anna — sera nécessaire pour vaincre les susceptibilités de Sigismond. Et tandis que le chancelier Jan Zamoisky, gagné à la cause suédoise par Anna, écrase les Autrichiens et s'empare de Maximilien lui-même, Anna Jagellon devra livrer un dernier combat avec Sigismond, pour le décider à conserver et à défendre cette couronne qu'elle vient enfin de lui assurer².

Et de ce jour une seule pensée obsédera le faible cerveau de ce roi malgré lui: abandonner cette couronne dont le poids est décidément trop lourd pour lui, la céder le plus vite possible; la céder à ceux-là mêmes auxquels son énergique tante vient de la conquérir: aux Habsbourgs, et, cela fait, s'enfuir, retourner en Suède³. Et s'il ne réalise pas ce projet, c'est encore à sa tante qu'en revient le mérite. A Anna Jagellon toujours, soutenue cette fois-ci,

¹ Ibid.

² Pour plus de détails au sujet de toute cette lutte cfr MAYER, *Op. cit.*

³ Cfr PÄRNÄNEN, *Sigismond Vasa et la succession au trône de Suède en 1587*, MAYER, *Op. cit.*, DALIN, *Svea Rikes hist.*, etc.

bien que pas pour longtemps¹, par Jean III de Suède, qu'éblouit encore la réalisation de son grand rêve : l'union sur la tête d'un Vasa des deux couronnes de Pologne et de Suède².

Toutes ces circonstances étaient parfaitement connues à la cour de Prague, ainsi qu'il ressort des riches correspondances diplomatiques de l'époque, et il va de soi qu'elles offraient un terrain singulièrement propice à toutes sortes d'intrigues³.

Aussi, en dépit de l'emprisonnement de l'archiduc Maximilien, les partisans des différentes candidatures Habsbourgs⁴ en Pologne n'avaient-ils nullement perdu courage. Ils s'étaient réfugiés à la cour impériale et c'était à qui proposerait les moyens les plus divers pour chasser de Pologne Sigismond, ce roi extraordinaire qui ne demandait pas mieux que de s'en aller. Les uns préconisaient la persuasion, conscients qu'elle suffirait, les autres au contraire voulaient recourir à la violence et demandaient une invasion armée en Pologne⁵.

A la cour même la division régnait souveraine. Aucun des archiducs ex-candidats à la couronne n'entendait renoncer à ses prétentions en faveur d'un autre⁶, et, tandis que les partisans de Maximilien, par exemple, voulaient lever une armée pour libérer l'archiduc prisonnier de Sigismond, ceux d'Ernest, avec lequel négociait en secret Sigismond⁷, s'opposaient à une mesure, qui, au point de vue des intérêts d'Ernest, était non seulement inu-

¹ Nous verrons plus loin pourquoi.

² On trouvera des détails fort complets à ce sujet dans la correspondance du nonce de Pologne (*Rome, Arch. S. S. et Arch. Chigi*), ainsi que dans celle de l'ambassadeur de Philippe II à Prague, Don Guillen de Sancto Clemente (*Simancas, Arch. Gnal, Estado*).

³ Avant même que Sigismond ait été couronné, des tentatives furent faites par les agents autrichiens en vue de le décider à renoncer au trône de Pologne en faveur d'un archiduc.

⁴ Quatre archiducs : Ferdinand, Ernest, Matthias et Maximilien avaient posé leur candidature au trône vacant de Stefan Batory (cfr BIAUDET, *Sixte V et la candidature de Sigismond de Suède*).

⁵ Cfr HIRN, *Erzherzog Ferdinand II von Tirol*.

⁶ C'était du reste ce manque d'accord, cette concurrence entre les Habsbourgs eux-mêmes, qui avait rendu possible la victoire d'Anna Jagellon.

⁷ Cfr PÄRNÄNEN, *Op. cit.*

tile, mais nuisible. L'empereur était Rudolf II : c'est dire qu'aucune autorité centrale n'existait et que chacun agissait à sa guise¹.

C'est dans ce nid de discordes et d'intrigues, plein d'aventuriers de tout acabit, que nous voyons paraître, en septembre 1588, le fils d'Erik XIV.

Comment et pourquoi y est-il venu? Nous le savons déjà. Craignant pour sa vie menacée par les sicaires de Jean III et de Sigismond, il est venu en fugitif, implorer un asile à Prague². Ainsi le veut du moins la tradition.

Examinons d'un peu plus près cette version, au sujet de laquelle j'ai déjà, au chapitre précédent, exprimé certains doutes.

Si nous prenons en considération l'assassinat d'Erik XIV ainsi que le vœu exprimé par le Sénat de Suède en 1585³, il paraît parfaitement admissible que Jean III ait été capable de recourir à un nouvel assassinat dans le but de se débarrasser de Gustaf Eriksson. Je dirais même que la chose paraît fort probable, si réellement le roi de Suède a eu des raisons sérieuses de supposer des négociations secrètes entre son neveu et ceux des partisans des Habsbourgs qui en ce moment même s'efforçaient de recruter une armée afin d'envahir la Pologne et de délivrer l'archiduc Maximilien⁴.

Mais, d'un côté il n'est guère admissible que Gustaf Eriksson, qui venait de recevoir de Sigismond un accueil relativement bienveillant et dont le seul désir était de se réconcilier aussi avec Jean III⁵, ait compromis toutes ses chances de succès à ce propos par des intrigues, qui, à ce moment-là surtout, ne pouvaient être considérées que comme une trahison⁶. De l'autre, il est tout aussi

¹ Cfr HIRN, *Op. cit.*

² Cfr p. 62.

³ Cfr annexe n° XIV.

⁴ Cfr p. 60, note 4, la lettre citée par Werwing de Jean III à Sigismond de Pologne, du 12 juillet 1588.

⁵ Cfr p. 60.

⁶ Le couronnement de Sigismond eut lieu le 27 décembre 1587 et c'est à cette occasion que Gustaf Eriksson se réconcilia avec son cousin. Les intrigues entre Gustaf Eriksson et Stanislas Pawłowski devraient avoir eu lieu, d'après le texte de Werwing, au printemps ou en été 1588, puisque Jean III vient d'en

inadmissible que Jean III ait choisi pour tenter un attentat contre son neveu justement l'été de l'année 1588. A ce moment-là en effet Gustaf Eriksson, placé du reste sous la surveillance directe de son cousin, était un personnage absolument secondaire, absolument inoffensif; l'intérêt était concentré sur la lutte entre Sigismond et Maximilien et dans cette lutte le fils d'Erik XIV ne jouait, ni ne pouvait jouer aucun rôle¹.

Pour ce qui est de Sigismond, tout porte à croire qu'il n'a jamais eu la moindre intention de faire disparaître son cousin. Une telle action était absolument contraire à son caractère débonnaire et foncièrement bon. Nous l'avons vu du reste accueillir Gustaf avec cordialité, intercéder en sa faveur auprès de Jean III²; nous le verrons plus tard témoigner constamment à son cousin un intérêt sincère et loyal.

Etant donné des sentiments pareils il est évidemment absurde de supposer que Sigismond ait songé à attenter à la vie de Gustaf, surtout à un moment, je le répète, où celui-ci ne pouvait en aucune façon représenter un danger ni pour la Pologne, ni pour la Suède³, du moins tant qu'il séjournait à Varsovie sous le contrôle immédiat de la cour.

Si dans de telles conditions Gustaf Eriksson a pu croire qu'on en voulait à sa vie⁴ — et nous n'avons aucune raison au monde de douter de son entière sincérité à ce propos — cela ne peut

recevoir la nouvelle le 12 juillet. Elles auraient donc eu lieu *après* la réconciliation et après la bataille de Byczyn, c'est-à-dire à un moment où à Prague on préparait une invasion de la Pologne. Dans de telles conditions elles auraient naturellement constitué une trahison.

¹ Gustaf Eriksson Vasa n'avait d'importance que comme prétendant légitimiste au trône de Suède. Or, il est évident que ce n'est pas au moment où Maximilien venait de tomber entre les mains de Sigismond, au moment où l'attention de l'Europe entière était fixée sur la lutte qui se préparait en Pologne, que pouvait surgir chez n'importe qui l'idée de s'occuper d'une question aussi secondaire, aussi éloignée que celle de la succession en Suède.

² Cfr p. 60.

³ Sigismond avait à ce moment-là autre chose à faire qu'à s'occuper de son cousin.

⁴ Voir sa lettre à Philippe II, annexe n° XVII, ainsi que l'*oratio* de Chadzinski, annexe n° XX.

s'expliquer que par le fait qu'on lui avait fait croire que tel était réellement le cas. Or, qui pouvait bien avoir intérêt à lui faire croire une chose pareille? Evidemment quelqu'un qui avait intérêt à l'éloigner de la cour de Sigismond.

Voyons maintenant où va se diriger le fugitif. De ce qui précède, le caractère de Gustaf Eriksson nous apparaît déjà assez nettement. A Braunsberg et à Vilna il passe inaperçu. Il en est de même chez les cosaques. La vie militaire n'est évidemment pas son fait : il quitte les Zaporogues au bout de quelques mois. Officiellement reconnu par la cour de Pologne, *honoré et soutenu* par elle, il continue à passer inaperçu. Il quitte même bien vite la cour pour aller se vouer aux études. A Padova il est si peu prince et tellement absorbé par ses travaux que son passage ne laisse aucune trace et qu'on en est encore à discuter si réellement un prince Gustaf y a séjourné. Sigismond devenu roi de Pologne, Gustaf court à lui, oublie que le nouveau roi est le fils de l'assassin de son père, se réconcilie avec lui et ne demande qu'une chose : de pouvoir en faire autant avec Jean III, son persécuteur implacable, de pouvoir rentrer en Suède et revoir sa mère. Rebuté et forcé à s'enfuir de Pologne pour échapper à un danger imaginaire, la seule chose qu'il demande une fois arrivé à Prague est un asile. Evidemment ce n'est pas l'ambition, la soif des grandeurs qui le pousse. La paix, l'étude tranquille, la rêverie douce et paisible, voilà ce à quoi aspire le fils du savant, du rêveur et de l'artiste que fut Erik XIV¹.

Comment expliquer qu'avec un caractère pareil c'est vers Prague que Gustaf Eriksson va diriger ses pas ! Vers Prague, c'est-à-dire vers une cour ; vers une cour inquiète et pleine d'intrigues, auxquelles il ne peut éviter d'être mêlé par le fait seul qu'il est un Vasa et que c'est à propos du rôle des Vasas en Pologne que cette cour est sens dessus dessous. Pourquoi lui, qu'on va bientôt baptiser un « second Paracelsus » ne va-t-il pas plutôt se réfugier dans cette Italie qu'il aime, où il retournera plus tard avec bonheur

¹ Cfr AHLQVIST, *K. Erik XIV's sista lefnadsår*.

et où les connaissances acquises en médecine lui assurent une existence paisible et heureuse¹?

Pour mieux pouvoir répondre à cette question, examinons maintenant quelle est la société qu'il fréquente après son arrivée à la ville impériale. Notons particulièrement les noms que nous retrouverons joints au sien au bas des documents de Simancas, tous provenant de Prague². C'est Bartolomeo Chadzinski³, c'est Giuseppe Riva⁴, c'est Petrus Dunin Wolski, c'est Stanislas Stadnicki, c'est Adam Rozen, c'est enfin Christophe Warszewicki⁵. Et tous ces étrangers s'intéressent à lui, tous s'efforcent, ainsi que nous l'apprend le nonce apostolique⁶, à bien établir nullement ses qualités morales, ses connaissances, mais uniquement sa descendance d'Erik XIV et la légitimité de ses droits au trône de Suède usurpé par son oncle.

Or, qui sont tous ces personnages? Nous ne savons malheureusement rien au sujet de Bartolomeo Chadzinski⁷. Les autres en revanche nous sont tous parfaitement connus. Giuseppe Riva est cet extraordinaire aventurier napolitain qui depuis son voyage en Suède en 1580 rêve d'intrigues polonaises ou suédoises⁸. Quant à Petrus Dunin Wolski, Stadnicki, Rozen et Christophe Warszewicki, leurs noms appartiennent à l'histoire, ils étaient les principaux chefs des réfugiés polonais à Prague, les partisans les plus dévoués de la candidature, ou mieux des candidatures autrichiennes parmi la noblesse polonaise, les ennemis les plus irréductibles de Sigismond Vasa et du parti suédois en Pologne⁹.

Et dès lors tout s'explique. Si Gustaf Eriksson a pu croire sa vie menacée à Varsovie, c'est qu'on lui a fait croire qu'il en était

¹ Nous avons vu plus haut (p. 53, note 1) que Gustaf Eriksson gagnera plus tard sa vie à Prague même par l'exercice de la médecine.

² Cfr. annexes n^{os} XIX, XX, XXI et XXII.

³ Annexe n^o XX.

⁴ Annexe n^o XIX.

⁵ Annexe n^o XXII.

⁶ Cfr. annexe n^o XVI.

⁷ Cfr. annexe n^o XX, note 2.

⁸ Cfr. p. 27.

⁹ Cfr. WIERZBOWSKI, *Krzysztof Warszewicki.*, MAYER, *Stanislaus Pawłowski*, SIENIAWSKI, *Das Interregnum und die Königswahl in Polen 1587.*

ainsi. S'il s'est enfui de Pologne, c'est qu'on lui a conseillé de le faire. Si enfin il a dirigé ses pas justement vers Prague, c'est qu'on l'y a conduit. Et dans tous ces cas « on » ce sont les partisans des candidatures Habsbourgs, ce sont ceux qui seuls peuvent avoir un intérêt à agir ainsi¹.

Entre leurs mains Gustaf Eriksson va redevenir ce qu'il avait déjà été entre celles d'Anna Jagellon, il va redevenir un épouvantail, une menace vivante, dont on se servira pour terroriser le pusillanime Jean III. Sigismond Vasa a assez de la couronne dont sa géniale tante l'a gratifié; il ne demanderait pas mieux que de la céder aux Habsbourgs et de retourner en Suède², et s'il ne le fait pas c'est que son père, Jean III, encore épris du grand rêve de l'union future sur la tête de son fils des deux couronnes de Pologne et de Suède s'y oppose. Mais cette opposition on saura désormais la vaincre. On connaît le point faible de cette faible nature, on sait combien Jean III a toujours craint de subir un jour lui-même le sort qu'il a fait subir à Erik XIV³, on sait que cette terreur a été ravivée tout dernièrement par la découverte des trahisons commises par les ambassadeurs suédois au cours de l'élection de

¹ Rappelons ici de nouveau la lettre de Jean III à Sigismond du 12 juillet 1588 (cfr p. 60, note 4) qui confirme en tous points les relations entre Gustaf Eriksson et les agents des Habsbourgs. L'« évêque d'Olmütz » dont parle Jean III était en effet Stanislas Pawłowski, le représentant général à la Diète d'élection de toutes les candidatures autrichiennes.

La lettre du roi de Suède précise le lieu — Olmutz — de l'entrevue entre Gustaf Eriksson et Pawłowski, mais ne dit rien de sa date. J'ai montré plus haut (p. 66) que cette date a dû être antérieure au couronnement de Sigismond. Le fait que l'entrevue eut lieu à Olmutz, où Gustaf Eriksson n'a pu se rendre après que la guerre civile eut éclaté, confirme cette hypothèse. Et dès lors l'entrevue n'a guère pu avoir lieu qu'au passage par Olmutz de Gustaf Eriksson se rendant à Cracovie pour se présenter à Sigismond. Ceci expliquerait, d'un côté une liberté d'expression chez le jeune prince, laquelle aurait constitué un singulier manque de tact une fois la réconciliation avec Sigismond survenue; d'un autre côté ceci confirmerait mon hypothèse, selon laquelle Gustaf Eriksson serait venu à Cracovie d'Italie (par Olmutz) et non de la Prusse ou de la Lithuanie comme le suppose Messenius (cfr p. 59, note 3).

² Cfr TOMEK, *Časopis českého Muzeum 1853*, ainsi que PÄRNÄNEN, *Sigismond Vasa et la succession au trône de Suède*.

³ Cfr BIAUDET, *Jean III de Suède et sa cour*.

Pologne¹. Et c'est là-dessus qu'on va spéculer. Rappeler de Pologne Sigismond², ou bien voir l'empereur prendre parti pour le fils d'Erik XIV, pour le « *roi légitime de la Suède* ». Tel sera le dilemme en face duquel on placera l'usurpateur que trouble le remords des crimes passés³.

Douterions-nous que tel ait été réellement le projet des conjurés il suffira pour nous en convaincre de relire les dernières lignes de la lettre de Giuseppe Riva à Philippe II du 29 octobre 1588. *Poniendo en consideracion a Vuestra Majestad que quando el Rey Juan de Suecia entendiesse que el dicho Prncipe Gustavo se hallasse en la corte de Vuestra Majestad*⁴, *quiça se las cosas del Rey*

¹ L'aristocratie suédoise visait à affaiblir le pouvoir royal afin de réintroduire en Suède l'éligibilité de la couronne. Sigismond roi de Suède et de Pologne devrait forcément résider hors de la Suède au moins pendant une bonne part de l'année. Quelle excellente occasion d'empiéter sur les prérogatives royales! Aussi pour faire élire Sigismond en Pologne l'aristocratie suédoise, en la personne des ambassadeurs à la Diète d'élection, ne recula-t-elle devant aucune trahison, souscrivant au nom de Sigismond et de Jean III à des conditions complètement contraires à leurs instructions. Cfr BIAUDET, *Les origines de la candidature de Sigismond Vasa*.

² Durant les premiers temps de son règne Sigismond ne fut qu'un instrument entre les mains de son père, aux conseils duquel il obéissait aveuglément. En 1589 encore, lors de l'entrevue de Reval, il faudra les menaces les plus sérieuses du Sénat de Pologne et de l'aristocratie suédoise pour empêcher Sigismond d'abandonner son trône et la Pologne, ainsi que Jean III veut l'obliger à faire.

³ Jean III avait lui-même donné la mesure de la terreur que lui inspiraient les complots en faveur d'Erik XIV et de sa descendance par ses efforts à poursuivre même à l'étranger les auteurs présumés ou réels de sa victime. Nous en avons eu une preuve plus haut, au sujet d'Anders Lorichs (cfr chap. III). Nous en aurons une au chapitre suivant à propos de Jean Allard. Notons à ce propos que les persécutions organisées contre ce dernier en 1577 par l'ambassadeur suédois Pontus de la Gardie eurent pour point de départ Prague (cfr BIAUDET, *Documents concernant les relations entre le Saint-Siège et la Suède*, II^me partie, vol I, doc. n° 173, p. 233-238). On connaissait donc parfaitement à la cour impériale le parti qu'on pouvait tirer du « fantôme » déjà si habilement exploité par Anna Jagellon. Cela d'autant mieux qu'un des promoteurs de cette tentative de « chantage diplomatique » était justement Christophe Warszewicki, le secrétaire, le conseiller intime de l'astucieuse princesse.

⁴ Les chances de réussite ont dû sembler aux contemporains considérables à en juger de l'empressement que mettent les Polonais impérialistes à soumettre le projet à l'empereur et l'espagnol Riva à le soumettre à Philippe II.

*Maximiliano tuviessero alguno buen fin, y que esto poniesse a pensamiento al dicho Rey Juan de mantenerse el suo Reyno de Suecia assi malamente y contra raçon ocupado a su nieto sin ir ganando nuevo Reyno y otros muchos pensamientos de consideracion siendo dicho Rey Juan de natura muy timoroso*¹....

Le projet fut du reste exécuté, en partie du moins. L'état actuel de mes recherches ne me permet pas encore de préciser à ce sujet. Ce qui est certain c'est qu'une ambassade fut envoyée à Jean III, sinon par l'empereur lui-même, du moins par les partisans de la candidature autrichienne². Cette ambassade alla-t-elle jusqu'à menacer directement Jean III, je l'ignore³. Ce qui est hors de doute c'est que ce fut par elle que le roi de Suède apprit que Gustaf Eriksson se trouvait désormais à Prague et que, tout comme auparavant à la cour de Pologne, il était maintenant « *honoré et soutenu* » à celle de l'empereur.

Et dès lors la conduite inexplicable et, à première vue, absurde de Jean III à partir de 1588 s'explique parfaitement. Ce désir insurmontable de revoir son fils chéri, ces appels continuels et de plus en plus pressants qu'il adresse à Sigismond pour l'engager à revenir en Suède, à abandonner le trône des Jagellons, cette entrevue de Reval en 1589, qui n'est en réalité qu'une tentative suprême d'*enlever*, au besoin même par la force, Sigismond et de le ramener en Suède⁴, ces négociations mystérieuses enfin avec l'archiduc Ernest, en vue d'une cession à celui-ci de cette couronne de Pologne, si longtemps et si ardemment convoitée jadis, tout cela

¹ Cfr annexe n° XIX.

² L'assemblée des archiducs, présidée par Rudolf en personne, décida il est vrai l'envoi d'une ambassade en Suède (*Wien, H. H. u. St.-Arch., Polon., cod. 23*). Mais cette décision fut prise un des derniers jours d'août 1588 et je n'ai pas réussi à établir si à ce moment-là Gustaf Eriksson était déjà arrivé à Prague. Observons du reste que le projet de « *chantage diplomatique* » a parfaitement pu être mis en action avant l'arrivée à Prague du prince fugitif.

³ En Suède, aussi bien qu'en Pologne et en Autriche, les documents les plus importants au sujet des mystérieuses relations entre les Vasas et les Habsbourgs de 1587 à 1593 furent détruits après le mariage de Sigismond Vasa avec l'archiduchesse Anna et la réconciliation générale qui s'en suivit.

⁴ Voir à ce sujet les historiens les plus modernes de la Suède, ainsi E. HILDEBRAND dans la dernière édition de *Sveriges historia*.

n'est que l'expression de la terreur qu'inspire au vieux roi l'existence de celui dont il détient le trône et dont il a empoisonné le père, et la perspective de le voir, soutenu par l'empereur, revendiquer la couronne de Suède¹.

Mais revenons à Gustaf Eriksson.

Quelle part celui-ci a-t-il eu personnellement dans toute cette affaire. Il est très difficile de s'exprimer avec certitude à ce sujet. Tout porte néanmoins à croire qu'il y resta absolument étranger. Attiré à Prague contre son gré, par des aventuriers qui voulaient se servir de lui dans un but diamétralement contraire à ses aspirations de paix et d'entente, dans un but que lui-même avait désavoué par sa réconciliation avec Sigismond Vasa, il est probable que le jeune prince refusa de se prêter au rôle qu'on voulait lui faire jouer. Il est probable que laissant de côté toute affaire poli-

¹ N'oublions pas que pour conquérir la couronne de Jagellons, Jean III n'a depuis sa jeunesse reculé devant rien. C'est pour arriver à cette couronne qu'il se fait nommer par son père duc de Finlande; c'est pour elle qu'il épouse à vingt-quatre ans l'infante Catherine Jagellon, qui en a trente-sept et qui est catholique; c'est pour elle qu'il trahit sa patrie et son frère, prenant partie pour Sigismond-Auguste en guerre avec Erik XIV; c'est pour elle que plus tard il se jettera dans les bras du pape et de l'Espagne, sacrifiant avec la foi de ses sujets leurs intérêts les plus vitaux (cfr BIAUDET, *La Suède et le Saint-Siège*, vol. I).

C'est pour elle enfin qu'il sacrifiera jusqu'à l'avenir et le caractère de son fils, faisant sciemment de celui-ci un être amorphe, ni polonais, ni suédois, ni protestant, ni catholique, selon la célèbre formule *educabis filium meum in spem utriusque regni* (cfr BIAUDET, *Les origines de la candidature de Sigismond Vasa*).

Et cette couronne pour laquelle il a tout sacrifié, cette couronne qu'il a brigué en 1573 comme en 1575, cette couronne qu'il vient enfin, après un quart de siècle de lutte et de sacrifices ininterrompus, d'obtenir pour son fils en 1587, cette couronne nous le voyons la dédaigner brusquement, sans transition, moins d'un an après l'avoir obtenue. Et non seulement il la dédaigne, il en a positivement peur. Peur au point de vouloir s'en débarrasser le plus vite possible et à n'importe quelles conditions. Peur au point de vouloir faire condamner à mort et exécuter comme traîtres ceux de ses conseillers qui à Reval s'opposent à ce que Sigismond abdique, à ce qu'il fuie cette couronne exécrée. Un revirement, aussi radical et aussi subit dans l'esprit de Jean III est-il attribuable, ainsi que le voudrait Hildebrand (*Op. cit.*), principalement à l'amour paternel, à l'impossibilité de vivre séparé de ce fils qu'il a si peu paternellement élevé!

Et n'est-il pas enfin suggestif de constater que ce revirement extraordinaire se produit juste au moment où il apprend qu'à moins du dit revirement son propre trône à lui pourrait fort bien risquer d'être mis en jeu!

tique il s'adonna entièrement à ces études d'alchimie qui devaient lui gagner l'affection et l'appui de cet autre rêveur qu'était Rudolf II¹.

Il est probable en d'autres mots que les manœuvres d'intimidation à l'adresse de Jean III furent mises en scène, non seulement sans la participation ni l'approbation de Gustaf Eriksson, mais même à son insu; qu'elles furent dirigées et exécutées, en dehors de la diplomatie proprement dite, de la diplomatie officielle, par quelques rares agents secrets, à l'instar des négociations du même genre qui se poursuivaient contemporanément dans le plus profond mystère entre Sigismond Vasa d'un côté et l'archiduc Ernest de l'autre².

En eût-il été autrement, il n'est guère admissible que ces intrigues, aussi bien que la présence même de Gustaf Eriksson à Prague, aient pu passer aussi inaperçues qu'elles le furent dans les cercles politiques officiels. La correspondance diplomatique de l'époque existe encore aujourd'hui. Celle du nonce apostolique Mgr Antonio Puteo, archevêque de Bari, se trouve au Vatican et aux archives des princes Chigi à Rome, celle de Don Guillen de San-Clemente est conservée à Simancas. Celles enfin des agents des princes italiens, des Medici, des d'Este, des Gonzaga et autres sont éparpillées dans différentes archives de l'Italie. Et nulle part dans ces riches collections il n'est question de Gustaf Eriksson³.

Le jeune prince n'est pas non plus mentionné dans la correspondance échangée entre Don Guillen de San Clemente et son collègue à Rome, le célèbre duc d'Olivarez, ni dans celle de San Clemente avec le nonce apostolique en Pologne, Mgr Annibale di Capua, archevêque de Naples, ni enfin dans l'énorme *carteggio* diplomatique qui nous a été conservé de la légation du cardinal

¹ Dans toutes ces intrigues, comme du reste dans tant d'autres, ce furent les archiducs, jaloux les uns des autres, et les agents secondaires qui jouèrent les rôles actifs. Rudolf lui-même resta en dehors de leurs efforts, absorbé par ses propres idées si complètement étrangères à la politique.

² Cfr. PÄRNÄNEN, *Sigismond Vasa*, p. 18 et suiv.

³ Toutes ces collections ont été soigneusement dépouillées par les membres de la Mission historique finlandaise à Rome, en vue de la publication de la nonciature d'Annibale di Capua, nonce apostolique en Pologne.

Aldobrandini et des préliminaires de la convention de Beuthen-Bendzin¹. Et ici surtout ce silence est significatif : il prouve en effet que Gustaf Eriksson Vasa n'était considéré ni en Autriche ni en Pologne comme un personnage dont l'existence eût pu troubler la paix enfin conclue entre les deux pays.

Rétablissant — du moins officiellement — la bonne entente entre les cours de Varsovie et de Prague, il semble que le traité de Beuthen-Bendzin aurait dû au moins avoir une certaine influence sur la position de Gustaf Eriksson à la cour impériale. En réalité rien de pareil n'a lieu, et ce fait à lui seul démontre que le jeune prince a dû rester *personnellement* complètement étranger aux intrigues politiques du moment². Et cela de propos délibéré. Eût-il en effet assumé à Prague le rôle de prétendant au trône de Suède, eût-il simplement consenti à ce qu'on se servît de son nom pour intimider soit Jean III, soit Sigismond, il est hors de doute qu'un des articles du traité aurait eu trait à lui, que Sigismond Vasa, préoccupé du danger que présentait, pour le roi de Suède autant que pour lui-même, la présence à Prague de ce prétendant éventuel, aurait, soit par un traité officiel, soit par une convention secrète, réclamé qu'on lui livrât son cousin, ou du moins qu'on l'éloignât de la cour³. Si rien de pareil n'a lieu, c'est que Sigismond lui-même est profondément convaincu de la loyauté... ou de l'innocuité de Gustaf Eriksson.

Cependant l'archiduc Maximilien, abusant indignement de la confiance de Sigismond, avait réussi à obtenir sa liberté tout en esquivant l'obligation de souscrire aux stipulations de Beuthen-Bendzin⁴. Loin de se soumettre à ces stipulations il reprit au con-

¹ Ces collections se trouvent, elles aussi, au Vatican.

² Les documents de Simancas ne fournissent aucune preuve matérielle d'efforts faits pour engager Gustaf Eriksson à se mêler à la politique du moment, mais leur existence seule constitue déjà une preuve morale que de tels efforts furent tentés. Du reste pourquoi aurait-on attiré Gustaf à Prague si on n'avait eu en vue de se servir de lui.

³ La correspondance tant officielle que privée concernant les négociations qui aboutirent au traité de Beuthen-Bendzin est si complète qu'elle permet d'exclure catégoriquement l'existence d'un traité secret à propos de Gustaf.

⁴ Sigismond avait promis de libérer l'archiduc aussitôt que celui-ci s'engagerait sous serment à reconnaître le traité de paix et à en observer toutes les sti-

traire la lutte pour ses prétendus droits à la couronne de Pologne, et comme l'empereur, fort gêné par son manque de loyauté, se refusait absolument à le soutenir, l'archiduc et ses partisans tentèrent de gagner à leurs vues Philippe II¹.

Ici de nouveau on semble avoir eu l'intention de se servir sinon de Gustaf Eriksson lui-même, du moins de son nom. C'est à ce moment en effet que l'ambassadeur de Philippe II à Prague, Don Guillen de San Clemente, adresse à son tour à son maître en un seul paquet une copie de l'« *oratio* » de Bartolomeo Chadzinski, du certificat constatant la légitimité des droits de Gustaf au trône de Suède délivré par Wolski, Stadnicki, Rozen et Warszewicki, enfin de la lettre de Gustaf lui-même à Philippe II².

Nulle part il n'est ouvertement question dans tous ces documents de politique proprement dite. En pouvait-il être autrement après le traité de Beuthen-Bendzin, qui officiellement rétablissait la paix entre Prague et Varsovie. Et cependant quelle différence de conception entre la lettre de Gustaf Erikson et le court billet de Guillen de San Clemente d'une part³, l'« *oratio* » de Chadzinski et le certificat des magnats polonais de l'autre. Les deux premières pièces sont de pures et simples demandes de secours, de secours matériels⁴. La lettre de Gustaf particulièrement nous donne l'im-

pulations. Maximilien demanda à ne prêter le dit serment qu'une fois libre et sur territoire autrichien. Sigismond eut la faiblesse de consentir à cette demande, mais à peine remis par sa garde polonaise aux mains des fonctionnaires impériaux de la frontière, l'archiduc refusa catégoriquement de tenir sa promesse et de signer le traité de Beuthen-Bendzin.

¹ Cfr HIRN. *Op. cit.*

² Cfr annexes n^{os} XVII, XX et XXII.

³ Annexe n^o XXIII.

Mieux encore que par la brièveté de son billet au roi, l'attitude de Guillen de San Clemente à l'égard des projets concernant Gustaf Eriksson ressort du fait que l'ambassadeur ne revient à ce sujet dans aucune de ses dépêches suivantes. Il est évidemment contraire au projet, et ce n'est que par condescendance envers les partisans de Maximilien qu'il envoie au roi les pièces qu'on lui a remises.

⁴ Observons que Guillen de San Clemente fut un des adversaires les plus irréconciliables de Sigismond, un de ceux que tentèrent tous les moyens pour l'éloigner de la Pologne. Si donc l'ambassadeur ne montre pas plus d'enthousiasme pour le projet des Maximilianistes, ce n'est évidemment pas que le projet lui-même lui déplaît, mais bien qu'il est convaincu du fait que Gustaf Eriksson ne s'y prêtera pas.

pression que le jeune prince aspire surtout à quitter Prague, à quitter ce guêpier d'intrigues dont le séjour lui est devenu intolérable¹. Entre les lignes des deux autres pièces en revanche, on lit facilement l'allusion aux avantages *politiques* qu'il y aurait à tirer de la personne², ou mieux du nom de Gustaf Eriksson. Depuis Sigismond Auguste l'Espagne avait été de tout temps la dernière ressource des Habsbourgs en matière d'élection polonaise. C'était avec l'argent espagnol qu'on recrutait les électeurs, et la question de l'héritage Sforza, dépendant entièrement de l'Espagne, était un de grands atouts de la campagne électorale. L'intention était donc parfaitement claire.

Et c'est bien ainsi que le comprit Philippe II, ainsi qu'il ressort de l'annotation autographe du roi à l'envoi de Guillen de San Clemente³. Officiellement lié par le traité de Beuthen-Bendczin, Philippe II avait en ce moment-ci trop d'autres soucis pour pouvoir encore se mêler aux autres intrigues polonaises. La présence de Gustaf Eriksson à sa cour eût inévitablement concentré à Madrid les spéculations de ceux qui mettaient tout leur espoir dans le prestige du nom et des droits du jeune prince. Le roi ne le voulut pas. Et voilà pourquoi Guillen de San Clemente reçut l'ordre de dissuader Gustaf Eriksson de venir à Madrid.

¹ Cfr annexe n° XVII.

² Cfr annexe n° XIX.

³ Cfr annexe n° XXIII.

VI

Jean Allard — Il reste fidèle à Erik XIV — Il quitte la Suède pour conspirer contre Jean III — Il est arrêté à Milan et envoyé aux galères à Naples à l'instigation des agents suédois — Allard, libéré, propose à Philippe II une expédition contre Jean III — Pontus de la Gardie en Italie — Nouvelle arrestation et nouvelle libération d'Allard — Nouveaux complots — Allard intrigue en France — « *Resmontrances et offres des conjurez* suédois à Henri III, en 1583 — Analogie du dit projet avec ceux d'Allard — Ce dernier a dû être un des *conjurez* — Origine des énormes sommes dont disposent les conjurés — Le trésor d'Erik XIV — Effet sur Jean III des conspirations ourdies par Allard.

Si Anna de Pologne, les partisans polonais des Habsbourgs, les Habsbourgs eux-mêmes s'occupent de Gustaf Eriksson pour des motifs exclusivement égoïstes, le cajolent ou le persécutent suivant qu'il convient à leurs propres intérêts, d'autres en revanche, qui ne le connaîtront même pas personnellement, s'occuperont de lui avec moins d'égoïsme, travailleront pour lui, risqueront leur vie pour lui, en l'honneur d'un principe, en l'honneur d'une idée.

Rarement monarque a été autant décrié qu'Erik XIV de Suède. De nos jours encore les historiens répètent à son sujet les litanies de leurs prédécesseurs du XVI^e siècle, oubliant que ceux-ci étaient tous plus ou moins sinon directement complices, du moins serviteurs du nouveau régime, du régime de l'usurpateur, du régime de Jean III. Cependant l'attachement que témoigna toujours le gros de la nation suédoise au souvenir d'Erik XIV devrait suffire à lui seul à prouver la popularité de son gouvernement. Et cette popularité ressort encore mieux si l'on compare le régime d'Erik XIV avec celui des premières années du gouvernement de Jean III, les années cependant les moins dures de son règne, pendant lesquelles il ne se passe guère de

mois sans qu'une révolte n'éclate en quelque endroit du royaume, qu'un partisan quelconque de l'ancien régime ne surgisse ici ou là¹.

Le plus persévérant, le plus intéressant aussi d'entre tous ces partisans de l'ancien régime, et cela non seulement par son propre caractère, mais aussi parce que ses tentatives se rattachent directement à l'histoire de Gustaf Eriksson, fut sans contredit le Français Jean Allard. L'origine de cet extraordinaire aventurier est obscure. N'était-ce la différence des armoiries², je pencherais à le rattacher à la famille des Allards du Dauphiné. Il serait alors identique au Jean Allard, qui, en 1584, figure comme commandant une compagnie au service du roi de France, et qui fut seigneur de Beauchêne³. Venu en Suède, vers la fin du règne de Gustaf I, et très bien vu par celui-ci, Jean Allard devint sous Erik XIV directeur des jardins royaux de Stockholm. Il ne tarda pas à acquérir au plus haut degré la confiance du roi, auquel il resta immuablement fidèle. Après le coup d'Etat de 1568 et l'emprisonnement d'Erik XIV, Allard perd sa place. Il s'adonne dès lors à des spéculations commerciales destinées, semble-t-il, à masquer d'autres buts. En effet son nom est mêlé à tous les complots qui éclatent en faveur d'Erik XIV, mais chaque fois il réussit à se tirer d'affaire⁴. Devenu néanmoins de plus en

¹ Au sujet des conjurations contre Jean III durant les premières années de son règne, voir ÖDBERG *Om stämplingarna mot konung Johan III åren 1572-1575*.

² Au bas de l'original de la lettre adressée à Philippe II par Jean Allard le 20 mai (annexe n° X) se trouve un sceau représentant un lion rampant appuyé sur un écu portant un aigle, le tout entouré de la devise *fortitudo pertinax*. Ces armes ne ressemblent à aucune de celles des différentes familles du même nom que mentionne l'armorial général de la France.

³ On trouvera un tableau généalogique de cette famille à la Bibliothèque Nationale à Paris (*Dossiers bleus n° 12*).

⁴ Parmi les complots auxquels Jean Allard fut directement mêlé, il en est deux qui méritent une attention toute particulière, vu l'analogie remarquable que présente leur organisation, leur plan d'action, avec ceux des conjurations dont nous allons avoir à nous occuper plus loin.

Le 31 août 1572 Charles Dançay, ambassadeur de France à Copenhague, annonce à Charles IX que « deux des principaux de Suède » sont venus en grand secret lui faire des ouvertures. Il s'agirait de renverser Jean III, dont tout le monde est mécontent. On désirerait obtenir l'appui de Charles IX pour le projet et en échange les conjurés « recevroyent tel chef.... ou gouverneur du royaume » qu'il plairait au roi de France de leur désigner (cfr annexe n° VII).

plus suspect, il profite d'une mission commerciale que lui confie son complice, le duc Charles de Södermanland ¹, pour quitter la Suède, où désormais il n'est plus en sécurité et où les louches transactions de Jean III viennent de plus de lui causer de graves revers pécuniaires ².

La réponse de Charles IX à ces propositions n'est pas connue. Elle ne dut pas être négative, à en juger par le fait que l'année suivante Danzay négocie une mise en action du projet avec Charles de Mornay, sieur de Varennes, condottiere français au service de Jean III. Celui-ci déciderait le roi de Suède à engager en France deux ou trois mille gens de guerre pour la guerre contre Moscou. « *Si ainsi aduient*, continue Danzay, *Votre Ma:té fera par soubz main eslire telz capitaines et chefsz, desquelz elle se pourra assurer, qu'on mettra par ceux de ceste faction aux places et lieux commodes, et lors on pourra esperer que le tout prendra vne bonne et heureuse fin et sans effusion de sang, et demeurerez libre en toutes sortes et sans soucon* » (cfr annexe n° VIII).

Avant que Charles IX ait eu le temps d'approuver ce projet, une tentative fut faite de renverser le régime odieux de Jean III, cette fois-ci avec le concours de mercenaires écossais, engagés eux aussi en vue de la guerre contre Moscou. Trahis par Pontus de la Gardie, aux débuts un des leurs, les chefs du complot Archibald Ruthwen, Charles de Mornay et autres payèrent de leur tête leur imprudente immixtion dans les affaires de la dynastie des Vasas (cfr ÖDBERG, *Stämplingar*, passim).

¹ Devenu roi, Jean III n'avait pas tenu les promesses faites à son frère cadet lors des pourparlers en vue du coup d'Etat de 1568, et, indigné d'un tel procédé, Charles de Södermanland avait passé aux mécontents. Son nom se trouve intimement mêlé à la majeure part des complots contre Jean III, entre autres aux deux dont il a été question dans la note précédente. Pour attirer à eux l'influent prince les conjurés faisaient croire que c'était en sa faveur qu'ils conspiraient. Ainsi en août 1573 le duc de Södermanland négocie secrètement avec Jean Allard et Charles de Mornay. Ceux-ci lui proposent un mariage avec la princesse Dorothee de Lorraine qui a des prétentions au trône de Suède. Aussitôt ce mariage consommé Jean III serait renversé avec le concours des mercenaires écossais, Charles serait proclamé roi et Erik XIV serait libéré de sa captivité (cfr ÖDBERG, *Op. cit.*, p. 42). Allard devait contribuer à l'entreprise en mettant à la disposition des conjurés le trésor d'Erik XIV, dont nous nous occupons plus loin (cfr p. 91).

Dans de telles conditions la conduite du duc Charles à l'égard de Jean Allard est parfaitement compréhensible. En 1574 il aide Allard, son complice, à s'échapper de Suède. En 1576, lorsque le procès contre Charles de Mornay aura dévoilé la duplicité d'Allard, aura montré que celui-ci intriguait non pour le duc, mais uniquement en faveur d'Erik XIV, Charles reniera son ancien complice et le traitera de faussaire, en partie par dépit, en partie pour masquer son propre rôle dans ces conspirations avortées (cfr BIAUDET, *Documents*, II, I, n° 50).

² Au sujet de cette mission d'Allard à l'étranger voir BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, p. 360 et suiv.).

Dès ce moment Jean Allard se voue entièrement et uniquement à la délivrance d'Erik XIV captif, puis, le jour où il apprendra l'empoisonnement du malheureux roi, au rétablissement sur le trône des Vasas des enfants de son ancien maître. Selon toute probabilité Allard a réussi à transporter à l'étranger un énorme trésor enfoui par Erik XIV lors du siège de Stockholm, en 1568, probablement dans les jardins du château¹ et grâce à cet argent, qui lui permettra de recruter des mercenaires étrangers², Allard va devenir un des ennemis les plus dangereux de Jean III.

Arrivé en Italie en avril 1574, son premier soin paraît avoir été d'entrer en relation avec un des principaux condottieri de l'époque, le comte Francesco Martinengo, en vue du recrutement d'une troupe armée de 500 hommes, destinée officiellement au duc Charles de Södermanland, en réalité sans doute à tenter quelque nouveau soulèvement en faveur d'Erik XIV³. Ses manœuvres sont néanmoins découvertes, et Allard est obligé de s'enfuir⁴. Ses compagnons de négociations, Petrus Rosinus et Ture Bielke, fidèles serviteurs de Jean III, réussissent à le faire arrêter à Milan sous prétexte de dettes non payées et probablement aussi d'hérésie⁵. C'est en effet par les fonctionnaires de l'inquisition que l'arrestation a lieu. Et voilà notre Allard envoyé aux galères de Naples⁶. Les accusations dirigées

¹ Je reviendrai plus loin à l'importante question du trésor d'Erik XIV (cfr p. 91 et suiv.).

² Nous venons de voir (p. 80, note 1) qu'Allard devait seconder le mouvement en faveur du duc Charles en mettant à la disposition des conjurés le trésor d'Erik XIV, évidemment en vue du recrutement des mercenaires nécessaires à l'entreprise. Nous allons dans la suite de la présente étude voir notre aventurier mettre en jeu des sommes fabuleuses chaque fois qu'il s'agira de lever des gens de guerre afin de renverser Jean III.

³ Parmi les documents saisis chez Allard lors de son arrestation se trouvait une « *Commissione del Principe Carlo (de Södermanland) falsificata* (cfr p. 80, note 1) *per il detto Alardo di uno verso intiero, nel quale diceva che potesse condurre in Suecia cinquecento homini eletti di guerra* » (cfr BIAUDET, *Documents*, II, I, n° 173). Notons que par rapport à l'attitude d'Allard dans cette affaire il importe peu que la commission ait été falsifiée ou non. L'important est qu'Allard négociait une levée de mercenaires destinés à la Suède.

⁴ Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, loc. cit.

⁵ Cfr BIAUDET, *Documents*, II, 1, n° 173.

⁶ Les relations d'Allard avec les comtes Martinengo de Brescia suffisent amplement à expliquer l'intervention de l'inquisition. Les Martinengo étaient

contre lui ne durent cependant pas être trop fondées¹. En effet, l'inquisition ne lâchait pas facilement sa proie et néanmoins, un an et demi après son arrestation à Milan et son envoi aux galères de Naples, nous retrouvons notre aventurier à Gênes². Il ne peut être question ici d'évasion : Gênes, tout comme Naples, est sous la domination espagnole et Allard se fût-il *échappé* de Naples il est certain que ce n'est pas à Gênes qu'il aurait été se réfugier. Notre homme est donc en pleine liberté, et cette liberté — qui semble du reste être de date assez récente³ — il s'empresse de s'en servir pour reprendre le cours de ses conspirations contre Jean III.

Cette fois-ci c'est à l'Espagne qu'il s'adresse. Don Juan, justement nommé successeur de Requesens dans les Pays-Bas, passe par Gênes pour rejoindre son gouvernement⁴. Allard s'empresse de se présenter à lui, et, après avoir gagné sa confiance en proposant de remettre entre ses mains le fils du margrave de Bade⁵, il lui fait les premières ouvertures en vue du grand projet que nous allons le voir soumettre directement à Philippe II.

Notons qu'en même temps qu'Allard, nous retrouvons à Gênes deux condottieri allemands, Adrien de Sittinghausen et Jean Osterreicher, jadis au service de Danzig et amis à la fois de notre aventurier et du duc Charles de Södermanland⁶. C'est là une coïncidence trop singulière pour être absolument fortuite. On sent là-dessous aussi quelque nouvelle intrigue de l'infatigable Allard.

Jean III pendant ce temps n'avait pas perdu de vue son irréciliable ennemi, même alors que celui-ci envoyé aux galères semblait réduit à l'impuissance.

en effet tous plus ou moins suspects d'hérésie et plusieurs membres de la famille avaient dû se réfugier à Genève, pour échapper à l'inquisition (cfr CANTÙ, *Gli heretici d'Italia*, vol. III, p. 150).

¹ J'ai tenté, mais sans succès, d'avoir communication des pièces du procès d'Allard, conservées sans aucun doute aux archives du Saint-Office à Rome, inaccessibles même aux historiens des Ordres monastiques catholiques.

² Cfr BIAUDET, *Documents*, II, 1, n° 247 (fin de la pièce, p. 357).

³ Au printemps de la même année Jean Allard avait écrit au duc Charles de Södermanland, ainsi qu'à son compatriote Charles de Mornay, les priant d'intercéder afin qu'il soit mis en liberté. Cfr BIAUDET, *Documents*, II, I, n° 50.

⁴ C'est donc vers la fin de l'été 1576 qu'Allard est à Gênes.

⁵ Cfr BIAUDET, *Documents*, II, I, n° 247.

⁶ Ibid, doc. n° 50.

En effet, une des plus importantes commissions confiées à Pontus de la Gardie lors de son ambassade en Italie¹ est celle d'obtenir des autorités napolitaines l'extradition de Jean Allard, que le roi de Suède veut absolument avoir entre ses propres mains. Et à Prague, où Pontus de la Gardie arrive aux débuts de l'année 1577, nous le voyons négocier à ce propos avec Giuseppe Coscia, ex-commissaire de l'inquisition à Milan, qui jadis, en 1574, a opéré l'arrestation d'Allard et qui maintenant occupe un emploi à la cour impériale².

De même que Jean III, de même que Pontus, Coscia croit lui aussi qu'Allard est encore aux galères de Naples, et lorsque Pontus de la Gardie arrive enfin en cette dernière ville, en juin 1577, c'est dans la persuasion qu'il va y retrouver le dangereux conspirateur auquel il donne la chasse.

Jean Allard du reste s'y trouvait réellement, de retour de son entrevue avec Don Juan à Gênes³, et, le 20 mai, à l'annonce de l'arrivée prochaine à Naples de Pontus de la Gardie⁴, il écrivait à Philippe II la lettre dont je donne le texte ci-après⁵.

Il ressort de cette très remarquable lettre, que notre infatigable Jean Allard avait proposé au duc de Sessa, afin qu'il le transmette à son maître, un projet, dont le but devait être: d'un côté le rétablissement sur le trône de Suède d'Erik XIV, de l'autre le concours de la flotte suédoise à la pacification des provinces espagnoles rebelles des Flandres. Allard offrait de remettre à Philippe II l'énorme somme de 300,000 écus comptant; il pren-

¹ L'envoi eut lieu en octobre 1576. On venait à ce moment de recevoir en Suède des nouvelles de Jean Allard par les lettres qu'il avait adressées au printemps de la même année au duc Charles de Södermanland et à de Mornay. Cfr p. 82, note 3.

² Cfr BIAUDET, *Documents*, II, I, n° 173.

³ Il est donc hors de doute que Jean Allard a bien été légalement réhabilité, puisque moins d'un an après sa libération nous le retrouvons homme libre dans la ville même où il vient d'être galérien.

⁴ Allard a dû apprendre la venue de Pontus de la Gardie de Carlo Braccaccio, envoyé par Jean III à Naples pour préparer le terrain en vue des négociations de Pontus par rapport à l'héritage Sforza. Cfr BIAUDET, *Carlo Braccaccio*.

⁵ Annexe n° X.

drait de plus à sa charge personnelle le recrutement des navires et des hommes nécessaires pour l'expédition projetée en Suède. Il demandait en échange certains privilèges pour lui et pour son secrétaire, Santo Pisani. La lettre se termine par une charge à fond contre Pontus de la Gardie, ainsi que contre *le duc de Finnmarken*, comme il appelle Jean III¹.

Nous voyons donc que ce n'était pas sans raison que Jean III tenait à avoir entre ses mains le dangereux conspirateur. De fait Pontus de la Gardie réussit aussitôt après son arrivée à Naples à le faire arrêter². Le 29 juin le secrétaire de l'ambassade impériale à Rome, Giovanbattista Bernerio, annonçait à la chancellerie impériale à Prague, que *quel Giovanni Alardo francese, gia servitore del Re di Suetia (Erik XIV), che fu condotto qua (c'est-à-dire à Rome) prigionero da Napoli, dicesi, che oltre alli casi d'Inquisitione e anco stato preso per aver fatto molte furberie in Italia et altri paesi, con litterae et patente di detto Re (Jean III) falsificate, le quale sono state scoperte dal gentilhuomo di esso Re³, che di quà ando li giorni passati à Napoli (Pontus de la Gardie)⁴.*

L'accusation portée par Pontus contre Allard a donc dû être la même que celle portée contre lui trois ans plus tôt par Petrus Rosinus et Ture Bielke — fourberies, trahison et hérésie — et c'était évidemment pour être jugé par le tribunal central de l'inquisition qu'Allard avait été transporté à Rome.

Et, tout comme trois ans plus tôt, l'accusation n'a pas dû soutenir l'examen des juges cependant si redoutablement sévères du Saint-Office. Transféré à Rome vers la fin de juin 1577, Jean Allard est déjà remis en liberté trois jours plus tard, le 1^{er} juillet, puisque

¹ *Finnmarken* dénomination impropre, mais assez souvent usitée à cette époque-là, de la Finlande. Jusqu'au coup d'Etat qui le porta au trône, Jean III avait porté le titre de duc de Finlande. Allard, qui en sa qualité de légitimiste acharné, considérait le roi comme un usurpateur, lui donne naturellement le titre qu'il portait sous le règne d'Erik XIV.

² Chose curieuse, cet épisode de l'ambassade de Pontus de la Gardie en Italie n'a laissé aucune trace dans la correspondance du nonce de Naples.

³ Cfr p. 80, note 1.

⁴ Cfr BIAUDET, *Documents*, II, 1, n° 302.

à cette date il envoie à Philippe II une nouvelle lettre concernant le mystérieux projet contre la Suède ²⁸.

Au bas de cette lettre Philippe II, de son écriture illisible, a tracé les mots suivants: *no cayo en quien es este, sino lo sabeis quisa lo sabra el Consiglio* ²⁹. Cela prouve que le projet de notre aventurier a dû être, ou du moins paraître singulièrement aventureux, puisque évidemment le duc de Sessa ne s'était même pas donné la peine de le transmettre à Madrid. Quant à Philippe II, il savait à quoi s'en tenir au sujet des propositions plus ou moins intéressées qui lui avaient été faites de Suède ³⁰. Il est probable qu'il ne se donna même pas la peine de répondre à Allard.

Celui-ci, que ses deux emprisonnements successifs n'avaient fait qu'exaspérer encore plus contre Jean III, ne se laissa pas décourager pour si peu. Rebuté par Philippe II, il se mit aussitôt à la recherche de quelque autre prince auquel il porterait ses propositions et ses projets.

Le 21 mai 1578 nous retrouvons Jean Allard à Rome ³¹, où par décision de l'inquisition en date du 27 mars on lui restitue tous les papiers et documents qui avaient été confisqués lors de sa pre-

²⁸ On trouvera le texte complet de cette pièce à l'appendice n° XI à la présente étude.

²⁹ Ces mots sont tracés autour du sceau apposé par Allard au bas de l'original.

³⁰ Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, chap. V. Bien que venant du roi lui-même, de Jean III, ces propositions s'étaient montrées absolument fallaces. Combien plus fallaces ne devaient pas sembler aux yeux de Philippe II les assurances d'un aventurier persécuté et fugitif.

³¹ Ainsi que cela ressort de la pièce suivante:

A di 21 Maggio 1578.

Constitutus in Monasterio Ecclesiae S. Petri ad Vincula in stantiis inferioribus Ill: mus D: nus Joannes Allardus de Suecia, oriundus tamen ex Gallia e presento l'Inventario di scritture, fatto il 18 aprile 1578 da Flammio Adriano notaro del Santo Offizio per ordine del Cardinale Savelli Inquisitore, che poi ordino la restituzione, e fru le altre scritture un memoriale del capitano la Garde, sette lettere del conte Francesco Martinengo, lettere ricevute da Guglielmo Bruno, altre dal conte d'Arco, carte sottoscritte dal Re Giovanni, Istruttione del Signor Principe Carlo al Conte Oliviero in data luglio 1572, Contratto del 4° agosto 1574 del Conte Martinengo con Giovanni Allardo.

(Roma, Arch. St., Atti Notar., Livio Prata 1577-1578).

mière arrestation à Milan, en 1574¹. Décidément Allard a dû pouvoir démontrer à ses juges son innocence absolue².

Trois semaines plus tard, toujours à Rome, il fait rédiger par devant le notaire Livio Prata deux actes: l'un, par lequel son secrétaire, Santo Pisano, est nommé son procureur général³, l'autre, par lequel il abandonne à une dame de l'aristocratie romaine, Virginia Poggia, une créance sur le roi de Suède, Jean III, en paiement d'une somme de 41,808 écus que la dite Virginia Poggia lui a prêtés⁴. Ce n'était pas, nous le voyons, le crédit qui manquait à notre homme⁵.

Les deux actes dont nous venons de parler indiquaient un départ, et, en effet, Jean Allard a dû quitter Rome et l'Italie immédiatement après les avoir signés. Où alla-t-il? Une lettre du jésuite Antonio Possevino, légat de Grégoire XIII à Stockholm, va nous l'apprendre. Celui-ci, qui venait de revenir en Suède pour la seconde fois, se trouvait en février 1579 à la cour de Jean III à Uppsala⁶. Le 26 du dit mois il écrivait au cardinal de Como, secrétaire d'Etat du

¹ Cfr *Inventario delle scritture spettanti al S:or Gio Allardo da Suetia mandate da Milano quale stavano appresso di me Flaminio Adriano notario del Santo Officio..... le quale si hanno da consegnare ad esso S:or Giovanni per effetto del decreto fatto nella Santa Congregazione della Inquisizione a di 27 del mese Marzo 1578 nel Convento di S. Pietro in Vincoli di Roma* (Registres du notaire Livio Prata 1577-1578, Roma, Arch. St., Atti Notar.).

² De ce qui précède il ressort que l'historien italien A. Bertolotti s'est trompé lorsqu'il a voulu faire d'Allard, dont du reste il ignorait complètement les aventures, un martyr de la libre pensée (A. BERTOLOTTI, *Martiri del libero pensiero e vittime della Santa Inquisizione*). L'élément religieux ne fut dans toute l'affaire d'Allard qu'un prétexte, invoqué par les agents suédois pour faire arrêter notre homme; et loin de le traiter en martyr, l'Inquisition s'est montrée au contraire singulièrement libérale à son égard.

³ Roma, Arch. St., Atti Notar., Not. Livio Prata.

⁴ *Ill. D:nus J. Allardus asservus propter eius longham detentionem et carcerationem, avendo avuto bisogna di denaro n'ebbe dalla Magnifica Virginia Poggia nobil donna romana, cosi per atto notarile le dona il credito che ha col re Giovanni di Svezia di scudi 41,808. Sottoscriveva l'atto Johan Allard e fra i testimoni vi e Brias flandro.*

Date le 17 juin 1578. Roma, Arch. St., Atti Notar., Not. Livio Prata 1577-78.

⁵ En monnaie actuelle 41,808 scudi équivalent à environ 850,000 francs.

⁶ Pour tout ce qui concerne Possevino voir: LIISI KARTTUNEN, *Antonio Possevino*.

pape Grégoire XIII: *Io anco hieri viddi lettere scritte di Francia il mese di Giugno dal contado di Fois, per le quali si scriveva al Signor Ponto della Guardia, come quell' Alardo ch'era costi all'Inquisitione, era presso il Re di Navarra, et quivi coll'aiuto di Sciatiglione, figliuolo del gia amiraglio di Francia, procurava una lievata di sei mila Francesi che venissero in Svezia per liberare il Re Erico, ch'Alardo pensa, o finge di pensare, che sia ancora vivo. Et il Re me ne ragiono parimente*¹.

Jean III, bien entendu, ne se borna pas à *ragionare* avec Possevino au sujet de cette grave nouvelle. Il s'empresse d'ordonner à Erik Gustafsson Stenbock, commandant d'Elfsborg, le port le plus menacé du royaume au cas d'une attaque venant de la France², de se tenir sur ses gardes et de mobiliser les troupes des provinces de Småland et de Vestergötland, contre lesquelles sans doute serait dirigée la première attaque du hardi conspirateur³.

Selon Ödberg⁴ et d'autres historiens suédois⁵ l'attaque aurait réellement eu lieu, en septembre 1579. Je n'ai pu trouver nulle part la moindre confirmation de ce fait, et, chose singulière, dans la correspondance très nourrie des jésuites qui se trouvaient à ce moment-là en Suède, aucune allusion n'est faite à un événement qui, semble-t-il, aurait dû faire beaucoup de bruit dans le pays⁶.

Nous allons voir du reste que j'ai d'autres raisons encore de supposer que l'incursion projeté par Allard n'eut en réalité pas lieu.

Il existe à la Bibliothèque Nationale à Paris deux copies presque identiques d'une pièce fort remarquable, dont on trouvera

¹ *Roma, Arch. S. S., Nunz. Germ., vol. 92.*

² Elfsborg, la seule ville que possédât la Suède sur le Kattegat, c. a. d. en dehors du détroit du Sund dominé par le Danemark, se trouvait à l'embouchure du Göta elf non loin de l'emplacement actuel du Göteborg, qui n'existait pas encore. Elfsborg était solidement fortifiée.

³ Correspondance de Possevino. *Roma, Arch., S. S. Nunz. Germ., vol. 92.*

⁴ ÖDBERG, *Stämplingar*....., p. 68.

⁵ Cfr *Biografiskt Lexicon, Ny följd*, vol. VII, p. 185.

⁶ Aucune mention n'en est faite non plus dans les lettres échangées entre les rois de France et de Suède. Cette correspondance est il est vrai très fragmentaire, cependant il semble qu'un événement aussi grave que celui d'une incursion française (ou soutenue par la France) en Suède n'aurait pu passer complètement inobservée dans celles que nous possédons.

plus loin¹ le texte *in extenso*. Le titre de ce document, dont l'original n'a pas été retrouvé est : *Resmontrances et Offres des Conjurez et Releguez du Royaume de Suède au Roy Henry III*².

En voici le résumé : *Pour avoir justice de l'assassinat et inhumain fratricide commis en la personne du feu Roy Eric, et délivrement des personnes de ses enfants et légitimes successeurs*³, les dits conjurés sont venus en France, sous le règne de Charles IX, *avec si peu de fortunes et moyens qu'ilz se sont trouvez en main et qu'ilz ont peu retirer et transporter hors icelluy Royaume de Suède*. Ils se sont adressés aux ducs de Montmorency, les priant d'intercéder auprès du roi, afin qu'il leur soit permis de recruter des soldats pour une expédition contre la Suède⁴. Ils ont même *fourny pour erres par forme de prest au dict feu mareschal grande somme de deniers*. Les Montmorency ont accepté l'argent, mais n'ont rien fait pour les conjurés; aussi ceux-ci ont ils maintenant décidé de s'adresser directement au roi. Ils demandent qu'Henri III mette à leur disposition quatre galères, qui sont actuellement à Nantes, et qu'il leur accorde de plus le droit de recruter à leurs frais dans tout le royaume *cinq cens Suisses, quinse cens arquebuziers françois et environ de deux à trois cens Maistres ingénieurs et matelots*. En reconnaissance des dites faveurs, les conjurés offrent au roi de lui fournir *comptant en prest la somme de quatre cens mil escuz*⁵ *auparadvant que deplacer les dicts gens de guerre, navires et*

¹ Cfr annexe XIII.

² Paris, Bibl. Nat., F. Français, 23591, f. 167 et suiv. et Ibid. Coll. Brienne 340 (F. Français, nouv. acquis, 7306), f. 121 et suiv. La seconde, dont je reproduis le texte à l'annexe XIII paraît être contemporaine à l'original non encore retrouvé. La première, qui ne diffère du reste de l'autre que par l'orthographe de certains mots et par quelques rares omissions, est une copie postérieure.

³ Il résulte de ce passage que les « Conjurez » ignorent à ce moment encore les aventures de Gustaf Eriksson Vasa, qu'il supposent être prisonnier de Jean III.

⁴ En d'autres mots les « Conjurez du Royaume de Suède » ont fait faire au roi de France par l'intermédiaire des Montmorency des propositions absolument identiques à celles que nous avons vu plus haut Jean Allard faire au roi d'Espagne par l'intermédiaire du duc de Sessa. Notons de suite cette analogie soit du fond même du projet, soit de la méthode suivie pour le communiquer aux deux rois.

⁵ Cfr p. 81, note 2.

galleries. En plus : un second prêt, de 600,000 écus payable à Lubeck un mois après exécution de leur projet, et enfin un troisième prêt, aussi de 600,000 écus, quatre mois après le second. De plus, ils cèderont encore au roi — toujours sous forme de prêts — les 400,000 écus qu'ils ont prêtés jadis aux ducs de Montmorency, à condition néanmoins que le roi se charge lui-même de se les faire rembourser.

Le document se termine par des stipulations secondaires concernant les garanties des prêts, le commandement des troupes et enfin les conquêtes futures.

La copie contemporaine de cette étrange pièce ne porte aucune date; il est hors de doute cependant qu'elle fut écrite au cours de l'été de l'année 1583¹. Autant que je sache, elle ne donna lieu à aucune mesure de la part de Henri III, mais elle n'en est pas moins de toute importance au point de vue de l'histoire du mouvement légitimiste en Suède sous Jean III.

Bien qu'aucun des exemplaires de la Bibliothèque Nationale ne nous fournisse la moindre indication précise au sujet des auteurs des « *Resmontrances* », Ödberg déjà émit l'opinion que Jean Allard pouvait fort bien être l'un des « *conjurez* »². Les lettres ci-avant citées de l'infatigable conspirateur à Philippe II³, ainsi que celle d'Antonio Possevino au cardinal secrétaire d'Etat⁴ suffiraient à elles seules à confirmer l'hypothèse de l'éminent historien suédois.

¹ Cfr annexe n° XIII, page 143. Cette date est du reste indiquée dans le résumé suivant ajouté au titre de la copie postérieure du document (celle du F. Français, 23591).

Resmontrances et Offres des Conjurez du Royaume de Suède au Roy Henry III pour avoir justice de l'assassinat commis en la personne d'Erric Roy de Suède par son frère disant qu'ils ont presté aux ducs de Montmorency pere et fils Connestables et Mareschal de France et au Vidame de Chartres de grandes sommes de deniers qu'ils n'ont osé depuis demander, suplient le Roy de leur bailler par forme de prest quelques navires, et leur permettre de lever des gens de guerre pour poursuiure la vengeance du d. assassinat pour assurance promettent fournir au Roy deux millions d'escuz et leur desseïn ayant reussy promettent aussy qu'ils advoueront tenir le dict Royaume de Suède du dict Roy de France et de ses successeurs, mil cinq cenx quatre vingts trois.

² Cfr ÖDBERG, *Anders Lorichs*, p. 98, ainsi que *Ståmplingar* p., 284.

³ Cfr p. 83, ainsi qu'annexes n°s X et XI.

⁴ Cfr p. 87 et annexe n° XII.

Et si nous prenons en considération le caractère même de l'entreprise, les moyens proposés pour la mener à bonne fin, le plan d'action adopté, l'hypothèse se change en conviction.

En effet, partout où se trame avec la complicité de Jean Allard quelque conspiration destinée à renverser Jean III, que ce soit sous l'égide de la France, de l'Ecosse¹, de la Lorraine², de l'Italie³ ou de l'Espagne⁴, le fond même du projet reste toujours identiquement le même : offrir à quelque puissant monarque de l'époque une somme considérable, en échange du droit de recruter dans ses Etats, mais aux frais des conjurés, une petite armée, ainsi que les navires destinés au transport de l'expédition en Suède. Et, notons-le bien, il n'est pas question ici de *promesses*, de sommes à payer une fois le coup réussi. Loin de là : Allard aussi bien que les « conjurés » de 1583 ne demandent rien à crédit. Ils payeront comptant et libéralement et ce n'est que lorsque les énormes sommes qu'ils sont prêts à déboursier seront encaissées qu'ils se mettront à l'œuvre.

Or, il est évidemment absolument inadmissible qu'il y ait eu simultanément en Europe *plusieurs* groupes d'émigrés suédois disposant de capitaux aussi gigantesques que ceux dont il est question ici. Et dès lors, si Jean Allard a pu offrir à Philippe II 300,000 écus comptant pour une simple autorisation de recrutement, c'est qu'il faisait nécessairement partie du groupe qui en 1583 en offrira 400,000 à Henri III pour le même but.

Il est probable que c'est justement l'énormité des sommes mentionnées ici qui a fait croire à plusieurs historiens que la pièce de la Bibliothèque Nationale de Paris n'était qu'un apocryphe, qu'une fantaisie d'un cerveau malade. Les documents de Simancas viennent maintenant prouver qu'il n'en est nullement ainsi. Si Jean Allard a pu courir l'Europe comme il l'a fait, s'il a pu se sauver des griffes de l'Inquisition comme il l'a fait, si à Rome il a pu trouver, lui, fugitif et étranger, à emprunter une somme aussi considérable

¹ Cfr p. 79, note 4.

² Cfr p. 80, note 1.

³ Cfr p. 81.

⁴ Cfr p. 83 et suiv.

que 40,000 écus¹, c'est que réellement il avait des fonds, des fonds tout ce qu'il y a de plus sérieux, des fonds sûrs et hypothéquables à sa disposition.

Et ces fonds ont dû être en réalité gigantesques, si nous pensons qu'après avoir perdu sur les Montmorencys 400,000 écus, les conjurés suédois sont encore en mesure, ainsi que nous l'avons vu plus haut, d'en offrir 400,000 autres et comptant au roi, tout en gardant en plus à leur disposition les sommes nécessaires à l'équipement des navires, à l'armement de l'expédition et à la solde des troupes qui y prendront part².

D'où provenaient ces sommes ?

Les conjurés eux-mêmes nous l'apprennent. C'était *le peu de fortune et moyens qu'ilz se sont trouvez en main et qu'ilz ont peu retirer et transporter hors icelluy Royaume de Suède*³. De tout temps on a prétendu qu'Erik XIV, se voyant assiégé dans Stockholm par ses frères lors du coup d'Etat de 1568, aurait fait enterrer quelque part — «*dans les jardins du château*»⁴, prétend la tradition — un énorme trésor⁵. Jean III était tellement persuadé du fait, que durant presque tout son règne nous le voyons chercher le dit trésor, tantôt bouleversant de fond en comble les jardins du château⁶, tantôt promettant monts et merveilles à toute personne qu'il soupçonne pouvoir lui fournir quelque renseignement au sujet du trésor perdu, tantôt enfin menaçant de prison, de torture, voire

¹ Cfr p. 86.

² Cfr annexe n° XIII.

³ Ibid.

⁴ Notons cette tradition à laquelle nous allons revenir de suite.

⁵ Le 5 octobre 1572 Catherine Jagellon racontait le fait comme absolument hors de doute dans une lettre adressée à sa sœur la duchesse Sophie de Braunschweig-Wolfenbüttel. La reine ajoutait que le trésor pourrait sans doute être découvert si l'on se décidait à obliger par la torture le roi captif à en indiquer lui-même la cachette; elle exprimait néanmoins son aversion pour un moyen aussi cruel. Cfr PRZEZDZIECKI, *Jagiellonki polskie*, vol. III, p. 275.

⁶ En 1589, vingt et un an après l'ensevelissement du trésor, nous voyons Jean III occupé à faire fouiller les recoins non encore explorés des jardins du château de Stockholm. Cfr AHLQUIST, *Karin Månsdotter*, p. 91.

même de mort, quiconque selon lui connaît la cachette, mais refuse de la lui dévoiler¹.

De l'ensemble des documents que nous possédons maintenant il me semble permis de conclure d'une manière définitive que la légende des trésors enfouis d'Erik XIV n'était pas seulement une légende. Le trésor a réellement existé, et très probablement il a été en effet enfoui dans les jardins du château, et cela par les soins du chef de ces jardins, Jean Allard², qui plus tard aura su trouver le moyen de faire passer à l'étranger cette énorme somme, destinée par ce fidèle serviteur à l'œuvre du rétablissement sur le trône des Vasas de la lignée légitime de la famille³.

Dans son étude sur Anders Lorichs, Ödberg émet une autre hypothèse, qui me paraît elle aussi parfaitement plausible, à savoir celle qu'au cours de son mystérieux voyage en Angleterre en 1583, Anders Lorichs serait entré en relations avec les conjurés suédois réfugiés en Francs⁴.

Lorichs était alors déjà — je l'ai montré plus haut — sur la

¹ Un ancien page d'Erik XIV, Bovik Tattare, fut enfermé à Åbo et menacé de torture s'il ne découvrait pas la cachette. Nous avons vu (p. 91, note 5) qu'il fut question d'appliquer la torture à Erik XIV lui-même dans le même but. Il n'est même pas dit que dans ces deux cas on se soit borné à de simples menaces. La reine Karin, veuve d'Erik XIV, n'obtint la concession définitive du domaine de Liuksiala qu'au bout de plusieurs années d'efforts, alors que Jean III fut bien persuadé qu'elle ignorait l'endroit où était caché le trésor. Et en 1582 encore le roi accorde des privilèges considérables à un certain Peter Glaser qui s'était fait fort de retrouver le trésor. Cfr AHLQUIST, *Op. cit.*, p. 90 et suiv.

² Comment expliquer sans cela la singulière coïncidence entre le fait que la tradition, qui ignore Jean Allard, affirme que le trésor a été enfoui *dans les jardins du château*, et celui, que le jour où nous retrouvons des traces à peu près certaines du trésor perdu, c'est précisément entre les mains de *l'ex-chef des jardins royaux* que nous les rencontrons.

³ Ahlquist, qui a étudié à fond les pièces du procès de Charles de Mornay, déclare qu'au cours de ce procès il fut souvent question du trésor d'Erik XIV, et qu'il est fort possible que Jean Allard ait réussi à en emporter une partie en France. Cfr AHLQUIST, *Karin Månsdotter* p. 91. Partant de pièces complètement différentes de celles qui forment la base de la présente étude, Ahlquist en arrive donc à émettre une hypothèse en tout conforme à nos conclusions.

⁴ Cfr ÖDBERG, *Anders Lorichs*, p. 99 et suiv.

voie de ce qui constitue selon nos idées actuelles une trahison¹. Il s'était laissé persuader par Anna Jagellon à ne pas trahir la présence de Gustaf Eriksson à Braunsberg et à Vilna. Il s'était même laissé aller à négocier au sujet du jeune prince avec le roi de Danemark et avec le tsar Iwan le Terrible. Or, Anders Lorichs ne pouvait guère ignorer les intrigues de Jean Allard. Premièrement par le fait même de sa qualité d'ambassadeur en Pologne, où Allard avait tenté de nouer des relations, secondement par suite du voyage de Giuseppe Riva en Suède en 1580 et 1581². Le docteur napolitain était un ami d'Allard; il fut aussi un ami de Lorichs. Quoi de plus naturel qu'une entente entre ces trois pêcheurs en eau trouble, qui tous trois, pour des motifs parfaitement différents il est vrai, mais tout aussi puissants néanmoins, exécrèrent Jean III et toute la branche cadette des Vasas! Et comment expliquer sans une entente de ce genre les mystérieux voyages de Lorichs dans l'Europe occidentale, voyages qui, on le sait, constituèrent un des principaux chefs d'accusation contre lui³.

Cette reconstruction de l'union des diverses intrigues liées au nom de Gustaf Eriksson Vasa dans les différents pays d'Europe, reconstruction basée sur trop de faits, sur trop de probabilités, pour qu'on puisse la qualifier de purement hypothétique, nous donne enfin la clef de cette terreur insensée et qui ne fait que s'accroître d'année en année, que ressentira Jean III à l'ouïe du nom seul de Gustaf Eriksson. Elle nous expliquera ses efforts pour supprimer Jean Allard⁴, sa barbare cruauté envers Anders Lorichs⁵, elle nous expliquera les projets d'assassinat fomentés contre Gustaf⁶, l'exaspération contre les magnats suédois qui s'opposèrent en 1589

¹ Cfr p. 41.

² Cfr p. 27.

³ Le rôle d'Anders Lorichs durant l'époque si extraordinairement intéressante de son long séjour comme ambassadeur de Suède en Pologne n'a malheureusement jamais été étudié à fond. L'étude d'Ödberg constitue une mine inépuisable de *faits* et de *citations*; mais elle ne donne elle-même ni ne permet aucune conclusion certaine, vu le désordre des citations et l'exposé incertain des faits.

⁴ Cfr p. 83.

⁵ Cfr p. 39.

⁶ Cfr p. 66.

au retour en Suède¹ de Sigismond, elle nous donnera enfin le mot de sa condescendance incompréhensible vis-à-vis de la Pologne².

Vus de Stockholm et au travers de la loupe du remords et de la terreur, les intrigues, les conjurations auxquelles le nom de Gustaf Eriksson servait de bannière devaient évidemment apparaître comme une sorte de *coalition internationale* en faveur du jeune prince, comme une vaste machination dont les rameaux s'étendaient d'un bout à l'autre de l'Europe. Tantôt c'était la Pologne qui « honorait et appuyait » Gustaf, tantôt le tsar ou le roi de Danemark qui tâchaient de l'avoir auprès d'eux, tantôt c'était Lorichs qui négociait en Angleterre, tantôt Allard qui complotait en Italie, en France ou en Espagne, tantôt enfin c'était l'empereur qui accueillait ostentativement le prince fugitif, ou le pape qui prenait la défense du « traître » Lorichs³.

Ajoutons à cela l'exagération inévitable avec laquelle ces différents bruits devaient parvenir en Suède et le terrain propice qu'ils devaient y trouver dans l'esprit de qui n'avait qu'à rentrer en soi-même, qu'à se souvenir des intrigues et des trahisons de jadis, pour y trouver des précédents à n'importe quelle félonie⁴, ajoutons enfin à cela l'effet du remords et les prédispositions héréditaires à la folie des Vasas⁵, et nous comprendrons désormais plusieurs des actions à première vues absolument incompréhensible des dernières années du règne du malheureux Jean III.

¹ Cfr p. 73, note 1.

² Cfr p. 47, ainsi que ÖDBERG, *Anders Lorichs, passim*.

³ Cfr ÖDBERG, *Op. cit.*, p. 119.

⁴ Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, Introduction.

⁵ Cfr *Ibid.* p. 117, note 2.

VII

Rôle personnel de Gustaf Eriksson — Aux débuts il n'a pas pu participer aux intrigues ourdies en son nom — Plus tard il refusera d'y prêter son nom — Caractère du jeune prince — Rêverie et douceur — Prédilections à la folie héritées tant de son père que de sa mère — Analogies entre Erik XIV et Gustaf Eriksson — Conclusion.

Essayons en dernier lieu de déterminer quel a été, dans toute cette longue filière d'intrigues et de conspirations, l'attitude, le rôle *personnel* de Gustaf Eriksson Vasa.

Procédons par ordre chronologique. Jusqu'aux années passées chez les Rilski¹, aucune action personnelle n'est bien entendu possible de la part du tout jeune garçon qu'est encore Gustaf Eriksson. La première manifestation d'une volonté individuelle de sa part est la fuite de chez son père adoptif².

La décision de Gustaf Eriksson a dû être ici absolument spontanée. En effet, eût-il été poussé à cet acte par l'un ou l'autre des personnages qui, plus tard, pour des motifs absolument égoïstes, s'occuperont de lui, il est certain qu'il n'aurait pas eu à traverser les dures épreuves des premiers temps de sa liberté reconquise³. On aurait eu soin de lui, on se serait occupé de lui.

Quant aux motifs qui l'induisent à cette fuite, la version de Chadzinski⁴ est évidemment sujette à très forte caution. Ce gamin de onze ans, qui découvre par hasard qu'il est fils de roi, qui à cette nouvelle s'enfuit et se met systématiquement à acquérir les connaissances nécessaires à un roi, tout en tendant la main pour gagner

¹ Cfr p. 21 et suiv.

² Cfr p. 30.

³ Cfr p. 31.

⁴ Cfr annexe n° XX.

son pain, c'est du roman pur et simple. Du reste pour ce qui est des études systématiques nous savons déjà à quoi nous en tenir¹.

Reste la question de la fuite elle-même. Que celle-ci ait été déterminée par la découverte de son identité, c'est possible, mais ce n'est guère probable. On ne conçoit guère ce gamin de onze ans qui suit successivement les cours de deux écoles où pullulent les Suédois, sans jamais se trahir, sans jamais faire sentir à ses camarades qu'il est leur maître, leur roi, sans même frayer avec eux, car l'eût-il fait il est évident qu'il aurait su le suédois². Et cependant, s'il avait été le prétendant conscient de son rôle que nous dépeint Chadzinski, son premier soin aurait dû être d'apprendre la langue de ses sujets, d'apprendre à nouveau cette langue suédoise qu'on s'était efforcé de lui faire oublier. Comment enfin admettre qu'il ait réussi à sauvegarder son *incognito* vis-à-vis de ses maîtres, de ses confesseurs, de ses directeurs, car nous savons déjà que les jésuites n'ont jamais soupçonné eux-mêmes que le fils d'Erik XIV ait été élève d'un de leurs collègues³.

Somme toute, sans vouloir hasarder à ce sujet aucune affirmation positive, il me semble probable que Gustaf Eriksson Vasa n'apprit qui il était en réalité que le jour où l'arrestation de Lorichs et son procès⁴ dévoila nécessairement l'existence du jeune prince et décida la cour de Pologne à le reconnaître comme tel pour des motifs qui n'avaient rien à voir avec ses propres intérêts⁵.

Du reste la détermination du moment précis où Gustaf apprend qu'il est fils de roi et héritier légitime du trône de Suède est une question secondaire. Ce qui importe, c'est de connaître l'attitude que lui inspirera cette connaissance. J'ai déjà dit quelques mots à ce sujet plus haut⁶, revenons-y cependant. A partir de 1585 Gustaf Eriksson a indubitablement été parfaitement conscient de sa vraie personnalité. Et néanmoins *jamais, en aucune occasion, nous ne le*

¹ Cfr p. 32. Elles ne deviennent systématiques que du jour où Gustaf Eriksson tombe sous l'influence et sous la direction de la cour de Pologne.

² Cfr p. 30.

³ Cfr p. 33, note 1.

⁴ Cfr p. 39 et suiv.

⁵ Cfr p. 49.

⁶ Cfr p. 73 et suiv.

voyons se conduire en prétendant. Exception faite des cercles conspirateurs, des milieux qui se servent de son nom, il passe complètement inaperçu¹. Si inaperçu même que quand par hasard quelqu'un parlera de lui, de sa qualité de prince suédois, ce sera toujours sous une forme plus ou moins dubitative. Ce sera toujours le jeune homme, qui, *dit-on*, est fils du roi de Suède, et le « *on* » ne sera jamais Gustaf Eriksson lui-même².

Un détail complètera le tableau. Ne pouvant nier *en Suède* le fait même du mariage officiel et tant juridiquement qu'ecclésiastiquement légal d'Erik XIV avec Karin Månsdotter³, Jean III, partant de l'origine obscure de la jeune fille, tenta de soutenir à l'étranger au moins la thèse d'une prétendue *illégitimité* du mariage. Celui-ci fut rabaissé au niveau d'une espèce d'union morganatique et les enfants issus de cette union furent assimilés aux bâtards royaux. Un vitrail de la petite église de Sjundeå en Finlande, où repose la dépouille mortelle de Sigrid Vasa, sœur de notre Gustaf Eriksson, reproduit les armoiries de celle-ci. Ces armoiries sont celles des Vasas *barrées en bâtard*⁴.

¹ Exception faite aussi bien entendu de la cour de Suède, où l'on s'efforçait, cela va sans dire, de suivre les moindres gestes du jeune prince.

² Gustaf Eriksson ne cachait en aucune façon sa qualité de fils de roi — il y tenait au contraire beaucoup (cfr annexe n° XXVI) — mais il ne mettait aucune ostentation à s'en servir, et surtout il ne s'en servait jamais en guise d'affirmation légitimiste. Je reproduis ici en fac-simile sa signature, telle qu'elle se trouve aux archives de Simancas au bas de sa lettre à Philippe II.

Nous voyons qu'il signe simplement *Gostaus Ericius, Erics Regis Suecorum filius*. Et notons que cette signature date de 1588, alors qu'il aurait pu de plein droit signer *Rex Suecorum*. Le fait qu'il ne le fait pas complète le contenu même de la lettre et montre combien le jeune prince était étranger à toute idée de revendication de la couronne qui lui revenait de droit.

³ Cfr annexes n°s IV, V et VI.

⁴ Cfr K. GROTEFELT, *Suomen historia uskonpuhdistuksen aikakaudella*, p. 188, où l'on trouvera une reproduction de ces armoiries.

Il est parfaitement évident qu'en qualité de prétendant légitimiste à la couronne de Suède, Gustaf Eriksson n'aurait jamais pu se ranger à une telle théorie, acceptée peu à peu par les monarques du temps, par égard au fait accompli. Or, au bas de la lettre du jeune prince à Philippe II¹, lettre dont je donne en annexe le texte, et dont l'original se trouve aux archives de Simancas, nous trouvons le sceau en cire parfaitement conservé de Gustaf Eriksson, et ce sceau représente la gerbe des Vasas, *traversée par la barre des bâtards*. Ces armes sont parfaitement semblables en d'autres mots à celles, officiellement reconnues par Jean III, de Sigrid Vasa dans l'église de Sjundeå².

Ce fait à lui seul nous permettrait déjà d'affirmer que Gustaf Eriksson avait *personnellement* renoncé à se poser en prétendant au trône de Suède. Sa réconciliation avec Sigismond Vasa, son cousin, de suite après l'élection de celui-ci au trône de Pologne³, est une preuve tout aussi manifeste des intentions absolument pacifiques et conciliantes qui animaient le jeune prince.

Et dès lors son attitude vis-à-vis des diverses conspirations tramées en son nom et dans « son intérêt » est donnée. *Il n'y prit aucune part.*

Je dirai même plus : il dut nécessairement en ignorer complètement la majeure part, celles du moins qui rentrent dans le cadre de cette première partie de notre étude. Prouver cette assertion n'est nullement difficile.

Les conspirations, ou mieux les spéculations sur la personne et sur le nom du jeune prince commencèrent vers 1580 ou 1581⁴, c'est-à-dire de suite après que ses traces eurent été retrouvées après sa fuite de chez les Rilski. C'est alors qu'Anna Jagellon se sert du spectre de Gustaf pour intimider son beau-frère Jean III par rap-

¹ Cfr annexe n° XVII.

² Il est hors de doute que ces armoiries ont dû être proposées ou imposées à Gustaf Eriksson par la cour de Pologne après l'élection de Sigismond. Comment expliquer sans cela cette conformité parfaite avec celles dont se servait sa sœur Sigrid, qu'il n'avait pas rencontrée depuis sa plus tendre enfance. (Cfr aussi annexe n° XXVI).

³ Cfr p. 59.

⁴ Cfr p. 43.

port à l'affaire Sforza¹, c'est alors aussi qu'Anders Lorichs noue les premières négociations concernant Gustaf avec le roi de Danemark et avec Iwan le Terrible².

A cette époque-là Gustaf Eriksson Vasa a douze ans tout au plus. C'est dire qu'il n'est personnellement pour rien dans les intrigues où son nom figure. Il n'est pour rien non plus dans celles tramées par Lorichs à Rome, en Espagne, en France et en Angleterre³, car à cette époque il est le collégien de Braunsberg, l'étudiant de Vilna, dirigé par d'autres, qui certes ont dû tout faire pour l'isoler le plus possible de tout contact non parfaitement sûr. Il est absolument étranger enfin aux conspirations tramées par Jean Allard et par les autres partisans émigrés de l'ancien régime en Suède⁴. En 1583 encore, ceux-ci écrivent dans leurs « *Resmontrances et Offres* » à Henri III, que leur entreprise « *tend à la iustice d'un si énorme fratricide et à la libération des pauvres enfans du dict feu Roy Eric, nos légitimes Princes et Roy* »⁵. Ils ignorent donc absolument les aventures de Gustaf Eriksson, ils croient qu'il partage toujours avec sa mère et les autres enfants d'Erik XIV la prison dans laquelle ils étaient encore à l'époque où eux, les émigrés, quittèrent la Suède⁶. Ce n'est probablement que quelques semaines plus tard, lors de leur entrevue avec Anders Lorichs revenant d'Angleterre⁷, qu'ils sauront enfin à quoi s'en tenir et il n'est nullement impossible que ce soit justement l'annonce de la vérité, l'annonce du fait que Gustaf Eriksson est entre les mains de qui ne le lâchera pas facilement, qui les décidera à renoncer à leur entreprise⁸.

¹ Cfr p. 46 et suiv., ainsi que BIAUDET, *Carlo Brancaccio*.

² Cfr p. 40.

³ Cfr p. 92 et suivantes.

⁴ Cfr le chapitre précédent.

⁵ Cfr annexe n° XIII.

⁶ Il n'y a rien d'étonnant à une telle ignorance, si nous songeons qu'en Suède même on ignorait absolument à ce moment ce qui était advenu du jeune prince.

⁷ Cfr p. 92.

⁸ Un des arguments les plus efficaces des *conjurés* était la libération de la famille royale captive. Or il se trouvait maintenant que Gustaf Eriksson était entre les mains des Polonais, que les autres fils d'Erik XIV étaient morts, que

Enfin la réconciliation avec Sigismond en 1587, la demande adressée à Jean III de pouvoir rentrer en Suède, ne sont-ce pas là des preuves indiscutables du fait que Gustaf Eriksson avait la conscience absolument nette, qu'il ignorait même les trahisons mises à son compte à son insu¹.

Cette demande de pouvoir rentrer en Suède, adressée à son persécuteur implacable, nous montre du reste que Gustaf Eriksson Vasa ne soupçonnait même pas la terreur et la haine que son nom éveillait chez Jean III, et cela aussi est un indice de son ignorance complète des intrigues ourdies en son nom².

Le mauvais vouloir de Jean III à son égard en 1588, mauvais vouloir, nous l'avons vu plus haut³, encore exagéré par ceux qui voulaient tirer parti du nom du jeune prince, et cela au point qu'on en arriva à le persuader que sa vie était en danger, ce mauvais vouloir a dû évidemment causer une indignation profonde chez Gustaf Eriksson. Mais nous n'avons aucune raison au monde de supposer que cette indignation, parfaitement compréhensible, l'ait décidé à se prêter aux machinations de ceux qui l'avaient provoquée exprès. Il se borna, nous le savons⁴, à s'enfuir de Cracovie.

Gustaf Eriksson Vasa l'eût-il voulu, il est certain qu'il aurait pu jouer un rôle très considérable durant l'année qui suivit immédiatement l'élection de son cousin Sigismond Vasa au trône de Pologne. Même en admettant que l'indécis Rudolf II ne se fut jamais décidé à se servir de lui comme d'une arme contre Jean III et contre Sigismond, il est certain que l'archiduc Maximilien et ses

la reine Karin et la princesse Sigrid vivaient, retirées il est vrai, mais libres, en Finlande. Le moment n'était donc nullement propice pour une action au nom des captifs.

¹ Plus tard, du reste, nous le verrons protester avec indignation contre les bruits répandus en Suède au sujet de sa complicité aux dites intrigues. Cfr annexe XXIV.

² Jusqu'à son avènement au trône de Pologne, Sigismond Vasa paraît avoir ignoré complètement non seulement les aventures, mais l'existence même de son cousin. Il n'a donc pu prévenir Gustaf Eriksson du peu de chances de réussite que présentait sa démarche auprès de Jean III.

³ Cfr p. 68.

⁴ Cfr chap. V.

partisans n'auraient pas eu de scrupules de ce genre. Si donc aucune tentative dans ce sens n'a lieu¹, si donc Gustaf Eriksson continue à passer inaperçu à Prague, tout comme il a passé inaperçu à Varsovie et à Padoue, si enfin son nom n'apparaît nulle part dans les rapports des ambassadeurs de l'époque, c'est qu'il n'a pas consenti à jouer le rôle qu'auraient voulu lui faire jouer Giuseppe Riva et consorts, c'est que, pour une raison ou une autre, il n'a pas voulu assumer l'attitude de prétendant à la couronne des Vasas².

Du reste en voudrions-nous une preuve définitive il nous suffirait de relire cette lettre qu'il adresse à Philippe II le 11 octobre 1588, cette lettre au bas de laquelle il appose ce sceau, qui, à lui seul, constitue une renonciation à ses droits légitimes. Est-ce là la lettre d'un prétendant qui réclame hautement, au nom de la justice et du droit, qu'on l'aide, à reconquérir son royaume? Jamais de la vie. C'est bien plus la lettre d'un être exaspéré de se voir, en dépit de sa propre volonté, entraîné dans le tourbillon des intrigues politiques, la lettre de qui demande à vivre en paix, et qui, pour arriver à ce but, veut à tout prix s'éloigner d'un endroit où toute tranquillité lui est refusée³.

Mais, dira-t-on, ce portrait est-il, *peut-il être* exact? Ce désintéressement n'est-il pas exagéré? Est-il réellement possible d'accepter cette thèse? Comment, voilà un jeune homme de vingt ans, plein de vie et de force, qui apprend un beau jour qu'il est le fils et l'héritier d'un des plus puissants monarques du Nord, que ce mo-

¹ Je néglige ici la tentative d'intimidation à laquelle il est fait allusion p. 72. En premier lieu vu le manque absolu de détails à ce propos. En second lieu vu que cette tentative, faite évidemment à l'insu de Gustaf Eriksson, ne constitue pas une action directe contre Sigismond. Loin de nous fournir une preuve de la participation de Gustaf aux intrigues contre Sigismond, elle constitue au contraire l'indice d'un refus du jeune prince à une telle participation. En effet si Gustaf Eriksson avait consenti à se joindre à Maximilien point n'aurait été besoin d'intriguer à Stockholm. Une action directe en Pologne même aurait été bien plus efficace.

² Ainsi que nous le verrons dans la seconde partie de la présente étude, ce fut une conduite parfaitement identique — refus catégorique de prêter même son nom à des intrigues contre sa patrie — qui causera plus tard la disgrâce de Gustaf Eriksson en Moscovie. Cfr p. 12.

³ Cfr annexe n° XVII.

narque a été assassiné et lui-même évincé de ce trône qui lui revient de plein droit; il apprend en même temps que des partisans dévoués et pourvus de moyens suffisants combattent pour lui, que des princes et des rois sont prêts à soutenir sa juste cause, et, au lieu d'accepter les offres éblouissantes qui lui sont faites de toutes parts, au lieu de se mettre à la tête de ceux qui ne demandent qu'à marcher pour lui, que fait-il? Il se réconcilie avec le fils de l'assassin de son père, il demande à se réconcilier avec cet assassin lui-même, il refuse, bien que parfaitement conscient de sa haute origine — sa lettre à Philippe II en est la meilleure preuve — il refuse, dis-je, d'assumer le titre de prétendant, il refuse les offres qu'on lui fait, il refuse d'entreprendre quoi que ce soit qui pourrait être nuisible à ceux qui l'ont privé de tout. Il ne demande qu'à être laissé en paix, à être oublié, à vivre la vie d'un inoffensif bourgeois, entre sa mère et ses instruments d'alchimiste¹! Tout cela est inadmissible, tout cela est impossible, tout cela est fou, dira-t-on.

Voilà le grand mot lâché : *C'est fou.*

Il y a dans toute la tragique épopée de Gustaf Eriksson une longue série d'anomalies, de contradictions, d'absurdités, qui ne peuvent guère s'expliquer que par une bizarrerie d'esprit par trop marquée pour ne pas mériter le nom d'abnormité. Ces bizarreries apparaîtront plus évidentes dans la seconde partie de cette étude, qui traitera de la vie de Gustaf Eriksson à partir du moment où ce sera lui-même, et non plus des conseillers intéressés, qui dirigeront sa vie. Elles pointent néanmoins déjà dans la phase non encore individuelle de son existence.

Cette anomalie de l'esprit, qui sous l'influence de circonstances particulièrement angoissantes pouvait s'exaspérer au point d'assumer la forme de véritables accès de folie, intermittente il est vrai et passagère², a été constatée chez Gustaf Eriksson par tous ceux qui se sont occupés de sa vie agitée. Cette anomalie était du reste chez lui d'origine nettement atavique. En effet, par son père autant que par sa mère le malheureux prince descendait de familles qui

¹ Cfr p. 73.

² Cfr WINTERA, *Ein Act politischer Tragödie innerhalb der Mauern von Braunau.*

toutes deux présentaient des prédispositions très marquées à la folie¹. Les Vasas tout comme les Sachsen-Lauenburgs étaient des excentriques, des déséquilibrés, et Erik XIV d'un côté, la douce et mélancolique princesse Catherine de l'autre, comptent à ce point de vue parmi les plus gravement affectés des deux familles². Rien d'étonnant donc si Gustaf Eriksson fut ce qu'avait été sa mère, ce qu'avait été son père : un fantasque.

Combien d'analogie ne rencontrons-nous du reste pas entre les actes de Gustaf Eriksson et ceux d'Erik XIV ! La fuite de Gustaf de chez les Rilski n'est-elle pas le pendant de celle d'Erik, s'enfuyant du palais de Stockholm pour échapper à une persécution imaginaire ! La vie errante du fils dans les marais de Pologne ne rappelle-t-elle pas celle du père dans les forêts d'Upsala ! La réconciliation de Gustaf avec Sigismond est-elle moins absurde que celle d'Erik avec Jean III, et le refus catégorique du jeune prince de se prévaloir des droits que lui confère sa naissance est il moins extraordinaire que la célèbre entrevue dans laquelle Erik XIV supplie son cadet d'accepter la couronne qu'il veut lui céder à tout prix !

Les tendances ultra-démocratiques, l'amour de l'étude et la passion pour les arts ne sont-ils pas identiques chez père et fils ! Enfin, plus tard, lorsque Gustaf Eriksson refusera la main d'une grande duchesse de Moscovie et la couronne de roi de Livonie qui devait l'accompagner, et tout cela pour ne pas abandonner l'humble compagne qu'il a trouvé dans un estaminet à Dantzic, et dont les chansons apaisent ses nerfs excités, fera-t-il autre chose que paraphraser l'idylle d'Erik XIV avec Karin Månsdotter³.

A la lumière de ces analogies la personnalité de Gustaf Eriksson Vasa nous apparaît moins indéchiffrable, moins extraordinaire, plus humaine et plus compréhensible. Il fut avant tout un rêveur

¹ Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, p. 117.

² Ibid., p. 117, note 2.

³ Pour les épisodes de la vie d'Erik XIV auxquels je fais allusion ici et qui ne seraient pas mentionnés dans l'introduction au premier volume de mon ouvrage *Le Saint-Siège et la Suède*, on pourra consulter n'importe quelle histoire d'Erik XIV.

et un artiste, une âme inquiète, mais profonde, un être inoffensif et doux, dont la paix et le bonheur eût pu faire un grand savant ou un grand artiste, mais que le malheur aigrit et rendit maniaque. Plus tard, enfermé dans le sombre donjon de Braunau, il aura des crises de fureur effroyables¹, tout comme Erik XIV en avait eu dans ses prisons à lui, mais rendu à la liberté, il redeviendra de suite le rêveur qui ne demande qu'à vivre en paix².

Son grand malheur fut de n'avoir jamais pu goûter la tranquillité; d'être tombé dès sa plus tendre enfance entre les mains d'intrigants, qui, reconnaissant l'impossibilité de se servir de sa personne, voulurent au moins se servir de son nom, et le maintinrent ainsi dans un état d'assujettissement physique et surtout moral, qui affaiblit encore son caractère naturellement débile et indécis. Si partout et toujours on agit en son nom, sans jamais le faire paraître lui-même, c'est que partout et toujours on comprend qu'il n'est pas à la hauteur du rôle qu'on veut lui imposer. Durant toute la période qui nous occupe ici, Gustaf Eriksson Vasa n'est rien par lui-même. Il n'est qu'un nom, qu'une bannière. Il n'est qu'un masque, un masque aux traits terribles et menaçants, mais couvrant en réalité un être pour lequel toute pensée de haine, de vengeance, voire même simplement d'énergie virile était étrangère.

Voilà ce que Jean III malheureusement ne comprit jamais. Aveuglé par les remords du passé, tourmenté par la conscience des méfaits commis et du bon droit de sa victime, le vieux roi ne vit jamais que le masque qu'agitaient ses ennemis. Et ce masque le terrifia au point d'empoisonner les dernières années de sa vie, d'influencer toute sa conduite, toute sa politique, tant intérieure qu'extérieure.

Sigismond Vasa, lui, qui put faire la connaissance personnelle de son cousin, qui n'avait du reste pas les raisons de son père de

¹ Cfr WINTERA, *Op. cit.*

² Partant de sources toutes différentes des miennes et tenant particulièrement à la tradition populaire, mon compatriote, l'historien Santeri Ivalo (Ingman), arrive à des conclusions fort semblables aux miennes dans son grand drame *Kustaa Eerikinpoika*.

voir rouge, comprit dès l'abord la vraie nature de l'épouvantail dont s'était si habilement servie sa tante Anna de Pologne. Il comprit que Gustaf Eriksson n'était nullement dangereux, et, ainsi que nous le verrons dans la seconde partie de cette étude, il lui témoigna toujours une bienveillance presque cordiale.

ANNEXES

Min de Högsta Erhöfven Yngre.

Per A. NORDLUND.

(Föreläsningar vid Svenska Sällskapet)

ANNEXES

Den här boken är utgiven till minnet af den försvunna skalden, Per A. Nordlund, som föredragit af sina föreläsningar vid Svenska Sällskapet i Stockholm. I boken är förklarad Nordlunds betydelse för den nordiska litteraturen och förhållandena med honom i andra länder. Nordlund var en av de mest betydande skalderna i sin tid och hans verk har varit ett förebild för många andra. Nordlund var en av de mest betydande skalderna i sin tid och hans verk har varit ett förebild för många andra. Nordlund var en av de mest betydande skalderna i sin tid och hans verk har varit ett förebild för många andra.

Den XIV, nr 2, 1914, s. 123-126.

Den XV, nr 2, 1915, s. 123-126.

ANNEXES

I

Vie de Gustaf Eriksson Vasa.

par A. FRYXELL.

(Berättelser ur svenska historien.)

Erik¹ hade med Karin Månsdotter en son benämnd Gustaf, hvilken, som förbemäldt är, hade blifvit erkänd som tronarvinge. I början af Eriks fängelse hyste Johan ej någon fruktan för det knappt årgamla barnet. Gustaf fick följa sin mor och understundon med henne besöka fadern i fängelset. Men i samma mån som upprorsförsöken, ökades också Johans farhågor både för bror och brorson. Efter upptäckten af Mornays sammansvärjning² beslöt Johan att låta hemligt döda den nu sexårige gossen. En hofbetjent erhöll uppdraget. Gustaf kallades till hofvet. Tidigt på morgonen tog betjenten och stoppade honom i en säck, och gick ut åt Södermalm, ämnande därutanför dränka honom; men på vägen mötte han en herre af Sparre släkten. Denne frågade hvad som var i säcken. Drängens svar voro orediga och förvirrade. Sparre tvang honom att nedsätta säcken, öppnade den, fann och igenkände det olyckliga konungabarnet. Han anade hvad som var å färde och uppfylldes af sorg och medlidande. Hofbetjenten dref han med hot och hugg tillbaka till staden; gossen förde han med sig till landet, gömde honom der och sände honom sedan utrikes. Johan måste tiga och var glad om Sparre gjorde detsamma.

¹ Erik XIV, roi de Suède, de 1560-1568.

² C'est-à-dire en octobre 1573. Cfr ÖDBERG, *Stämplingar*, p. 91.

En annan berättelse säger, att Johan låtit föra Gustaf till Polen och der utsätta honom i en skog, hvarest han fanns af två munkar från Braunsberg, som upptogo och uppfostrade honom.

Gustaf uppfostrades utomlands af jesuiter. De hoppades att kanske genom honom en gång uti Sverige återinföra katolska läran. I början lefde han helt och hållet på deras bekostnad, men sedan hans vistelseort blef känd i Sverige, skickade modern och systemen¹ honom peningeunderstöd. Stundom kom det ej riktigt fram, hvarvid Gustaf råkade i yttersta torftighet. Medan han om dagarna bevistade föreläsningarna, gick han om nätterna till värdshuset och förrättade klädesborstning och allehanda upppassning åt resande, förtjenande så sitt uppehälle². Han gjorde emellertid stora framsteg i studier. Utom svenska, talade han italienska, fransyska, tyska, polska, ryska och latin. Särdeles stark var han i kemien. Han hade ärfvt sin faders lust för lärdom, äfven för qvinnor. I öfrigt var han en sedig och välartad yngling, men mycket blödig och vekhjertad. Då Sigismund kom som konung till Polen³, vandrade Gustaf förklädd till tiggare, att betrakta kröningen i Krakau. Hans syster, Sigrid, var bland Sigismunds hofstat. Hon såg brodern bland en skara af tiggare, och rördes af hans utseende, ehuru hon ej visste, hvem han var. Han gaf sig hemligt tillkänna, och fick företräde hos sin syster, då de under tårar berättade hvarandra sina lefnadsöden. Han erhöil af henne något understöd och for derpå till Tyskland, hvarest han vann så stor kännedom i kemien, att han kallades den andra Paracelsus.

Då Johan den tredje började åter vända sig från katolska läran, bragtes af katolikerna och Eriks gamla vänner ett förslag å bane att störta Johan från tronen. Det skulle ske med fransk hjälp⁴, och Gustaf skulle i Sverige blifva en fransk lydskonung. Förslaget förföll i sin början; men hade redan kommit till Johans öron, äfvensom åtskilliga gäckkerier af Gustaf⁵. Detta uppretade Johan så, att han sökte

¹ La princesse Sigrid Vasa.

² Selon cette version c'est donc à Braunsberg même que Gustaf Eriksson aurait gagné sa vie comme domestique d'auberge.

³ C'est-à-dire en 1587.

⁴ Cfr annexe n^o XIII.

⁵ Cfr annexe n^o XV.

beröfva Gustaf allt understöd. Fjädrarna på en sådan fogel, skref han, borde ej få blifva för långa. Ja han bad sin son Sigismund, hvilken nu var konung i Polen, att till yttermera säkerhet innesluta Gustaf i fängelse; men Sigismund lemnade den olycklige åtminstone friheten.

Johan dog¹. Då begärde Gustaf och hans mor, att det måtte tillåtas honom komma till Sverge och förblifva der. Både Karl och Sigismund, som nu stridde om svenska kronan, fruktade en tredje medtäflare och nekade. Mor och son begärde då att få mötas antingen i Finnland eller i Rewel; men Klas Fleming, som på Sigismunds vägnar herrskade i Finnland, hotade, att derest Gustaf satte sina fötter inom gränsen, skulle han föras fången till Åbo. Då for Katarina öfver till Rewel; der såg och omfamnade hon under tårar sin son², för första gången efter 22 år. Snart måste de åter skiljas och nu för alltid. Katarina återvände till Finnland, Gustaf till Polen.

Af sin mor hade han erhållit något understöd, men det blef snart slut och han råkade i yttersta torftighet. Han hade fått en hop angelägna papper och handlingar om sin faders regering. Dessa pantsatte han för penningar. Konung Eriks egenhändiga dagbok för åren 1566 och 67 pantsatte han för sin förtäring på ett värdshus i Wilna. Sigismund förbarmade sig slutligen öfver honom, och gaf honom inkomsterna af ett abbotstift. Men då Gustaf begärde att 1598 få följa med till Sverge³, fick han afslag.

Rysska tsaren hade emellertid flere gånger inbjudit honom till sig. Nu sändes ett ordentligt lejdebref, att Gustaf skulle få komma och fara obehindrad, och när han ville. På dessa vilkor reste Gustaf till Moskau. Han blef med furstlig prakt emottagen, uppvaktad och underhållen. Om någon tid gjorde tsaren honom följande förslag. Gustaf skulle afsäga katolska och antaga grekiska läran, därpå förmälas med tsarens dotter Aximia⁴, och fordra Finnland och Liffland, såsom sitt fädernearf. En rysk krighär skulle härvid understöd-

¹ Le 17 novembre 1592.

² L'entrevue eut lieu en mai 1596.

³ Lors de la seconde et dernière expédition en Suède de Sigismond.

⁴ Xenia.

ja honom. Gustaf vägrade, dels af blödighet, dels af kärlek till sin tro och sitt fädernesland. Då tsaren ej kunde beveka honom, förvandlades gunsten till hat, hjälpen till förföljelse. Man bortstal lejde-brevet, öfverhopade Gustaf med falska beskyllningar och kastade honom i fängelse, der han lefde i stort elände i flera år. Nu utbrusto invärtens oroligheter i Ryssland. Tvänne gånger blef Gustaf fri, tvänne gånger åter fängslad. Slutligen fick han befallning att uppehålla sig i Cassin, en liten stad i Ryssland. Hans helsa hade länge varit skadad af det myckna kemiska arbetet. Sorgen och fängelse-luften fullbordade dess förstöring. Han dog i sistnämnda stad 1607. Den då varande tsaren¹ skickade en betydlig penningesumma till hans begrafning. Höfdingen på stället behöll guldets sjelf, och gjorde Gustafs jordefärd så ringa som möjligt. Han blef begrafven i en björklund utanför staden.

II

Relation anonyme concernant la vie de Gustaf Eriksson Vasa.

Orig. Dresden, Kgl. Bibl., Mss G. 76, n° 14.

RELATION OM GUSTAVO KONUNG ERICKS SON.

Sedan som Konung Erick war fången och insatt uthi fängelse på Gripsholm², lät konung Johan taga hans Son Gustavum fatt och sända honom åt Tyskland med enn Pálnisk Herre, och släpte honom allena uppå en skog, uppå hvilcken skog kommo oförvarandes till honom 2:ne munkar, för hvilka han klagade sin nöd och huru

¹ Wassilii Iwanowitsch (Schouiski).

² Erik XIV fut transféré à Gripsholm en novembre 1571.

honom i hender gånget war, tå togo the honom och förde honom till Brunsberg¹, ther han uthi en tyd lång Studerade. Hvilcket när Drottning Catharina² wetta fick, hafver hon skickat till honom några 1000 daler³, ther han med skulle hålla sigh, och wille sedan laga hans saak så, när han hade Studerat och kommit något till ålders, att han skulle uthi Påhlen bekomma ett biskopdöme⁴. Men penningarna blefvo honom undantagna och han blef skickat till Willen uthi Littouen, ther han ofwer några gånger med gråtande tårar högeligen klagade och leed ther stoor fattigdom, hunger och armod, så att han nödgades ther till att sökia till the fremmandes herberge, bar theras tingeste inn, drog stöflarna af them, lop theras ärende och gjorde all annors dienst som en huustiener plägar giöra, derföre han bekom så många penningar som han kunde kläda och föda sigh med⁵, till thess K. Sigismundus A:o 87 kom till Påhlen och krönt uthi Crakow, dyt han sig och tå begaf, dock hemligen och fick ther tala med sin K. Syster Fru Sigrid hvilcken tå begick hans saack hos Konungen och fröken Anna, att han blef bättre hållen, och bekom någon hielp och undsättningh⁶, therifrån effter han förmärkte Stämplingar om hans lif begaf han sig till Prag till then Romerske Keysaren, hvilcken honom hölt uthi några åhr ganska wäll, ther är han kommen uthi umgänge med Alchimister, som lärde honom artem chymicam och effter han både ther utinnan och andra bokliga konster mycket fliteligen studerade, så att han nästan blef swag i hufvudet af mycket Speculerande, öfwegaf han thet och begiärde en föreskrift af Keysaren till Hertig Albertum i Nederland, som war Konungens i Hispanien fältherre och begaf sigh thermed ifrån Prag genom Tydzkland åt Nederland, och blef wäl och hederligen af alla Furstar, grefvar och städer i wägen fägnat och tracterat. Men när han kom något när Cöln, fick han wetta, att Hertig Albertus war nyl. dödh blefwen, begaf sig fördenskuld så tillbaka

¹ Cfr p. 9.

² Catherine Jagellon, épouse de Jean III.

³ Cfr annexe I.

⁴ Cfr annexe n^o XXVI.

⁵ Cfr annexe n^o I.

⁶ Cfr p. 10.

igen till Prag¹ och drog Keysaren oåtspord till Wien i Österrike inn åth Ungern emoot Turcken. Hvilcket Keysaren storligen förtrööt och lät kalla honom tillbaka till sig igen, ther han thå intet blef så högt achtadt som tillförenej eller bekom så god besoldning som tillförenej, hvad orsaken war wiste then fromme herren intet annat att säga, än att han utan hans förlof hade dragit till Ungern, och² på det han skulle ther någorlunda kunna hålla sig, begynte han på nytt studera sin Chymicam och gjorde therutinnan sådan flyt, att han blef en synnerlig god Medicus och förtiente många penningar med de sköne herlige watten och kostelige Oliteter som han destillerade och lät sällia så att han wäll kunde hålla både sig och sina tienare³. Ju mehra han begynte lära uthi samma konst och ju större förfarenheet han fick, ju större lust, trängtan och benägenheet hade han thertill så att han alla hemligheter therom så noga och granneligen wille förfara, att han therutinnan wille blifva then andre Theophrastus, så att han på sidstone blef så förswagat i hufvudet att han måtte draga ifrån Prag och åt Schlesien ther han tå kom in uthi ett klöster till en Abt, nomina non recordor, som honom uti sin swagheet uthi

¹ Cfr MESSENIUS, *Scondia ill.*, VII, 93..... *cum licentia et viatico Imperatoris Praga abit in Belgium, animo recreando, et ut Gubernatorem consuleret, quid e re sua futurum. In Itinere passim benevolentiam expertus Coloniae cum appropinquet, Gubernatorem obiisse intelligit. Ideo Viennam rediit.*

Le fonds même des deux récits est absolument identique et nous avons d'autant moins à douter de leur exactitude que le fait d'un voyage de Gustaf Eriksson aux Pays-Bas s'accorde singulièrement bien avec le contenu de sa lettre à Philippe II du 11 octobre 1588 (annexe n° XVII). Ce qui est en revanche inadmissible c'est que le but du voyage ait été de prendre service sous « le duc Albert », c'est-à-dire, puisque selon Messenius il s'agissait bien du *gubernator*, sous l'archiduc Albert d'Autriche. En effet, celui-ci n'arriva aux Pays-Bas qu'en 1598, plusieurs années après le voyage de Gustaf Eriksson. L'anonyme de Dresden a sans aucun doute confondu « le duc Albert » avec Alessandro Farnese, duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas depuis 1578, qui mourut le 3 décembre 1592.

² Cfr MESSENIUS, loc. cit..... *inde in Turcam militaturus paulo post in Ungariam pergit. Quod aegre ferens Gustavi concilium Caesar Rudolphus ipsum revocat Pragam ibique postea minus liberaliter sustentatus, tantum ex arte chimica pecuniae congressit, quantum sibi et famulitio pro liberaliore sufficeret sustentatione.*

³ Notons que selon cette version Gustaf Eriksson n'aurait terminé ses études de médecine que durant le séjour à Prague.

en lång tyd hos sig behölt och bevyste honom mycket gått, till dess han blef bättre, och kallade honom alltid sin andra fader. När han bättre blef, drog han ifrån samma abt till Pryszen och sedan A:o1598 kom han till Dantzig, tå-K. Sigismundus drog till Sverige med sin Krigsmacht och hade i sinnet att wela föllia honom härin, men Konungen tillstodde honom det intet, utan gaf honom ett Kloster in vid Posen liggandes, ther af han skulle hafva sitt underhåld, thet han då arrenderade en Polnisk Herre för 2000 Rdr åhrl:n och bodde sielf med sitt folck uthi Thorn i Pryszen, ty emedan han hade stor trängtan att tala med sin Moder Catharina Månsdotter som war i Finland begaf han sigh från Torn genom Curland och lifland till Räfle och therutöfver inn uthi Finland hwilcket när Claus Flemming som då war gubernator i Finland wette fick, skickade han Johan Näf med något Sällskap emoot honom, som skulle råda honom att draga tillbaka igen, heller och ther att han intet wille draga fort, tå skulle the grypa honom och föra honom fången till Åbo. Måste förthenskull thå begifva sigh tillbaka, doch för skickade han sin hofmästare Christoffer Caton till Flemingens begärandes att hans moder tå måtte komma till Räfle och tala med honom, hwilcket han efterlät och hon kom till Räfle till honom¹. Så ändoch hon i förstone intet kiende honom, dock likväl efter många teckn som hon vyste att han hade, befand hon i sanning att han war hennes naturl. son och blef hos honom i några dagar, ther han för henne då klagade sin nöd och elendigheet och wiste intet hwar han skulle sökia någon hielp och hugswalelse, tå rådde hon honom att han skulle först sökia Konungen i Påhlen, Keysaren, Churfursterna och ther han tå ther intet bystånd till sitt uppehälle bekomma kunde, skulle han besökia anten Drottningen i England² heller och Storfursten i Ryssland³, som hade waret hans faders synnerliga wänner och skildes dermed ifrån sin K.

¹ Ici l'anonyme de Dresden commet une erreur au point de vue de la chronologie. L'entrevue entre Gustaf Eriksson et Karin Månsdotter à Reval eut lieu en 1596.

² Il avait même été question jadis d'un mariage entre Erik XIV et Elisabeth d'Angleterre.

³ Nouvelle erreur chronologique. C'était avec le tsar Iwan le Terrible, non avec le tsar alors régnant, qu'Erik XIV avait entretenu des relations d'amitié.

Moder Catharina Månsdotter med gråtande tårar och drog ifrån Refle till Dantzig A:o 1598. Medan han nu sitt tillhåld uthi Thorn hade, besporde Storfursten i Ryssland Boris Gudenow genom sina Sändebudh som han hade haft till den Romerske Keysaren, att Konung Ericks son ther wistades hvilcken strax genom sin Tolck Hans Angler skref honom till begjärandes att han skulle komma till honom och han wille försörja honom med ett fursteligt underhåld, thet han i förstone nekade¹, Men Storfursten lät sig intet thermed nöya uthan beskickade honom andra gången, och sände till honom stora skänker och gåfvor, både i gull och perlor, samt Sablar, några 1000 dalers wärde med sådan condition, att han skulle allenast besökia honom, och ther honom thå thet icke behagade, skulle han få förlof att draga, sina färde igen. Efther thetta tillbud och på sin egen Moders råd såsom och några Jesuiters ingifvande², begaf han sig till Riga, och skickade först sin Hofmästare Christoffer Caton till Storfursten till att anamma en sådan försäkring och leigdebref, thet han och bekom och skickade honom tillhanda med många förähringar. Brevet lemnade han qwar effter sig uthi Riga hos en borgare bn. Henrich Flegel, till at wela ther med påminna Storfursten igen till att holla sitt löfte, som han svoret hade, till att draga ther uth igen, när honom syntes, begaf sig så A:o 1600 till Storfursten³ och effter han intet hade synnerl. många tienare, lät Storfursten uppå gräntzen anhålla 20 Lifländare, som hade ärnat att begifva sig till Storfursten, och lät kläda dem både i Syden och Sammet och gaf honom them till tienare på det han för hans stora kneser och Bojarers skull måtte hafwa thess större anseende, och kom så till Muschou dragandes och wardt mechta stäteligen uthanför Staden med många 1000 hästar undfången och till sitt herberge beledsagat. Sedan wardt han och biuden af Storfursten till gäst stäteligen tracterad och rykeligen begåfvat med sammet och gyllene stycken, pärlor och ädla stenar, gull och

¹ Au sujet des premières relations entre Gustaf Eriksson et les tsars voir p. 40.

² Ni Karin Månsdotter, ni les jésuites n'eurent aucune part dans cette décision.

³ Je reviendrai en détail sur le séjour de Gustaf Eriksson Vasa en Moscovie dans la seconde partie de la présente étude.

penningar, Sablar och Mårdar, hestar och en heel furstelig taffel både med Credentz, faat och tallrickar, hans tienare wordo alla ochså begåfwade med hestar, Sablar, Sammet och gyllene stycken. Någon tyd effter wardt honom förstält, att Storfursten hade swåra gott i sinnet medh honom, att han wille gifwa honom sina Dåtter ¹ till hustru Aximia, som sedan ärnat war Konungens broder i Danmark ² Hertig Hans, then Demetrius på sidstone skämde och kränkte, och wille förhielpa honom till att han skulle blifwa en Konung i Swerige, så framt att han wille låta sig döpa och anamma then Ryska religionen, och skrifwa både Konungen i Swerige och Konungen i Pählen till att de intet skulle befatta sigh med anten Finland eller Lifland, ty han wille thet såsom arfsherre förswara med Storfurstens i Lifland macht, hielp och bystånd, ther till han ingalunda wille bejaka, utan nekade aldeles att han förr wille döo, och lyda hwad honom öfwergåå kunde, förän han uthi then saken wille effterföllia Storfurstens willia och begäran, och blef sedan theröfwer så förbittrat och yfrig, att han sedan intet synnerl: kunde lyda någon Ryss, och begärde at Storfursten skulle hålla sitt löffte, som han honom uthi sitt bref som han hade uthi Riga liggandes lofwat och sworet hade och släppa honom uth igen, när han thet begiärade, ther uppå han intet swar bekom, uthan Storfursten begärade altyd att han skulle hans tillbuden medel wedertaga, thet Gustavus ingalunda giöra wille. Derföre lät Storfursten stämpla med enn hans tienare, som war ifrån Königsberg ben. Jakob Schultz, att han skulle ställa et bref uthi Gustavi namn och skrifwa hans hand under samma bref, att han måtte bekoma sin Korss Kyssninge och Försäkrings bref igen, att han deruppå intet kunde mehra påcka. Så och uthi hans namn ställa ett bref till the Finska, att the skulle gifwa sig under honom, thet han och gjorde. Och Storfursten skickade en sin tienare åstad till Finland bn. Otto Rug, men han kom intet längre än till Wiborg, ther ifrån måtte han draga tillbaka igen med oförrättade saker. En annan bn. Hindrik Yxkull skickade han till Riga effter sitt försäkrings bref till then borgaren, som thet hade och effter borgaren såg Gustavi hand under

¹ La grande duchesse Xenia.

² Cfr WALISZEWSKI, *La crise révolutionnaire 1584-1614*, p. 81.

samma bref trodde han thet och skickade honom thet alt igenom then förrädarens Jacob Schultz underskrifwande som Gustavi hand hade efftertecknad och stulet, och medan han altyd begärade att draga sin koos igen och bekom ther till intet förlof, blef honom tå bewilliat att han fick skicka sin Hofmästare Christoffer Caton med många förähringar som skulle så sakerna laga både hos en och annan att han effter Storfurstens försäkring måtte blifva therifrån förlossat. Men han kom tå intet längre än till Pleskow, ther blef han tå död och alt thet han med sig hade lefwrerades uthi Storfurstens skatt igen och Gustavi saak blef altifrån then dagen wärre och wärre. När Gustavus nu förnam, att hans Hofmästare war död och han intet fick hwarken sina bref eller Clenodier igen och honom förminskades then deel han till sin förtäring hafva skulle och ingen blef effterlåtet att gå till honom uthan then som Storfursten wille, som skulle bespörya hvad han hade i sinne, ibland hvilcka tå kom en gång enn Doctor Medicinæ till honom benämd Casparus Fidler född uthi Königsberg then han på thet bästa sätt undfick och tracerade effter som hans lägenheet war, för honom klagade han högeligen sin stora nöd och motgång och huru falskeligen Storfursten handlade med honom, att han intet holt hwarken bref el. Segel, löfte el. tillsägelse och i alla måtto sigh ynkeligen beswärade hvilcket altsammans then andra strax framdrog för Storfursten och lade thet thertill med, thet Gustavus aldrig sagt hade el. någonsin tänkt, thet han sig esomoftast högeligen förswor, att han wille tända elden på Staden och draga så i ett tumult sin koos, effter Storfursten honom ingalunda släppa wille. När Storfursten thetta wetta fick, wardt han häffteligen moot honom till wrede och grymheet upp-tänd och skickade strax ther effter till honom en hög Bojar Stefan Gudenou benämd, som sade honom Storfurstens ogunst, wrede och onåd till, och lät taga honom ifrån alla hästar, tiennare, Sölf-werwäreck, Kökeredskap, samt alt thet han åtte, och fick sedan ingen effter then dagen gå till honom uthan then som Storfursten sände, thet han nööt altsammans then falska Doctoren till. Sedan förskickade han honom till en stad Ugglitz benämd, 32 myl ifrån Muschou liggandes, med een Prästaf, som honom skulle skaffa af landet, hvad han med sina få tienare kunde till födan behöfva, ther han tå blef, alt intill Demetrius infick Muscow, som skedde A:o 1605. Dyt han

då sig till honom begaf och effter han mycket discourerade med Knes Adama Weskiewoski och Woiwoden uti Kiow om alla saker både i Swerige Pålen och Muscow, och Gustavus mycket hölt uppå the Swenskes syda och faverade K. Carl, thet Weskiewoski förtrööt, och gick sin koos wred ifrån honom och angaf honom hoos Demetrium, så att han strax skickade honom i onåde till een Stad som heeter Peroslaus och ligger 46 myl ifrån Muscow, ther han så länge blef som Demetrius regerade och Polackerne blefwo dyt förskickade med Demetrii förstinna och fader uti Fångelse af Storfursten Vasili Zuski¹, som honom tå sände till en Stad, som heeter Casin, ther han tå något bättre underhåld hade än som tillförene, och ther han död blef A. 1607 d. 22 Febr. ändock en part mena af förgift, som honom af hans Prästaf skulle wara tillredt och thersamma-städes uthi en biörckelund uthanför Staden ynckeligen af Martino Beer, een predikant som Tyskarne sig för nöd och feel skull på predykanter taget hade och ther ordinera låtet, hvilcka af Lifland med några liflendare inlupne woro, effter Storfurstens befallning begrafd, och intet kom till honom förän han blef död, och lät allenast gjöra honom en tråkista och öfver grafven ett lytet träverk ther till tå Storfursten hade gifvit 20 Rubler, som är så mycket som 20 Swenska daler. Hwad ondt han lehd för Konungens i Påhlen skull kan nogsamt af thet brief bewysas som han med sin egen hand till then Muncken skreef, och huru han war sinnat och benägen emoot sitt Fädernesland, kan theraf wäl bewysas, att han ju för wille 1000 gånger döö, än något ondt grypa el. wryda eemot sitt Fädernezland eller och wedersaka sin religion, ändvel han uti många stycker intet samtyckte med Påfwen². *Dilexit Sobrios, ebrietatem vitavit, in omnibus rebus fuit pius et diligens, bonus medicus et Chemicus, habuit ingenium aptum et idoneum ad res magni ponderis et momenti, distribuit Elemosynas pauperibus propria manu mendaces valde per-*

¹ Wasilii Schouiski.

² L'anonyme de Dresden s'en tient fidèlement à la version suédoise, concernant le séjour de Gustaf Eriksson en Moscovie. J'ai déjà signalé (p. 13) l'existence d'une version russe à ce propos, complètement différente de la première. Je reviendrai en détail à la discussion des deux dans la seconde partie de mon étude.

sequebatur, studiosos et veritatis amantes ambabus ulnis fovebat. Damnum fuit illum in illa regione diem obiisse extremum. Semper orabat Deum sibi Clementer adesse, ut inibi ab illis barbaris potuisset semel liberari. Callebat linguas, Latinam, Italicam, Polonicam, Ruthenicam, Germanicam, Gallicam, mediocriter Sueticam.

III

Note concernant Gustaf Eriksson Vasa.

par ADLERBETH.

(*Stockholm, Bibl. Royale, Lettres d'Adlerbeth.*)¹

... Landsflykting ifrån barndomen uppehöll han sig 1588-1596 i kejsar Rudolf II:s land, af hvilken, han rönte mycken välvilja. Denne Gustaf var katolik. Som han ägde mycken smak för studier och jämväl insikter, särdeles i kemin, så är det sannolikt, att han sökt förkofran vid universitetet i Padoua, som ansågs för ett af de yppersta och till hvilket han ej hade lång väg. Ett sådant uppsåt torde han ha verkställt mellan åren 1592-1596, då han var några och tjugu år. En annan öfverensstämmelse mellan Gallilei berättelse och denne förstes kända historia, är att han mycket tyckte om italienska språket, hvilket han färdigt skall ha talat, liksom latinska, tyska, franska, polska och ryska². Kejsar Rudolfs frikostighet torde ha satt honom i stånd att göra någon figur och uppföra sig sin börd värdigt, änskönt under antaget incognito....

¹ Au sujet d'Adlerbeth, voir chap. IV.

² Notons qu'Adlerbeth ne nomme pas le suédois au nombre des langues que parlait Gustaf Eriksson.

IV

**Convention entre Erik XIV et Jean de Finlande
du 4 Octobre 1567.**

Version polonaise : Impr. : Przeddziecki Jagell. Polsk. III, 83.

Version latine : Arch. S. S. Borgh. III, 106, c, f. 79¹.

I.

.....

Siedmnasty artykuł. Prosi pokornie najmocniejszego przyszłego Króla przereczony Eryck czternasty Król Szwedzki: aby też prawo dziedzictwa Królestwa Szwedzkiego zostało dziatkom jego onym jego, i tym nabytym płci męzkiej, któreby z Katarzyny córki Magnusowój² bądź przed tém miał, jako i potém, tak jako jemu samemu.

Osmynasty artykuł. Prosi, aby też Katarzynę, córkę Magnusową alias Manustochter poślubioną przez arcybiskupa upsalskiego już dawno³, żeby się onemu godziło za własną małżonkę, jako jest obyczaj we wszystkich małżeństwach po wszystkiej Koronie Szwedzkiej, małżonki ważyć.

Dziwiętnasty artykuł. Prosi aby żonie przereczonój, abo i dzieciom jego, żadny gwałt ani żadne przezprawie niebyło czynione, aby od wszelakiego ukrzywdzenia a obrażenia wolni byli: czemu pewnie ufa, że ani sługom jego wiernym ani dziatkom jego tego czynić niebędą. To też on na się obiecuje i przyrzeka, że wszelakich krzywd swoich przeszłych odpuścić, i pamiętać ich więcéj niechce.

.....

¹ Observons que la version latine diffère considérablement de la version polonaise.

² C'est-à-dire Karin Månsdotter.

³ Une union secrète, mais parfaitement légale avait donc été célébrée entre Erik XIV et Karin Månsdotter, et cela par l'archevêque d'Upsala en personne.

II.

XVII. Obsecrat mitissime futurum regem, ut haereditas ac successio filios suos in regnum Sueciae maneret, illos praecipue quos Cataerina filia Magnusi considerat.

XVIII. Ibidem pronus supplexque orat, ut Catherinam olim filiam dicti Maguntij desponsatam sibi per archiepiscopum Upsaliensem ab omnibus regni incolis venerandam precipiat.

XIX. Orat ut nulla violentia aut uxori, aut filiis ejus unquam inferatur, et ubi ab omnibus injurijs persecutionibus, contumelijs, odio, sarti et tecti esse possint: itidemque de famulis cujuslibet conditionibus urget atque expresse cavet.

V

**Entrevue d'Erik XIV avec Jean de Finlande
le Octobre 1567.**

Version pol. : Impr. : Przeddziecki, Jag. Polsk. III, p. 86.

Version lat. : Arch. S. S., Borgh. III, 106, c, f. 77 et suiv.

I.

.....I powtóre zasię szóstego dnia przyjechał¹ do Książęcia² i z Królową starą³, i z swoją Panią⁴ i z trojgiem dzieci⁵ i z Książęciem Karolusem, potem nakłękawszy się, namówiwszy, że on nie jest

¹ C'est-à-dire Erik XIV.

² Le duc Jean de Finlande, plus tard Jean III.

³ Catherine Stenbock, veuve de Gustaf I Vasa.

⁴ Karin Månsdotter.

⁵ Ainsi donc en 1567 Erik XIV avait déjà de Karin Månsdotter trois enfants.

Królem i niechce być daléj, ukazał na tę swoją Panią, iż to jest moja żona, a to moje troje dzieci: Bo to już rok był miął, jakom tę swoją Panią prostego stanu, abo mówią chłopskiego¹, wziął za żonę².....

II.

..... Sexto quoque die ejusdem mensis ad principem redijt, venit cum illo regina senior, venit uxor, cum tribus liberis, venit princeps Carolus. Ibi palam ingeminabat se jam regem non esse, nec velle unquam amplius esse. Conjugem deinde quam cernitis inquit est mea. Haecque terna soboles mea est annusque jam elapsus est, ex quo hanc meam consortem initij addixi, idque ex infima plebe.....

¹ Nous voyons donc que Chadzinski (annexe XX) est en erreur lorsque il prétend que Karin Månsdotter était la fille d'un noble guerrier. Notons du reste à ce propos la différence entre la version latine et la polonaise.

² Cfr annexe IV. Du texte de cette pièce il ressort qu'en octobre 1567 plus d'une année s'était écoulée depuis le mariage d'Erik XIV et de Karin Månsdotter.

VI

Charles Dançay¹ — à Catherine de Médicis

COPENHAGUE, LE 18 SEPTEMBRE 1568.

Minute, Arch. R. Copenhague. Minutes de Danzay.

Impr. : Bricka, Indberetninger, s. 52.

..... Ladictte noblesse à este fort alienee du roy de Suede, a cause que lan passe il auoit faict mourir plusieurs gentilzhombres

¹ Charles Dançay (ou Danzay), ambassadeur de France à Copenhague. Il gérait aussi les relations avec la Suède.

sans grande occasion, aussi que le X:e de juillet¹ dernier passe, ayant enuoye ledict duc son frere contre le roy de Dannemarch, il espousa sollemnellement vne fille dung pauvre bourgeois de Stocholme², de la quelle il auoit enfans et mesmement peu auparauant vng filz, quil porta entre ses bras en leglise, le declarant son vray et legitime successeur³.....

¹ Doit être le 4 juillet.

² Karin Månsdotter.

³ C'est donc de Gustaf Eriksson qu'il s'agit.

VII

Charles Dançay¹ — à Charles IX.

COPENHAGUE, LE 31 AOUT 1572.

Minute, Arch. R. Copenhagen, Minutes de Danzay.

Impr. : Bricka, Indberetninger, p. 163.

Sire, deux des principaulx de Suede², ayant trouué honneste pretexte de venir en Dannemarck, mont fait entendre ce qui sensuyt. Que le roy Erich estoit prisonnier, dont ilz ne vouloyent debatre des causes, mais que le roy Jehan, son frere, lui tenoit vne tresgrande rigueur; que lesprit dudict roy Jehan commençoit fort à varier; pour ceste cause que le royaume de Suede estoit fort mal gouuerné, et veu les necessitez dudict royaume et la guerre, quilz auoyent contre le Moscouite, et les grandz fraiz, qu'il leur faloit continuellement faire, aussi que le duc Charles³ s'accordoit fort mal

¹ Cfr annexe n° VI, note 1.

² On n'a pas encore réussi à identifier ces deux personnages.

³ Le duc Charles de Södermanland, frère cadet de Jean III.

avecques ledict roy Jehan, son frere, dont estoit à craindre vne nouvelle emotion audict royaume; que eux et plusieurs aultres conseillers dudict royaume¹ sestoyent souuent assemblez pour considerer les moyens de se pouuoir en telle sorte comporter, que lesdicts roys et duc Charles ne sen peussent justement plaindre et les affaires du royaume fussent bien et sagement conduictz et gouuernez, ce qu'ilz jugeoyent se pouuoir faire en telle sorte, cest que les conseillers dudict royaume en prinsent lentiere administration, comme ilz auoyent devant que le roy Gustauus (pere desdicts roys Erich et Jehan et duc Charles) regnast², par ce moyen quilz pourroyent donner à vng chascun d'eulx ce que justement leur apartiendroit, et aussi retenir en leur debuoir et empescher, que lun nentreprint rien violement ne iniustement sus lautre, ne troublassent pas leurs factions lestat public, comme il estoit à craindre; et afin que le tout fust conduit plus considerément, prudentment et avecques plus d'autorité, qu'ilz receuroyent tel chef dudict conseil ou gouuerneur du royaume, qu'il vous plairoit leur donner, dont ilz me pryoyent vous aduertir (Sire) selon la fiance, quilz auoyent de moy, ayant telle opinion de lintegrité, justice et prudence de Vostre M:té, quelle entendroit volontiers à leur humble pryere et pouruoyroit sagement aux calamitez de leur royaume, desquelz ilz voyoyent lentiere ruine, sil ny estoit sagement pourueu, car plusieurs desyroient le roy Erich, et le roy Jehan nauoit plus lesprit ne jugement pour suffisamment administrer ledict royaume³, et si le duc Charles luserpoit par force (comme il estoit à craindre), que ce ne seroyent que toutes cruaultez et lentiere ruine et desolation de tout le royaume. Je leur ay respondu entre plusieurs raisons, que je leur ay allegué pour les diuertir de ceste entreprinse, que je ne pouuois penser, que vous (Sire) voulussiez

¹ « Conseiller du royaume » est évidemment ici une traduction mot à mot du terme suédois de *riksråd*. C'est donc bien parmi le Sénat de Suède, parmi la haute aristocratie, toute apparentée au roi, que serpente le mécontentement et la trahison.

² Ce n'est donc pas contre Jean III seulement, mais bien plus contre la royauté elle-même qu'est dirigé l'effort de l'aristocratie.

³ Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, p. 117. Note au sujet des prédispositions héréditaires à la folie qui caractérisèrent les Vasas.

consentir ne approuver, que le roy de Suède fust demis de son estat en sorte quelconque, que premier ne fussiez bien asseuré de son insuffisance, infirmité et maladie, et quelle ne fust tresmanifeste; car puis quilz lauoyent recognu et receu pour leur roy, que la raison et lequité requeroient, qu'ilz le supportassent fidelement et et sincerement en ceste maladie et vsassent diligentment de tous moyens, qui pourroyent seruyr pour luy faire recouurer sa santé et ses premieres forces; aultrement qu'ilz pourroyent estre accusez de rebellion et infidelité, que nul homme de bien ne debuoit faire ne approuver. Ilz me dirent, quand ilz eussent voulu commectre un meschant acte ne chose, de laquelle ilz peussent estre justement blasmez, qu'ilz ne se fussent adressez à Vostre Ma:té, et quilz ne pretendoyent ne desiroient que conseruer leur royaume, qui estoit en vng treseuident peril, sil n'y estoit promptement pourueu, et aussi se comporter tellement enuers leurs roys, quilz peussent demeurer en seureté et repoz, empeschant que l'vn ne tuast miserablement l'autre¹ ou n'entreprint chose en l'estat, ou ilz sont, de laquelle leur totale ruyne et de tout le royaume sen ensuyuist; pourtant veu que la fin, ou ilz pretendoyent, nestoit que à la conseruation de leurs roys et de leurs royaume, quilz esperoyent, que Vostre Ma:té y auroit tel esgard, quilz se sentiront tous perpetuellement tenuz et obligez à le desseruir et recongnoistre; aultrement qu'ilz seroyent contraintz de chercher ailleurs ce quilz attendoyent asseurement de Vostre Ma:té, et pour ceste cause me prioient tresinstantment de vous en aduertyr (Sire), ce que je leur ay promis. Pourtant Vostre Ma:té aduisera, sil luy plaist (veu quelle à promis denvoyer en Suede), s'il seroit bon de le faire presentement, encores quelle nenuoyast son ordre, ce quelle pourra facilement excuser, et soubz couleur de communiquer ce que le roy de Suede vous à fait proposer par ses ambassadeurs, obuier aux troubles

¹ Allusion évidemment aux efforts de Jean III, qui depuis 1569 déjà s'efforçait d'obtenir le consentement du Sénat à l'assassinat de son frère prisonnier, Erik XIV. Cfr AHLQUIST, *Konung Erik XIV:s sista lefnadsår*, p. 117. Il avait fini par y réussir et en février 1572, quelques mois avant l'entrevue dont il est question ici, le Sénat avait signé la condamnation à mort du roi captif dont on trouvera le texte dans mes *Documents*, II, I, n° 139.

dudict royaume, selon quelle verra estre expedient, car veu la grande et bonne opinion, quilz ont tous conceu de l'integrité, constance, justice et magnanimité de Vostre Ma:té, il est à esperer, quilz approueront volontiers ce quelle leur conseillera, et par ce moyen (Sire) vous conseruerez ledict royaume, qui pour certain ne peult aultrement long temps estre sans trouble; et si est pour ceste cause en danger, que le Russe ne l'occupe, qui seroit vne perte irrecuperable pour toute la chrestienté. Vous supplyant treshumblement (Sire) me pardonner, se je vous importne d'une si longue lettre et de chose, que peult estre nestimerez grandement vous appartenir. Sire, je supply (etc). De Copenhaguen le dernier jour d'aougst 1572.

VIII

Charles Dançay¹ — à Charles IX.

COPENHAGUE, LE 2 JUIN 1573.

Arch. R. de Copenhague, Minutes de Danzay.

Impr.: Bricka, Indberetninger p. 182.

Sire. Je vous enuoyai au commencement de lan passé vng discours de lestat des royaumes de Dannemarck et de Suede et declarai les commoditez, que Vostre Ma:té en pouuoit esperer, aussi que les factions dudict royaume de Suede estoyent si grandes et si manifestes, que selon le jugement de ceux, qui en auoyent congnissance, on nen pouuoit attendre que vng changement destat ou de grandz troubles, si par vostre moyen le duc Charles nen

¹ Cfr annexe VI, note 1.

estoit retiré¹. Depuis je vous aduertiz² (Sire), que deux Suedois, gentilzhommes d'honneur et d'authorité, mestoyent expressément venu trouuer pour me communicquer de leurs desseingz, qui mauoyent remonstré, que le roy Erich estoit detenu prisonnier, quilz voyoient le roy Jehan, son frere, nauoir lesprit pour dignement administrer le royaume de Suede, ou toutes choses estoient si mal conduictes, quon nen pouuoit esperer que la totale ruyne, sil ny estoit sagement pourueu; aussi que ledict duc Charles conuenoit tresmal avecques ledict roy Jehan et estoient en continuelz differentz, tellement quilz craignoyent, que leurs contentions ne saugmantassent si fort, que quelque acte tragique ne sen ensuiuyt. Pour doncques obuier à telz malheurs et aux violences, que lun desdicts trois freres pourroit faire aux aultres, et aussi preseruer ledict royaume du danger euident, ou il estoit, quilz ne sestoyent peu aduiser de moyen plus seur ne plus juste que de se remettre et ledict royaume en leur ancienne liberté, de laquelle ilz auoyent contre tout droict et raison esté priuez par le roy Gustauus³, pere desdicts roys Erich et Jehan et le duc Charles; dont ilz me prioient aduertir Vostre Ma:té, esperant quelle leur donneroit tel chef, qui seroit pour bien leur administrer justice et sagement pouruoir aux affaires de leur patrie (come jescriuis bien amplement à Vostre Ma:té le dernier jour d'aougst). Incontinent que Vostre Ma:té my eust respondu, jen aduertyz le S:r de Varenes⁴ et le pryai, que peussions parler ensemble, ce quil na encores peu faire sans se mectre en subson, de sorte quil ma falu enuoyer trois fois deuers luy deuant quen pouuoir prendre aulcune certaine resolution. Qui a esté a la fin telle : premierement le dict S:r de Varenes assurera ceux de ceste entreprise, que vous les adsisterez promptement et fidelement en ce qui sera pour la conseruation et grandeur du royaume de Suede toutes les fois que vous en serez requiz; mais

¹ Seule la dernière partie — une page à peine — a été conservée de ce discours qui portait la date du 28 janvier 1572.

² Cfr annexe n° VII.

³ Dançay exprime ici plus nettement que nulle part ailleurs le but que se propose l'aristocratie suédoise en conspirant contre la famille régnante.

⁴ Cfr p. 8, note 3.

jay pryé tres affectuesement ledict S:r de Varennes dempescher par tous les moyens quil pourra, quil ne se face esmotion ne trouble ne semblable entreprise au royaume de Suede, que je naye derechef eu lettres de Vostre Ma:té. Pour lobtenir jay vsé de si viues remonstrances et si euidentes raisons, que je nay pas opinion, quilz y contreuiegnent, aussi que ledict S:r de Varennes men donne bonne esperance. Je me suis ainsi songneusement efforcé de conseruer le tout en son entier pour attendre nouveau commendement de Vostre Ma:té et mieulx congnoistre sa volonté, aussi pour luy declarer ce qui me semble necessaire pour bien accomplir ceste entreprise et obuier considerément aux empeschemens, qui pourront suruenir¹.

C'est pour vray pityé du gouuernement dudict royaume de Suede, et qui piz est, il ny à apparence de gand amandement par le roy Jehan. Aussi oultre la grande cherté, qui y a esté de toutes choses depuis deux ans (qui nest encores de present beaucoup diminuée), il fault considerer, quil est en guerre avecques le Moscouite, qui est prince trespuissant et son voisin. Dauantage le roy de Danemarch est tousiours aux aguets, et qui (comme jay desia entendu) pratique secretement de rendre le royaume de Danemarck hereditaire, ce quil naccomplira facilement, et si se met en vng tresgrand hazard den estre priué, car je congnois bien l'humeur de sa noblesse. Semblablement le roy Jehan de Suede est beaufrere du feu roy de Poulongne²; ce considéré, sil suruiuent quelque esmotion au royaume de Suede, il est bien à presumer, quil ne pourra estre remis en vng seur estat sans plusieurs et diuers accidens. Aussi tous les princes circonuoisins essayeront de sen preualoir et peult estre y enuoyeront promptement des forces pour secourir l'vng desdicts trois freres ou soubz quelque aultre honeste pretexte et couleur. Aussi je preuoi bien que le roy d'Hes-

¹ Dançay n'a donc nullement repoussé les offres des conjurés suédois. Il est au contraire nettement favorable à leur projet. La seule chose qu'il leur demande c'est d'attendre la décision du roi de France. Ce n'est donc nullement sans raison que Jean III pourra plus tard accuser les puissances étrangères de comploter contre la dynastie des Vasas.

² Catherine de Suède était la sœur de Sigismond II Auguste, mort en 1572.

paigne et la royne d'Angleterre seroyent tresmarryz, que ledict royaume vint en vostre obeissance ne fust gouuerné par vostre autorité. Oultre ce, deuant que ceux de Suede ayent enuoyé deuers Vostre Ma:té et elle leur puisse donner secours suffisant, vng iong temps se passera, et cependant tous les princes susdicts se prepareront pour y pouruoir. Pourtant, veu que le roy de Suede est en guerre auecques ledict Moscouite et retient par force les villes et chasteaux, quil à au pays de Liffeland, ou il fault entretenir de grandes garnisons, et quil fait leuer des Escossais, jay pryé ledict S:r de Varenes de faire considerément proposer audict roy et estatz de Suede, que pour mieux resister à leurs ennemis il seroit plus expedient de recouurer deux ou trois mille soldatz Francois, desquelz la vertu (est) assez congneue, que des Escossais, et quil mette peyne, que lesdicts estatz y veuillent entendre. De ma part si je vois en Suede (ce que je ne feray, que premier je naye eu response de Vostre Ma:té à ceste lettre ou aultre expres commandement) et lon me face ouerture de recouurer des gens de guerre Francois, je leur diray, que je ne puis penser que Vostre Ma:té le permette ne y donne consentement en public pour limportance que cest et ce qui sen pourrait ensuyir, mais que jespererois bien, que pour laffection, que portez au roy de Suede, et le desir, que vous auez de conseruer ledict royaume, que nempescheriez, que on en leuast secrettement jusques à deux ou trois mille, et que pour ce faire je leur donneray les meilleures addresses que je pourray. Si ainsi adient (Sire), Vostre Ma:té fera par soubz main eslire telz capitaines et chefz, desquels elle se pourra assurer, qu'on mettra par ceux de ceste faction aux places et lieux commodes, et lors on pourra esperer, que le tout prendra vne bonne et heureuse fin et sans effusion de sang, et demeurerez libre en toutes sortes et sans soubson¹. Ceste mode de proceder en fait de si grande importance ma semblé estre la meilleure et plus seure au temps present, car Vostre Ma:té ne soblige quen general d'vne

¹ Notons ce plan d'action. C'est évidemment celui que suivra l'année suivante Jean Allard en Italie (p. 84) cherchant à recruter *pour la Suède*, des troupes étrangères dont on se servira pour renverser le régime établi.

honneste promesse digne de soy et sa grandeur pour la conseruation et repos de ses amy. Aussi elle ne faict aucuns fraiz, et si noffense personne. Seulement vous attendez loccasion et puis, selon quilz vous proposeront et offeront, vous prendrez aduiz et leur ferez response ; aussi attendant nouveau commandement de Vostre Ma:té, je retiendray diligentment le royaume de Suede en repos par tous les moyens, dont me pourray aduiser. Et parce (Sire) que je suis viel et fort maladif, et que je ne me fie quen moi mesmes, je mefforceraï, que ledict S:r de Varenes ou quelque aultre de Suede aille deuers Vostre Ma:té pour luy communicquer de ceste entreprise et en prendre vne certaine resolution, car je ne me veulx entremettre de chose qui ne soit honorable et proffitable à Vostre Ma:té, ne dont je puisse receuoir aucun blasme.....

IX

Le Sénat de Suède

STOCKHOLM, LE 8 MARS 1575.

Impr. : Svenska Riksdagsakter II, I, p. 511.

.....item är och betenkt vare nyttigt för monge orsakers skuld att k.Erichs son Göstaf icke lenger blifver hos Karin Månsdotter på Åbo, uthen han moste tages ifrå henne och förholles udi en godh och flitigh förvaringh på någon annen orth, hvar högbe:te K. Mt nådigest synes ¹.....

¹ Cfr p. 26.

X

Jean Allard — à Philippe II.

NAPLES, LE 20 MAI 1577.

Orig., Simancas, Arch. Gñal, Estado 1076.

Piu e piu volte ho scritto al Serenissimo Signor Don Gioanni¹ di un serviggio ch'io pretendo fare a Vostra Maestà dil quale non so si la ne havera havuta aviso. Hora aviso la Maestà Vostra comme essendo a Napoli ne ho detto riguaglio al Duca di Sessa, et mando alla Maestà Vostra la instruttione comme si deve procedere per fare venire il negotio al effetto. La non pensi che vi sia altro modo per haver la vittoria di suoi nemici et ancora per augmentare il suo dominio. Et si la non lo fa, la non verra mai alli suoi dessegni per conto d'Inghilterra ne di Fiandra perchè io so che questo he l'unico remedio. Et la non lo lasci per mancamento di commodita, perche (accordandomi gli articoli dil mio particolare et dil mio Secretario²) io metterò nelle mani della Maestà V:ra trecento millia scuti che sonno dil mio Gratosissimo Re³ et farò che navi e munizioni di guerra saranno preparate al tempo che sarà ordinato. Percio in tanto che la ha cara la conservatione dil suo stato et augmentatione dil suo dominio la voglia accordare questi articoli, perche io spero (mediante l'aiuto d'Iddio) questo sarà il mezzo per il quale la haverà vittoria d'i suoi nimici, et sarà causa ch'il Re mio padrone sarà liberato⁴. Iddio sia il summo protettore di questo negotio.

¹ Don Juan d'Autriche.

² Santo Pisano.

³ Notons cette affirmation catégorique que l'énorme somme qu'Allard offre de mettre à la disposition de Philippe II provient d'Erik XIV.

⁴ Nous voyons qu'Allard ignore encore à ce moment l'empoisonnement d'Erik XIV.

V:ra Maestà sia avisata comme he giunto costi un certo apostata gascone¹, il quale he venuto da parte dil Duca Gioanni di Finmarchia², sotto colore di ridurre la Suecia alla fede catholica, pero viene a fare un altra seditione in Italia, comme ha fatto in Francia et in Fiandra, si comme la sara informata per un memoriale ch'io credo gli mandi il Duca di Sessa, il quale io gli ho dato. Il detto apostata ha deliberato di trattare matrimonii et confederationi con gli Signori di questo Regno di Napoli. Queste sonno inventioni di uno Cavalliero napolitano nominato Carluccio Brancaccio. V:ra Maestà miri bene dove tutto questo va referire et la si ricordi quanto danno hanno fatto gli figliuoli della Regina Bona alla casa d'Austria³. Primamente il Vaivoda di Transsilvania he causa ch'il Regno d'Ungharia he perso. Questo Re di Polonia ultimo eletto (il quale ha pigliato la Infanta Anna di Polonia per moglie) he giurato al Gran Turcho. Il detto Duca Gioanni di Finmarchia (il quale ha la Infanta Catharina di Polonia) he fratello giurato dil Principe d'Orangia⁴. Di maniera che si la Maestà Vostra apre gli occhi vi he bonissima caggione di privarli tutti di quello che pretendono haver da Vostra Maestà. Et si questo furbo d'apostata he preso la scoprira tanti tradimenti contro di lei che la si ne miravigliara, et si la non vi prevede he in periculo che nel Regno di Napoli avenga comme nel stato di Fiandra et nel Regno di Granata, perche il Principe d'Orangia e l'Amiraglio di Francia furono gli primi mottivi della guerra di Granata. Da parte dil detto Principe fu mandato uno d'Anversa nominato Philippo Ascelir al Gran Scierif di Phaes. Da parte dil detto Amiraglio fu mandato vno della Roccella nominato Johan Sciatagnier al Re d'Algier. Io credo che lo debba ben sapere. Di piu io aviso la Maesta Vostra che essendo a Genova alhora ch'il Serenissimo Signor Don Gioaanni stava di partenza per andare in Fiandra⁵ io volse metter per le mani a Gio:n

¹ Pontus de la Gardie.

² Jean III, auquel le légitimiste Allard conserve bien entendu son ancien titre de duc de Finlande.

³ Pour plus de détails au sujet de ces affaires, voir BIAUDET, *Carlo Brancaccio*.

⁴ Cfr BIAUDET, *Saint-Siège et Suède*, vol. I, p. 300 et suiv.

⁵ C'est-à-dire en automne l'an 1576.

And:a Doria il figliuolo di quel Land-Gravo che fece la guerra alla Maestà dil Imperatore Carlo Quinto, Clementissimo padre di Vostra Maestà, ma Gio:n And:a Doria non volse accettare il partito. La M:tà V:ra puo giudicare comme la he fedelmente servita¹.

¹ Cfr annexe n° XI.

XI

Jean Allard — à Philippe II.

ROME, LE 1^{er} JUILLET 1577.

Orig., Simancas, Arch. Gñal, Estado 923.

I

Gia per un altra mia¹ ho auisato la Maestà Vostra del seruiggio che io desidero fargli. Si come io credo che ancora dal Duca di Sessa la ne sia statta largamente informata. Hora che io sono a Roma ne ho cominciato a trattar con S. S:ta². Ma quando piu strettamente se n'hauera preso conclusionione io non mancaro d'avisarla del tutto, ben che io non dubito che S. S:ta et il Duca di Sessa gle ne daranno amplyssimo riguaglio. Io non pensauo scriuergliene per hora, ma habbiando trouato il presente latore tanto commodo, non ho uolsuto mancar d'auisarla sempre del buon animo che io

¹ Cfr annexe n° X.

² Je n'ai réussi à retrouver aucune trace de ces efforts tentés par Allard auprès du Pape. Il est certain en tous cas qu'ils n'aboutirent à rien. Grégoire XIII était sur le point d'envoyer en Suède un légat, le jésuite Antonio Possevino, afin d'y traiter entre autres d'une alliance entre Jean III et Philippe II. On conçoit que dans de telles conditions Allard dut être éconduit sans qu'on se donnât même la peine de l'entendre.

ho a fargli seruiggio. Il qual detto latore mi ha pregato che io scriuesse quattro righe alla Maestà Vostra, accio la lo hauesse per raccomandato. Similmente io prego alla Maestà Vostra che la gli uoglia essere benigno et gratuito, si come egli mi ha detto che sempre la gli he statta. Et perche spero che in breve la hauera piu ampio auiso da me¹, faro fine della presente doppo hauer humilissimamente basciato le Valorose mani di Vostra Maestà Catt:ca. Pregando Iddio gli concedi ogni Suo Magnanimo et virtuoso desio.

Da Roma adi primo Julio 1577.

D. V. M. Catt:ca

Affett:mo quanto Seruitore

Jehan Allard.

II

No cayo en quien es este sino lo sabeis quisa lo sabra el Consilio².

¹ Aucune trace de lettres ultérieures d'Allard à Philippe II ne se trouve aux archives de Simancas. Et cela est fort naturel. Continuant ses négociations avec le pape, Allard n'a évidemment pas tardé à comprendre que Grégoire XIII, engagé qu'il était dans une politique diamétralement contraire à la sienne, refuserait de le soutenir auprès de Philippe II. C'est sans doute à la suite de cet échec, et jugeant la partie perdue de ce côté-ci, qu'Allard quitte bientôt Rome, pour aller reprendre le cours de ses intrigues ailleurs, cette fois-ci en France. (Cfr p. 86).

² Ces mots, écrits par Philippe II au dos de la lettre d'Allard, autour du sceau du conspirateur français, constituent pour ainsi dire la réponse du roi.

XII

Antonio Possevino — au Card. de Como.

STOCKHOLM, LE 26 AOUT 1579.

Orig., Arch. S. S., Nunz. Germ. 92, n° 65.

....Il colloquio del duca Carlo¹ suo fratello co'l Re di Dania², dal quale e stato invitato, el altri romori che sente, lo tengono³ mirabilmente ansio. Io anco hieri viddi lettere scritte di Francia il mese di giugno dal contado di Fois, per le quali si scriveva al Signor della Guardie⁴ come quell'Allardo, ch'era costì all'inquisitione⁵, era presso il Re di Navarra, et quivi coll'aiuto di Sciatiglione, figliuolo del già ammiraglio di Francia⁶, procurava une lievata di sei mila Francesi, che venissero in Suecia per liberare il Re Erico⁷, ch'Allardo pensa o finge di pensare che sia encor vivo. Et il Re me ne ragiono parimente.....

¹ Le duc Charles de Södermanland.

² Frédéric II.

³ C'est de Jean III qu'il est question ici.

⁴ Pontus de la Gardie.

⁵ Cfr p. 87.

⁶ François de Coligny, amiral de Guyenne, mort en 1591, fils de Gaspard de Coligny.

⁷ Le plan est toujours le même : celui que nous avons vu Dançay proposer à Charles IX (cfr annexe n° VIII) et Allard lui-même s'efforcer de réaliser en Italie (cfr p. 81 et suiv.). Il s'agit de lever, soit disant pour le compte de la Suède, des troupes étrangères, à l'aide desquelles on renversera Jean III.

XIII

**Resmontrances et Offres des Conjurez et Releguez
du Royaume de Suède au Roy Henri III, etc.**

1583.

*Explm, Paris, Bibl. Nat., Coll. Brienne, vol. 340, f. 121 et suiv.**Explm, Paris, Bibl. Nat., F. Français, vol. 23591, f. 167 et suiv.¹*

Les Conjurez du Royaume de Suède pour avoir [justice] de l'assassinat et inhumain fraticide commis en la personne du [feu] Roy Eric, et délivrement des personnes de ses enfants legitimes successeurs de ladicte couronne detenez prisonniers par le frère dudict Roy et Oncle desdicts enfans captifs Usurpateur [indigne] dudict Royaume, resmontrent humblement à Vostre Majesté : Que [de]puis ledict assassinat et usurpation de ladicte Couronne ils se

¹ Les deux exemplaires que possède la Bibliothèque Nationale du présent document sont des copies. La première est à peu près contemporaine à l'original actuellement perdu, la seconde est une copie postérieure, faite probablement non d'après l'original, mais d'après la copie de la collection Brienne.

La copie du fonds français 23591 est précédée du résumé suivant : *Resmontrances et Offres des Conjurez du Royaume de Suède au Roy Henry III pour avoir justice de l'assassinat commis en la personne d'Erric Roy de Suède par son frère, disant qu'ils ont presté aux ducs de Montmorency père et fils Connestable et Mareschal de France et au Vidame de Chartres de grandes sommes de deniers qu'ils n'ont osé depuis demander, supplient le Roy de leur bailler pour forme de prest quelques navires, et leur permettre de lever des gens de guerre pour poursuivre la vengeance du d. assassinat pour assurance promettent fournir au Roy deux millions d'escuz et leur dessein ayant reussy promettent aussy qu'ilz advoueront tenir le dict Royaume de Suède du dict Roy de France, et de ses successeurs, mil cinq cenx quatre vingts trois.*

A part cela les deux copies ne diffèrent que par l'orthographe de certains mots et par quelques rares omissions. Je donne ici le texte de la copie de la coll. Brienne en indiquant par des parenthèses les mots omis dans celle du fond français 23591.

seroient renduz en cette Vostre Monarchie du temps de Vostre frère Vostre predecesseur¹, que Dieu absolve, comme en la plus puissante, et plus florissante de toute la Chrestienté, plaine de justice et de pitié, avec si peu de fortunes et moyens qu'ilz se sont trouvez en main, et qu'ilz ont peu retirer et transporter hors icelluy Royaume de Suède, en intention de suplier Sa Majesté vouloir assister et favoriser leur iuste querelle, ayder et prendre a soy la iustice et protection de ses pauvres pupilz.

Pour aquoy parvenir plus facilement se seroient adressez a feux Messieurs les Ducz de Montmorency, pere et filz Connestable et Mareschaux de France².

Ausquels ils auroient proposé la desplorée et misérable fortune desdicts feu Roy Eric et de ses enfans, et desdicts exposans leur faisant entendre que n'ayant accez à Sa dicte Majesté à laquelle seulle et non à autre Potentat de la Chrestienté ils auroient esperance tant pour la iustice de leur cause que pour le secours qui leur estoient necessaire, iceulx supplient estre leur mediateur et intercesseur envers Sa dicte Majesté³, ouvert la plupart des moyens qu'ilz pouvoient avoir tant de leur dicte Majesté que de leur propre pour faciliter ou aider ladicte Entreprise.

Mesme auroient fourny pour erres par forme de prest au dict feu Seigneur Mareschal authorisé de son père et s'en rendant comme caution grande somme de deniers, qu'ils n'ont osé depuis retirer ou quereller, sur l'esperance qu'ils leur donnoient d'exécuter leurs promesses a l'endroit desdicts exposans si tost que Vostre dicte Monarchie des longtēps affligée par les guerres civiles pouroient avoir quelque repos et respit.

Auroient aussy les dicts exposans fait prest au Vidame de

¹ C'est donc entre 1569 et 1574 que les « Conjurez » ont quitté la Suède, ce qui correspond parfaitement avec l'époque à laquelle Jean Allard quitta ce pays. (Cfr p. 80.)

² Les « Conjurez » déclarant s'être adressés à feux Messieurs les Ducz de Montmorency, père et filz, connétable et maréchal de France, il est évident que c'est d'Anne de Montmorency et de son filz François, morts tous deux avant 1583, qu'il est question ici.

³ François de Montmorency avait épousé Diane d'Angoulême, sœur de Charles IX.

Chartres¹ de bonne et notable somme de deniers, pour de la rente d'iceux deniers pouvoir vivre sans diminution de leur fondz et principal qu'ils se seroient tousjours estudiez conserver attendant le repos et la tranquillité de Vostre dicte Monarchie pour l'employer et presenter à Vostre dicte Majesté au secours par eulx tousjours espéré d'icelle.

Pour retirer laquelle rente et encores le principal ils ont été contraincts loguement playder et en fin obtenir de Vostre Cour de Parlement plusieurs arrests.

Comme de mesme ilz seront aussy contraincts faire contre les héritiers des dictz feuz Seigneurs Connestable et Mareschal de Montmorency au cas qu'ils soient aussy dilayans ou reffuzans leur en faire raison.

Mais d'autant que leur principalle intention est de parvenir à leur dict premier dessein, Voyants que le bon Dieu a cessé ou modéré son ire estably une bonne et Saincte paix tant désirée es pays de Vostre obéyssance, et donné la hardiesse aus dictz Exposans pour la bonté et singulières vertus qui sont en vous, a vous exposer ce que dessus et faire entendre la grande et entière confiance qu'ilz ont que embrasserez heureusement ce fait.

Toutes choses laissées ou remises nous nous sommes proposées les mains levées au ciel et après actions de grace nous prosterner aux piedz de Vostre Majesté et icelle très humblement suplier à l'imitation de vos Héroïques prédecesseurs vouloir assister favoriser et ayder nostre dicte entreprise qui ne tend seullement à la iustice d'un si énorme fraticide mais à la libération des pauvres enfans du [dict] feu Roy Eric² nos légitimes Princes et Roy, et encores des Estats d'icelluy Royaume détenuz et occupé pour la cruauté et la tyrannie de ce fraticide et indigne usurpateur.

L'assistance et ayde que [nous] requerons de Vostre Majesté sont les quatre galères qui sont présentement pour son service à

¹ C'est-à-dire au sieur de Ferrières-Maligny, Vidame de Chartres.

² Nous voyons que les « Conjurez » ignorent les aventures de Gustaf Eriksson et le sort des autres enfans du malheureux Erik XIV.

Nantes avec leur chourme et équipage et ce en prest iusques après l'exécution, ou par vente selon l'estimation qui en sera faicte par gens à ce cognoissans ou par eschange à une douzaine de grandz navires hourques ou autres grandz vaisseaux de sept à huict cens tonneaux pièce ou telle autre grandeur qu'il plaira à Sa Majesté ordonner que les dictes Exposans s'oblige[ro]nt rendre au lieu des dictes quatre galleres tous frettes et équipes d'artillerie touelles et cordages necessaires dans le temps convenu.

Et lesquelles galleres ils pourront des a present faire radoubler et equiper de ce qui sera nécessaire à leurs despens pour se trouver prestes à la fin du mois de May prochain ou plustot si faire se peut¹.

Plus deux mil hommes de pied. Ascavoir cinq cens suisses armez à blanc et quinze cens arquebuziers françois. Et environ de deux à trois cens Maistres ingénieurs Maçons Charpentiers Pillottes Mariniers et autres Artisans.

Tous lesquelz gens de guerre et autres ils offrent souldoyer et payer a leurs despens et de leurs deniers, ensemble le fret d'autant de navires qu'il leur conviendra prendre pour porter les dictes gens de guerre et autres avec les hardes necessaires outre et par dessus les dictes quatre galleres.

Supplient Sa Majesté en fournissant par eux ce qui sera nécessaire ordonner le levée des dictes gens de guerre et autres estre faicte par l'estendue de ses Provinces, et faire faire ou permettre le radoublage estre fait des dictes quatre galleres.

Pour nantissement desquelles et recognoissance de tel secours les dictes Exposans offrent en premier lieu fournir comptant en prest à Sa dicte Majesté la somme de quatre cens mil escuz

¹ Les quatre galères demandées par les « Conjurez » auraient été à elles seules suffisantes pour affronter la flotte suédoise complètement négligée par Jean III. L'historien de la marine suédoise ZETTERSTEN constate en effet (*Svenska flottans historia*, p. 366) qu'à la mort de Jean III, la flotte, si puissante sous Erik XIV, ne comptait plus que 3 navires de haute mer; qu'elle était réduite à ce qu'elle avait été 60 ans plus tôt. Il ajoute que les navires encore existants étaient tels, que lorsque Sigismond voulut passer en Suède il dut louer des navires hollandais, les suédois ne pouvant naviguer que dans des conditions atmosphériques particulièrement favorables.

auparadvant que déplacer les dicts gens de guerre navires et Galleres qui sera dans le commencement du dict mois de Juin prochain en cette ville de Paris.

Quatre mois apres, ou un mois apres l'exécution de leur dicte entreprise lui faire encores fournoir en prest en la ville de Lubec six cens mil éscuz.

Et encore la somme de six cens mil escuz en cette ville de Paris en semblable prest autres quatre mois apres qu'ilz auront fait fournir les six cens mil escuz audict lieu de Lubec.

Plus laisser et mettre es mains d'un de ses Vassaux et subiects les susdictes Obligations promesses arrests et poursuittes faictes et à faire tant contre les dicts feuz Seigneurs de Montmorency que Vidame montants tant en principal que arrerages à la somme de Quatre cens mil escuz et plus. Desquels Sa dicte Majesté les pourra prendre et lever, luy ayant préalablement payé la somme de Douze mil escuz quelle a prestez aux dicts poursuivans à leur besoing et nécessité sur les dictes pièces. Du surplus de laquelle somme de quatre cens mil tant d'escuz aquoy montent les dicts arrestz promesses ou obligations Sa Majesté s'en pourra ayder si bon luy semble par forme de prest comme des susdictes sommes¹.

De toutes lesquelles sommes reunies ensemblement montant à Deux millions d'escuz ou environ Sa Majesté fera seureté, tant pour le remboursement du sort principal que rente au denier douze a compter du iour de la reception et payement qui en sera fait et ce dans dix années prochaines et consecutives sans intermission par celluy qui sera par luy commis à la recepte de la ferme generale du sel des dix generalitez de Languedoc Normandie outre Seine et Yonne, deliurée au mois de may dernier à Maistre Baptiste de Champin.

Laquelle ferme il plaira à sa dicte Majesté retirer du dict

¹ Pour nous faire une idée des sommes dont disposaient les « Conjurez » notons, qu'en dépit du fait qu'ils ont déjà perdu 400,000 écus sur les Montmorency, ils sont cependant encore en mesure d'en payer 400,000 comptant au roi pour la seule autorisation de faire une levée d'hommes en France. Et cela tout en conservant encore de quoi payer tous les frais de l'expédition elle-même.

Champin et associez, et pour la seureté des dicts exposans et de leur remboursement remettre la recepte d'icelle es mains des personnes qui luy seront nommees par les dicts exposans gens de bien Vassaux et sujets de sa dicte Majesté. Des quels ils desirent auoir les seuretez requises et necessaires de leurdict remboursement tant en principal que rentes et arrerages.

N'entendent par ce en rien alterer ou commuer la nature du dict bail ny pareillement se preualoir du profict qui en pourra prouenir que l'on estime a autant ou plus par chacun an que montent les six cens mil escuz que les dicts fermiers en ont promis paier à Vostre Majesté.

Et parce que Sa dicte Majesté croit ou estime que le dict Champin et associez sont entrez en fort grande aduance ou frais a cause de la dicte ferme, il y aura moien dans la première ou deusième année des profits que Sa Majesté fera retirant icelle ferme en ses mains, de les payer et rembourser entièrement avec leurs interestz tels que de raison. Sans toucher au fondz des dicts six cens mil escuz qui luy doiuent prouenir de net par chacune des dicts deux années¹.

De toutes lesquelles susdictes choses pour seureté tant de sa dicte Majesté que des dicts Exposans seront faicts contracts authentiques reciproquement Par lesquels les dicts Exposans sobligeront aux aduances et prest susdicts et ausdicts termes. Et sa dicte Majesté au Remboursement tant du principal que Rente et arrerages à raison du denier douze dans lesdictes dix années prochaines et consecutiues.

Plus de faire desliurer les dictes quatre galleres esquippees Les deux mil hommes de guere, et autres M:es artisans sus specifiez aux fraiz des dicts exposans.

Ausquels gens de guerre Sa dicte Majesté fera faire le serment de fidelité observance et obeyssance sous son auctorité à tel personnage et seigneur qui luy sera nommée par les dicts Exposans pour commander à la dicte entreprise et qui prendra

¹ Nous voyons donc qu'aucune spéculation économique ne se cache derrière les offres singulièrement désintéressées des « Conjurez ».

reglement avec les Capitaines et gens de guerre tant pour la façon de uiure que pour leur solde ainsy qu'il leur sera aduise par la dicte Majesté. Le tout sous coulleurs d'aller en Flandres ou aux riuieres ou en Espagne. Affin que l'entreprise soit faicte plus secrettement et quelle puisse mieux reussir.

Promettera sa dicte Majesté de continuer le dict secours de gens de guerre de pareil nombre, aux frais et despens des dicts exposans en l'année suiuant 1584 pour rafraischir la dicte armée et la renforcer plustost s'il est de besoing.

Promettera aussy sa dicte Majesté faire rendre et restituer tous et chacuns les lieux fortz et forteresses que la dicte armee pourra aprehender et saisir au profict des enfans du dict feu Roy Eric s'ils sont en vie¹, et la ou ils seroient decedez a celluy qui sera nommé et esleu pour le Roy au dict pays a la deuotion des dicts Exposans et Estats du dict payz.

Lequel les dicts Exposans tascheront par tous moyens en reconnaissance d'un si grand et prompt secours faire reconnoistre et advouer tenir le dict Royaume et Couronne par cy apres tant pour luy que pour ses successeurs de Vostre Majesté et successeurs de la Couronne de France. Leur promettant sauuegarde et protection enuers tous et contre tous.

Et outre celluy faire ung tribut annuel et perpetuel a cause de la reconnaissance et superiorité.

Mesmes s'il est possible aus dicts Exposans fairont faire don à sa dicte Majesté pour la première fois et première reconnaissance des susdictes sommes prestées Reuenans ainsy que dict est tant en Principal que arrerages à la somme de deux millions d'escuz ou environ si tost qu'il aura pleu au bon Dieu leur auoir remis leur Naturel Roy et Seigneur².

¹ Notons ce passage qui démontre que les « Conjurez » ne savent rien du sort de Gustaf Eriksson, ni de celui de ses frères.

² L'idée de s'adresser au roi de France en vue d'une intervention dans le Nord Baltique a dû être suggérée aux « Conjurez » par la tentative de Catherine de Médicis, dix ans plus tôt, de créer pour le compte de Henri III un royaume héréditaire en Livonie. Le roi devait épouser Elisabeth Vasa qui recevrait en dot la Livonie suédoise. Monarque héréditaire de ce pays, Henri III aurait facilement pu conserver la couronne de Pologne. Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I.

Le quel nous supplions sa Majesté honorer par mariage de quelque princesse de son sang ou autre illustre des terres de son obeysance à sa deuotion. Pour par le moyen de telle alliance sauuegarde et protection conseruer les pauures sujets en paix, et ceux qui voudro[ie]nt entreprendre contre leur repos en crainte et terreur.

Pour finale Resolution les dicts pauvres Releguez et poursuivans suplient très humblement sa dicte Majesté comme ayans toute leur esperance a icelle, voulloir embrasser leur iuste querelle et accorder leur demande ainsy que dessus est exposé, et ils seront tenuz a iamais de prier Dieu pour l'augmentation de Vos Estats et continuation de Vostre santé et prosperité Comme aussy seront tous les Estats de ce pauure Royaume de Suede tant affligez.

XIV

Le Sénat de Suède. Déclaration.

MARS 1584.

Imp. : Svenska Riksdagsakter, II, I, p. 668.

Man förnimmer och, att k. Erichs sån är ännu i lifvedt¹ och blifver achtet och framsatt i Påland², hvilken uthen tvifvell med

¹ Ce passage indique clairement que le Sénat, qui croyait que Gustaf Eriksson était mort, vient seulement d'apprendre qu'il est encore en vie. Vu les relations très suivies entre la Suède et la Pologne nous pouvons donc conclure que la « réapparition » du jeune prince en Pologne a du être de date assez récente. Prenant en considération ce fait, ainsi que celui que la « réapparition » du jeune prince fut probablement une réponse à l'arrestation, en juillet 1584, d'Anders Lorichs à Danzig (cfr p. 64) nous pouvons donc fixer la date approximative de cette « réapparition » de Gustaf Eriksson à l'automne de l'année 1584.

² Nous pouvons ici traduire *Påland* par *la cour de Pologne*, car il va sans dire que sans la complicité de la cour et particulièrement d'Anna Jagellon, Gustaf Eriksson n'aurait pu être « honoré et soutenu » en Pologne.

tiden tenker allt ont emott K. M. och rikied, kan och tileventyrs väll få någre mädhållare, ändogh man förser sigh, nest Gudtz hielp, att han inted skal kunne uttrette; därföre våre nyttigdt, att man kunde komme honnom udaf vegen på den stad, där man finge se honnom på skantzen, håller och till de vänner, där han inted kunde understå sigh ehuru gierne han och ville ¹.

Grefve Peder	her Nils Gyllenstiern	her Gören Gere
her Erich Göstafsson	her Hogenskild Bielche	her Glas Fleming
her Erich Gyllenstiern	her Gustaf Banner	her Knuth Pässe
her Erich Sparre	her Clas Bielche	her Sten Banner
her Pontus De la Gardie		

¹ Nous voyons donc que ce n'est nullement sans raison que Gustaf Eriksson, quatre ans plus tard, pourra considérer sa vie menacée par Jean III et ses conseillers.

XV

Note concernant l'attitude de Jean III à l'égard de Gustaf Eriksson en 1588.

Impr. : Werwing, K. Sig. och K. Carl IXs hist., I, p. 83.

Uppå Kon. Sigismundi ankomne bref med en Konung Johans Betient, Mester Didric wid namn, swarade Han d. 12. Julii (1588), at hwad Konung Erics Son Gustaf widkomme, om hwilken Konung Sigismund uti förbem:te sitt bref synes något hafwa skrifwit ¹, så ehuruwål Konung Johan hade tillförene haft medlidande och warkunsamhet öfwer Hans fattigdom och släta tilstånd; dock lik-

¹ Cette lettre a évidemment été écrite en faveur de Gustaf Eriksson, ainsi que cela ressort du contenu de la réponse de Jean III.

wäl, emedan man hade inhämtat kundskap, huru som Han begifwit sig til Biskopen uti Olmuts¹ under Kejsarens förswar, der han mycket otilbör- och förackteligit tal, samt stygge och wanskapelige målningar utspridt², kunde Konung Johan icke weta, hwad tankar och förhoppning man om Honom hafwa skulle. Och så framt detta förberörde skulle, igenom efterfrågande, befinnas wara sant, då hölt K. Johan före wara bäst och rådligast så laga, at fiedrarne på en sådan Fogel icke måtte blifwa för länge³, rådandes derjemte, at Kon. Sigismund icke måtte Honom bruka uti sitt Håf eller Krigs-Saker.

¹ Stanislas Pawlowski, qui avait été ambassadeur impérial lors de la diète d'élection de 1587.

² Cfr p. 70.

³ Comparer cette expression vague avec celles non moins vagues de la décision du Sénat de Suède trois ans plus tôt (cfr annexe n° XIV).

XVI

Le nonce de Vienne¹ — au cardinal de Montalto².

LE 4 OCTOBRE 1588.

Orig., Arch. S. S., Nunz. Germ., vol. III, f. 349.

E qui³ un giovane riputato fig:lo di Henrico⁴ gia Re di Sue-tia, che dal Re Giouanni presente fu carcerato, et mori⁵. Si aiuta

¹ Antonio Puteo, archevêque de Bari.

² Secrétaire d'Etat de Sixte-Quint.

³ C'est-à-dire à Prague. Gustaf Eriksson paraît ici pour la première fois dans la correspondance du nonce. Il ressort néanmoins du présent document que son arrivée à Prague n'est pas toute récente, puisqu'il a déjà eu le temps de rassembler et de présenter à l'empereur des pièces concernant son origine.

⁴ Henrico pour Erik, confusion très fréquente dans les documents italiens de l'époque.

⁵ Notons qu'il n'est pas question ici d'empoisonnement.

quanto puo per ottenere da la M:tà del Imp:re qualche trattenimento¹: et come fin qui si trouano molti riscontri di suoi natali, et che piccolo fusse ancora fatto coronare dal Padre²: ch'e uiua tuttauia la madre, et che una sorella di lui³ sia appresso la Principessa di Suetia, si crede, che la M:tà S. inclinara à provederlo.

¹ Le nonce relate évidemment ici le point de vue de Gustaf Eriksson lui-même. Celui-ci, qui ne souffle mot de l'empoisonnement de son père, demande à l'empereur une pension, ou un emploi (*trattenimento*) lui permettant de vivre. Ainsi donc aucune allusion à des revendications politiques. Ce n'est en aucune façon en *prétendant* à la couronne de Suède que Gustaf lui-même se présente à la cour impériale.

² Cfr annexe VI.

³ La princesse Sigrid Vasa. Cfr p. 59.

XVII

Gustaf Eriksson Vasa — à Philippe II.

PRAGUE, LE 11 OCTOBRE 1588.

Orig., Arch. Gñal. Simancas, Estado, Leg. 695, f. 130.

Sacratissime ac Catholicissime Rex Philippe D:ne D:ne clementissime.

Mirari Sac. ac Cath. M:tem V:ram sane arbitror, Sacratiss. ac Cath. Rex: curnam ijs temporibus Sac. M:tem V:ram visitare proposuerim, aut unde mihi ignoto id euenerit; ut ad Sac. M:tem V:ram tanq. ad portum aliquem amoenissimum fluctibus turbulenti-
tissimis elapsis confugere ausim, aut qua tandem audacia fretus, quo consilio impulsus Sac. ac Cath. M:tem V:ram quodammodo Patronum et Maecenatem innocentiae meae elegerim: voluntate sine dubio instinctuque Spiritus Sancti. Commouitque me denique incredibilis illa benevolentia summa humanitate coniuncta, diuina

quadam iustitia, admirabili fortitudine et temperantia alijsque virtutibus illuminata, quae tametsi summo dignitatis gradu euecta, et a summo opifice rerum omnium complexa sit, ut nulli sane ad quem decus et gloria nominis eius peruenerit ullo modo obscurari possit : attamen lautissime non modo necessarijs aut incolis Sac. ac Cathol. M:tis V:rae, sed toti etiam Europae saepissime promulgata ac comprobata extitit. Ea itaque ductus maximam spem (etiam in aduersa fortuna mea) coepi habere, sciens me non oleum nec operam perditurum, si Sac. ac Cath. M:tem V:ram opem et auxilium implorarem, cuius me totum potestati, ac prouidentiae Dej commisi. Semper ego mihi ominabar et praesagiebam, Sac. ac Cath. Rex, quod nemo alius mej ad pristinam sortem restituendi dux et auctor esse debuerit praeter Sac. ac Cath. M:tem V:ram, cui totius Reipub. Christianae cura demandata est : ne Reges ac Principes Sua Maiestate priuarentur, neue tenuiores a potentioribus opprimerentur, quemadmodum et de me ipso proculdubio tunc actum esset, neque mihi aliquando ex hac miseria emergendi occasio se obtulisset, nisi me tali praesidio Deus Opt. Max. obuallasset et obfirmasset a dolis et fraudibus improborum. Ego enim tanta iniuria lacessitus et affectus sum, ut si praesens praesentem Sac. M:tem V:ram alloquerer, et omnia ab initio repeterem, equidem existimo, quod nec ego sine acerbissimo animi sensu ac dolore de ea dicere, nec Sac. ac Cath. M:tas Vestra sine stupore et commiseratione audire possit¹. Quis enim me miserior ? quis calamitosior et aerumnosior esse potest ? Quis, inquam, per Deum immortalem maiore iniuria affici potest, quam ego affectus sum ab hoc meo (si Dijs placet) patruo² IOANNE III Suecorum Rege³, qui non satis me sibi uidetur affli-

¹ C'est donc dans un esprit de conciliation que Gustaf Eriksson se propose d'écrire.

² Notons dès maintenant ce singulier passage, auquel je reviendrai dans la seconde partie de mon étude, lors de la discussion de la composition de la famille d'Erik XIV.

³ Alors qu'Allard par exemple s'obstine à ne donner à Jean III que le titre de *duc de Finlande* (cfr annexe X), nous voyons Gustaf Eriksson lui-même appeler Jean III *roi de Suède*. Quelle meilleure preuve pouvons-nous désirer du fait qu'aucune pensée de revendication ne hante le cerveau du jeune prince.

xisse, quod mihi parentem meum charissimum in durissimis uinculis ad mortem usque asseruauit, quod eum omni supplicio excruciatum necauit¹, quod matrem et sororem meam satis iniqua conditione uiuere cogit, quod me etiam ipsum tanquam exulem crudeliter eiecit et exterminauit in Poloniam², ubi per annos aliquod incredibile dictu est qualia non sum perpeusus. Frigora, aestus, famem cum lacrimis tolerare coactus sum. Nulla ciuitas in Polonia, nullus locus, nullum praedium, nullus ut ita dicam angulus quem non adierim, quem non peragrauerim, victum mihi emendicando, durissimos labores exercendo, insidias mihi structas fugiendo³. Quid ad has iniurias addi potest, Sac. ac Cathol. Rex, et tamen ne haec quidem animum eius flectere possunt, sed me etiam nunc per insidias intercipere conatur⁴, meas ad matrem, matris ad me litteras peruenire non sinit, exitium exoptat, amicos me subleuare in hac calamitate mea cupientes non patitur⁵. Multa consulto praetereo neque omnia miseriarum mearum genera percensere in praesentia possum; Ut si mihi nunc optio donetur, mori decies morte acerbissima mallet, quam tantam iniuriam perferre, praesertim cum sit dulce et decorum pro Patria mori. Nulla est hic excandescencia, Sac. ac Cathol. Rex, sed quia neminem puto esse tam perditum tamque profligatum, et ab omni non modo honestate, sed etiam simulatione honestatis relictum, qui mihi disuaderet, aut qui me ab hoc meo proposito auocaret, ne uidelicet parentem meam charissimam miserabiliter afflictam, e suo Regio honore priuatam aliqua ratione permulcere curem, ne ereptam haereditatem paternam recuperare studeam: qua spoliatus puerulus adhuc a complexu materno abstractus, post admirabilem et sane lamentosum Parentis mei charissimi casum in fortunam quandam abiectam et miseram prostratus fuissem, in has longinquas oras et Regiones ablegatus mirabili prouidentia Dej con-

¹ Notons cette expression, singulièrement modérée sous la plume du fils d'Erik XIV.

² Ici donc pas la moindre allusion à la prétendue tentative de noyade rapportée par Fryxell (cfr annexe I).

³ Voir au sujet de ce passage la dernière note à l'annexe n° XX.

⁴ Cfr annexes n°s XIV et XV.

⁵ Cfr annexe n° XV.

seruatus. Nunc etiam certiozem facio Sac. ac Cath. M:tem V:ram, quod nihil aliud persuasum est Regi Sueciae, eiusque filio, quam ut me aliqua ratione e medio tollere possit¹; ne ad pristinam sortem cum charissima matre ac sorore mea peruenire queam, ne denique sanguinem paternum a Tyranni manu requiram². Quod ut utinam idem Spiritus Sanctus Sac. ac Cathol. M:ti V:rae idem praestet, qui me tali patrono meliora sperare iubet, qui est et esse debet patronus et tutor clijentum:quem Deus Opt. Max. inter omnes Chr:ianos Monarchas facile Principem esse voluit. Quae Sac. ac Cath. M:tas V:ra stit (sic) parcere subiectis et debellare superbos: ut persequi uelit iustissimam causam innocentiae meae, et me in gratiam suam Regiam humillime oro atque obsecro recipere non dedignetur³. Nec enim obscurum Sac. ac Cathol. M:ti V:rae arbitror, quanta et qualia premia proposita sunt his qui ab innocentibus iniuriam propulsant, quin imo beatus qui intelligit super egenum et pauperem. Interim faxit Deus Optimus Maximus ut Sacra Catholicissimaque M:tas V:ra diu et incolumis regnet. Datum Pragae ex Aula Sacrae Caes. Mtis. 11 Octob. A. 1588.

Suae Sac. Catholicissimaeque Ma:tis
 addictissimus et minimus
 seruitor
 Gostaus
 Ericius Erici Regis
 Suecorum filius
 manu ppo⁴.

¹ Cfr p. 67.

² Dans toute cette partie la plus importante de cette curieuse lettre on sent comme une lutte entre deux tendances absolument contraires. L'une qui pousse Gustaf Eriksson à se souvenir de ses droits, à revendiquer la position qui lui revient de par sa naissance, l'autre au contraire pousse le malheureux prince à tout oublier, à tout abandonner, pour pouvoir enfin trouver la paix et la tranquillité. Cette dernière tendance, évidemment celle personnelle de Gustaf Eriksson, finit par prendre le dessus, mais on sent que cela n'a pas lieu sans lutte; on sent derrière le pacifique et conciliant prince l'influence de qui voudrait le voir agir plus énergiquement, plus virilement.

³ Ici aussi l'indécision de Gustaf Eriksson est manifeste. Sans formuler de demande précise, il se borne à prier à Philippe II de le prendre sous sa protection. Cfr à ce sujet l'annexe suivante.

⁴ On trouvera, p. 97, un fac-simile de la signature de Gustaf Eriksson. Le texte même de la lettre n'est pas écrit de sa main.

XVIII

Philippe II.

**Note autographe au dos de la lettre de Gustaf Eriksson
du 11 octobre 1588.**

SANS DATE.

Orig., Simancas, Arch. Gñal., Estado, Leg. 695, f. 130.

.....
 Esto¹ ha venido oy a mys manos del embaxador del Emp:or² se podria saver algo dello aunq. no tenemos pa. q. meternos aca en ello, y seria bueno escribir algo a Don Guillen³ pa. q. procurase q. no viniese aca⁴, y q. el letrado diese algo con q. se bolviese, si no le pareciese ampearle alla en algo⁵.

¹ C'est-à-dire la lettre de Gustaf Eriksson à Philippe II du 11 octobre (annexe n° XVII), au dos de laquelle se trouve la présente annotation.

² Nous allons voir plus loin (annexe XIX) que ceci n'est pas strictement exact. La lettre de Gustaf Eriksson ne parvint entre les mains de Philippe II ni par l'intermédiaire de l'ambassadeur ordinaire à Prague (c'est ainsi qu'il faut traduire *embaxador DEL emperador*), Don Guillen de San Clemente, ni par celui de l'ambassadeur extraordinaire à la cour impériale, le duc Vespasiano Gonzaga. Elle parvint à Madrid par les soins d'un agent subalterne de Vespasiano Gonzaga, l'aventurier napolitain Giuseppe Riva (cfr annexe n° XIX).

Ce fait est d'une importance capitale, car il nous montre que ce ne sont pas les représentants *officiels* de l'Espagne à Prague qui encouragent Gustaf Eriksson, mais bien des subalternes, qui le font à l'insu de leurs chefs. (Il suffit de lire le commencement de la lettre de Riva au roi pour s'en convaincre). Et cette circonstance à son tour nous prouve que l'impulsion première ne venait pas de l'Autriche *officielle*, de l'empereur, mais bien de personnages de second rang, des partisans de l'archiduc Maximilien (cfr p. 69).

³ Don Guillen de San Clemente, ambassadeur résidant de Philippe II à la cour impériale.

⁴ L'annotation autographe de Philippe II constitue à la fois une réponse aux demandes de soutien vagues et indéterminées de Gustaf Eriksson et à la lettre beaucoup plus explicite de Giuseppe Riva, où il est catégoriquement dit que le jeune prince suédois désire venir à Madrid pour entrer au service du roi d'Espagne (cfr annexe n° XIX).

⁵ En d'autres mots Philippe II, qui se base, et avec raison, beaucoup plus sur la lettre de Riva (annexe n° XIX) que sur celle de Gustaf Eriksson, ne veut

pas se lancer dans l'entreprise que lui propose, derrière le dos de l'ambassadeur, un fonctionnaire subalterne de l'ambassade. Mais d'un autre côté le fait qu'il fait transmettre sa réponse non à Riva, mais à son ambassadeur ordinaire, Don Guillen de San Clemente, pourrait indiquer que l'entreprise elle-même ne lui paraît pas du tout négligeable, qu'il désire seulement qu'elle soit étudiée et, cas échéant, reprise par ses agents officiels. Et de fait, c'est en réponse à cette annotation royale et aux mesures auxquelles elle donna lieu que nous verrons l'année suivante Don Guillen de San Clemente se mettre en relations directes avec Gustaf Eriksson (cfr annexes n^{os} XXII et XXIII).

Quant à ce dernier, je reviendrai aux résultats de sa démarche auprès de Philippe II dans la seconde partie de la présente étude. Pour le moment je me bornerai à faire observer que ses vœux furent en partie exaucés et que ce fut en suite de cette démarche auprès du roi d'Espagne qu'il se rendit en Belgique pour prendre service sous les ordres du duc de Parme (cfr annexe n^o II).

XIX

Giuseppe Riva¹ — à Philippe II.

LE 29 OCTOBRE 1588.

Orig., Simancas, Arch. Gñal, Estado, Leg. 695, f. 117.

S. C. Real Mag:d.

Con dos otras mis letras² he avisado a V. M:d de mi llegada en esta corte del Emperador con el duque Vespasiano Gonzaga³ al qual muchas veces he dicho y requerido que seria muy a pro-

¹ Au sujet de Giuseppe Riva, voir p. 27 et suiv.

² Ces deux lettres ne concernent en aucune façon Gustaf Eriksson.

³ Vespasiano Gonzaga, duc de Sabionetta et de Trajecto, envoyé extraordinaire de Philippe II à la cour impériale et chargé tout particulièrement de travailler à faire reconnaître comme roi de Pologne l'archiduc Maximilien. Giuseppe Riva lui avait été adjoint par suite de la connaissance qu'il possédait des affaires suédoises et polonaises à la suite de sa mission à Stockholm et à Varsovie en 1581 (cfr p. 27).

posito que me embiase a Polonia, al principe Sigismundo¹, que yo havria fingido de haverme ido de mi voluntad y no embiado da ninguno, a alegrarme con el de quien havria entendido sus humores y pretensiones y tambien otras materias, y havisado el dicho duque de lo que se ofrecia y esto tambien havria entendido da algunos sus criados italianos cremoneses² y milaneses vasallos de V. Mag:d, que al tiempo que yo fue en Suecia³ ellos estaban al servicio del dicho principe Sigismundo y agora estan tambien. Tambien me he ofrecido de irme en Suecia al Rey Juan, padre del principe Sigismundo, para entender tambien sus humores y otras materias. He dado tambien algunos advertimientos al dicho duque para el negocio de Polonia assi para tractar de paz como de guerra⁴. Mas como el dicho duque Vespasiano, para decir la verdad a V. Mag:d assi como siempre la dire, no ha tenido a bien que V. M:d me haya embiado con el, por las causas que V. M:d puede saber y auun dichomi en su tierra de Sabioneta quando nos queriamo partir por aca que me rogava no dixiesse a ninguno que V. M:d me embiava con el antes huviendole yo pedido dineros para mi viage, como me lo dixo el Conde de Miranda⁴ y su secretario Her:do de Mayorca me proveerria el dicho duque Vesp:no de todo lo que huviese menester, me respondió que no tenia avixo da V. M:d, y no me quiso dar una blanca, diciendome que se yo queria volver en Napoles me volviesse a lo, q:l yo respondió que con un bordon seria ido a servir a V. M:d segundo mis obligaciones, adonde fue forzado de tomar alguna cantidad de dineros al interest da los giudios, no haviendome dado el dicho Conde de Miranda mas que 400 ducados para el viage de Napoles a Lombardia, y

¹ Client des Habsbourgs, aux yeux desquels l'archiduc Maximilien était le seul roi légitime de la Pologne, Riva, bien entendu, refuse à Sigismund Vasa tout autre titre que celui de « prince suédois ». La majeure part des partisans des Habsbourgs allaient encore plus loin et le nommaient tout court « *il sueco* ».

² Paulo Ferrari (cfr BIAUDET, *Saint-Siège et Suède* passim).

³ Cfr p. 27 et suiv.

⁴ Cfr annexe n° XXI.

⁵ Don Juan de Zúñiga, comte de Miranda, vice-roi de Naples de 1586 à 1595.

auun con tres meses que me hallo en esta corte del emperador, Su Mag:d Cesarea no sa nada de mi venida y llegada y que V. M. me ha embiado por aca. Me ha parecido do avixar a V. Mag:d de todo lo que passa, para que entienda que se no sirvo a V. Mag:d es porque no me mandan emplear en ello, segundo que V. Mag:d ha mandado, y todo esto procede por la causa ya dicha, y por l'avaricia del dinero de no darme por este viage de Polonia y Suecia que desseo azer, y porque estoy sin una blanca no lo hago que de otra manera fuera de mi misma voluntad para el servicio de V:ra Mag:d, y pluviessse a dios tuviesse tanto de lo mio que podiesse servir a V. Mag:d sin emportunallo segundo my desseo.

Savra V. Mag:d, para venir a my proposito, como el Rey Gustavo di Suecia¹ tuvo tres hijos, el primero fue el Rey Henrico² el segundo fue el Rey Juan, padre d'este Principe Sigismundo, el tercero fue el duque Carlo, qual sta casado con la hija del Conde Palatin del Rheno³. Y el dicho Rey Henrico s'caso con una noble del dicho Reyno di Suecia⁴; y nascio d'ella el principe Gustavo su primogenito y la princessa Serina⁵; el qual principe Gustavo siendo de seys años fue jurado y coronado Rey de Suecia⁶, y esto porque el dicho Rey Henrico su padre estava muy malo y cerca de la muerte⁷, pero no morio de aquella enfermedad quedando pero sin juycio para el gobierno de sus Reynos⁸, y por esto su hermano, que es agora el Rey Juan, con ocasion de querer como tutor y protetor del dicho Gustavo su nieto govarnar los dichos Reynos se lle occupo con haver carcerado el dicho

¹ Gustaf Vasa.

² Erik XIV. Cfr p. 164, note 4.

³ Maria de Pfalz, la première femme du duc Charles de Södermanland.

⁴ Karin Månsdotter, que Riva veut faire passer ici pour la fille d'un « noble » suédois. Cfr annexes n^{os} V et XX.

⁵ Sigrid Vasa, sœur de Gustaf Eriksson.

⁶ Le « couronnement » ayant eut lieu en 1568, Gustaf Eriksson Vasa serait donc né en 1562, selon Riva.

⁷ Nous voyons que Riva n'a pas du tout compris comment les choses se sont passées en réalité.

⁸ Cfr annexe n^o IV.

Rey Henrico su hermano y la dicha Reyna Catlerinia y hijos, y despues de algunos años se morio el dicho Rey Henrico en la carcer avelenado¹; despues embio en Fillandia la dicha Reyna Catlerina y la princessa Serina. Perro el dicho principe Gustavo, siendo ya de once años², se huyo del dicho Reyno de Suecia y vino a Alemaña acompañado da un Andres Lorechia³ de Suecia, hombre de mucho juycio, para que el dicho principe Gustavo pidiesse socorro y aida a algunos principes alemaños para la recuperacion de su Reyno⁴. En el qual tiempo yo me halle en el dicho Reyno, sono ya nueve años a cerca, por la causa ya nota a V. Mag:d, y muy bien conosci el dicho Principe Gustavo⁵, el qual agora se halla en esta corte del Emperador⁶ huuyendosi huydo de Polonya de la persecucion del Principe Sigismundo su sobrino y dalla Reyna Ana de Polonia⁷, el qual esta con mucha calamidad y pobreza⁸, y por decir a V. Mag:d la verdad es l'stima en verllo assy mal trattato ha venido muchas veces a hallarme, doliendosi da su mala ventura y fortuna, con decirme que ya estava resuelto de venir en España alla corte de V. Mag:d, a sus pies, y darse por su fiel vassallo y servidor y de obedecer a todo lo que V. Mag:d lle mandasse⁹, y por esto me ha dado la inclusa carta¹⁰

¹ Ici le fait de l'empoisonnement d'Erik XIV est donc catégoriquement affirmé (cfr p. 17).

² Nous venons de voir que Riva considérait Gustaf Eriksson comme étant né en 1562. Si donc, au dire de Riva, il a quitté la Suède à l'âge de 11 ans, c'est évidemment en 1573 qu'aurait eu lieu ce départ. Cfr p. 21 et suiv.

³ Anders Lorichs, ambassadeur permanent de Jean III en Pologne. Il n'était du reste pas Suédois, mais bien Danois d'origine.

⁴ Cfr p. 26.

⁵ Au sujet de l'« erreur », cette fois-ci nullement involontaire, que commet ici Giuseppe Riva, voir p. 28.

⁶ Cfr annexe n° XVI.

⁷ Cfr p. 66 et suiv.

⁸ Cfr annexe n° XX.

⁹ Voir à ce propos la lettre de Gustaf Eriksson lui-même à Philippe II, annexe n° XVII.

¹⁰ Annexe n° XVII. Nous voyons donc que l'original même de la lettre de Gustaf Eriksson à Philippe II fut envoyé à Madrid non par l'intermédiaire de l'ambassadeur espagnol à la cour impériale, mais par celui de Giuseppe Riva. Cfr annexe n° XVIII, notes.

para que yo l'embie a V. M:d. Me ha parecido de todo dar cuenta a V. M:d, certificandolle que este es el mismo Gustavo, hijo legitimo y natural del dicho Rey Henrico de Suecia, iurado y coronado Rey de seys años¹. Poniendo en consideracion a V. M:d que quando el Rey Juan de Suecia entendiesse que el dicho Principe Gustavo se hallasse en la corte de V. M:d quiza se las cosas del Rey Maximiliano² tuviessero alguno buen fin, y que esto poniesse a pensamiento al dicho Rey Juan de mantenersi el su Reyno de Suecia assi malamente y contra raçon ocupado a su nieta, sin ir ganando nuevo Reyno, y otros muchos otros pensamientos de consideracion, siendo dicho Rey Juan de natura muy timoroso³. Me ha parecido de todo tener auisada V. M:d y pareciendole lo dicho de alguna consideracion podra mandar lo que mas le pàrera a proposito⁴. N. Senor etc.

¹ Aux yeux d'un personnage aussi intransigeamment formaliste que l'était Philippe II, cette dernière circonstance était évidemment des plus importantes.

² Le « roi Maximilien », c'est-à-dire l'archiduc Maximilien, compétiteur de Sigismund Vasa au trône de Pologne et considéré comme légalement élu par tous les partisans des Habsbourgs.

³ Ici l'intention, le but de tous les efforts de Riva perce ouvertement. Cfr p. 70 et suiv.

⁴ En comparant le présent document avec la réponse de Philippe II (annexe n° XVIII) et la longue lettre de Gustaf Eriksson au roi d'Espagne (annexe n° XVII), nous pouvons comprendre le contenu indécis et indéterminé de cette dernière. Evidemment nous nous trouvons ici en présence d'une lutte entre Giuseppe Riva d'un côté, qui voudrait pousser le prince suédois à agir énergiquement, à se poser hardiment en prétendant au trône des Vasas, et Gustaf Eriksson lui-même, qui ne peut, ni ne veut, se résoudre à une telle attitude et qui, lui, ne demande qu'à quitter Prague et le nid d'intrigues où il est tombé, pour aller trouver la paix et l'oubli à Madrid, aussi loin que possible de la Suède.

XX

Bartholomeus Chadzinski¹ — à l'Empereur.
"Oratio"
concernant **Gustaf Eriksson.**

Expln, Simancas, Arch. Gñal, Estado, Leg. 696, n° 106.

Sacratissimo ac Invictissimo Imperatori

D:no Domino clementissimo

Oratio

Pro Ill:mo Principe Gostauo Ericio

Ser:mi quondam Erii Suecorum Regis filio

Anno 1588.

Maxime vellem, Sacratissime ac Inuictissime Imperator, ut cum apud Sacram Caes:am M:tem V:ram de fortuna Ill:mi Principis Gostauo Ericij Suecorum Regis filij vicissitudine uerba facio, eo loco res etiam summorum Principum constitutas Sacra Caes. M:tas V:ra esse cogitet, ut mutatione sint obnoxiae. Enimuero ita illis nimis intemperanter insolescere videtur ista fallax et fragilis fortuna, ut Regibus et Principibus vehementer pertimescendum ac prouidendum sit, ne eadem illis cras eueniant, quae Ill:mo Principi Gostauo Ericio videntur hodie accidisse. Vere enim sapientissimus ille Solon Croeso Lydorum Regi ingeminasse fertur. Nemo ante mortem foelix et undequaque beatus dici potest, et tandem propter hanc solam fortunam quae est admodum lubrica et instabilis. Quid enim eum aliud spectasse dicemus, quam vt ne aliquando prosperis et ad uoluntatem fluentibus rebus efferamur et intumescamus, sed meminerimus semper nos homines esse ea lege natos, ut omnibus telis proposita sit uita n:ra fortunae illius instabilis, quae in rebus humanis nihil sibi sanctum ac inuiolatum relinquit.

¹ Cfr au sujet de ce personnage p. 19.

Illa emungit argento alea colludentes, illa mercatoribus per Oceanum nauigantibus vitam simul cum opibus aufert. Illa saepe in acie numerosissimos exercitus parua manu profligat et ad interuersionem delet. Neque uero in hoc solum genus hominum ferocire uidetur, sed etiam summos Principes ac Tetrarchas adoritur: nec quicquam eorum filijs parcat. Non ita cogitet S. Caes. M:tas V:ra quasi illa tantum sylvas ac solitudines oberret, aut quod illi tantum ad vilis plebeculae tuguria aditus pateat. Intrat palatia peristromatis exornata, non reformidat satellites, nec restringit aciem oculorum eius purpurae splendor; saepe etiam sceptrum, coronam caeteraque Regis insignia parui pendit. Quoties enim S. Caes. M. V:ra vidit, infimae sortis uiles et abiectos homines ad amplissimos dignitatis gradus euectos! Quoties uero deinde S.C.M. V:ra audiuit homines summo loco natos ab alto decidisse, multa et indigna passos, seruitutem denique seruire coactos fuisse: ut maluissent plerique non nasci, quam tam iniqua conditione uiuere. Quod ut reipsa fieri animaduertere possit, exponam S. Caes. M:ti V:rae Ill:mi Principis Gostai Ericij sane mirabilem, lamentosum ac inauditum casum, qui illi adhuc in infantia plane innocenti euenit. Quapropter dum omnia ab initio repeto, quaeso obtestorque S. Caes. M:tem V:ram diligenti animo attenteque haec percurrere uelit, principijs enim cognitis reliqua facilius S. Caes. M. V:ra intel- liget¹.

Ericus Dei gratia, Suecorum, Gottorum, Vandalorum Rex, S:me ac Invict:me Imperator, parens Ill:mi Principis Gostai, uir non Regionis ac vicinitatis tantum illius, sed (ut fama hořum loquitur) totius Europae, virtute, existimatione, grauitate altissimarum rerum scientia facile Princeps. Is post coronationem adhuc celebs, cum ab Optimatibus Regni saepius de uxore

¹ L' « oratio » de Chadzinski et la lettre écrite par Gustaf Eriksson à Philippe II (annexe n° XVII) se ressemblent sous plusieurs rapports à tel point qu'il est impossible de ne pas les attribuer toutes deux à un seul et même auteur. Même exorde long et pompeux, même style affecté et maniéré, mêmes tournures de phrases et d'expression, enfin, contenu absolument identique et exprimé par des phrases qui mot à mot se retrouvent identiques dans les deux documents — j'indiquerai ci-dessous en notes les plus caractéristiques.

ducenda admoneretur, ex qua liberos susciperet, quos et haeredes Regni post se relinqueret, caepit oīa diligenter animo peruestigare, ut uirum aliquem singularē et adhuc idoneum eligeret, cui hoc tam arduum ac difficile negocium committi tuto liceat. Itaque cum neminem alium praeter fratrem suum Joannem Finlandiae Ducem reperisset, qui hoc maiore fide, studio, diligentia et animi dexteritate perficere potuisset, tum eum hoc tam praeclearo officij genere cohonestare uolens, facile sibi persuadere passus est, eum in Poloniam expediuit. Ille uero quamuis ad hoc munus obeundum promptum et alacrem se obtulerat, quamuis pollicitus erat se nullum officium hominis amicissimi, fidelissimi, diligentissimi, praetermissurum : tamen eum postea facile huius caepti officij cepit obliuio. Non solum enim fidem datam non seruauit, sed amicitiae faedus nefarie uiolauit. Ut merito Prens Ill:mi Principis Gostauī tunc dicere potuerit : Nulla sancta societas nec fides Regni est. Non enim illo munere a Republ. commisso fungebatur, nec meminerat se esse Legatum Erici Regis, fratris sui, sed oīa ad priuatā utilitatem referens, Catharinam, Sigismundi Regis Poloniae filiam quam Erico Regi fratri suo procurare debuit, ipsemet in matrimonium duxit¹, anno tunc a natu Christi Millesimo quingentesimo sexagesimo secundo, de qua re nulli obscurum est in tota Lituania. Postea à lege sciscitandi causa uocatus comparere noluit. Tulit hoc commune dedecus grauer

¹ Les choses ne se passèrent pas exactement ainsi, il est vrai, mais le fond même du récit n'en est pas moins exact. Les premières négociations en vue d'une alliance matrimoniale entre Jagellons et Vasas avaient eu pour but le mariage de la sœur de Sigismond II Auguste, Catherine Jagellon, avec Erik XIV, alors encore prince héritier. Gustaf Vasa, qui espérait par un mariage polonais procurer la couronne des Jagellons à son fils favori, le duc Jean, et le dédommager ainsi de ne pouvoir en sa qualité de cadet aspirer à la couronne paternelle, fit rompre les négociations par rapport à Erik, après quoi elles furent reprises du côté suédois et en sous main pour le compte de Jean. (Cfr BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, p. 34 et 40). Observons de plus qu'un autre contemporain, Hubert Languet, a lancé contre le duc Jean de Finlande une accusation absolument identique à celle de Chadzinski, avec la seule différence que le duc, envoyé comme agent matrimonial de son frère aîné, se serait efforcé de supplanter celui-ci, non auprès de Catherine Jagellon, mais auprès d'Elisabeth d'Angleterre. (Cfr BIAUDET, *Op. cit.*, p. 48.)

Parens Gostauri Ericus Rex, augebatur autem eius molestia quotidianis Procerum quaerimonijs, qui hanc eius audaciam in exitium ac perniciem erupturam aliquando uociferabantur. Ericus autem Rex licet tale vulnus nunquam sanabile a Joanne fratre Legato suo reportasset, passus est eum tamen quamuis non cum consensu totius Senatus in Finlandiam venire grauiter ferens de tali nuncio. Hac itaque occasione stetit sententia in Procerum sermonibus totiusque Regni Suetiae, ut Ericus Rex eligeret sibi uxorem ex sua natiua Regione, cuius sententiae acquieuit¹: duxitque in matrimonium sibi filiam militis Gregarij noīe Catharina², cuius militis Nobilis³ virtus insignis in praelio contra inimicos Regis totiusque Reipublicae saepissime comprobata extitit, eamque cum applausu totius Senatus coronari curauit⁴, ex qua nati erant illi liberi filia Syrin anno Christi 1564, filius N⁵. Anno 1565. Qui itidem obiit anno 1569. Ill:mus Princeps Gostauus, natus anno Christi 1566⁶, quem Parens Ericus Rex successorem post se atque haeredem Regni Sueciae relinquendum curauit, eumque coronatū cum consensu totius Senatus anno Christi 1567. At ecce exarsit ira et rancor, ut merito illud dici possit. Rara Phoenix in mundo, rarior concordia fratrum, antiquumque vulnus novo scelere Joannes Dux Finlandiae excrudescere curauit, sicque traiectis copijs cum exercitu ex Finlandia in Sueciam contra Regem Ericum fratrem suum pugnam iniuit. Quamprimum autem fama peruenit ad Ericum Regem de vastatione Regni, eum sic monitum esse uoluit: ut desisteret coepti misit Cancellarium suum. Cui satis arroganter Joannes Dux Finlandiae fatur, breui etiam Regem fratrem suum capturum, ô insanam mentem, ô execrabile facinus! rem non solum turpem dictu sed foedam auditu! Ubi amor fra-

¹ Cfr AHLQUIST, *Karin Månsdotter*.

² Karin Månsdotter.

³ Cfr p. 6, ainsi qu'annexes n^{os} IV et V.

⁴ Cfr AHLQUIST, *Op. cit.* et BIAUDET, *Op. cit.*, p. 123.

⁵ A part Gustaf, Erik eut de Karin Månsdotter deux autres fils: Arnold et Henri.

⁶ Ainsi que je l'ai déjà fait observer plus haut, je reviendrai en détail à l'importante question du nombre des enfants d'Erik XIV et des dates de leur naissance, dans la seconde partie de la présente étude.

ternus! Pietas erga Deum Opt: Max: Neque horum tunc recordasse illum, quod omne bellum facile sumitur, caeterum aegerime deponitur¹. Tum Ericus Rex paratis copijs cum Exercitu Joannem fratrem suum profligavit, ubi et maximam partem Polonorum trucidavit. Joannem vero fratrem suum Ducem Finlandiae pro tanto scelere et audacia in uincula coniecit, una cum uxore Catharina, ea tamen lege ut non tam iniuriam ulcisci quam suorum Procerum dolorem mitigare uideretur. Post paulo enim eum dimisit cum magna testificatione amoris erga eum sui. Jam vero incredibile dictu est (Sac:me ac Inuict:me Imperator) quantum haec res exacerbavit animum ipsius, quam vehementer exarsit in odium fratris sui ERICI Regis. Bone Deus, quid ille non machinabatur, quid non tentabat, quos modos ille ulciscendi non inuestigabat! Interim manavit sermo Ericum Regem delirare factumque esse amentem et insanum. Tum Joannes Finlandiae Dux frater nimirum subito ex Finlandia aduolavit regnoque per uim occupato² Regem ipsum bene compedibus uinctum carceribus inclusit, quem cum uinculis tum verberibus atque omni supplicio excruciatum, satis diu asseruasset³, tandem eum toxico sustulit et postea turpiter absque omni honore ac reuerentia sepeliri iussit. Reginam etiam uxorem Erici Regis, matrem Ill:mi Principis Gostai cum filia Syrin satis iniquissima conditione tractauit⁴. Ill:mum autem Principem D:num Gostauum, cum adhuc esset puerulus a complexu materno designatum parentis successorem ac haeredem Regni ad Annam Reginam Poloniae uxoris suae sororem exportandum curauit Anno 1570⁵.

Quid autem postea cum Ill:mo Gostauo factum sit, quaeso S. Caes. M:tem ut adhuc prout fecit attente ac diligenti animo percurrat.

Anna igitur Regina Poloniae Ill:m Principem Gostauum re-

¹ Pour tout ce qui touche aux dissensions entre Erik XIV et Jean de Finlande, voir BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, Introduction, chap. IV.

² *Ibid.*, chap. IV.

³ Cfr passage analogue dans l'annexe n° XVII.

⁴ Cfr analogie avec le passage correspondant dans l'annexe n° XVII.

⁵ Cfr p. 21.

cepit quidem, sed ut magnam infamiam effugeret, eorum tamen uoluntati satisfaceret, consultius factum iri existimabat illum penes sese non retinere. Itaque Ill:m Principem D:num Gostauum Nobili cuidam Laurentio Rilsky¹ nutriendum dedit, qui illum ex patria transtulit utque Ill:m Gostauum iam pro filio haberet facile obtinuit. Sic itaque Ill:mo Principe eiecto et exterminato², extiterunt quidam in Suetia summi et praestantes viri, qui de haerede regni percunctabantur, quique se pro illo Rege opponere quamuis cum periculo capitis non dubitauerunt, quos cum illi fauere animaduertisset mox huic malo remedium excogitauit. Nam falsis criminibus confectis, cum plerosq; rei capitalis damnasset, reliqui etiam proscriptionis ac mortis metu deterriti, animum et sententiam mutauerunt. Testis est huius rei clarissimus ille vir Andreas Lorichius Gedani ob eam rem per insidias captus et in Suecia crudelissime interfectus³. Testes mihi sunt denique oēs illi praecleari in Suecia Viri ēt ob eam rem innocenter necati⁴. Sic igitur pacatis intus domesticorum aīs foris ēt erant oēs viae ꝑcludendae, ne illum quis casus ab illo Laurentio Rilsky, eriperet, cum quibus Ill:s Princeps D:nus Gostauus posset postea magnum facesere negotium. Catharina igitur Joannis uxor Regina Suecorum, scripsit lras ad illum Laurentium Rilsky, quibus eum inter caetera monet, ut Ill:m D:num Gostauum asseruaret, policeturque se breui missuram pecuniam pro aliqua possessione illi emenda⁵, quas literas Deo ita uolente Ill:s Princeps D:nus Gostauus nactus est et apud se diligenter retinet⁶. Supprimere genus et nomen Ill:mi Principis Gostai conabantur, atque adeo obliterare et obscurare, ut ne aliquando Regia uirtus in illo reluceret. Verum is idem quantum in eo ac statu ipsius situm erat dabat operam ut ab ijs

¹ Cfr au sujet de Laurentius Rilski, p. 20.

² Cfr identité des termes dans l'annexe n° XVII.

³ Cfr p. 39 et suivantes.

⁴ Cfr ÖDBERG, *Stämplingar*.

⁵ Le fait des secours pécuniaires accordés par Catherine Jagellon à la victime du roi son époux, fait parfaitement en harmonie avec le caractère de la bonne et douce reine, est relaté dans d'autres sources aussi. Cfr annexes I et II.

⁶ Cfr p. 95.

animum auocaret, quae indecora aut effeminata dici possent, penitusq; ab ijs artibus abhorrebat, quas praeter suam dignitatem esse uidebat. Maluit in libertate inopia et aegestate premi, quam in illa seruitute utcunque lautius uiuere. Itaque post aliquos annos ab illo assimilato parente suo clam profugit et quasi auis ex cauea auolauit¹. Jam quomodo postea uixerit, quid egerit, quam mirabili Dei prouidentia conseruatus fuerit manus mihi deficeret, si omnia scribendo persequi vellem. Quis enim illa omnia percensere et enumerare posset, quod insidiatorum conspectum fugiendo, in aquis et paludibus delitescerat, quod hinc inde peregrinando, victum emendicabat. Nulla est in Polonia prouincia, nullus districtus, nulla civitas quam non adierit², cuius mores, leges et instituta non perspexerit. Ac primum in Mazouia apud illum Laurentium Rilsky educatus est. Deinde maiore et minore Polonia Nobilissimis quibusque inseruendo aulicis moribus assuefactus est, aestus, famem, frigora, vigiliis summa cum patientia tollerando³. Deinceps posthabita Aula, aiūm ad capessendas honestas disciplinas, appulit. Itaque in Lithuania Vilnae, in Prussia Braunsbergae artibus ingenuis diligentem nauauit operam⁴. Ad extremum sese militari disciplinae tradidit, quapropter in Russiam iter longissimum emensus est, ad illos milites qui semper in finibus Regni excubias agunt Poloniamque ab incursionibus Tartarorum defendunt⁵, apud quos multa et grauia ac plane extrema passus est, saepeque in apertum discrimen ruere debuit. Quae oīa hoc tempore reticerem atque si obliuione ipsa, non possem tamen taciturnitate tegere, sed iste patruus Ill:mi Principis D:ni Gostaii Joannes tunc Suecorum Rex ita cum illo agit, ut reticere prorsus nullo modo possim. Nam ex germana Sorore sua Ill. Princeps D. Gostauus Syrin Cra-couiae intellexit, squalore ac sordibus illius lactatur, exitium exoptat, insidias quotidie hic et Pragae struit. Matris ad illum

¹ Cfr p. 95.

² Cfr analogie avec le passage correspondant de l'annexe XVII.

³ Cfr analogie avec le passage correspondant de l'annexe XVII.

⁴ Cfr p. 33.

⁵ C'est-à-dire auprès des célèbres cosaques Zaporogues.

illius ad matrem l̄ras peruenire non sinit¹, amicos et consanguineos illi opem ferre prohibet, spem recuperandi patriae atq; auita haereditatis poenitus oēm adimit, ut post Deum Opt. Max. iam tantum in S. Caes. M. V:ra maximam spem collocauerit, in solaque gratia S. Caes. M. V:rae afflictæ et prostratæ fortunæ suæ portum ac perfugium sibi statuerit². Jam hoc tempus uidet aduenisse quod tantopere expectabat. Adhuc enim a tenuibus signiculis psagiebat et ominabatur quod nemo alius eius ad pristinam sortem restituendi dux et auctor esse debuerit, praeter S. Caes. M:em V:ram, quæ non sine applausu et gratulatione totius orbis terrarum lumen et columna Reipublicæ Christianæ Dei beneficio extitit³. Utinam vero utinam idem spiritus sanctus, qui mihi aliquando has tam praeclaras cogitationes inspirabat, nunc quoq; Sac. Caes. M. V:rae in mentem venire faciat, qualia et quanta in illa coelesti beatitudine proemia proposita sunt illis, qui tales et in tanta necessitate constitutos iurint. Ac mea quidem sententia rem virtute et auctoritate S. Caes. M:te V:ra dignam faciet, si Ill:um P̄ipem Gostauum hoc tam graui miseriarum ac iniuriarum fasce leuabit. Commune siquidem est hoc malum, communis calamitas, communis pernicies, cui nisi tempestiue a S. Caes. M. V̄ra caeterisque Christianorum P̄ipibus itum⁴ fuerit pertimescendum est, ne eandem aliquando cantilenam (quod omen Deus auertat) aut illi aut posteri illorum canant, quam Ill:us P̄ips Gostaus modo cum lachrimis et gemitu canet. Circumspiciat enim q̄so S. Caes. M:as V:ra oppida, Ciuitates, rura et quoscunque tandem coetus hominum, quam arcissimis sint inter se deuincti amicitiae vinculis quam sese mutuo iuuant in oībus casibus subito emergentibus. Quemadmodum igne excitato et domo aliqua accensa nemo est qui ad illud com̄une incendium restinguendum non accurrat, ut propter hoc iuuandi studium hōies hōiū causa generati esse dicantur. Quod cum ita sit, Sacr:me

¹ Cfr identité des termes avec ceux du passage correspondant de l'annexe XVII.

² Cfr annexe n° XVII.

³ Notons l'analogie des expressions avec celles de l'annexe XVII, alors même que les deux discours s'adressent l'un à l'empereur, l'autre à Philippe II.

⁴ (obviam).

ac Inuict:me Caesar, consentaneum profecto, ut simili modo in S. Caes. M:e V:ra Christiana caritas elucescat, ut pariter lapsos qua facile potest sua munificentissima liberalitate subleuare, manumque cadentibus ac in naufragio positos porrigere velit. Non putet S. Caes. M:as V:ra Reges ac Principes fortunae Imperio non esse subiectos propterea quia summa loco nati sunt, quia habent copiosam oīum rerum affluentiam. Cogitet S. Caes. M:tes V:ra quomodo nutritus et educatus erat Cyrus ille Persarum Rex. Consideret casum illum Croesi Lidorum Regis potent:mi sane mirabilem et acerbum. Ad extremum, ut reliqua Exempla omittam, veniat S. Caes. M:ti V:rae in mentem Gostauī Regis aui Ill:mi Pīpīs Gostauī Ericij, vita mirabiliter transacta antequam Rex fieret, et sic fortasse ad Ill:um Gostauum Ericium iuuandum facilius his rebus circumspectis S. Caes M:as V:ra commouebit. Nam fortuna alios incautos ex insidijs adoritur et circumuenit, alios autem ēt repugnantes sibi succumbere cogit. Nec uideo quae res suam S. Caes. M:em ad hoc iuuandi studio auocare possit nisi si forte Joannes Suecorum Rex impediāt. Sed uideat et diudicet S. Caes. M:as V. quam causam afferat ille huius tanti sui erga Ill: Gostauum odij. Illegitimus es, inquit¹! Proh Deum immortalem, quid ad hanc iniuriam addi potest! Jam non solum haereditatem paternam sed etiam famam ipsam Ill:mo Gostauo uita longe chariorem eripit? Sed hoc tam uerum est quam illud quod Ericus Rex frater ipsius natus aliter est mortuus, et non uero sublatus. Aliud res ipsa loquitur, aliud oēs homines fide dignissime fatentur. Habet in manibus testimonia cum sigillis clarissimorum ac Nobilissimorum Virorum, qui eum asseueranter dicunt Erici quondam Regis Suecorum legitimum filium esse², nec in ea re quicquam hallucinantur cum eorum tempore ille natus sit. Facta tua te coarguunt, patre, ut ita te appellem. Cur enim illum exportari curasti, si nullum metuebas periculum? Cur illum non potius matri suae reliquisti? si non ad eum Regnum paternum deuoluebatur. Sed hoc tanto minus mirum S. Caes. M:ti V. debet uideri, quod oībus maleficis usu venire solet, ut oībus suis

¹ Cfr p. 97.

² Cfr annexe n^o XXII.

malefactis honestum p̄textum affigant. Sic fecit Cain occiso Abel fratre suo. Sic Romulus Remo. Sic quoque Joannes Suecorum Rex Erico fratri primum, postea ipsius filio iniuriam inferendo purgatum se criminibus esse cupit istis suis honestis causis. Multa praetereo consulto, Sac. ac Inu:me Imperator. Etenim si oīa scribendo hoc tempore persequi uellem, credo equidem, quod nec ego sine acerbissimo animi sensu ac dolore referre, nec S. Caes. M:as V. sine stupore ac cōmiseratione audire ac legere posset¹. S. Caes. M:tis igitur erit uirtutis, clementiae, benignitatis, hanc tantam calamitatem et iniuriam ab illo propulsare maxime uero cum id optime possit facere. Momentaneum est quodcunque causa illius nunc faceret, aeternum uero et immortale S. Caes. M:as V. recipiet. Nam quam sementem hic quisque fecerit, eandem postea metet. Quis scit quare illum sic diuina prouidentia habere uoluerit? Mirabilis est Eros et mirabilia opera eius. Quis sensum D:ni unquam cognouit aut quis consiliarius ipsius fuit? Hoc est uerum iter gloriae, ea sola et maxima laus succurrere afflictis, iuuare innocentes et calamitate oppressos. Hoc, Sac. Caes. M:tas, V:rae maiores semper factitabant regno suo eictos ad pristinam dignitatem restituendo. Qui quamuis iam inter homines esse desierint, uiuunt ipsi tamen et uiuent, quam diu hic sol terras aspiciet, neq; de laudibus eorum illa unquam aetas conticescet. Quae Sacra Caes. M:tas V:ra ut similis euadat utque in Sac. Caes. M:te V:ra eadem uirtutum ornamenta elucescant, uelle et optare debet².

Dixi

Sacrat:mae Caes:ae M:tis V:rae

Minimus Seruus
Bartholomeus
Chadzynsky.

¹ Ici l'identité des expressions avec celles de l'annexe XVII est absolument concluante. Si dans l'un des documents Gustaf Eriksson s'adressant à Philippe II emploie mot pour mot les mêmes expressions que Chadzinski s'adressant à l'empereur, c'est qu'évidemment les deux pièces proviennent du même auteur.

² Il suffit de comparer le style de cette pièce avec celui des lettres de Gustaf Eriksson conservées aux archives royales de Stockholm pour être convaincu que les annexes XVII et XX proviennent toutes deux de la plume non du jeune prince, mais de Bartholomeus Chadzinski.

XXI

**Giuseppe Riva¹ — à Philippe II.
Mémorial au sujet de la double élection royale
en Pologne en 1587.**

Orig., Simancas, Arch. Gñal, Estado, Leg. 696, f. 170.

Openion del Doctor Jusepe Riva en las cosas del Serenissimo Rey Masimiliano² de Polonya³.

El Primyero espediente el qual a my parecer es my principal y substancial, tractandosi assi de paz como de guera, que se trate primeramente de la liberacion de la persona del Rey Masimiliano⁴ por las raçones claras quales por raçon de estado se suelen decir y en esto poner qualquier medio quale ya es ido con la partencia de muchos comisarios⁵ quales son ya llegados en los confines de Polonya con los quales yo deseava mucho de ir para servir a V:a M:d Cat:ca, y con todo que yo he hecho instancia al Duque Vespasiano Gonçaga⁶ muchas veces me ha respondido que esto no toca a el, ma a la Mag:d del Empera-

¹ Cfr p. 27.

² Cfr annexe n° XIX, p. 153, note 1.

³ Le présent mémoire, qui n'est pas daté, fut envoyé à Philippe II en même temps que la lettre de Gustaf Eriksson au roi du 11 octobre 1588 et celle de Giuseppe Riva à Philippe du 29 du même mois. Cela ressort du texte même de cette dernière pièce (cfr annexe n° XIX).

⁴ Complètement battu par les troupes de Sigismond Vasa commandées par Zamojski et fait prisonnier à Byczyn en janvier 1588, l'archiduc Maximilien avait été transporté au château de Krasnostaw dans les environs de Zamojsc.

⁵ En mai 1588 la pape avait envoyé le cardinal Ippolito Aldobrandini en qualité de légat pour diriger en son nom les négociations de paix entamées entre Polonais et Autrichiens après la capture de l'archiduc Maximilien. Aldobrandini et les commissaires autrichiens avaient quitté Vienne en juillet pour se rendre à la frontière où ils se rencontrèrent avec les commissaires polonais et où fut enfin conclu l'année suivante l'accord de Beuthen-Bendzin (cfr p. 75).

⁶ Cfr annexe n° XIX, note 3.

dor¹, al qual come he dicho a V. Mag:d hable muy largo para que entendisse la buena voluntad de V. Mag:d Cath:ca.

Despues, siendose primyeramente tratado el negocio de la dicha liberacion y siendosi complida la dicha liberacion con efecto, se podria tratar de la recuperacion del Reyno de Polonia, assy por via de paz como de guerra, y tractandose de paz se podria embiar hombre confiente al Rey Juan padre del Principe di Suecia² con azerlle entender da parte de toda la augustisima y Ser:ma casa de Austria que siendo elegido legitimamente el Rey Maximiliano por Rey de Polonya que el dicho Rey Juan havusse hecho obra de azer volver el dicho Principe Sigismundo a su Reyno de Suecia, y darle a entender con buen muedo y con verdad en que peligro sera el dicho Principe siempre que se le moviese la guerra por la guerra de la dicha Serenisima casa de Austria, el qual siendo vincido, como se deve tener y creer da qualquiera persona, el dicho Principe se pondra en cierto peligro de ser privo del vno y otro Reyno, como suele suceder a quien quiere muchas cosas la vien muchas veces a perder todas, y masime defeendendose una causa tan enjusta como es esta y contra vna casa asy potentisima como es la casa Ser:ma de Austria, da la qual casa el dicho Rey de Suecia Juan y su hermano el Rey Henrigo³ y su padre el Rey Gustavo han tenido el principio de sus grandeças y serenidad en el dicho Reyno de Suecia. Y despues de esto darle a entender como la elecion del dicho Principe Sigismundo su hijo se he hecha inlegitimamente, no siendo en hella observadas las solemnidades sustanciales quales en tale elecion se requieron en virtud de las constituciones del dicho Reyno, quales se le han da decir vna por una al dicho Rey Juan, y que por el contrario todas las dichas solemnidades son estadas hechas y observadas en la elecion del dicho Rey Max:no para que entienda el principio de las justas causas que tenemos⁴.

¹ Cfr annexe n° XIX.

² Cfr annexe n° XIX.

³ Erik XIV. Cfr p. 146, note 4.

⁴ Au point de vue strictement juridique l'élection de Maximilien paraît en effet avoir été plus « légale » que celle de Sigismund Vasa.

Despues se podria sentar por reducirlo con preponerlle, quando asy pareciesse a V. Mag:d Cath:ca y al Emperador y otros Ser:mas Principes de la casa de Austria, algun matrimonio y parentela entre el dicho Ser:mo Rey Max:no y la Princesa de Suecia su hija ¹ qual seria restada por Reyna de Polonia y al dicho Principe Sigismundo se le podria dar en matrimonio vna de las Ser:mas hijas del Ser:mo Arciduque Carillo, con azer matrimonio duplicado ², poniendole tambien consideracion antes los ojos del dicho Rey Juan que con estos matrimonios su casa vendria en mucho mas aumento y serenidad, con anteponerle tambien quanto le seria de mucha emportancia concluirse la dicha paz y matrimonio por las infinidas causas quales se podrian decir, entre las quales seria la una que toda la Ser:ma casa de Austria haveria hecho obra con V. Mag:d Cath:ca de azer que V. M:d restituyese a la Reyna di Polonya Ana el Ducado de Bari y Principado de Rosano y la suma de los dineros quale tiene V. M:d Cat:a dal tiempo de la Reyna Bona madre ³.

Con decirle y anteponerlle tambien al dicho Rey Juan y Principe de Suecia que con la dicha paz y matrimonio los dichos Rey Juan y Principe se asegurarian que nunca mas en qualquiera tiempo temiesen de tener guerra ne dal Moschovita,

¹ La princesse Anna Vasa, sœur de Sigismund.

² L'idée n'était nullement nouvelle. Avant l'élection, alors que tout semblait sourire à Maximilien, les agents de celui-ci en Pologne avaient déjà reçu ordre de faire ressortir au nombre des avantages que présenterait une élection de leur maître, le fait que :

Damit aber der Staat befestigt werde, und durch hohe Verbindungen grösseren Glanz erhalte, wollen wir Polen alles aufbieten, um unserem Könige die Nichte der Königin-Witwe, Anna von Schweden zur Ehe zu verschaffen, wodurch der beinahe entlauble Stamm der Jagellonen sich verjüngen und neu ergrünen würde.

Der neue König, wird zu noch festerer Knüpfung dieses Bündnisses (entre la Pologne et les Jagellons) an den schwedischen Tronfolger seine eigene Schwester, oder die Tochter seines Oheims zu vermählen trachten, wodurch alle Anstände, welche sich in Beziehung auf Geld und sonstige Interessen, zwischen Polen und dem Könige von Schweden erheben könnten, beseitigt und behoben würden (MAYER, Stanislaus Pawłowski, p. 38).

³ Au sujet de l'héritage Sforza, voir BIAUDET, *Le Saint-Siège et la Suède*, vol. I, passim.

ne dal Rey di Dania, ne da los tartaros, por l'aiudo que siempre puede sperar dal dicho Ser:mo Rey Max:no y dalla Mag:d del Emperador y da V. M:d Cat:ca y de tota la casa de Austria.

Con decirle tambien en qual gran peligro se ha puesto el dicho Rey Juan en tener el dicho Principe de Suecia su hijo absente del, y el dicho hijo star absente da su padre, ocuriendo vna muerte al dicho Rey Juan al emproviso, como muchas veces suele succeder, seguramente vendria el dicho Principe de Suecia a perder el Reyno de Suecia, porque el Duca Carllo, hermano del dicho Rey Juan, el quale tiene vna hija del Conde Palatin del Rheno por muger ¹, siempre ha deseado y aspetado este tiempo que el dicho Principe de Suecia se fuesse de Suecia por tener cierta ocasion de tomarse el dicho Reyno de Suecia ², por si ansi como lo hecio el dicho Rey Juan al hermano Rey Henrigo, teniendolo carcerado por muchos años adonde morio no sin suspicion de veneno ³, privandone del dicho Reyno el Principe Gustavo, hijo legitimo e natural del dicho Rey Henrigo, el qual al presente se halla a esta Ciudad mendigando quasy y pidiendo da vivir, del qual he scrito a V. Mag:d juntamente con el ⁴, y con lo dicho del Duque Carlo vendria a perder el dicho Reyno de Suecia seguramente, dico por la experiencia que tengo del dicho Duque Carlo y natura del dicho Rey Juan, el qual es de nadura muy timida y paurosa, y qualquiera minima cosa es bastante no solo para azerllo amalar ma de azerllo morir ⁵, y por esto decia que era muy necessario que me embiasen al dicho Rey Juan para que entendiesse todas estas razones y muchas otras, por las quales se seria reducido a azer qualquiera cosa por tener matrimonio con la Ser:ma y Aug:ma

¹ Cfr annexe n° XIX, p. 154, note 3.

² Cfr BIAUDET, *Les origines de la candidature de Sigismond Vasa*.

³ Notons cette formule qui répondait parfaitement à la situation du moment. En effet les contemporains ne surent jamais exactement à quoi s'en tenir au sujet de la mort d'Erik XIV.

⁴ Cfr annexes n°s XVII et XIX.

⁵ Comparer cette appréciation du caractère pusillanime de Jean III par exemple avec celle émise par l'agent polonais Christophe Warszewicki quelques années auparavant (cfr BIAUDET, *Jean III de Suède et sa cour*).

casa de Austria¹ y con estas y semejantes razones se podría negociar con el dicho Rey Juan y Principe de Suecia para que se reduciesse a volver a su Reyno paterno, y quando de todo esto que he dicho no se concluisse nada a lo menos da lo hablar y da las replicas del dicho Rey Juan se entenderian sus ciertas pretensiones y los humores en los quales estan entrambos.

Al mismo tiempo se podría embiar segretamente alguna persona confiente o Religiosa al Canceler del dicho Reyno² y tambien a algunos palatinos,³ castellanos, Obispos y otros primarios del dicho Reyno, para que empeçasen a ganar los animos dellos con vsar qualquiera posible diligencia para quietarlos, con darle a entender con verdad y con modo que estuviesen seguros que el dicho Rey Max: no favoreceria sus cosas y les acrescentaria en mayor estado de lo que agora estaño; y los medios que se pueden tener con el dicho Cancellor es solo uno bastante, que el algun Principe tracte con el dicho Cancellor el qual primier lo soborne de alguna cantidad di dineros qual se le daria a su tiempo, dandole tambien palabra cierta y muy segura de que el dicho Rey Max: no favorecera sus cosas no acordandose mas de las cosas pasadas, ma que lo pondria en mayor lugar de lo que esta agora, y asy tambien acer con los otros palatinos y castellanos, con embiar tambien en Lithuania a los confederados de la Ser: ma casa de Austria y del Ser: mo Rey Max: no a hazer el mismo officio y diligencias con hellos con darles esperancia que en breve tiempo se daria el fin a este negocio y muy bueno, y esto para que hellos no mudasen sus animos y voluntades en favor del Principe de Suecia, a lo qual todo me he ofrecido yo azer y poner my vida a mil peligros para el servicio de V. Mag: d con requerir muchas veces al Duque Vespasiano Gonçaga sobre esto el qual nunca me ha dado ninguna resolucion per las causas ya dichas con mucha verdad muchas veces a V. Mag: d³. Pero tratandose de mover

¹ Cfr annexe n° XIX.

² Jean Zamojski.

³ Cfr annexe n° XIX.

guerra me ha parecido que se considerasen los siguientes capitulos.

El primero es que segundo he entendido que la Mag:d del Emperador tiene vno Embaxador cerca la persona del Turco Doctor muy discreto savio y prudente, y seria muy a proposito que el dicho Embaxador en nombre de la Mag:d del Emperador con buen proceder y con muchas raçones hiciese entender al dicho Turco que se en el Reyno de Polonia o por via de paz o de guerra sucediese alguna mutacion, que por esto no se alterase y ver con buen muedo y garbo de quietar el dicho Turco, diciendole las justas causas por las quales se le movia da la Mag:d del Emperador la dicha guerra, y que quedando el dicho Rey Max:no por Rey de Polonia se seria conservada la paz y buena amistad ansy como se conservava con los Reyes antepasados, y con estas y semejantes raçones ver de poder quietarlo, y haviandose de mover la guerra este es vn capitulo muy principal.

El segundo capitul es, que estando quasi todo el Reyno de Polonya y Gran Ducado di Lithuania muy alterado y mal sodisfecho de la persona del dicho Principe de Suecia por no ser estado legitimamente eligido ¹ por no haver los lithuanos entravenido a su eleccion, sin el entervento de los quales no tiene la eleccion del Rey, y por ser persona de muy mal gobierno y mal platico en las cosas de la guerra por no tener ninguna experiencia, y por esto se moviese la guerra todo andria de mal en peor, tanto mas que ne el Senado de Polonya, ne el Principe de Suecia, ne tanpoco los particulares polacos tienen vna blanca ², ne tanpoco la Reyna Ana quera gastar lo que tiene, que es muy poco, para haver gastado quasi todo lo que tenia en subornar algunos primarios del Reyno de Polonya ³ y todo lo que azen

¹ Cette affirmation à elle seule suffirait à expliquer pourquoi Vespasiano Gonzaga se refusait obstinément à confier au docteur napolitain les négociations auxquelles celui-ci aspirait.

² Ici Giuseppe Riva a parfaitement raison. Cfr BIAUDET, *Les origines de la candidature de Sigismond Vasa*.

³ Cfr BIAUDET, *Ibid.*

es apariencia y tambien lo que dicen todo es sin substancia ninguna y tanto menos no haran nada quanto que la major parte de la Lithuania y muchos de la Polonya moviendose la dicha guerra vendran a ser da la parte y favor del dicho Ser:mo Rey Max:no.

El tercero capidolo muy principal sera tener en favor y parte de la Ser:ma casa de Austria el Duque de Moschovia, enemigo natural de los polachos y de los de Suecia, el qual segurisimamente vendra a mover la guerra siendo requerido, por ser mucho emperial, y vendra con todas sus fuerças quales no son flacas en danno y ruina del Rey de Suecia y del Reyno de Polonya, y tambien por vengarse de las iniurias y offensas quales ha recevido los años pasados el dicho Moschovida dal dicho Rey Juan de Suecia y dal quondam Rey Stefano Battorio de Polonia, los quales juntos le tomaron y quitaron toda la provincia de Livonya ¹ en el qual tiempo yo estava en Suecia al servicio de V. Mag:d ² y desto tambien me soy offrecido de azer y ir halla, y no me han resuelto en cosa ninguna.

El quarto capitul de esta guerra seria tener los tartaros en favor del Rey Max:no, quales con mucha y facilidad y modo el mismo Moschovita los podria haver da su banda y favor, asy por ser muy cerca de las tierras y sus confines, como por ser muy amigos confederados, y esto se harria sin duda ninguna y es de mucha consideracion por ser los tartaros muy valientes y de agil natura en las cosas de la guerra y ninguna nacion podria poner en peligro la vitoria de esta jornada se no que el Principe de Suecia tuvesse en su favor los dichos tartaros y esto V. M. C. se fuera servido me lo crea que es mucha verdad ³.

El quinto fundamento de esta guerra es, que la Mag:d del Emperador y V. Mag:d Cath:ca y los Ser:mos Arcidukes de Austrya con el Duque de Bavaria y otros Principes de Alemaña

¹ Lors de la trêve de Jean Zapolski en 1582. Cfr LIISI KARTTUNEN, *Antonio Possevino*.

² Cfr p. 27.

³ En réalité des négociations fort suivies avaient cours en ce moment même entre les Tatares et Sigismond.

subdito del Imperio, juntamente con los Señores y Principes de Italia, agan y pongan en orden vn exercito de vn numero de gente y soldados con cavalleria sufficiente y otros bastimyentos necesarios¹, que sin duda ninguna co no azer todo lo que he dicho sino vna parte dello se tendra la vitoria y el Ser:mo Rey Max:no quedarra por Rey de Polonya, y de esta manera la Augustissima y Ser:ma casa de Austria sera vengada de las injurias recevidas da los dichos polachos dos veces, a los quales a su tiempo se le podria donar el condigno castigo en conformidad de sus delictos y yo queria ser juez dellos.

¹ Des tentatives dans ce sens avaient été faites mais sans succès. Les princes, tant italiens qu'allemands, avaient refusé de prêter à l'empereur un aide efficace. Cfr HIRN, *Op. cit.*

XXII

Déclaration des magnats polonais¹ au sujet de Gustaf Eriksson.

1588.

Exmplm., Simancas, Arch. Gñal, Estado, Leg, 696, f. 105.

COPIA TESTIMONIALIUM LĀRARUM. PRO ILL:MO D:NO GUSTAVO ERICIO.

Nos Equites Poloni, Pragaе in aula Sacrae Caes:ae M:tis commorantes², tenore p:ntium quibus expedit significamus notum

¹ Cfr p. 69.

² En d'autres mots les partisans polonais de l'archiduc Maximilien, réfugiés à Prague après la capture de l'archiduc.

ac testatum facimus vniversis et singulis, id quod et nobis ipsis probe constat et quod ex aliis hominibus fidedignis accepimus, quia Joannes III Suecorum Rex, cum illi ex uxore Catharina quae erat Soror Annae Reginae Poloniae nati essent liberi Sigismundus filius, qui fuit anno 1587 a quibusdam Regni ordinibus in Regem Poloniae electus, et Anna filia, hoc consilii inivit sicq; secum deliberavit et decrevit, ut Regni Sueciae haeredes liberos suos post se relinqueret. Habuit autem iste idem praefatus Joannes Suecorum Rex Ericum f:rem natu maiorem, cui etiam natus erat filius eius Gostavus, ad quem jure haereditario Regnum paternum devolvebatur. Adhuc enim regnante Erico Rege filius eius Gostavus haeres Regni nominatus publice designatus est applaudente populo et consentientibus Patruis Erici natu maioris fratribus coronatus est, quamvis adhuc esset puerulus¹. Itaq; cum paulo post mortuus esset Ericus Rex², accepit Regnum Joannes frater ipsius, qui tunc erat Dux Finlandiae, et filium eius Gostavum in Poloniam ablegavit atq; sic instituendum curavit ut non Reipubl: gubernacula tractanda sed tanq; infimae sortis homovitam suam degat³ aut, si ita visum fuerit superis, ut Sacris initiaretur⁴. Atq; ita in Polonia aetatem suam juvenilem mirabili Dei providentia exegit et in lingua Polonica longe peritior quam in sua nativa Suetica evaserit⁵. Qua propter nos illi hac in parte opem ferre cupientes hoc testimonio nostro planum facimus o:ibus praesertim vero Ser:mis atq; Ill:mis Principibus et Monarchis ad quos eum venire contigerit hunc Ill:mum Principem D:um Gostavum esse Erici quondam Regis Suecorum legitimum filium atq; haerodem Regni Sueciae⁶. Ad cuius rei fidem

¹ Cfr p. 7.

² Fidèles serviteurs des Jagellons, les signataires ne soufflent mot ni du genre de mort d'Erik XIV, ni du coup d'Etat de 1568 en Suède, qui porta au trône Jean III sans doute, mais aussi Catherine Jagellon.

³ Cfr annexe n° XX.

⁴ Cfr annexe n° XXVI.

⁵ Notons cette affirmation qui provient de personnages qui ont dû frayer journellement avec Gustaf Eriksson à la cour de Pologne et qui dans le cas présent du moins n'ont aucun intérêt à exagérer.

⁶ Cfr p. 97.

astruendam hisce sigilla n̄ra apponimus et manibus n̄ris subscri-
bimus.

Petrus Dunin Wolski	Stan. Stadnicki	Adam Rosen a Roznon
Cap. Petricow.	Baro in Zmigrad et Lomhult	m. p.
m. pr.	m. pr.	

Christ. Warszewicki
a secretis Ser. Maxim. Regis Poloniae
electi Consilii
m. p.

XXIII

Guillen de S. Clemente ¹ — à Idiaquez ².

22 AOUT 1589.

Orig., Simancas, Arch. Gñal, Estado, Leg. 696, f. 104.

Con esta va vna fe mas sierta en favor del principe de Suesia ³ que scrvio en dias pasados al Rey nuestro Señor ⁴. Esta me la a dado el camarero mayor del emperador, q. a sido la q. se a dado Su M:gd, y todos los polacos le conosen y particularmente los cardenales Ragivila y Batori le scriven por cartas q. yo he visto como a quien el dize q. es, y el primero le a dado cartas para el papa ⁵ de manera q. tengo por sierta su istoria, y seria

¹ Cfr annexe n° XVIII, note 3.

² Don Martin de Idiaquez, secrétaire d'Etat de Philippe II.

³ Gustaf Eriksson Vasa.

⁴ Nous voyons donc que la correspondance entre Gustaf Eriksson Vasa et la cour de Madrid a continué.

⁵ Je n'ai pas réussi jusqu'à présent à retrouver la recommandation dont il est question ici. Nous verrons dans la seconde partie de la seconde étude qu'elle fut en effet expédiée à Rome.

gran limosna q. Su M:gd le mandase entretenir en algun cabo¹.

¹ Nous voyons que Don Guillen de San Clemente ne fait aucune allusion dans ce laconique billet aux fantaisies politiques de Giuseppe Riva. L'ambassadeur officiel de Philippe II à Prague a, conformément aux ordres de son maître (cfr annexe XVIII), entrepris une enquête au sujet de Gustaf Eriksson. Il s'est mis en relation avec le prince lui-même. Et de tout cela il résulte non un vaste projet d'intrigues politiques comme l'auraient désiré les partisans de l'archiduc Maximilien, mais simplement le conseil de secourir en quelque façon le prince fugitif.

Je renvoie à la seconde partie de mon travail l'étude détaillée des relations ultérieures de Gustaf Eriksson Vasa avec la cour d'Espagne.

XXIV

Gustaf Eriksson — à Jean III.

LE 1^{er} AOUT 1591¹.

Arch. R. de Suède.

Serenissime ac Potentissime Rex Joannes Domine Domine Clementissime.

Etsi non dubito Regiam Maiestatem Vestram, tanquam veritatis doctrinam iustamque vitae Magistram, quorumlibet iuribus fauorabilem esse, quia quicquid ab eius solio manat iustitiae lancibus libratur et aequitatis, cumque optime scio Regiam Maiestatem Vestram plurimos Monarchos prudentia, iudicio, ani-

¹ Au point de vue de la chronologie le présent document appartient à la seconde partie de mon étude. Je le publie néanmoins ici déjà, de même que les deux annexes suivantes, vu que ces trois pièces contiennent des renseignements dont l'importance s'étend aussi à la première phase de la vie de Gustaf Eriksson.

mique dotibus longe superare, in cuius etiam Maiestate summa humanitas, benignitas, pietasque versantur, tamen miror me, nescio quibus tam sinistris fatiis, a conspectu Parentum Regiaeque Maiestatis Vestrae diuulsum, et in longinquas oras et Regiones ablegatum esse¹. Si propter crimen Parentis filius non portabit iniquitatem Patris, tum fortasse, quod magnopere multi instant et inuident mihi Regiam Maiestatis Vestrae gratiam, propensamque erga me pupillum et orphanum clementiam, ne aliter reperiatur quam illi persuadent ac opinantur et ficta pro veris refferunt : qua nulla tenus Regiam Maiestatem Vestram monere credo. Quia nullum commodum est tam ingens pro quo bene vendi iustitia possit. Quasi vero me fore in tutela et patrocinio Regis Moschoviae et ab illo auxilium petere². Quisquis tandem ille fuerit et cuiuscunque status et conditionis homo, qui talia facinorosis et impijs faucibus coram Serenissima Regia Maiestate Vestra euomere consuevit (salua Regia Maiestate Vestra) mentitur in caput suum et falsitatem profert : acuerunt enim linguas suas sicut serpentes, venaenum haspidum sub labijs eorum. Non optarem certe ego ijs ut hanc cantillenam aut illj, aut posteri eorum canant, quam ego cum gemitu cano, flens & lachrimans octodecim et amplius Annos miserabile exilium patior³, tutum consistendi locum quaero et non inuenio : omnia sunt plena metus, plena tristitiae, undique me circumstant calumniae. Nam et a Serenissimo Rege Poloniae, filio Maiestatis Vestrae, in quo post Deum Optimum Maximum spem et fiduciam collocaueram, per subdolas linguas spretus sum. Quem utinam me uiuum prius terra absorbeat, quam si ego aliquid malj aut sediciosi Serenissimae Maiestatis Vestrae, Regisque Poloniae cogitare debeam. Detur rationi locus. Nonne illud est absurdum et insensati pectoris : me pauperem contra talem et tantum Principem aliquid machinarj? Utatur iudicio Serenissima Maiestas Vestra et animadvertat in eos qui talibus nituntur argu-

¹ Cfr p. 7 et annexes XVII et XX.

² Allusion évidemment aux pourparlers engagés avec Iwan le Terrible par Anders Lorichs. Cfr p. 40.

³ Le présent document datant de 1591, c'est donc en 1573 que Gustaf Eriksson aurait été envoyé hors de la Suède. Cfr p. 25.

mentis, nec praebeat aures Serenissima Maiestas Vestra maleuolis hominibus, quorum lingua est gladius anceps. Quin potius Serenissima Maestas Vestra, memor iudicis Dej omnia inspectantis, qui se liberalissimum remuneratorem etiam pro minimo beneficio omnibus fore promisit, nec perperam facta aut dicta ulla impune sinet abire: me naufragum et vndique destitutum, in gratiam Maiestatis Vestrae Regiae clementer recipere velit¹. Quod si me non patitur habere in Suo Regno: et id fortasse propter illos qui mihi male cupiunt: saltem stipendium conueniens personae meae concedere dignetur². Matri quoque Serenissimam Maiestatem Vestram oro atque obsecro praefigat aliquem certum locum: concessa tamen licentia, ut illam conuenire et alloqui possem. Nam et bruta animalia (non modo homines) amant faetus suos. De me autem Serenissima Maiestas Vestra sic persuasum habeat, quod quantum in me situm erit dabo operam, ut Regiae Maiestatis Vestrae meam fidem, studium, operam ac diligentiam semper & in omnibus probem³. Diu regnet incolumis. Datum Pragae die 1:a Augusti Anno Christi 1591.

Serenissimae Maiestatis Vestrae Regiae
Subiectissimus obediens
Gustauus Eri
Suecorum Regis Filius.

¹ Cfr p. 60.

² Cette requête est, nous le voyons, identique à celles faites tant à Prague qu'à Madrid. Gustaf Eriksson ne demande qu'une chose, le moyen de vivre en paix dans quelque endroit écarté.

³ Ainsi qu'on le verra dans la seconde partie de mon étude, Jean III refusa de faire droit aux requêtes du jeune prince.

XXV

Germanico Malaspina¹ — au card. Aldobrandini².

LE 13 FÉVRIER 1593.

Arch. S. S., Borgh., Ser III, 15, c, f. 38.

. . . . solamente mi occorre di dire a V. S. Ill:ma, che il figlio del Re Enrico³ li XIV, fratello del Re morto⁴, di Suetia ha mandato un suo dal Canc:re⁵, et se li e raccomandato, ma il Canc:re non ha voluto rispondere alle sue l:re, non che offerirli l'opera sua, ha ben scritto a me, mettendomi in consideratione, che sarebbe bene, che S. M:ta⁶ le desse qualche aiuto, accio si acquietasse: del che per ancora non ho hauto resolutione dalla M:ta S., soggionge anco il Canc:re, che quando S. B:ne fu legato qua⁷, quel giovane le fece riverenza in Vratislavia et che S. S:ta se le offerse, che volendo cio ricordare, l'haverrebbe aiutato, accio provedute secondo il nascimento suo⁸, et perche pare, che hora egli inclini al clericale⁹, ho voluto referire a V. S. Ill:ma quello, che a me fa sapere il Cancelliere

¹ Germanico Malaspina, évêque de San Severo, nonce de Pologne à partir de 1592.

² Secrétaire d'Etat de Clément VIII (Ippolito Aldobrandini).

³ Erik XIV.

⁴ Jean III de Suède était mort le 17 novembre 1592.

⁵ Jean Zamojski.

⁶ Sigismond III Vasa.

⁷ Cfr annexe XXI, note 5.

⁸ Ici de nouveau nous voyons que la seule chose qu'a demandé Gustaf Eriksson au légat pontifical en 1588, a été un subside pécuniaire.

⁹ Cfr annexe XXVI.

XXVI

Germanico Malaspina¹ — **au card. Aldobrandini**².

LE 18 FÉVRIER 1593.

Roma, Arch. S. S., Borgh., Ser. III, 66. c. d., f. 55.

.....

S. M:ta³ ha fatto scriuere da questi Padri Gesuiti che seguitano la Corte alli Padri di Vratislauia, accio cerchino di sapere, se il Figliulo del Re Henrico, qual uiue in quella città⁴, ha intentione di clericare. Che huendola, si procurarà di farlo Nobile di questo Regno, per porterlo prouedere, et s'egli si diportera bene, et lascierà quelle uane pretensione et titoli⁵, che insin hora ha tenuto, potrà essere che se gli conferisca l'Archivescouato che altre uolte era in Suecia⁶: et sarebbe, quando egli fusse ueramente pio, soggetto da farui sopra gran fondamento a beneficio di quel Regno et di questo Ser:mo Re. Quando anco non habbia spirito di seruir Dio nella uocatione ecclesiastica non mancherà S. M:tà che porgerli qualche sussidio⁷.

¹ Cfr annexe n° XXV, note 1.

² Cfr annexe n° XXV, note 2.

³ Sigismond III Vasa.

⁴ Gustaf Eriksson s'était établi à Breslau après sa libération de la captivité à Braunau (cfr p. 104).

⁵ Afin qu'on ne puisse plus se servir de son nom, même à son insu et contre sa volonté, Sigismond exigeait que son cousin renonçât au titre de prince suédois qu'il portait toujours. Mais Gustaf Eriksson avait refusé catégoriquement de se soumettre à cette exigence.

⁶ L'archevêché d'Upsala.

⁷ Nous voyons ici un exemple caractéristique des bonnes dispositions et de la bienveillance que témoigna toujours Sigismond Vasa à son malheureux cousin. Loin de voir en lui un dangereux conspirateur, il est prêt à le nommer archevêque d'Upsala, c'est-à-dire à l'envoyer en Suède, où Jean III n'osa jamais le laisser rentrer.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

Rôle joué par Gustaf Eriksson Vasa dans l'histoire de la Suède. — Son origine et sa naissance. — Sa vie selon la tradition et la légende. — Manque presque absolu de sources documentaires. — Caractère hypothétique de la présente étude..... Page 3

CHAPITRE II

Jean III n'a pas tenté d'assassiner son neveu — Envoi de Gustaf Eriksson en Pologne — But de cet envoi — Complicité d'Anna Jagellon — Gustaf Eriksson confié à Laurentius Rilski — Date de l'exil du jeune prince — Réfutation de la version de Giuseppe Riva — Gustaf Eriksson chez les Rilskis — Sa *dénationalisation* — Sa fuite de chez ses « parents adoptifs ». Page 16

CHAPITRE III

Misère et souffrances — Revirement : Braunsberg, Vilna, les Zaporogues — Gustaf Eriksson à la cour de Pologne — Incohérence de la version de Chadzinski — Anders Lorichs et son procès — Gustaf Eriksson, retrouvé par Lorichs, passe sous la protection d'Anna Jagellon — Anna brouillée avec Jean III se sert de Gustaf comme d'une menace de revendication légitimiste — Effet du « fantôme » sur Jean III..... Page 31

CHAPITRE IV

Rupture entre Anna Jagellon et Jean III — Gustaf Eriksson *choyé et soutenu* à la cour de Pologne — Exaspération de Jean III — Voyages et études de Gustaf Eriksson — Séjour à l'université de Padoue — Mort de Stefan Batory — Anna Jagellon se réconcilie avec Jean III — Election de Sigismond Vasa au trône de Pologne — Gustaf Eriksson accourt à Cracovie — Sigrid Vasa le réconcilie avec Sigismond — Attitude hostile de Jean III — Ses intrigues — Gustaf Eriksson jugeant sa vie en péril s'enfuit de Varsovie — Il cherche aide et refuge à la cour impériale. Page 49

CHAPITRE V

Sigismund Vasa élu roi de Pologne — Le mérite de l'élection revient à Anna Jagellon — Difficultés et découragement du nouveau roi — Les Habsbourgs reprennent courage — Gustaf Eriksson s'enfuit de Cracovie — Il vient à Prague — Comment et pourquoi — Les Maximilianistes veulent se servir de lui pour agir par intimidation sur Jean III — Attitude de Gustaf Eriksson au milieu de toutes ces intrigues — Pour y échapper, il demande à être reçu à la cour d'Espagne — Refus de Philippe II.

Page 63

CHAPITRE VI

Jean Allard — Il reste fidèle à Erik XIV — Il quitte la Suède pour conspirer contre Jean III — Il est arrêté à Milan et envoyé aux galères à Naples à l'instigation des agents suédois — Allard, libéré, propose à Philippe II une expédition contre Jean III — Pontus de la Gardie en Italie — Nouvelle arrestation et nouvelle libération d'Allard — Nouveaux complots — Allard intrigue en France — « *Resmontrances et offres des conjurez* suédois à Henri III, en 1583 — Analogie du dit projet avec ceux d'Allard — Ce dernier a dû être un des *conjurez* — Origine des énormes sommes dont disposent les conjurés — Le trésor d'Erik XIV — Effet sur Jean III des conspirations ourdies par Allard.

Page 78

CHAPITRE VII

Rôle personnel de Gustaf Eriksson — Aux débuts il n'a pas pu participer aux intrigues ourdies en son nom — Plus tard il refusera d'y prêter son nom — Caractère du jeune prince — Rêverie et douceur — Prédilections à la folie héritées tant de son père que de sa mère — Analogies entre Erik XIV et Gustaf Eriksson — Conclusion..... Page 95

ANNEXES

	Page
N° I. Vie de Gustaf Eriksson selon A. Fryxell	109
II. Vie de Gustaf Eriksson selon l'anonyme de Dresden	112
III. Note d'Adlerbeth concernant Gustaf Eriksson	120
IV. Convention du 4 octobre 1567 entre Erik XIV et Jean de Finlande (Extrait)	121
V. Relation de l'entrevue du 6 octobre 1567 entre Erik XIV et Jean de Finlande (Extrait)	122
VI. Lettre de Charles Dançay à Catherine de Medicis, du 18 septembre 1568	123
VII. Lettre de Dançay à Charles IX, du 31 août 1572	124
VIII. Lettre de Charles Dançay à Charles IX, du 2 juin 1573	127
IX. Résolution du Sénat de Suède du 8 mars 1575	131
X. Lettre de Jean Allard à Philippe II, du 20 mai 1577	132

	Page
XI. Lettre de Jean Allard à Philippe II, du 1 ^{er} juillet 1577 . . .	134
XII. Lettre d'Ant. Possevino au Card. de Como du 26 août 1579 . . .	136
XIII. « Resmontrances » des conjurés suédois à Henri III, 1583 . . .	137
XIV. Résolution du Sénat de Suède, mars 1584	144
XV. Note de Werwing concernant les relations entre Jean III et Gustaf Eriksson en 1588	145
XVI. Lettre du nonce de Vienne au cardinal secrétaire d'Etat du 4 octobre 1588	146
XVII. Lettre de Gustaf Eriksson à Philippe II, du 11 octobre 1588 . . .	147
XVIII. Annotation de Philippe II au dos du document précédent . . .	151
XIX. Lettre de Giuseppe Riva à Philippe II, du 29 octobre 1588 . . .	152
XX. « Oratio » de Bartholomeus Chadzinsky à l'empereur concer- nant Gustaf Eriksson (1588)	157
XXI. Projet d'intervention dans les affaires suédoises élaboré par Giuseppe Riva (1588)	167
XXII. Déclaration des magnats polonais concernant Gustaf Eriksson (1588)	174
XXIII. Lettre de Don Guillen de San Clemente à Idiaquez, du 22 août 1589.	176
XXIV. Lettre de Gustaf Eriksson à Jean III, du 1 ^{er} août 1591	177
XXV. Le nonce de Pologne au cardinal Aldobrandini, le 13 février 1593	180
XXVI. Le nonce de Pologne au cardinal Aldobrandini, le 18 février 1593	181



K. 3/52

